



## RAPPORT PROVISOIR

# Évaluer les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et explorer le marché d'opportunités de revenus diversifiés au Tchad

Août 2022

Réalisé avec l'appui de :

Initiative Humanitaire pour le Développement Local



Solidarité-Autopromotion – Bien être

Tel : +235 66 27 59 61/99 57 55 60

E-mail : [mankotafidele@gmail.com](mailto:mankotafidele@gmail.com) / [initiative2012.ong@gmail.com](mailto:initiative2012.ong@gmail.com)

## Et l'appui technique des Consultants :

**OREMARE DOUMDEOUDJE, Economiste**

E-mail : [oredoum@gmail.com](mailto:oredoum@gmail.com), tel : (+235) 65 21 40 10 / 99 95 31 00

**DEHAINSALA DOUSWE, Ingénieur Statisticien Économiste**

E-mail : [douswe.dehainsala@gmail.com](mailto:douswe.dehainsala@gmail.com) ; Tel : (+235) 66178336 / 90 65 25 71

**REOUNODJE D. Daniel, Msc. Agroéconomiste**

E-mail : [daniel.doumdeoudje@gmail.com](mailto:daniel.doumdeoudje@gmail.com) ; Tel : (+235) 68 88 55 51



# Table des matières

SIGLES ET ACRONYMES.....	5
LISTE DES TABLEAUX .....	6
LISTE DES GRAPHIQUES .....	8
RESUME EXECUTIF.....	11
INTRODUCTION.....	15
I. CONTEXTE DE L'EVALUATION .....	15
II. RAPPEL DES OBJECTIFS .....	16
III. DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	17
3.1. Déroulement de la mission.....	17
3.1.1. Phase préparatoire .....	17
3.1.2. Opérations de collecte, traitement et Analyse des données.....	18
3.1.3. Limites, difficultés rencontrées et leçons à tirer .....	19
3.2. Approche méthodologique.....	19
3.2.1. Revue documentaire .....	19
3.2.2. Volet quantitatif .....	19
3.2.3. Volet qualitatif .....	20
IV. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES .....	22
4.1. Caractéristique ménages .....	22
4.2. Sexe et âge des chefs d'exploitation .....	23
4.3. Niveau d'instruction et catégorie socioprofessionnelle.....	24
4.4. Autres sources de revenu.....	25
V. PRODUCTION AGRICOLE.....	26
5.1. Accès à la terre.....	26
5.2. Production du coton.....	27
5.3. Production des cultures alternatives.....	29
5.3.1. Production de la culture alternative pluviale.....	29
5.3.2. Production moyenne à l'hectare des cultures alternatives.....	29
5.3.3. Production de la culture maraichère.....	30
5.3.4. Pratique des cultures alternatives pour enrichir le sol.....	32
5.4. Production animale.....	35
5.4.1. Pratique d'élevage.....	35
5.4.2. Nombre d'animaux détenus par les producteurs .....	37
5.5. Appartenance à une AV et Recours à des groupes de travail .....	40
5.5.1. Appartenance à une AV (Association Villageoise).....	40
5.5.2. Recours à des groupes de travail.....	43
VI. COUTS ET FACTEURS DE PRODUCTION AGRICOLE .....	45
6.1. Matériels et équipements.....	45
6.2. Analyse sur les intrants agricoles .....	46
6.3. Coût de la main d'œuvre .....	52
VII. ANALYSE DES REVENUS .....	53
7.1. Impact de la production du coton sur les moyens d'existences.....	53
7.2. Impacte de la production des cultures alternatives sur les moyens d'existences .....	55
7.3. Revenu issu des spéculations maraichères .....	60
7.4. Revenu issu de l'élevage.....	62
7.5. Satisfaction du revenu des producteurs.....	65
VIII. ANALYSES DE LA SECURITE ALIMENTAIRE .....	70
8.1. Consommation et dépenses alimentaires.....	70

8.1.1. Analyse du Score de diversité alimentaire (SDAM) des ménages .....	70
8.1.2. Analyse du Score de Consommation Alimentaire (SCA) des ménages .....	70
8.1.3. Analyse de l'indice de stratégie d'adaptation réduit (RCSI) des ménages .....	71
8.2. Echelles de la faim des ménages .....	72
8.3. Stratégies d'adaptation.....	72
<b>IX. PERSPECTIVES DES MENAGES DANS LA PRODUCTION AGRICOLE .....</b>	<b>72</b>
9.1. Les réponses actuelles .....	72
9.2. Cadre de gouvernance du secteur agricole au Tchad.....	73
9.3. Proposer des pistes de collaboration innovante des systèmes d'exploitation familiale agricole (vente, consommation, transformation, etc.) des cultures alternatives.....	75
<b>X. NIVEAU DE TRAVAIL DES MEMBRES DE MANAGE PAR CATEGORIE .....</b>	<b>76</b>
10.1. Culture du coton .....	76
10.2. Pâturage des animaux.....	76
10.3. Travail hors agriculture.....	76
10.4. Les travaux ménagers.....	77
10.5. Commercialisation .....	78
10.6. Garde des jeunes enfants .....	78
10.7. Gestion du revenu .....	78
<b>XI. ORGANISATIONS AGRICOLES, ENTREPRISES COTON TCHAD, ADHESION A LA COOPERATIVE</b>	<b>79</b>
11.1. Relation Cotontchad et producteurs.....	79
11.2. Services offerts par la Cotontchad.....	79
11.3. Recommandation des services de la Cotontchad.....	82
11.4. Système de paiement de la Cotontchad et bancarisation .....	83
<b>XII. SYSTEME ORGANISATIONNEL DES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES .....</b>	<b>84</b>
12.1. Cadre institutionnel des associations .....	84
12.2. Système de production des associations .....	89
12.3. Revenu et organisation financière des associations.....	94
12.4. Appui au renforcement des capacités.....	100
<b>XIII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>104</b>
13.1. Conclusion .....	104
13.2. Recommandation .....	104
<b>ANNEXE .....</b>	<b>113</b>
Graphiques et tableaux.....	113
Termes de Reference.....	118
Outils de collecte des données.....	128

## SIGLES ET ACRONYMES

ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
AG	Assemblée Générale
AGR	Activité Génératrice de Revenu
AV	Association Villageoise
AVA	Association Villageoise Autonome
AVO	Association Villageoise Ordinaire
CGI	Centre de Gestion d'Intrants
DSP	Direction des Semences et Plants
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FENOPS	Fédération Nationale des Organisations des Producteurs Semenciers
FIDA	Fond International de Développement Agricole
IDH	The Sustainable Trade Initiative
IHDL	Initiative Humanitaire pour le Développement Local
ITRAD	Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement
ONASA	Office National de Sécurité Alimentaire
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
PND	Programme National de Développement
PNISR	Programme National d'Investissement du Secteur Rural
PQDAT	Plan Quinquennal de Développement de l'Agriculture au Tchad
PROFISEM	Programme d'Opérationnalisation de la Filière Semencière au Tchad
SODELAC	Société de Développement du Lac

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon selon les zones.....	20
Tableau 2: Echantillon des catégories socioprofessionnelles interrogées .....	21
Tableau 3: Récapitulatif du nombre de focus groups par zone et par cible.....	21
Tableau 4 Répartition des ménages par type de ménage.....	22
Tableau 5 : Répartition des ménages selon le nombre des membres .....	22
Tableau 6 : Répartition des ménages selon les sources d'énergies utilisées .....	22
Tableau 7 : Répartition des ménages selon la source principale de boisson .....	23
Tableau 8 Répartition des chefs de ménage par sexe.....	23
Tableau 9 Répartition selon la tranche d'âge du chef d'exploitation .....	23
Tableau 10 : Répartition des producteurs selon leur religion .....	24
Tableau 11 Proportion de producteurs qui savent lire et écrire.....	24
Tableau 12 Répartition des producteurs par catégorie socioprofessionnelle .....	25
Tableau 13 : Proportion des producteurs ayant une autre source de revenus .....	25
Tableau 14 : Proportion des producteurs qui pratiquent des cultures alternatives pour l'amélioration des sols.....	33
Tableau 15 Répartition de la propriété des animaux chez les producteurs .....	38
Tableau 16 : Appartenance à une AV.....	40
Tableau 17 Type d'association villageoise .....	41
Tableau 18 : Autres services fournis .....	43
Tableau 19 : Proportion des producteurs ayant participé au groupe de travail.....	44
Tableau 20 : Proportion des producteurs qui déclarent avoir accès aux intrants et services pour les cultures alternatives .....	47
Tableau 21 : Proportion des producteurs qui déclarent utiliser des engrais pour la production agricole.....	48
Tableau 22 Dépenses moyennes en intrant pour la production du coton par superficie emblavée.....	50
Tableau 23 : Disponibilité des intrants agricoles pour les cultures alternatives .....	51
Tableau 24 : Principaux modes de paiement des intrants agricoles.....	51
Tableau 25 : Coût de la main-d'œuvre lors des différentes opérations de culture du coton en FCFA.....	52
Tableau 26 : Dépense moyenne en main d'œuvre pour les cultures alternatives par superficie emblavée.....	53
Tableau 27 : Dépense moyenne en main d'œuvre pour les cultures alternatives par superficie emblavée .....	53
Tableau 28 : Revenu brut moyen par saison .....	54
Tableau 29 : Revenu brut moyen par surface par hectare et par saison .....	54
Tableau 30 : Revenu net moyen par tranche d'hectare de production .....	54
Tableau 31 : Revenu net moyen par hectare selon la zone de production .....	55
Tableau 32 : Répartition de l'arachide par part de la quantité vendue et produite .....	56
Tableau 33 : Revenu moyen issu de la production de l'arachide .....	56
Tableau 34 Répartition par part du mil vendu et produit .....	57
Tableau 35 : Revenu moyen issu de la production de mil .....	57
Tableau 36 : Répartition selon la part de la quantité vendue et produite de Maïs .....	58
Tableau 37 : Revenu moyen issu de la production de maïs.....	58
Tableau 38 : Répartition selon la part de la quantité vendue et produite de sésame .....	58
Tableau 39 : Revenu moyen issu de la production de sésame.....	59
Tableau 40 : Répartition selon la part de la quantité vendue et produite de sorgho.....	59
Tableau 41 : Revenu moyen issu de la production de sorgho .....	59
Tableau 42 : Revenu net moyen de la production de cultures alternatives dans l'ensemble .....	60
Tableau 43 : Répartition du nombre moyen de sacs de produits maraichères vendus par les producteurs et du revenu moyen issu de cette vente pour les quatre principales cultures maraichères.....	60
Tableau 44 : Répartition du nombre moyen d'animaux vendus par les producteurs et du revenu moyen de cette vente .....	63
Tableau 45 : Proportion des producteurs sur la satisfaction du revenu du coton .....	66

Tableau 46 : Périodes d'achat du coton .....	66
Tableau 47 : Répartition des producteurs ayant des retards de paiement .....	67
Tableau 48 : Répartition du nombre de mois de retard accusé par les producteurs.....	67
Tableau 49 : Proportion des producteurs sur la satisfaction du revenu provenant des cultures alternatives.....	67
Tableau 50: Répartitions des raisons invoquées par les producteurs pour ne pas être satisfaits de leur revenu provenant de la production de coton .....	68
Tableau 51 : Appréciation des besoins par rapport à la nourriture et aux revenus issus de la production combinée et des autres sources de revenus.....	69
Tableau 52 : Score de Diversification alimentaire des ménages des producteurs.....	70
Tableau 53 : l'indice de stratégie d'adaptation.....	71
Tableau 54 Part des dépenses alimentaires (FES) dans le ménage .....	72
Tableau 55 : Répartitions des ménages selon les différentes stratégies d'adaptation .....	72
Tableau 56 : Echelle de travaille pour la culture du coton selon les membres du ménage .....	76
Tableau 57 : Echelle de travaille pour le pâturage des animaux selon les membres du ménage.....	76
Tableau 58 : Echelle de travaille pour le travail hors agriculture selon les membres du ménage .....	77
Tableau 59 : Echelle de travaille pour les travaux ménagers selon les membres du ménage.....	77
Tableau 60 : Echelle de travaille pour la commercialisation selon les membres du ménage.....	78
Tableau 61 : Echelle de travaille pour l'accueil de la petite enfance par les membres du ménage .....	78
Tableau 62 : Echelle de travaille pour la gestion des revenus par les membres du ménage.....	78
Tableau 63 : Proportion des producteurs ayant entendu parler de la Cotontchad .....	79
Tableau 64 : Proportion des producteurs ayant un contrat avec la Cotontchad.....	81
Tableau 65 : Répartition des producteurs en fonction de la durée du contrat .....	81
Tableau 66 : Répartition des producteurs selon leur opinion sur la recommandation de la Cotontchad à un pair .....	82
Tableau 67 : Répartition des producteurs en fonction de leur opinion sur la recommandation d'utiliser les services de la Cotontchad .....	82
Tableau 68 Répartition des déclarations des producteurs selon que la Cotontchad les paie à temps ou non....	83
Tableau 69 : Proportion des producteurs disposants d'un compte bancaire/microfinance .....	83
Tableau 70 : Proportion des producteurs ayant connu un manque de liquidités/argent .....	84
Tableau 71 : Proportion des producteurs ayant pu accéder au crédit ou aux prêts.....	84
Tableau 72 Répartition du nombre de producteur .....	85
Tableau 73 : Répartition de la superficie (en hectare) de coton cultivée les trois dernières campagnes agricoles .....	89
Tableau 74 : Répartition de la production du coton (en tonne) des AV dans les trois dernières campagnes .....	91
Tableau 75 : Revenu des AV au cours des deux dernières saisons.....	96
Tableau 76 : Possession des terres cultivables (ha).....	113
Tableau 77 : Proportion de terres allouées à l'agriculture pluvian le .....	113
Tableau 78 : Production moyenne/ha au Kg pour les deux dernières campagnes agricoles .....	114
Tableau 79 Répartition selon les autres difficultés rencontrées .....	114
Tableau 80 : Autres spéculations agricoles produites.....	114
Tableau 81 : Réparation selon la superficie de production d'arachide .....	115
Tableau 82 : Réparation selon la superficie de production de mil.....	115
Tableau 83 : Réparation selon la superficie de production de maïs.....	115
Tableau 84 : Réparation selon la superficie de production du sésame .....	116
Tableau 85 : Réparation selon la superficie de production de sorgho .....	116
Tableau 85 : Réparation selon la superficie de production de sorgho .....	116

## LISTE DES GRAPHIQUES

---

Graphique 1 : Répartition des producteurs selon le statut matrimonial.....	24
Graphique 2 : Répartition des producteurs selon les autres sources de revenus .....	26
Graphique 3 : Répartition des producteurs selon les modalités d'accès à la terre.....	26
Graphique 4 : Répartition des producteurs en fonction de la superficie utilisée pour la production de coton pendant la saison 2020/2021 par rapport à 2021/2022.....	27
Graphique 5 : Production moyenne/ha au Kg pour les deux dernières campagnes agricoles .....	28
Graphique 6 Répartition des producteurs selon les difficultés rencontrées dans la production de coton.....	28
Graphique 7 : Répartition des producteurs selon le nombre des spéculations agricoles produites en plus du coton.....	29
Graphique 8 : Répartition selon les spéculations agricoles produites par les ménages.....	29
Graphique 9 : Production moyenne en sac de 100 Kg par hectare selon les spéculations .....	30
Graphique 10 : Proportions des producteurs qui font du maraichage.....	31
Graphique 11 : Répartition des spéculations produites .....	31
Graphique 12 : Répartition en pourcentage de l'objectif de la production végétale.....	32
Graphique 13 : Répartition des cultures alternatives pour l'amélioration des sols .....	34
Graphique 14 Méthodes et techniques d'amélioration des sols .....	35
Graphique 15 Répartition en pourcentage de la production animale par zone d'usine .....	35
Graphique 16 : Répartition en pourcentage de la possession d'un contrat de vente de bétail .....	36
Graphique 17 Répartition en pourcentage de la propriété des animaux par les producteurs .....	36
Graphique 18 : Répartition selon l'évolution du bétail entre les producteurs par rapport à la même période de l'année précédente .....	37
Graphique 19 : Répartition en pourcentage des raisons de la diminution du cheptel chez les producteurs.....	37
Graphique 20 Répartition en pourcentage du bétail détenu par les producteurs .....	38
Graphique 21 Répartition en pourcentage du nombre d'ovins détenus par les producteurs.....	39
Graphique 22 : Répartition en pourcentage du nombre de chèvres possédées par les producteurs .....	39
Graphique 23 : Répartition en pourcentage du nombre de volailles détenues par les producteurs .....	40
Graphique 24 : Répartition selon les différentes raisons de ne pas adhérer à une AV .....	42
Graphique 25 : Différents services fournis par l'AV .....	43
Graphique 26 : Les répartitions des tâches faisant appel au groupe de travail .....	44
Graphique 27 : Répartition des producteurs selon le type d'équipement agricole non motorisé utilisé au cours des 12 derniers mois, .....	45
Graphique 28 : Répartition des producteurs selon le type d'équipement agricole motorisé utilisé au cours des 12 derniers mois.....	46
Graphique 29 : Répartition des producteurs selon la provenance de leurs semences pour les cultures , alternatives et du maraichage.....	47
Graphique 30 : Répartition des producteurs selon le type d'engrais utilisés .....	49
Graphique 31 : Répartition selon la provenance des engrais par origine .....	50
Graphique 32 : Dépenses moyennes en intrant pour une superficie d'un hectare selon la zone d'usine .....	50
Graphique 33 : Revenu moyen à l'hectare par spéculation agricole .....	55
Graphique 34 : Répartition en pourcentage des revenus (en milliers de FCFA) issus de la vente d'oignons par les producteurs.....	61
Graphique 35 : Répartition en pourcentage des revenus (en milliers de francs CFA) issus de la vente de pommes de terre par les producteurs. ....	61
Graphique 36 : Répartition en pourcentage des revenus (en milliers de francs CFA) issus de la vente de tomates par les producteurs.....	62
Graphique 37 : Répartition en pourcentage des revenus (en milliers de francs CFA) provenant de la vente de légumes par les producteurs. ....	62

Graphique 38 : Répartition en pourcentage des revenus (en milliers de francs CFA) issus de la vente de bovins par les producteurs.....	63
Graphique 39 : Répartition en pourcentage des recettes (en milliers de francs CFA) provenant de la vente de porcs par les producteurs.....	64
Graphique 40 : Répartition en pourcentage des revenus (en milliers de francs CFA) issus de la vente de moutons par les producteurs.....	64
Graphique 41 : Répartition en pourcentage des revenus (en milliers de francs CFA) issus de la vente de chèvres par les producteurs.....	65
Graphique 42 : Répartition en pourcentage des revenus (en milliers de francs CFA) provenant de la vente de volailles par les producteurs.....	65
Graphique 43 : Répartitions des raisons invoquées par les producteurs pour ne pas être satisfaits de leurs revenus issus de la production de coton.....	66
Graphique 44 : Répartitions des raisons invoquées par les producteurs pour expliquer leur satisfaction à l'égard des revenus tirés de la production de cultures alternatives.....	68
Graphique 45 : Appréciation des besoins par rapport à la nourriture et aux revenus de la production de coton.....	68
Graphique 46 Répartition des raisons invoquées par les producteurs pour améliorer la production de cultures alternatives.....	69
Graphique 47 Score de consommation alimentaire.....	71
Graphique 48 : Répartitions des producteurs selon les services de la Cotontchad.....	79
Graphique 49 : Répartitions des producteurs selon les services souhaités.....	80
Graphique 50 : Répartition des producteurs selon le nombre d'années pendant lesquelles ils ont bénéficié des services de la Cotontchad.....	80
Graphique 51 : Répartition des producteurs selon le nombre d'années de vente à la Cotontchad.....	81
Graphique 52 : Répartition selon les raisons de la recommandation.....	82
Graphique 53 : Répartition des raisons sur la non recommandation des services de la Cotontchad.....	83
Graphique 54 : Possession d'un registre des membres par les AV.....	84
Graphique 55 : Répartition du nombre des producteurs dans les AV les trois dernières campagnes.....	85
Graphique 56 : Proportion des AV qui ont mis en place des comités pour des tâches spécifiques relatifs à la production et à la commercialisation du coton.....	86
Graphique 57 : Répartition des AV qui tiennent des AG.....	87
Graphique 58 : Répartition de la fréquence des AG des AV.....	87
Graphique 59 : Répartition de la méthode de désignation des membres du bureau des AV.....	88
Graphique 60 : Imposition de la limite des mandats dans les AV.....	88
Graphique 61 Durée du mandat dans les AV.....	89
Graphique 63 : Répartition de la superficie (en hectares) du coton cultivé dans les AV les trois dernières campagnes.....	90
Graphique 63 : Possession d'une infrastructure par les AV.....	90
Graphique 64 : Type d'infrastructure appartenant aux AV.....	91
Graphique 65 Répartition de la production du coton (en tonne) des AV.....	92
Graphique 66 Satisfaction de la quantité du coton produite ces deux dernières années.....	92
Graphique 67 : Modalité d'accès à la terre par les AV.....	93
Graphique 68 : Répartition des cultures alternatives les plus pratiquées par les AV.....	93
Graphique 69 : Mode de gestion de l'approvisionnement en intrants et la commercialisation des autres spéculations produites par les membres des AV.....	93
Graphique 70 : Système d'organisation pour la production de coton dans les AVs.....	94
Graphique 71 : Disponibilité d'un système comptable dans les AV.....	95
Graphique 72 : Répartition des producteurs selon le niveau d'instruction.....	113

Graphique 73 : Répartition des producteurs selon la proportion de la superficie des terres cultivables exploitées par rapport au total de superficie totale qu'ils possèdent..... 114

### **Contexte, objectifs et méthodologie**

Pour comprendre les chaînes d'approvisionnement des petits producteurs du coton et d'y apporter des réponses, une évaluation sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton, l'exploration du marché et les opportunités de revenus diversifiés ont été commanditées par IDH (The Sustainable Trade Initiative) et mise en œuvre par l'ONG IHDL (Initiative Humanitaire pour le Développement Local). L'objectif était d'évaluer les sources de revenus alternatives actuelles et les niveaux de sécurité alimentaire des ménages producteurs de coton dans le sud du Tchad. Pour cette évaluation une approche mixte a été mobilisée afin de faire recours aux données quantitatives et qualitatives dans toutes les usines de production du coton.

### **Caractéristiques socio démographiques des ménages**

Sur l'ensemble des zones couvertes par l'évaluation, la plupart des producteurs sont des autochtones soit 9 producteurs sur 10. Dans les ménages producteurs de coton, on compte en moyenne 10 individus par ménage. La principale source d'énergie dans les ménages des producteurs est le bois de chauffe avec 9 ménages sur 10. Nombre de ces ménages (39,8%) utilisent le puit traditionnel pour s'approvisionner en eau suivi de la pompe à motricité humaine (39,3%). Par rapport au sexe et l'âge des chefs d'exploitation, cette évaluation montre que 9 ménages sur 10 sont dirigés par les hommes. La plupart d'entre eux ont entre 35 et 45 ans, soit 31% et plus de moitié sont mariés (56,4% de mariés monogames et 35,5% de mariés polygames). Relatif au niveau d'instruction des producteurs, seulement 3 producteurs sur 10 savent lire et écrire.

Même si l'agriculture constitue la principale source de revenu de la majorité des enquêtés, il faut noter que certains d'entre eux (26%), en ont d'autres. Pour ces derniers, les données de l'étude indiquent que ce sont essentiellement le commerce et les salaires/pensions qui représenteraient leurs principales sources de revenu.

### **Productions agricoles**

La grande majorité des producteurs utilisent leurs propres terres pour cultiver, soit un peu plus de 7 producteurs sur 10 (73,5%). Les terres gratuites, prêtées ou familiale viennent en deuxième position, soit pour 17,2% de producteurs. En moyenne un ménage producteur possède 8 hectares de terre cultivable mais exploite seulement 6,5 hectares sur l'ensemble des terres cultivables.

Pour ce qui est de la production du coton, la production moyenne à l'hectare a légèrement augmenté passant de 632 Kg en 2020/2021 à 641 Kg en 2021/2022. Les plus grandes difficultés rencontrées dans la production du coton sont : l'attaque des nuisibles (19,9%), le manque de matériels et équipements agricoles (18,7%), la mauvaise qualité des intrants (14%) et le prix élevé des intrants (12,5%).

En plus du coton, les données issues de cette étude montrent qu'en moyenne un enquêté produit 2 cultures alternatives en plus du coton. Les trois principales cultures alternatives les plus pratiquées par les producteurs sont l'arachide (30,5%), le mil (21,6%) et le maïs (17,3%). Par rapport à la production moyenne en sac de 100Kg par hectare, la culture alternative qui rapporte le plus à l'hectare est le maïs (9 sacs) suivi du mil pénicillaire (7 sacs), l'arachide (6,5 sacs) et le sorgho (6 sacs).

Pour ce qui est de la culture maraichère, seulement 17,2% des producteurs la pratiquent. En termes de spéculations, les productions sont très diversifiées avec une dominance de l'oignon, de la tomate, de l'aubergine et des légumes verts respectivement cultivés par 19%, 17%, 12% et 10% des exploitations maraichères. Selon les résultats de l'étude, 68% de la production maraichère est destinée à la commercialisation contre seulement 32% de cette production qui est orientée vers la consommation familiale. Les contraintes liées à la production maraichère sont : l'accès au foncier,

l'approvisionnement des intrants de bonne qualité, l'inondation, la divagation des animaux, l'écoulement des produits et la forte concurrence des légumes venant du Cameroun.

### **Production animale**

L'étude montre également que 71,2% des producteurs pratique l'élevage, contre 28,2% qui ne le pratique pas. Les types d'animaux élevés dans la zone d'étude comprennent les bovins, les chèvres, la volaille, les moutons, les porcs, les chevaux et les ânes. Quant à la possession de types d'animaux possédés par les producteurs, l'étude montre que plus de 28% des producteurs possèdent des bovins, 27% des chèvres, 23% des volailles et 17% des chèvres.

### **Appartenance à une Association Villageoise (AV) et recours à des groupes de travail**

Au fil des années, beaucoup d'agriculteurs à travers l'Afrique ont découvert les avantages du travail en groupement ou en coopératif. Selon cette étude, 87% des enquêtés appartiennent à une association villageoise contre 13% seulement qui ne font pas partis d'une AV. Ces AV sont connues sous deux (2) appellations dans cette d'étude : Association Villageoise Ordinaire (AVO) et Association Villageoise Autonome (AVA). Pour le concept de l'AVO, il est défini comme un "ensemble de producteurs produisant le coton sur une superficie totale inférieure à 75 ha" avec un rendement inférieur à 650 kg/ha. Quant au concept de l'AVA c'est cet ensemble qui produit le coton sur des superficies allant de 75 à 100 ha' avec un rendement de 650 kg/ha ou plus. L'étude révèle que 67% des enquêtés appartiennent à des AVO et 33% à des AVA.

En ce qui concerne l'adhésion à ces différentes AV, cinq (5) principales raisons sont avancées par les cotonculteurs pour évoquer leur non adhésion. Le désintéressement (73%), le mauvais fonctionnement des AV (13%), la formation inappropriée des AV (6%), le dysfonctionnement d'information et la mauvaise communication autour des AV (6%) et, enfin, l'inaccessibilité physique aux AV (2%) seraient les principales causes de non-adhésion des enquêtés n'appartenant pas à une AV.

Les résultats de l'étude montrent aussi que 80% des enquêtés font appel à des groupes de travail pour leurs activités. Les principaux types de travaux pour lesquels les exploitations font appel à des groupes de travail sont : le labour (25%) ; le désherbage pour une meilleure productivité des cultures (23%) ; le semis (19%) ; la récolte pour la qualité du produit (16%).

### **Coûts et facteurs de production agricole**

Les moyens de production agricole au Tchad demeurent encore rudimentaires. Les matériels non motorisés les plus utilisés sont la charrue à traction animale (âne, cheval ou bœuf) pour le labour (49,1%) et la charrette à bœufs (44,1%), destiné au transport des biens et personnes.

À côté du faible taux accès aux équipements agricoles, l'utilisation d'intrants (engrais, semences et pesticides) par les petites exploitations agricoles se fait de manière irrégulière et moyennement. Ce qui pourrait être l'une des principales causes de la faible productivité de ces exploitations. L'analyse du taux d'accessibilité sur la période d'enquête a révélé que les producteurs ayant accès aux intrants et services pour les cultures alternatives représentaient que 40% de la population étudiée.

Seul 6,5% de la population enquêtée peut s'offrir le luxe de s'acheter des semences certifiées provenant des centres de recherche et 7% chez les producteurs commerciaux de semences. Généralement, les producteurs font en grande partie usage systématique des semences de leur propre production (41,9%) suivi des achats aléatoires sur le marché (25,1%).

En dehors de la faible mobilisation des intrants et des équipements agricoles, l'utilisation d'engrais pour accroître la productivité des cultures est cependant croissante. Ce regain d'utilisation d'engrais expliquerait l'appauvrissement des terres cultivables au fil des années mais aussi de l'emblavure des petites superficies (en majorité moins de cinq hectares). Ces engrais utilisés sont majoritairement des engrais minéraux ou chimiques. Ils sont les plus accessibles sur les marchés locaux, les plus disponibles en quantité suffisante mais surtout ils agirait le plus rapidement sur les cultures. Au Tchad, la Coton

Tchad SN (fourniture en intrant pour le coton) et l'ANADER- Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (fourniture en intrant pour les cultures vivrières) représentent officiellement les deux principaux distributeurs des engrais minéraux. Le mode d'acquisition des intrants le plus couramment utilisé est l'achat à crédit (86%).

### **Analyse des revenus**

Le revenu moyen brut issu du coton a relativement baissé passant de 271 533 FCFA lors de la campagne 2020/2021 à 253 240 FCFA lors de la campagne 2021/2022. Cela peut être tributaire non seulement à la mauvaise qualité des intrants notamment l'engrais distribué lors de la campagne 2021/2022 mais aussi aux contraintes climatiques notamment la mauvaise pluviométrie et les ennemis de cultures comme les chenilles. Cette baisse est également constatée pour le revenu maximum où l'on note une régression passant de 2 300 000 FCFA en 2021/2022 à 2 006 000 FCFA en 2021/2022 contrairement au revenu minimum où on note plutôt une augmentation passant de 22 184 FCFA en 2020/2021 à 23 600 FCFA en 2021/2022. On note cependant, qu'à partir de 2 hectares cultivés, le revenu net augmente progressivement que pour les superficies de moins de 2 hectares. A ce niveau la question d'économie d'échelle intervient. On remarque que ceux qui cultivent juste un hectare engendrent plus de coût que ceux qui cultivent 4 à 5 hectares. Et inversement ceux qui cultivent 4 à 5 hectares engendrent plus de revenus que ceux qui ont cultivé un hectare.

Les cultures alternatives qui rapportent le plus aux producteurs sont l'arachide et le sésame. En effet, ces 2 cultures sont plus destinées à la vente contrairement aux céréales qui sont destinées plus pour la consommation du ménage. Par rapport à l'arachide seulement 1 producteur sur 10 (12,3%) ne vend pas ses productions. Ceux qui en vendent représentent plus de 8 producteurs sur 10 (87,7%) avec une prépondérance des producteurs qui vendent entre 50% et 75% de leur production (33,6%) d'une part et ceux qui vendent entre 75% et 100% de leur production (27,9%) d'autre part. Relatif au sésame seulement 1 producteur sur 10 (10%) ne vend pas sa production. Par ailleurs, pour ceux qui en vendent, on observe une prépondérance des producteurs qui vendent plus de la moitié de leurs productions soit plus de 8 producteurs sur 10 (81,8%) avec un peu plus de 2 producteurs sur 10 (26,5%) qui vendent entre 50% et 75% de leur production et un peu plus de 5 producteurs sur 10 (55,3%) qui vendent plus de 75% de leurs productions.

Les spéculations qui rapporteraient le plus aux producteurs parmi les cultures maraichères pratiquées sont l'oignon suivi de la patate douce et de la tomate avec des revenus moyens de 307 658,72 FCFA, 159 796,87 FCFA et 103 715,52 FCFA respectivement.

Le revenu des enquêtés issu de l'élevage reste très mitigé au niveau du type d'animal vendu. Les types d'animaux les plus vendus en moyenne par les agropasteurs sont les volailles (6), les porcins (3) et les caprins (3) respectivement.

S'agissant de la satisfaction des enquêtés sur le revenu du coton, moins de la moitié des producteurs (43%) sont satisfaits du revenu issu de la culture du coton. Presque tous les producteurs de coton estiment avoir de retard dans le paiement, plus de 9 producteurs sur 10 (94,4%) déclarent recevoir le paiement avec retard.

Contrairement à la culture du coton les producteurs qui produisent aussi d'autres cultures alternatives sont globalement satisfaits du revenu généré par ces cultures. En effet, plus de 7 producteurs sur 10 (73,1%) produisant les cultures alternatives sont satisfaits du revenu généré par ces dernières. Les revenus issus de ces cultures permettent de couvrir les principaux postes de dépenses du ménage notamment l'alimentation, la santé humaine comme animale et l'éducation.

### **Analyses de la sécurité alimentaire**

La plupart des ménages enquêtés ont une alimentation moyennement diversifiée. Ils représentent 70,5% des producteurs contre 15,6% d'autres qui ont plutôt une alimentation diversifiée et 13,5 autres qui ont une alimentation peu diversifiée.

Selon les résultats de l'analyse, plus de 8 ménages sur 10 ont un score de consommation acceptable. L'analyse de ce score montre que globalement les ménages enquêtés ont une alimentation acceptable en quantité et en qualité puisqu'un peu plus de 8 ménages producteurs sur 10 se trouvent dans cette situation. Toutefois, il y a une partie de producteurs qui ont une alimentation pauvre et limitée, soit respectivement 2,9% et 11,65% des producteurs.

L'analyse de l'indice de stratégie d'adaptation réduit (RCSI) des ménages montre que même si une bonne partie des producteurs se trouvent dans une situation normale (45,2%), il y a encore des producteurs qui sont dans une situation de crise et de pression, respectivement 10,5% et 44,3% des enquêtés.

Les données de l'étude montrent que plus de la moitié des ménages répondants n'ont aucune stratégie d'adaptation. Cependant la stratégie la plus fréquente est la stratégie de crise puisque adoptée par 15,9% des producteurs suivi de la stratégie de stress et de la stratégie d'urgence adoptées par les mêmes proportions par les producteurs (7%).

### **Niveau de travail des membres de ménage par catégorie**

Près de la totalité des hommes enquêtés (93,2%) travaillent plus pour la culture de contre, 46,6% des femmes enquêtées qui travaillent dans le coton. En ce concerne l'implication des enfants dans la culture de coton, c'est les garçons qui sont les plus employés. En effet, seulement 25% des filles sont plus impliqués dans la production du coton alors que chez les garçons c'est 61,4% travaillent dans la production du coton. En termes d'âge, les jeunes sont moins impliqués dans la culture du coton (38,6% de garçons et 74,7% de filles) que les personnes adultes (6,8% d'hommes et 53,4% de femmes).

De façon générale, faire paître les animaux, est une tâche qui est plus dédiée aux jeunes que les personnes adultes. Par ailleurs, on constate que c'est les garçons (79%) qui sont les plus impliqués que les filles (22,4%).

Parallèlement pour ce qui est du travail hors agriculture, on constate plus l'implication des femmes (72%) et des filles (40,1%) que les hommes (64,4%) et les garçons 38%.

Les travaux ménagers occupent plus de femmes et de filles avec respectivement 90% de femmes 79,5% des filles. Relatif à la commercialisation, la proportion l'activité commerciale pratiquée par les femmes (75,5%) et filles (36,6%) est supérieure aux hommes (57,5%) et garçons (16,3%). Par rapport au garde des jeunes enfants, les femmes et les filles qui assurent plus la garde des enfants avec respectivement 83,6% des femmes et 77,3% des enfants filles.

En ce qui concerne la gestion des revenus, on constate que c'est les hommes qui assurent le plus (83%) cette fonction contre seulement 50% des femmes. Les garçons, tout comme les filles sont moins (83% et 81,9%) impliqués dans la gestion de revenu.

### **Système organisationnel des associations villageoises**

Selon cette études, 95% des Associations Villageoises ayant fait l'objet d'enquête possèdent un registre de leur membre contre seulement 5% qui n'en détiennent pas. Par rapport à la répartition du nombre de producteurs dans les AV au cours des trois dernières saisons. En termes de pourcentage, lors des trois dernières saisons, plus de 25% des producteurs appartiennent à des AV de 51 à 100 producteurs, c'est-à-dire exactement en 2022/2023 (34%), 2021/2022 (26%) et 2020/2021 (32%).

Dans des AV de 101 à 200 membres, il y a plus l'adhésion des producteurs en 2021/2022 (32%) que les campagnes de 2020/2021(26%) et 2022/2023(25%) ce qui n'est pas le cas lorsque le nombre des membres varie entre 1 à 50 soit respectivement 28%, 25% et 22% de producteurs pour les campagnes 2022/2023, 2022/2021 et 2020/2021.

Au total 99% des AV tiennent des assises ou alors des AG contre seulement 1% des AV qui ne font pas des AG. En s'intéressant à la fréquence des AG tenues par les AV, cette figure montre que la moitié (50%) des AV tient leur AG chaque année, 38% d'entre eux en font tous les 6 mois et seulement 1% qui se réunit à chaque fois que c'est nécessaire.

Concernant la procédure de sélection des membres du bureau des AV, plus 80% des AV sélectionnent les membres de leur bureau par les élections contre seulement 16% des AV qui procèdent la sélection des membres de leur bureau par désignation. 79% des producteurs rétorquent que la limite du mandat est imposée par les AV contre 21% d'enquêtés qui prétendent qu'il n'y a pas une imposition de limite de mandat.

Plus de la moitié des AV disposent un système comptable. Elle ressort que exactement 57% des AV soutiennent avoir un système de base sur papier (1 à 2 livres financiers). Par contre 43% des AV ne disposent aucun système comptable en place.

La majorité des AV bénéficierait du crédit agricole. Le principal pourvoyeur de ces crédits agricoles est la Coton Tchad SN avec 64% des répondants. A côté, on trouve des agro dealers qui sont des entrepreneurs dans le domaine de l'agriculture qui ont offert du crédit à 33% de la population cible. Le taux de remboursement de ces crédits est nettement appréciable par les bénéficiaires. En effet, les résultats de l'étude indiquent que 90% des AV arrivent à rembourser leurs dettes et cela de manière intégrale.

Par ailleurs, les types d'appui reçu par les AV en provenance de la CTSN sont essentiellement par ordre d'importance : le renforcement des capacités de production du coton (96%), la dotation en intrant principalement des engrais (41%), la dotation en semences améliorées (22%) et la dotation en matériel de labour (12%).

## INTRODUCTION

---

Le Tchad est un pays enclavé présentant une diversité de zones agro-climatiques et une situation géographique l'exposant à de chocs liés aux aléas climatiques. Sa population à majorité rurale pratique principalement l'agriculture et l'élevage comme activité de subsistance. Les principales contraintes au développement de l'agriculture sont, entre autres, les aléas climatiques, la baisse de la fertilité des sols, les ravageurs des cultures, la faible maîtrise de l'eau et l'accès très limité aux intrants, notamment aux semences de qualité de variétés adaptées.

Quant à la situation nutritionnelle, la prévalence de la malnutrition chronique au niveau national en 2021 est de 30,4%. Elle est restée quasi la même à 2020 (30,5%). De manière globale, un peu moins d'un tiers des enfants de moins de 5 ans évitera un retard de croissance, dont environ 12% des enfants qui éviteront la forme sévère.

Ces défis appellent à une mobilisation des acteurs pour accompagner conséquemment le pays en vue d'apporter des solutions durables.

## I. CONTEXTE DE L'EVALUATION

---

D'après le rapport de l'ECOSIT3<sup>1</sup>, l'agriculture est la première activité économique de la population tchadienne, elle concentre 74,3% des emplois. Les services et l'industrie viennent en deuxième position concentrant environ 9% des emplois. Toutefois, le secteur informel (agricole et non agricole) reste prédominant. En effet, le secteur informel agricole est celui qui

---

1 INSEED, 2013, Troisième Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT3). Emploi au Tchad en 2011, N'Djaména, 102 p.

enregistre la plus grande partie des actifs occupés car, près de trois personnes sur quatre (72,2%) y sont employées. Par contre, l'informel non agricole enregistre à lui seul 20 % des emplois principaux.

Le Tchad dispose de grandes potentialités agricoles, mais rencontre énormément des difficultés dans le système de production. C'est ainsi que The Sustainable Trade Initiative (l'IDH) intervient en accélérant et développant le commerce durable en créant des coalitions axées sur l'impact d'entreprises de premier plan, de la société civile, de gouvernements, d'institutions du savoir et d'autres parties prenantes dans plusieurs secteurs de produits de base.

Dans de nombreuses chaînes d'approvisionnement où opère IDH, les petits exploitants agricoles produisent les produits de base, mais manquent d'un accès fiable, adéquat et abordable aux services essentiels. Le manque d'accès aux services les empêche de développer leurs systèmes agricoles et d'augmenter les revenus des ménages. Pour améliorer l'accès aux services, les entreprises, la société civile et les gouvernements doivent innover ensemble, développer de nouveaux modèles commerciaux et forger de nouvelles collaborations dans la chaîne d'approvisionnement.

Au Tchad, IDH soutient la production et l'approvisionnement durables avec le principal transformateur et négociant de coton du pays.

Le secteur du coton au Tchad est en déclin depuis des décennies. Bien qu'il protège les petits exploitants de la volatilité des prix du marché mondial, le secteur a souffert de sous-investissements chroniques et de la dégradation des terres, exposant les producteurs de coton aux effets du changement climatique. Cela a un impact significatif sur les rendements et les revenus des agriculteurs.

Dans cette structure de marché concentrée avec un seul acheteur et une exploitation et une logistique difficiles, Contontchad (CTSN) joue un rôle clé dans l'accès aux intrants agricoles, au crédit et aux services de vulgarisation. CTSN contracte chaque année plus de 200 000 petits exploitants agricoles du sud du Tchad pour la production et la vente de coton fibre.

Les récentes politiques de privatisation en 2018 ont débloqué d'importants investissements dans le secteur du coton. La société a l'intention de rendre la culture du coton financièrement viable pour les agriculteurs en mettant en place un mécanisme de prestation de services efficace pour améliorer la culture du coton et en aidant simultanément les agriculteurs à cultiver d'autres cultures à la fois pour la sécurité alimentaire et la diversification des revenus. Cela devrait conduire à une meilleure résilience des systèmes agricoles basés sur le coton en termes d'adaptation au changement climatique et de rendement économique.

## II. RAPPEL DES OBJECTIFS

IDH et CTSN ont signé un protocole d'accord pour améliorer durablement la production de coton au Tchad. La résilience climatique, la gestion durable des paysages et la diversification des systèmes de culture à base de coton sont des éléments importants de la coopération.

Dans le cadre du plan de travail conjoint 2022, l'IDH et le CTSN ont décidé d'explorer les opportunités les plus réalisables pour diversifier les systèmes de culture à base de coton.

De manière spécifique, l'étude cherchera à découvrir les éléments suivants :

- ✧ Évaluer les sources de revenus alternatives actuelles (autres que le coton fibre) et les niveaux de sécurité alimentaire des ménages producteurs de coton dans le sud du Tchad. Cela comprend une analyse des activités génératrices de revenus à la ferme et hors ferme. L'évaluation de la situation de la sécurité alimentaire couvrira les quatre principales dimensions de la sécurité alimentaire : disponibilité, accessibilité, utilisation et résilience;
- ✧ Évaluer les sources de revenus alternatives potentielles pour augmenter et stabiliser les niveaux de revenu agricole net et améliorer la sécurité alimentaire des ménages. Cela comprend une analyse du revenu potentiel d'autres activités agricoles (cultures cultivées dans le cadre des systèmes agricoles basés sur le coton), sur la base des calculs de la marge brute de ces cultures alternatives, un examen de l'adéquation des cultures en tant que culture de rotation, et l'identification des liens commerciaux disponibles (acheteurs et autres entreprises agroalimentaires susceptibles de fournir des intrants et des services).

### III. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

---

En conformité avec les termes de références, la mission pour laquelle les services d'IHDL sont sollicités, a adopté une démarche méthodologique à la fois participative, descriptive et analytique qui a impliqué tous les acteurs concernés par l'étude. Cette démarche s'est inscrite dans une dynamique d'atteinte des résultats. Cette partie du rapport présente les différentes étapes et les approches méthodologiques ayant permis d'obtenir les résultats de la présente étude.

#### 3.1. Déroulement de la mission

Trois étapes principales ont marqué la réalisation de l'étude : (i) la phase préparatoire ; (ii) l'opération des collectes, traitement, analyse des données et (iii) l'imites, difficultés rencontrées et leçons à tirer.

##### 3.1.1. Phase préparatoire

Les études de ce genre nécessitent un personnel expérimenté et hautement compétent. C'est pourquoi IDH a eu recours à IHDL pour appui technique à la hauteur des enjeux de cette étude à la fois quantitative et qualitative. Ainsi, plusieurs activités préparatoires ont permis de finaliser les outils de collecte et le dispositif opérationnel de l'étude :

- ✧ La collecte et l'analyse de la revue documentaire en lien avec la thématique de l'étude. Cette phase de recherche documentaire a permis d'établir une vue d'ensemble des moyens de subsistance des petits producteurs de coton et d'explorer le marché d'opportunités de revenus diversifiés au Tchad. Cette recherche documentaire a permis aussi de se rendre compte de l'évidence de l'absence d'une documentation conséquente sur la thématique ;

- ✧ La revue des documents et les orientations recueillies lors du premier appel zoom avec l'équipe d'IDH ont servi à élaborer les outils de collecte des données, notamment : le questionnaire ménage, le questionnaire associations villageoises, le questionnaire prix, le guide d'entretiens individuels et de groupes. Ces outils sont soumis à l'équipe du projet PBF Centre pour amendement et validation avant le démarrage de l'étape de la formation suivi du terrain ;
- ✧ Enfin, après la validation des outils de collecte, un atelier de formation a réuni, pendant quatre (4) jours, une équipe d'Enquêteurs et de Superviseurs accrédités, préalablement sélectionnés par IHDL. La formation, qui a eu lieu dans la salle de formation d'IHDL, a vu la présence du du Représentant Pays d'IDH et du Directeur National de IHDL à l'ouverture. L'objectif de cet atelier est de présenter, pendant les trois premières journées, les termes de référence (TDR) de l'étude, les grands axes de la démarche méthodologique, les outils élaborés par les Experts et de s'entendre sur les modalités de conduite des enquêtes. Cet atelier a été également l'occasion de faire une introduction générale à la thématique. Il faut noter que la quatrième journée de la formation a été consacrée à une enquête pilote qui a eu lieu à Lolo environs 20 km de Moundou. L'objectif de ce pré-test était double : familiariser les enquêteurs avec les outils de collecte des données (questionnaire sur tablette et guide d'entretiens semi-directifs) et de tester la faisabilité de ces outils. Une séance de débriefing, à la fin du prétest a permis d'améliorer et de mieux affiner les deux outils de collecte des données.

### 3.1.2. Opérations de collecte, traitement et Analyse des données

La troisième étape était celle de l'enquête proprement dite, avec une double démarche, basée sur l'administration du questionnaire sur tablette, la collecte des données auprès des associations villageoises et la réalisation des entretiens semi-directifs individuels. Trois équipes d'enquêteurs composées chacune d'un Superviseur et de six (6) enquêteurs ont été déployées dans les neuf (9) zones de l'étude.

Concernant les données quantitatives, une analyse descriptive a été faite pour apprécier les moyens d'existences des petits producteurs du coton et d'explorer le marché d'opportunités de revenus diversifiés au Tchad.

En ce qui concerne le traitement et l'analyse des données qualitatives, il a été mis en œuvre diverses procédures classiques de la méthode ethnographique pour vérifier et valider les données recueillies. Il s'agit de :

- ✧ la validation par triangulation simple qui est une procédure de recoupage des informations par croisement des informateurs ;
- ✧ la validation par triangulation complexe, c'est-à-dire la diversification des informateurs en fonction de leur rôle dans la société afin de recueillir des discours contrastés sur les thèmes investigués ;

- ↗ l'implication du principe de saturation des données qui permet de mettre un terme à l'enquête à partir du contrôle de la décroissance des entretiens.

Cette méthode d'analyse a permis d'obtenir des informations relatives à la thématique.

### 3.1.3. Limites, difficultés rencontrées et leçons à tirer

Dans l'ensemble, la mission s'est déroulée sans difficultés majeures, en grande partie grâce à l'implication du personnel de la Cotontchad SN et des présidents des Associations dans chaque zone. Au niveau de la mobilisation, les ACT (Agents Cotonniers de Terrains) ont été capital et les échanges avec les présidents des producteurs ont été fructueux. Cet appui a permis et facilité les collectes des données.

Toutefois, cette étude présente des limites qu'il convient d'énumérer. Ces limites peuvent être transformées en leçons apprises et défis pour des perspectives futures.

Sur le plan organisationnel, on note l'indisponibilité des producteurs pendant la période de labours. A cela, il faut ajouter le calendrier chargé des présidents des producteurs et l'inaccessibilité de certaines zones compte tenu de la saison de pluie.

Du point de vue logistique, trouver de logement dans les zones d'usine est difficile. Aussi, l'électricité fait défaut dans ces zones et il nous a été difficile de charger les tablettes pour les collectes des données. Enfin, pendant la période de collecte nous avons constaté la pénurie du carburant dans l'entendue nationale et cela a été un véritable handicap. Ces éléments ont entraîné un retard dans la planification opérationnelle.

## 3.2. Approche méthodologique

La méthodologie ayant servi à la réalisation de la présente étude s'articule sur la combinaison de deux approches à savoir la méthode socio-anthropologique dite qualitative et la méthode statistique dite quantitative.

### 3.2.1. Revue documentaire

La première source d'informations requises pour mener la présente mission a été la revue documentaire. L'équipe d'IHDL a mis à la disposition des experts quelques documents nécessaires. Cette recherche documentaire a pris en compte également les études et publications pertinentes sur les questions de la présente étude dans un contexte global que celui du Tchad.

### 3.2.2. Volet quantitatif

Le volet quantitatif avait pour objectif de réaliser une enquête auprès des petits producteurs du coton pour cerner les contours de l'étude. Cette enquête auprès des petits producteurs du coton a permis d'évaluer leurs moyens d'existence et d'explorer le marché d'opportunités de revenus diversifiés. Le tableau ci-dessous indique la taille de l'échantillon des petits producteurs du coton dans les différentes zones retenues pour l'étude.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon selon les zones

Zone	Echantillon prévu	Echantillon enquêté	Taux de réalisation
Léré	165	165	100,0%
Pala	195	195	100,0%
Gaya	146	146	100,0%
Doba	121	126	104,1%
Kélo	172	177	102,9%
Moundou	191	196	102,6%
Koumra	162	168	103,7%
Sarh	163	163	100,0%
Kyabé	121	126	104,1%
<b>Total général</b>	<b>1436</b>	<b>1462</b>	<b>101,8%</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

### 3.2.3. Volet qualitatif

Pour le volet qualitatif, la méthode socio-anthropologique a guidé la conception des outils, la collecte des données ainsi que le traitement et l'analyse des données. En considération des objectifs spécifiques de l'étude, cette méthode dite qualitative a été d'un grand apport. Elle a permis de comprendre, en profondeur, les problèmes des petits producteurs du coton. La méthode qualitative a donc permis de cerner ces différentes questions sous toutes leurs dimensions et interactions.

#### Entretiens semi-directifs

Les entretiens Semi-directifs avaient pour objectif d'établir des échanges approfondis avec les informateurs choisis. Ils ont été réalisés de manière individuelle avec la cible primaire, c'est-à-dire les petits producteurs, la cible secondaire et la cible tertiaire. Ces entretiens ont été également réalisés avec des personnes ressources pour leurs influences communautaires ou parce qu'elles sont porteuses de savoirs, de connaissances et d'expériences sur les questions soulevées par la présente étude. L'outil de collecte de données qualitatives qui a été utilisé est le guide d'entretien semi-directif. Ce guide d'entretien contient des questions assez ouvertes et de nature à permettre aux informateurs de s'exprimer librement. Ce qui a permis de saisir certains aspects fondamentaux de l'étude qui expliquent certaines statistiques issues de l'analyse quantitative.

Ces entretiens ont été réalisés avec les catégories ci-après :

- ✦ les membres d'associations villageoises;
- ✦ les délégations de l'agriculture ;
- ✦ les présidents des associations villageoises.
- ✦ les commerçants des intrants ;
- ✦ les agents d'agriculture : agents Cotonnier de Terrain (ACT) et chefs services de Coton SN (Société Nouvelle).

Le tableau ci-dessous indique la taille de l'échantillon par catégorie et par communes.

Tableau 2: Echantillon des catégories socioprofessionnelles interrogées

Institution	Nombre de personnes ou groupes à rencontrer	Localités enquêtées								
		Léré	Pala	Gaya	Kélo	Moundou	Doba	Koumra	Sarh	Kyabé
ANADER	09	1	1	1	1	1	1	1	1	1
les agents d'agriculture	09	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Questionnaire prix	12	1	1	1	2	1	2	2	1	1
Commerçants	09	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Associations villageoises	87	10	10	10	10	10	12	7	8	10
<b>TOTAL</b>	<b>126</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>17</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>14</b>

### Focus groups de discussion

Les focus groups ont été réalisés avec les petits producteurs du coton et les petites productrices du coton. Pour chacune de ces catégories, des groupes de 7 à 12 personnes ont été formés pour lesdites discussions. Il faut noter cependant qu'un accent particulier a été mis sur les focus groups femmes et hommes afin d'enrichir le questionnaire quantitatif.

Le Tableau 3 ci-après présente un état détaillé des catégories socioprofessionnelles impliquées dans les focus groups de discussion.

Tableau 3: Récapitulatif du nombre de focus groups par zone et par cible

Institution	Nombre de personnes ou groupes à rencontrer	Localités enquêtées								
		Léré	Pala	Gaya	Kélo	Moundou	Doba	Koumra	Sarh	Kyabé
Focus group femmes (petits producteurs)	09	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Focus group hommes (petites productrices)	09	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

### Observation directe

Par ailleurs, lors de la collecte des données sur le terrain, les experts, en plus des entretiens réalisés, ont été attentifs à certains indices, certaines manières de faire, certaines constantes, certains événements ou gestes qui peuvent amplement rendre compte de certains aspects ou de tous les aspects de notre objet d'étude.

## IV. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES

### 4.1. Caractéristique ménages

Les données issues de cette étude montrent que la grande partie des producteurs sont des autochtones soit plus de 9 producteurs sur 10 (99,9%). Même si l'étude a couvert les zones où se trouve les réfugiés ou les retournés, ceux-ci ne semblent pas trop impliqués dans la culture du coton (tableau 4).

Tableau 4 Répartition des ménages par type de ménage

Type ménage	Effectif	Fréquence
Autochtones	1461	99,9%
Retournés	1	0,1%
Total	1462	100,0%

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Aussi, les données montrent que dans les ménages des producteurs de coton, on compte en moyenne 10 individus par ménage. On note par ailleurs que globalement, plus de la moitié des ménages enquêtés (66,5%) ont entre 6 et 15 personnes dans leurs cours avec 43,8% qui ont entre 6 et 10 personnes dans leurs cours et 22,7% qui ont entre 11 et 15 personnes dans les leurs. Très peu de ménages (6,7%) ont plus de 16 personnes dans leurs cours suivit de ceux ayant 1 à 5 personnes dans les leurs (19,8%).

Tableau 5 : Répartition des ménages selon le nombre des membres

Taille ménage	Effectif	Fréquence
1-5	289	19,8%
6-10	641	43,8%
11-15	332	22,7%
16-20	102	7,0%
Plus de 20	98	6,7%
Total général	1462	100,0%

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Pour ce qui est de la principale source d'énergie dans les ménages des producteurs de coton, les données montrent que plus de 9 ménages sur 10 (94,7%) utilisent du bois contre seulement 5,3% et 0,1% qui utilisent du charbon de bois et du gaz respectivement (Tableau 6). Cette forte utilisation du bois peut s'expliquer par le fait que la grande majorité des producteurs de coton se trouve dans des zones rurales où l'accès au gaz domestique est très difficile. Ce qui n'est pas le cas pour le charbon de bois et les bois de chauffe.

Tableau 6 : Répartition des ménages selon les sources d'énergies utilisées

Source énergie	Effectif	Fréquence
Bois	1384	94,7%
Charbon de bois	77	5,3%
Gaz	1	0,1%
Total	1462	100,0%

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Pour ce qui est de la principale source d'eau de boisson, les données montrent que près de 4 ménages des producteurs sur 10 utilisent soit un puits traditionnel soit un forage/pompe (39,8%) et (39,3%) respectivement (Tableau 7). C'est le robinet d'eau courante et l'eau de surface qui constitue les sources d'eau de boisson les moins utilisées par les producteurs soit pour seulement 2,8% et 1,8% respectivement.

[Tableau 7](#) : Répartition des ménages selon la source principale de boisson

Source de boisson	Effectif	Fréquence
Puits traditionnel	582	39,8%
Forage/pompe	574	39,3%
Puits améliorés	239	16,3%
Robinet eau courante	41	2,8%
Eau de surface	26	1,8%
<b>Total</b>	<b>1462</b>	<b>100,0%</b>

[Source](#) : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

## 4.2. Sexe et âge des chefs d'exploitation

Les données issues de cette étude révèlent que plus de 9 ménages sur 10 (96,3%), sont dirigés par des hommes (Tableau 8).

[Tableau 8](#) Répartition des chefs de ménage par sexe

Sexe du chef de ménage	Effectif	Fréquence
Féminin	54	3,7%
Masculin	1408	96,3%
<b>Total</b>	<b>1462</b>	<b>100,0%</b>

[Source](#) : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

La moyenne d'âge des chefs de ménages est de 41 ans. Plus de 6 sur 10 chefs de ménages ont de 45 ans (62,5%). Par ailleurs, moins d'un ménage sur 10 a entre 16 et 25 ans, soit 7,3%, et moins d'un ménage sur 10 a plus de 60 ans, soit 5,1%.

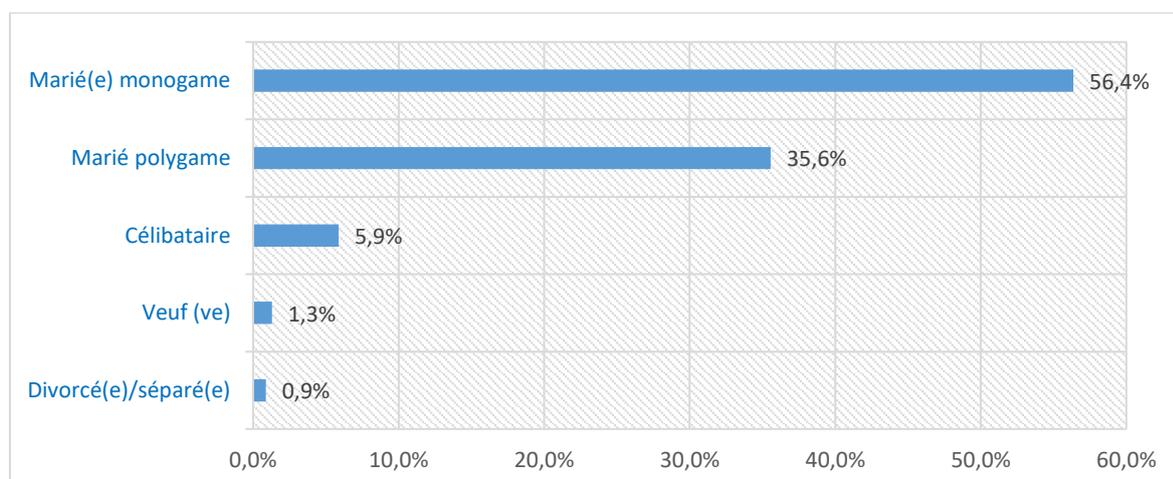
[Tableau 9](#) Répartition selon la tranche d'âge du chef d'exploitation

Tranche d'âge	Effectif	Fréquence
[16-25[	106	7,3%
[25-35[	348	23,8%
[35-45[	459	31,4%
[45-55[	312	21,3%
[55-65[	163	11,1%
65 ans et Plus	74	5,1%
<b>Total</b>	<b>1462</b>	<b>100,0%</b>

[Source](#) : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Les résultats de l'analyse présentés dans la figure 1 ci-dessous indiquent que plus de la moitié des chefs des ménages enquêtés sont mariés (92%) avec 56,4% qui sont monogames et 35,6% qui sont polygames. Seulement 5,9% des chefs de ménages producteurs sont célibataires, 1,3% sont veufs (ves) et 0,9% sont divorcés.

**Graphique 1 :** Répartition des producteurs selon le statut matrimonial



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Pour ce qui est de la religion, le tableau 10 ci-dessous montre que la majorité des producteurs enquêtés est chrétienne (82,9%) avec 40,4% qui sont catholiques et 42,5% qui sont protestants. Seul 4,6% des ménages producteurs sont musulmans et 12% sont plutôt animistes. Cette forte prépondérance des producteurs chrétiens vient du fait que dans le sud la grande majorité de la population est de la religion chrétienne et c'est justement dans cette zone que le coton est cultivé.

**Tableau 10 :** Répartition des producteurs selon leur religion

Religion	Effectif	Fréquence
Islam	67	4,6%
Animiste	183	12,5%
Protestant	590	40,4%
Catholique	622	42,5%
Total	1462	100,0%

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

### 4.3. Niveau d'instruction et catégorie socioprofessionnelle

Par rapport au niveau d'instruction, les données de l'enquête montrent qu'une grande partie des producteurs de coton ne savent pas lire. En effet, 3 producteurs sur 10 (33,9%) ne savent pas lire (tableau 11). Cette forte proportion s'explique par le fait qu'en milieu rural où les agriculteurs sont prédominants, l'accès à l'éducation et le désir d'étudier restent un véritable défi pour la population et le gouvernement.

**Tableau 11** Proportion de producteurs qui savent lire et écrire

Producteur sait lire et écrire	Effectif	Fréquence
Non	496	33,9%
Oui	966	66,1%
Total	1462	100,0%

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

L'étude révèle également que la grande majorité de la population cible a pour profession "exploitant agricole" (Tableau 12). En effet, ils sont 9 sur 10 d'entre eux sont des agriculteurs (96,1%). Il semble évident que les producteurs ayant d'autres occupations prioritaires sont moins enclins à produire du coton puisqu'ils ont d'autres sources principales de revenus que l'agriculture.

**Tableau 12 Répartition des producteurs par catégorie socioprofessionnelle**

Profession	Effectif	Fréquence
Exploitant agricole	1405	96,1%
Ouvrier, manœuvre	13	0,9%
Commerçant, artisan, Mosso, chef d'entreprise ; AGR	12	0,8%
Profession intermédiaire (IDE, Sage – femme, Instituteur, technicien)	12	0,8%
Employé	7	0,5%
Pêcheur	5	0,3%
Sans activité	4	0,3%
Militaire (gendarme, policier, garde municipal)	2	0,1%
Cadre supérieur, profession libérale intellectuelle	1	0,1%
Eleveur	1	0,1%
<b>Total</b>	<b>1462</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

#### 4.4. Autres sources de revenu

Même si l'agriculture constitue la principale source de revenu des producteurs de coton, certains d'entre eux, ont d'autres sources de revenus (tableau 13). Les données de l'étude indiquent qu'ils sont près de 3 producteurs sur 10 soit 26%.

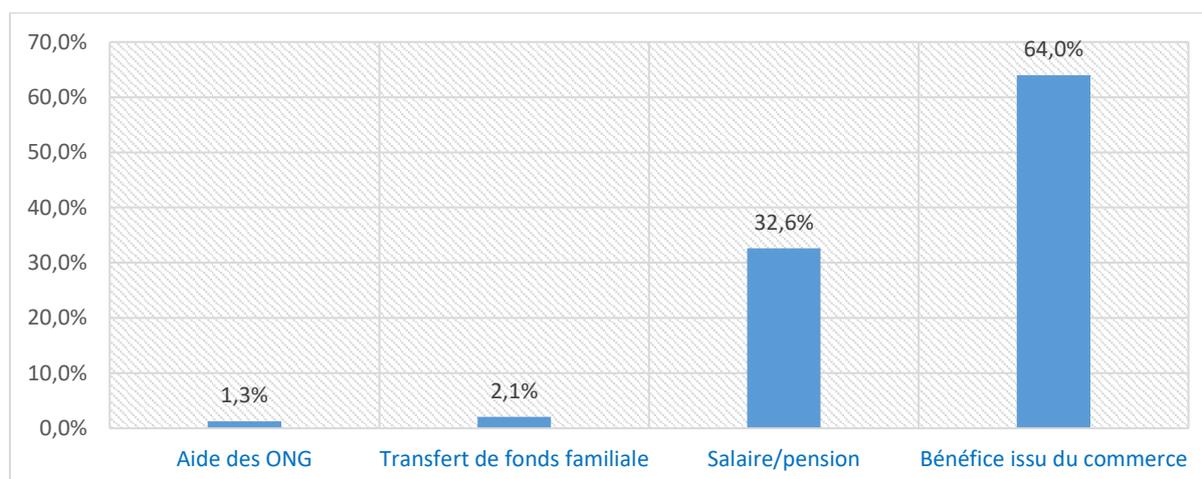
**Tableau 13 : Proportion des producteurs ayant une autre source de revenus**

Avez une autre source de revenu	Effectif	Fréquence
Non	1076	73,6%
Oui	386	26,4%
<b>Total</b>	<b>1462</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Quant aux autres sources de revenus, ce sont essentiellement le commerce (64%) et les salaires/pensions (32,6%) sont les plus importants. Les aides des ONG (1,3%) et les transferts des fonds familiaux (2,1%) sont moins fréquents en termes d'autres sources de revenu des producteurs enquêtés (Graphique 3).

**Graphique 2** : Répartition des producteurs selon les autres sources de revenus



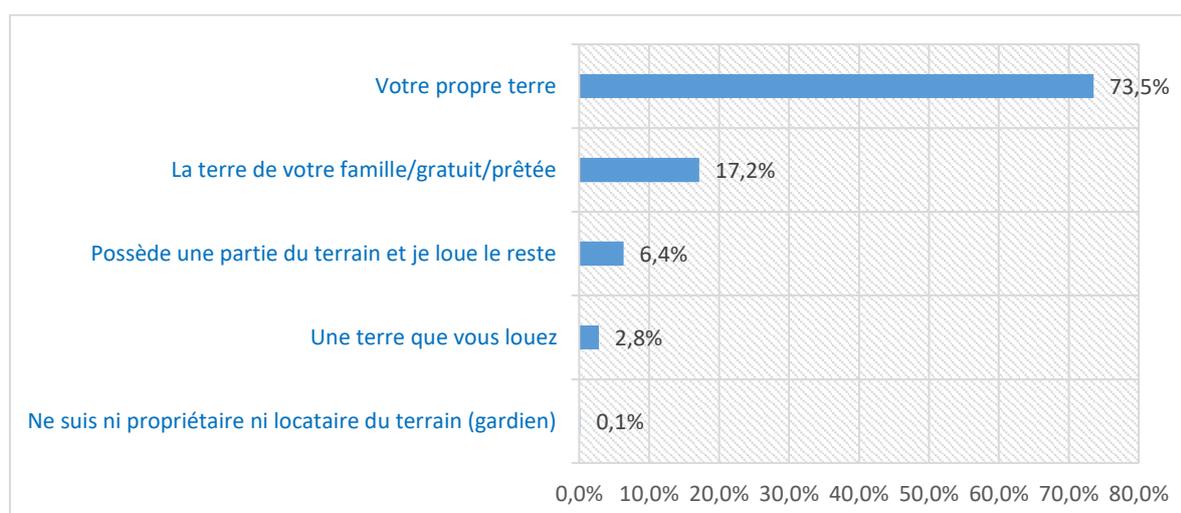
Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

## V. PRODUCTION AGRICOLE

### 5.1. Accès à la terre

Avoir accès à la terre est primordiale pour exercer une activité agricole. Les données de cette étude donnent un aperçu sur les différentes modalités d'acquisition de terre pour la production. Pour la grande majorité des producteurs, ils sont propriétaires, c'est-à-dire qu'ils utilisent leurs propres terres pour cultiver, soit un peu plus de 7 producteurs sur 10 (73,5%). Les terres gratuites, prêtées ou de la famille vient en deuxième position, soit pour 17,2% de producteurs. Très peu de ménage louent des terres pour leurs cultures, soit pour seulement 2,8% des producteurs (Graphique 3).

**Graphique 3** : Répartition des producteurs selon les modalités d'accès à la terre



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Pour ce qui est du nombre d'hectares que possède un ménage producteur de coton, on dénombre au total 12 087 hectares. En moyenne un ménage producteur possède 8 hectares

de terre cultivable. Toutefois, on constate qu'en moyenne un producteur exploite 6,5 hectares sur l'ensemble des terres cultivables. Il existe des terres cultivables non exploitées qui pourrait être dû à une insuffisance de moyens et main d'œuvre.

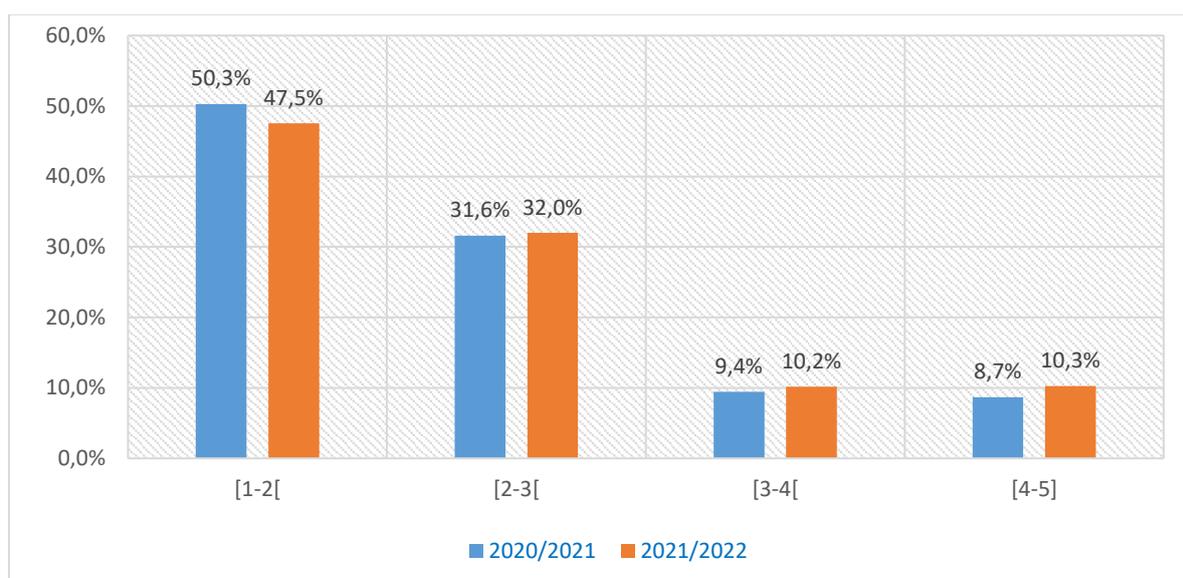
Nombre total de terre cultivable (en hectare)	Nombre moyen de terre cultivable par producteur (en hectare)	Nombre moyen de terre cultivable exploitée par producteur (en hectare)
12 087	8	6,2

## 5.2. Production du coton

Sur les deux dernières campagnes (2020/2021 comparé à 2021/2022), la proportion des producteurs qui ont fait moins de 2 hectares a baissé de 50,3% à 47,5%. Par contre, on constate une augmentation de la proportion des producteurs pour ceux de la tranche de [2-3[hectares, [3-4[hectares, [4-5]hectares comparés à la campagne 2020/2020.

Cette baisse d'une part et l'augmentation d'autre part, est une résultante de la politique de Cotontchad qui est de rehausser la production du coton à travers l'augmentation de la superficie de production par les producteurs.

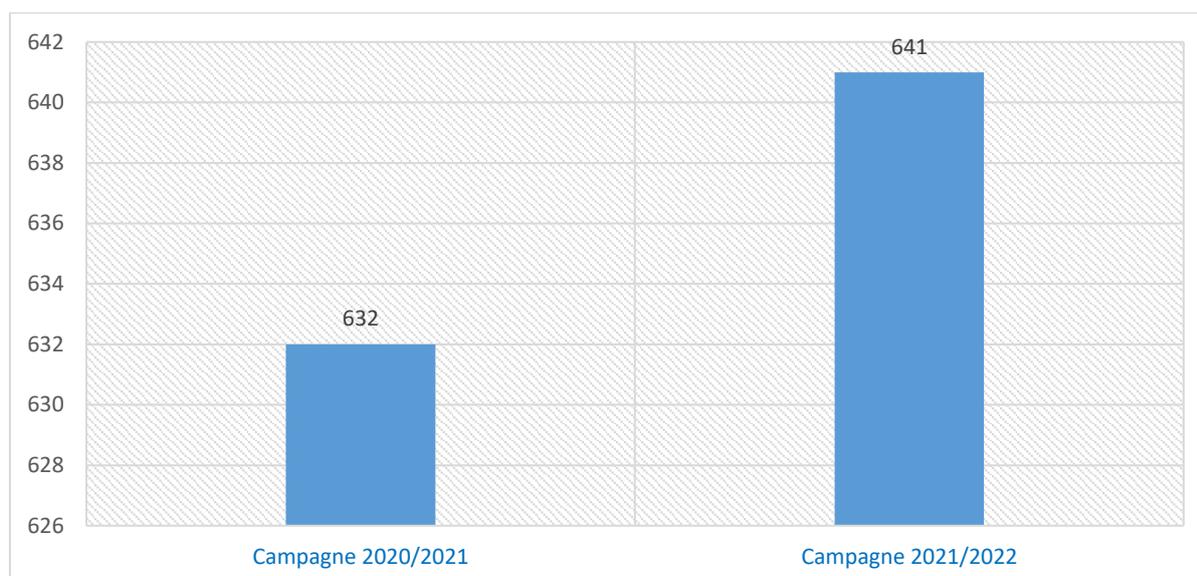
[Graphique 4](#) : Répartition des producteurs en fonction de la superficie utilisée pour la production de coton pendant la saison 2020/2021 par rapport à 2021/2022.



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Pour ce qui est de la production du coton, les données montrent que la production moyenne à l'hectare a légèrement augmenté passant de 632 Kg en 2020/2021 à 641 Kg en 2021/2022 (Graphique 5).

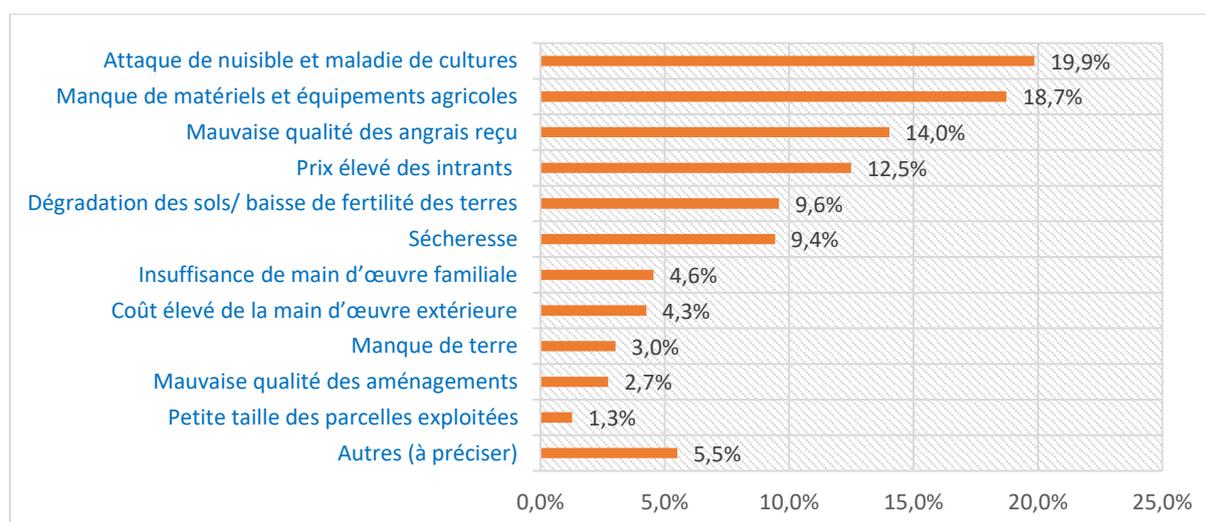
**Graphique 5 : Production moyenne/ha au Kg pour les deux dernières campagnes agricoles**



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Les plus grandes difficultés rencontrées dans la production du coton évoquées par les producteurs par ordre d'importance sont : l'attaque des nuisibles (19,9%), le manque de matériels et équipements agricoles (18,7%), la mauvaise qualité des intrants (14%) et le prix élevé des intrants (12,5%). Les difficultés relatives à la main d'œuvre, aux problèmes climatiques et à la qualité des parcelles sont par contre les moins exprimées par les producteurs interrogés (graphique 6).

**Graphique 6 Répartition des producteurs selon les difficultés rencontrées dans la production de coton**



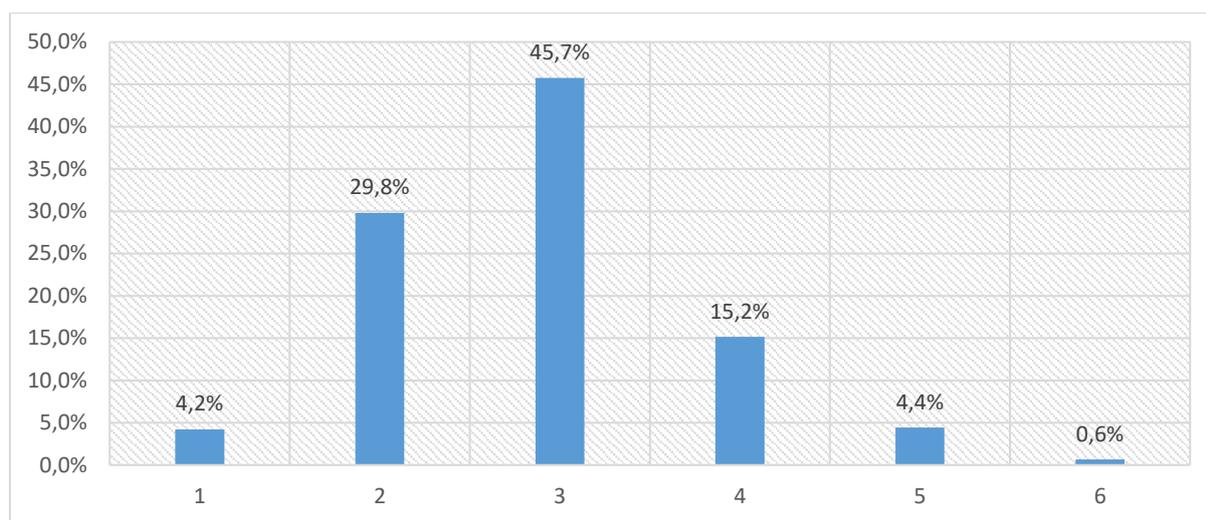
Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

### 5.3. Production des cultures alternatives

#### 5.3.1. Production de la culture alternative pluviale

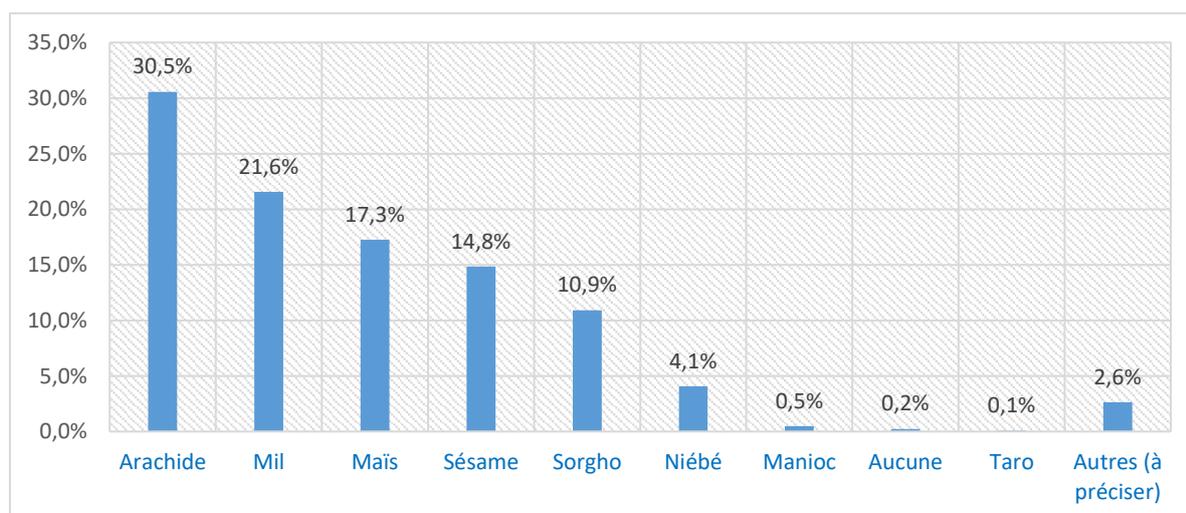
En plus du coton, les données issues de cette étude montrent que plus de 4 producteurs sur 10 produisent 3 cultures alternatives, 3 sur 10 produisent 2 cultures. En moyenne un producteur produit 2 cultures alternatives en plus du coton.

**Graphique 7** : Répartition des producteurs selon le nombre des spéculations agricoles produites en plus du coton.



Les trois principales cultures alternatives les plus pratiquées par les producteurs sont l'arachide (30,5%), le mil (21,6%) et le maïs (17,3%). Le niébé (4,1%), le manioc (0,5%) et le taro (0,1%) sont les spéculations les moins cultivées par les producteurs (Graphique 8). Par ailleurs 2,6% d'autres spéculations sont aussi cultivées par les producteurs.

**Graphique 8** : Répartition selon les spéculations agricoles produites par les ménages



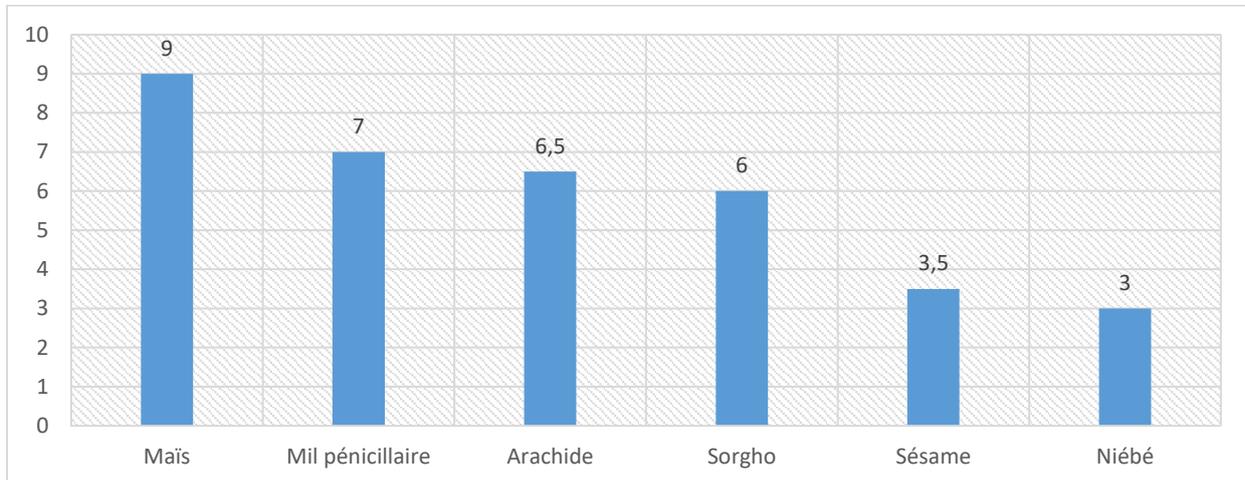
Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

#### 5.3.2. Production moyenne à l'hectare des cultures alternatives

La production moyenne en sac de 100Kg par hectare varie énormément selon les cultures alternatives. La culture alternative qui rapporte le plus à l'hectare est le Maïs (9 sacs) suivi du

Mil pénicillaire (7 sacs), l'Arachide (6,5 sacs) et le Sorgho (6 sacs). Il faut le rappeler que les cultures des céréales (Mil, Sorgho, Maïs) sont destinées plus à la consommation alimentaire contrairement aux oléagineux qui sont plus destinées à la vente. Cette disproportion des quantités à la récolte résulte aussi de la complexité de culture de chaque spéculant.

Graphique 9 : Production moyenne en sac de 100 Kg par hectare selon les spéculations



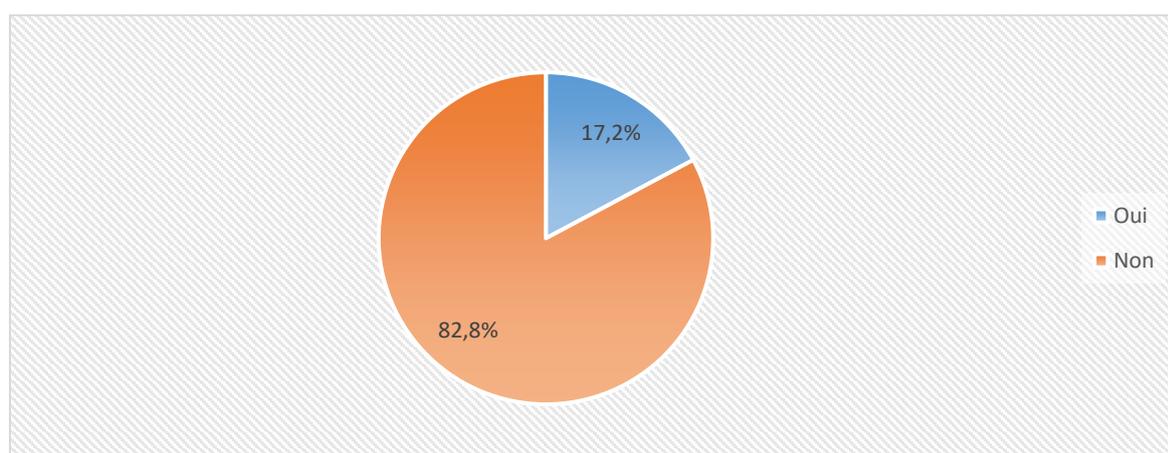
Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

### 5.3.3. Production de la culture maraîchère

Les données issues de cette étude montrent que dans la zone d'étude seulement 17,2% des producteurs pratiquent la culture maraîchère contre 82,8% des producteurs qui n'en pratiquent pas (Graphique 10). La zone méridionale du Tchad a une forte potentialité dans le maraîchage mais cette filière reste marginalisée. Les ménages qui s'adonnent au maraîchage sont généralement les plus pauvres, contraints à rechercher quotidiennement les revenus monétaires et la nourriture.

Les données issues des entretiens de groupe et des entretiens individuels soulignent que la durabilité et l'efficacité du maraîchage sont menacées par l'insécurité foncière, le faible équipement, la faible maîtrise des techniques maraîchères, la mauvaise organisation de la mise en marché des produits. Ces lacunes justifient le mauvais rendement de la production maraîchère et limitent les producteurs dans la pratique de la culture maraîchère

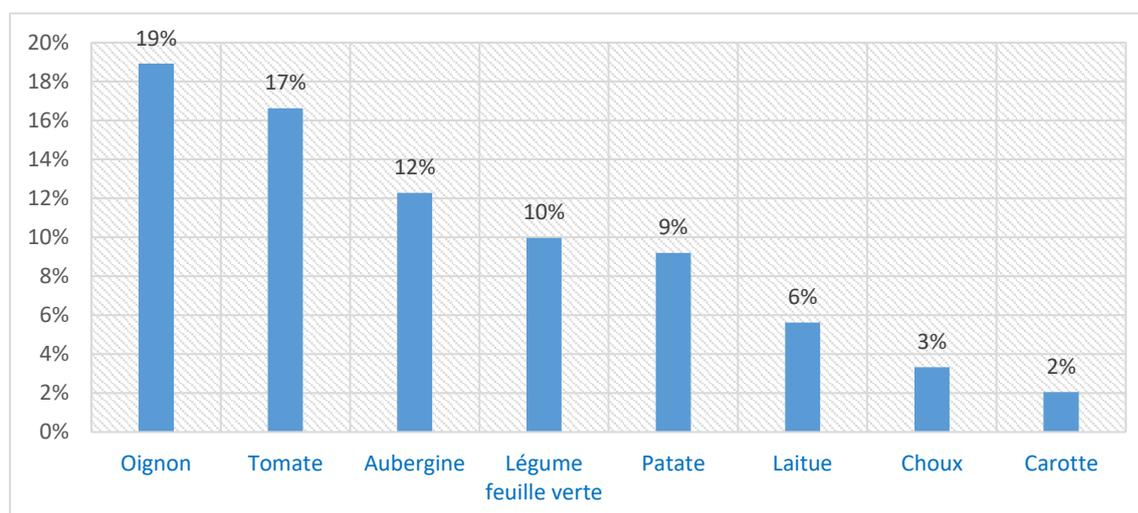
**Graphique 10** : Proportions des producteurs qui font du maraichage



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

En termes de spéculations, les productions sont très diversifiées avec une dominance de l'oignon, la tomate, l'aubergine et les légumes feuilles vertes respectivement cultivés par 19%, 17%, 12% et 10% des exploitants maraichères qui les cultivent (Graphique 11). Cependant, cette diversification semble suivre la logique du site de production et de la demande. Les autres spéculations considérées comme exotiques tels que la patate, la laitue, les choux et la carotte viennent en position marginale. La mise en marché des produits se fait sans aucune organisation en termes de chaîne de valeur. De ce fait, les prix fixés quotidiennement sont très variables et ne permettent pas de garantir des revenus réguliers aux maraîchers.

**Graphique 11** : Répartition des spéculations produites

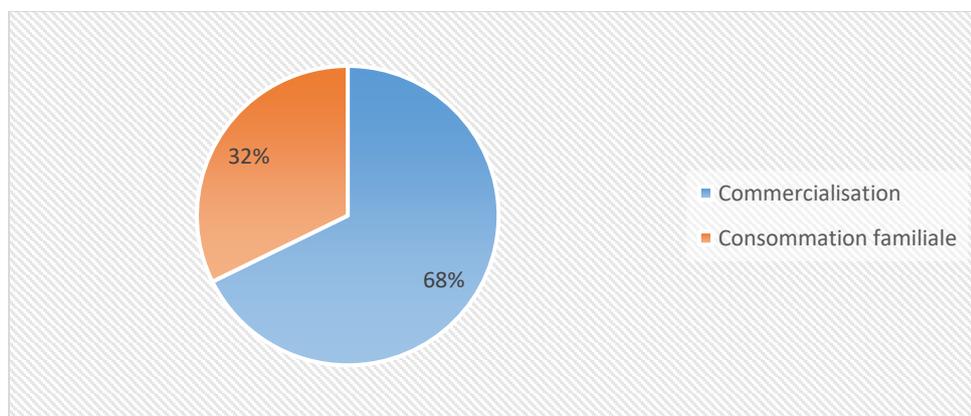


Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Les raisons pour lesquels la production maraichère est faite sont la consommation et la commercialisation. Le Graphique 12 illustre que 68% de la production maraichère est destinée à la commercialisation contre seulement 32% de cette production qui est orientée vers la consommation familiale.

Par rapport à la commercialisation, deux modes de vente des produits maraichers se pratiquent dans la zone d'études : la vente à bord-champ dans les bassins de production et la vente sur le marché. Dans les deux cas, les femmes grossistes communément appelées «**mosso**» achètent les produits maraichers en premier et revendent aux femmes détaillantes ou directement aux ménagères. La vente à bord-champ se fait par unité de surface cultivée pour les légumes feuilles. Tandis que les légumes fruits se vendent en tasse, récipient servant d'unité de mesure sur les marchés locaux. Certains consommateurs se ravitaillent aussi directement sur les sites de production (surtout en cas de cérémonie). De grands maraichers vendent en partie leurs produits à bord-champ et apportent une autre partie directement au marché.

[Graphique 12](#) : Répartition en pourcentage de l'objectif de la production végétale



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

#### Les contraintes liées à la production maraichères

Dans la zone de l'étude, le maraîchage est soumis à un certain nombre de contraintes. Ces contraintes se classent en deux catégories : en amont de la production, l'on mentionne la difficulté d'accès au foncier, d'approvisionnement en intrants agricoles surtout de bonne qualité, l'inondation et la divagation des animaux. En aval, il existe des difficultés d'écoulement des produits et une forte concurrence des légumes venant du Cameroun. En effet, après la construction de la route qui mène de Moundou (Tchad), à Touboro (Cameroun) en 2005, les marchands des légumes se livrent aisément à des pratiques d'importation à bas prix de produits maraichers chez le voisin camerounais. Cette ouverture crée une situation de concurrence mettant à mal les maraichers locaux, mais au grand profit des consommateurs.

#### 5.3.4. Pratique des cultures alternatives pour enrichir le sol

L'apport d'engrais aux plantes permet leur alimentation mais n'améliorent pas le sol. Les engrais ont une action rapide, car ils offrent aux plantes des éléments nutritifs assimilables instantanément, ou presque. C'est le cas, notamment, de l'urée, du NPK, des fientes de volaille, du tourteau, etc. Pour enrichir la terre sur le long terme, et donc améliorer la qualité du sol, il faut se tourner vers les amendements humiques que sont, le compost, les fumiers, les paillis

ou les engrais verts. Ces deux derniers retiendront l'attention de cette étude parce qu'ils font l'objet d'utilisation par plus de la moitié (59%) des enquêtés (Tableau 15 ci-après).

### Les engrais verts ?

Ce sont des plantes en mélange, ou non, qui ont la capacité, une fois poussées et enfouies dans le sol d'améliorer naturellement sa composition. Ces plantes permettent de régénérer le sol, et de fournir des engrais naturels, sans avoir besoin de recourir à des ajouts chimiques. Les engrais verts présentent de nombreux avantages :

- ✧ Leurs racines fissurent le sol et améliorent sa perméabilité à l'air et à l'eau,
- ✧ Lorsqu'il s'agit de légumineuses (arachide, niébé, etc...), ces plantes fixent l'azote de l'air dans le sol pour le rendre disponible aux plantes,
- ✧ Ils étouffent les "mauvaises herbes", protègent le sol et peuvent servir de paillis par la suite,
- ✧ Ils peuvent aider à réguler le pH du sol.

### Les paillis organiques ?

Les paillis organiques (mil, sorgho, sésame, maïs, etc), lorsqu'ils se décomposent, renouvellent la couche humifère. Ainsi, en entretenant toute l'année un paillis organique au pied des cultures, on entretient la richesse du sol. Pour préserver l'équilibre du sol, la nature des paillis organiques doit être variée :

- ✧ Paillis organiques riches en azote : fanes des légumes,
- ✧ Paillis organiques riches en carbone : paille, feuilles mortes, etc...

Tableau 14 : Proportion des producteurs qui pratiquent des cultures alternatives pour l'amélioration des sols

Pratiquez-vous des cultures alternatives pour enrichir le sol?	Effectif	Fréquence
Non	592	40,5%
Oui	870	59,5%
<b>Total</b>	<b>1462</b>	<b>100,0%</b>

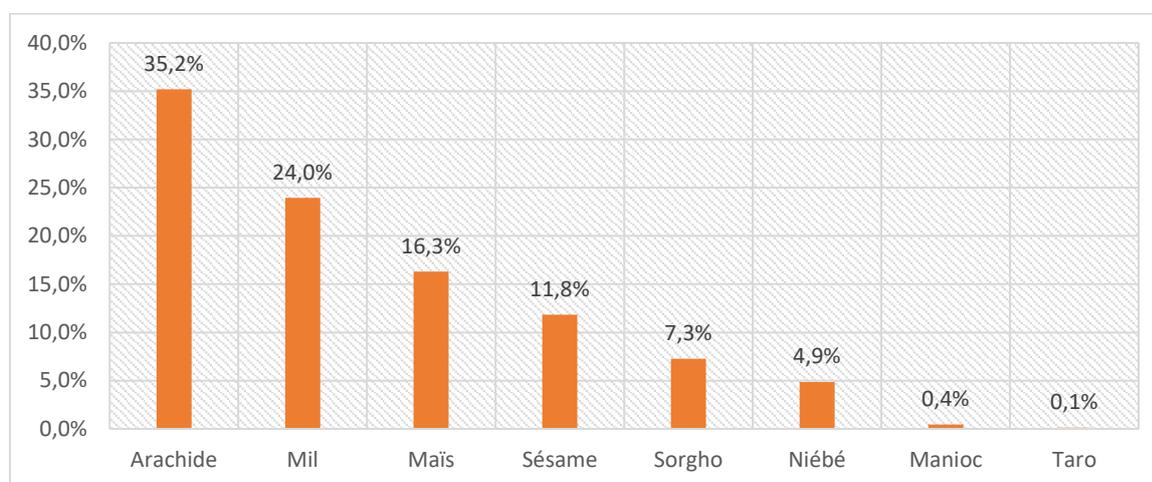
Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Parmi les plantes les plus fréquemment utilisées comme engrais vert dans cette d'étude, on trouve l'arachide (35%) et le niébé (5%), Graphique 13. Ces plantes de la famille des Légumineuses, ont des racines qui présentent des nodosités (petits renflements) qui abritent des bactéries du genre *Rhizobium*. Ces bactéries vivent en symbiose avec la plante : la légumineuse fournit du carbone aux bactéries, qui en retour mettent de l'azote à disposition de la plante. Cet azote utilisable par les racines (sous la forme d'ion ammonium NH<sub>4</sub><sup>+</sup>) est synthétisé par les bactéries à partir de l'azote atmosphérique (N<sub>2</sub>). L'avantage, c'est que cet azote accumulé dans le sol permet de nourrir les plantes installées à proximité, soit parce qu'elles sont cultivées en même temps que les légumineuses (association de culture), soit parce qu'elles sont plantées après les légumineuses qui, laissées en place, se décomposent

(racines surtout mais également parties aériennes) et libèrent dans le sol l'azote qu'elles contiennent. Pour résumer, les légumineuses agissent comme un engrais azoté, qu'il soit d'origine minérale ou organique. Semer de l'arachide ou du niébé remplacerait ainsi l'apport d'engrais et nourrit durablement les cultures gourmandes en azote.

Pour les paillis riches en carbone et azote, c'est essentiellement les résidus de récoltes (les pailles et feuilles mortes, les branchages secs et cassés) issus du mil (24%), de Maïs (16%), de Sésame (12%) et du Sorgho (7%) qui sont majoritairement utilisés pour l'amendement des sols. Par ailleurs, ces graminées développent aussi des racines vigoureuses et très efficaces pour fendiller les sols argileux et compacts. Les racines mortes quant à elles serviront de nourriture à la faune du sol.

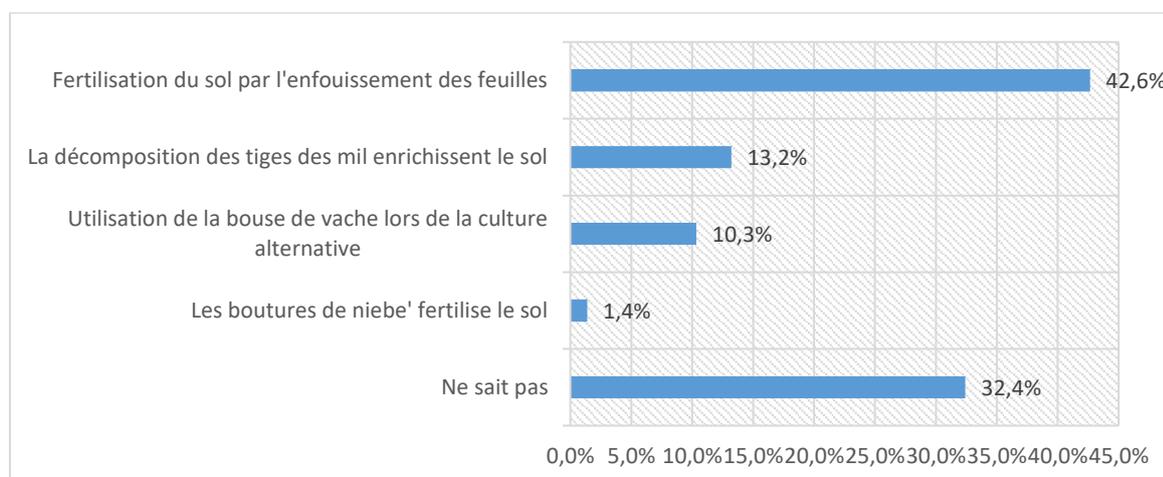
[Graphique 13](#) : Répartition des cultures alternatives pour l'amélioration des sols



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Pour l'amendement des sols par les engrais verts et les paillis, plusieurs modes et techniques sont utilisés par les producteurs (graphique 14). Ces méthodes sont essentiellement par ordre d'importance : (i) l'enfouissement des feuilles dans le sol (42,6%), la décomposition des tiges des graminées (13,2%) et l'utilisation des bouses de vache (10,3%). L'enfouissement des feuilles dans le sol reste la pratique la plus répandue chez les répondants (42,6%). En effet, cette règle permet de maximiser la production de biomasse par le couvert végétal et donc de transfert d'énergie, de carbone, éventuellement d'azote provenant de l'atmosphère des plantes vers le sol, l'effet fertilisant est donc ainsi maximisé. Cette technique présente également d'autres atouts : il y a moins d'évaporation et donc par ricochet le sol reste plus frais. Cependant, il convient de souligner aussi la part importante des producteurs (32,4%) qui affirment n'ayant pas connaissance des techniques d'amendements. Ceux-ci seraient probablement des producteurs qui font recours aux engrais minéraux pour la production de leur culture ou dont les terres ne sont pas encore affaiblies.

**Graphique 14** Méthodes et techniques d'amélioration des sols



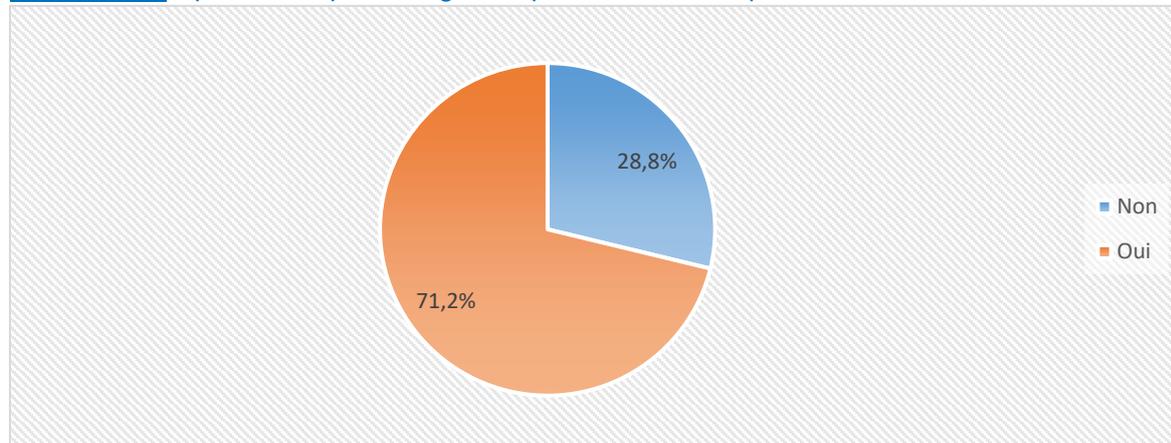
Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

## 5.4. Production animale

### 5.4.1. Pratique d'élevage

Le Graphique 15 suivant nous montre que dans la zone d'étude 71,2% des producteurs de la zone d'étude sont engagés dans l'élevage, contre 28,2% qui ne le sont pas. Les types d'animaux élevés dans la zone d'étude comprennent les bovins, les chèvres, la volaille, les moutons, les porcs, les chevaux et les ânes.

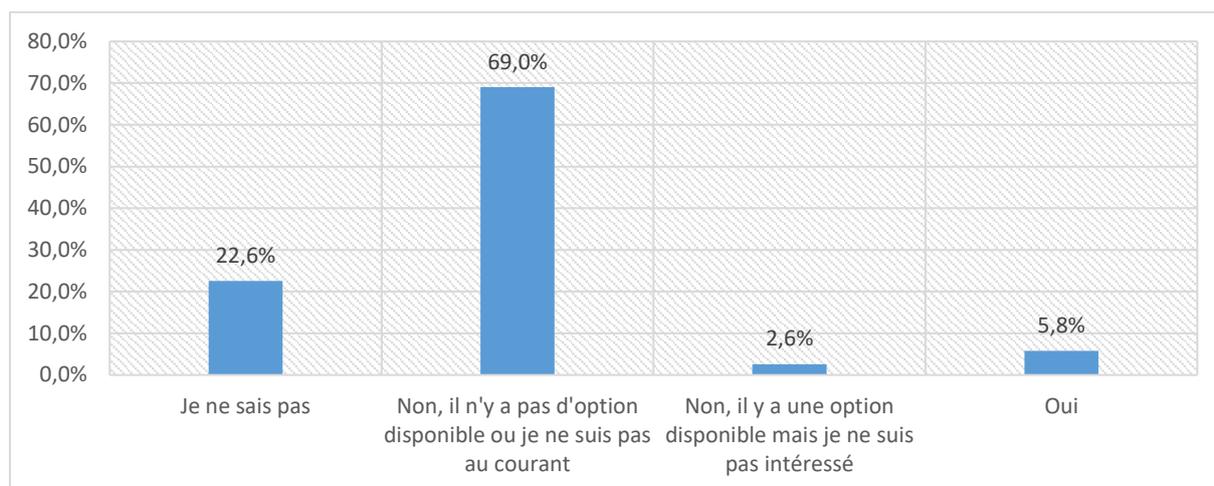
**Graphique 15** Répartition en pourcentage de la production animale par zone d'usine



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Dans la zone d'étude, seulement 5,8% des personnes interrogées ont affirmé avoir un contrat pour la vente de bétail (Graphique 16). Par ailleurs 2,6% ne possèdent pas ou alors ne s'intéressent pas à ce type de contrat malgré qu'ils aient une option d'en posséder. Cependant, il faut noter que presque 70% des personnes enquêtées disent qu'ils ne possèdent pas un contrat pour la vente du bétail, parce qu'ils n'ont pas une opportunité disponible ou alors qu'ils leur manquent d'informations leur permettant de s'en procurer. D'autre part, 22,6% des personnes interrogées affirment n'avoir aucune connaissance sur ce type de contrat.

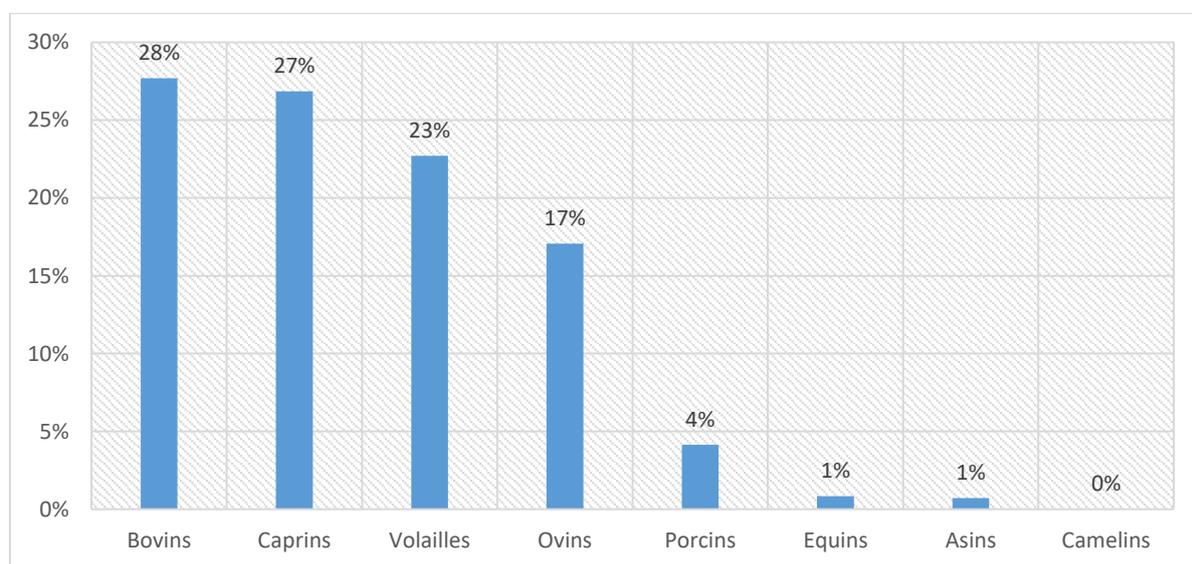
**Graphique 16 :** Répartition en pourcentage de la possession d'un contrat de vente de bétail



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Quant à la possession de types d'animaux possédés par les producteurs interrogés, le graphique 17 ci-dessous montre que plus de 28% des producteurs possèdent des bovins, 27% des chèvres, 23% des volailles et 17% des chèvres. Très peu de producteurs possèdent des porcs, des chevaux et des ânes. Globalement, l'étude note que l'élevage de chameaux n'est pas pratiqué dans la zone d'étude. En effet, ces animaux sont beaucoup plus répandus dans les zones sahélienne et saharienne du pays où les conditions de leur élevage sont plus favorables.

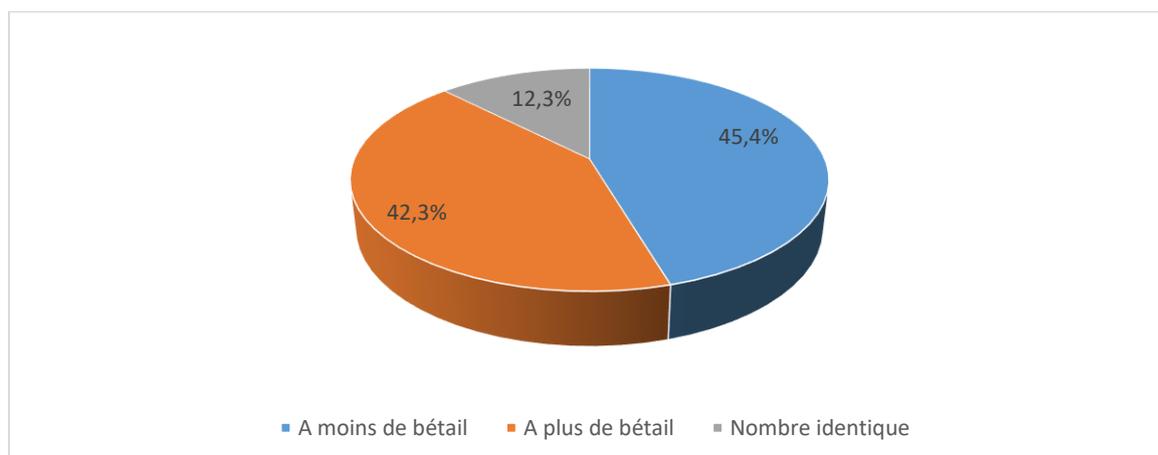
**Graphique 17** Répartition en pourcentage de la propriété des animaux par les producteurs



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Par rapport à l'année précédente, 45% des producteurs affirment avoir moins de bétails, 42,3% d'entre eux déclarent voir une augmentation de leur bétail comparativement à l'année précédent et seulement 12,3% témoignent que le nombre de leur bétail est resté identique au cours des deux périodes.

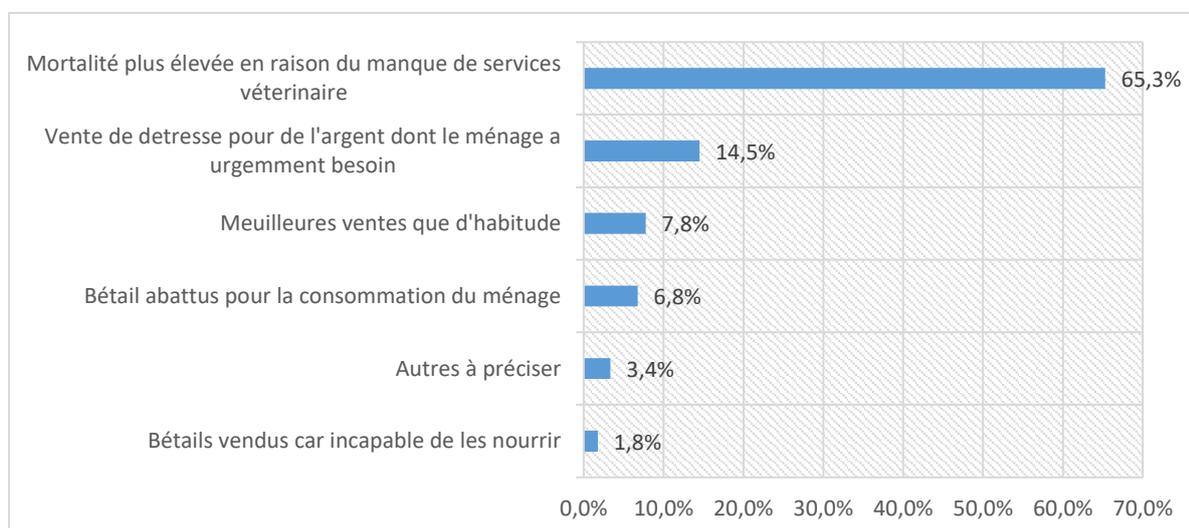
**Graphique 18 :** Répartition selon l'évolution du bétail entre les producteurs par rapport à la même période de l'année précédente



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

D'après le Graphique 19, plus de la moitié (65,3%) des producteurs s'indignent que la baisse du nombre de bétail soit due au manque de services vétérinaire et 14,5% d'entre eux avancent des raisons selon lesquelles cette baisse serait causée par leur bradage pour subvenir aux besoins familiaux urgents/imprévus de la famille. A l'inverse, 7,8% de ces producteurs croient que cette diminution est la résultante des meilleures ventes inhabituelles ou d'un bon marché et 6,8% estiment que cette baisse est due à l'autoconsommation par abattage du bétail.

**Graphique 19 :** Répartition en pourcentage des raisons de la diminution du cheptel chez les producteurs



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

#### 5.4.2. Nombre d'animaux détenus par les producteurs

Le Tableau 16 suivant donne la tendance du nombre d'animaux que possèdent les producteurs. Dans l'ensemble, les volailles viennent en tête de liste avec un maximum de 275 volailles, soit une moyenne de 21 volailles par producteur, suivie par les ovins avec une moyenne de 10

ovins par producteur, puis une moyenne de 6 bovins par producteur avec un maximum de 150 bovins.

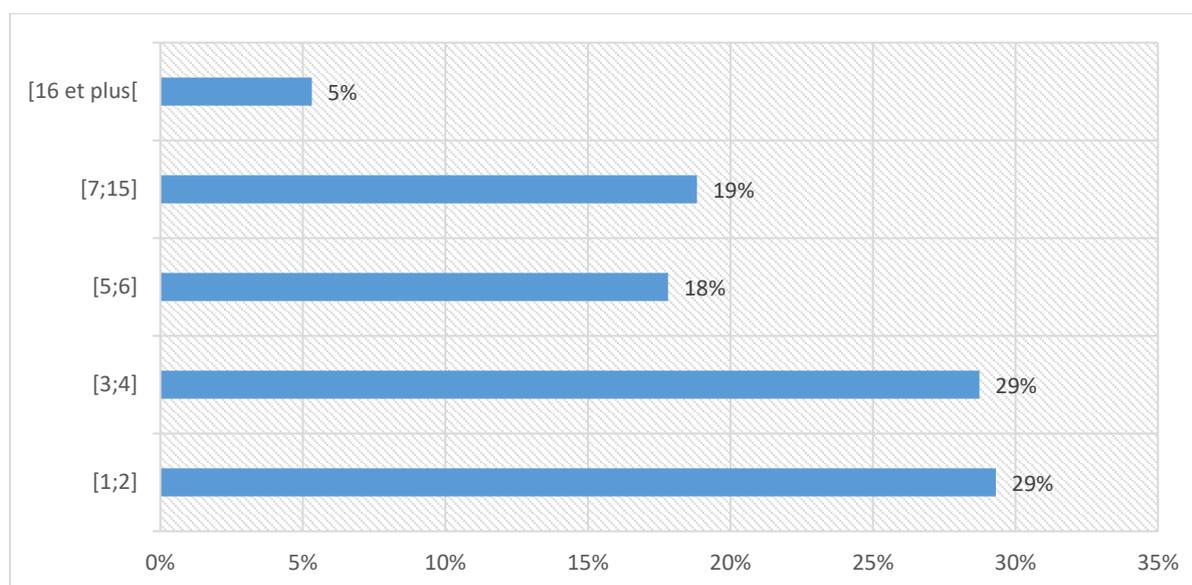
[Tableau 15](#) Répartition de la propriété des animaux chez les producteurs

Espèces	Ensemble			
	Moyenne	Maximum	Minimum	Ecart-type
Bovins	6	150	1	9
Ovins	10	154	1	10
Volailles	21	275	1	21
Equins	1	4	1	1
Asins	3	12	1	3
Porcins	8	58	1	8

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

En s'intéressant au nombre de bovin possédé, le Graphique 20 nous renseigne que seulement 5% des producteurs possèdent au-delà de 15 bovins. À côté, 19% des enquêtés ont entre 7 et 15 bovins en leur possession puis 18% d'entre eux ont 5 à 6 bovins dans leur ménage. Pour la majorité des producteurs, ils ont soit entre 3 à 4 bovins ou alors 1 à 2 bovins soit respectivement 29% et 29% des répondants.

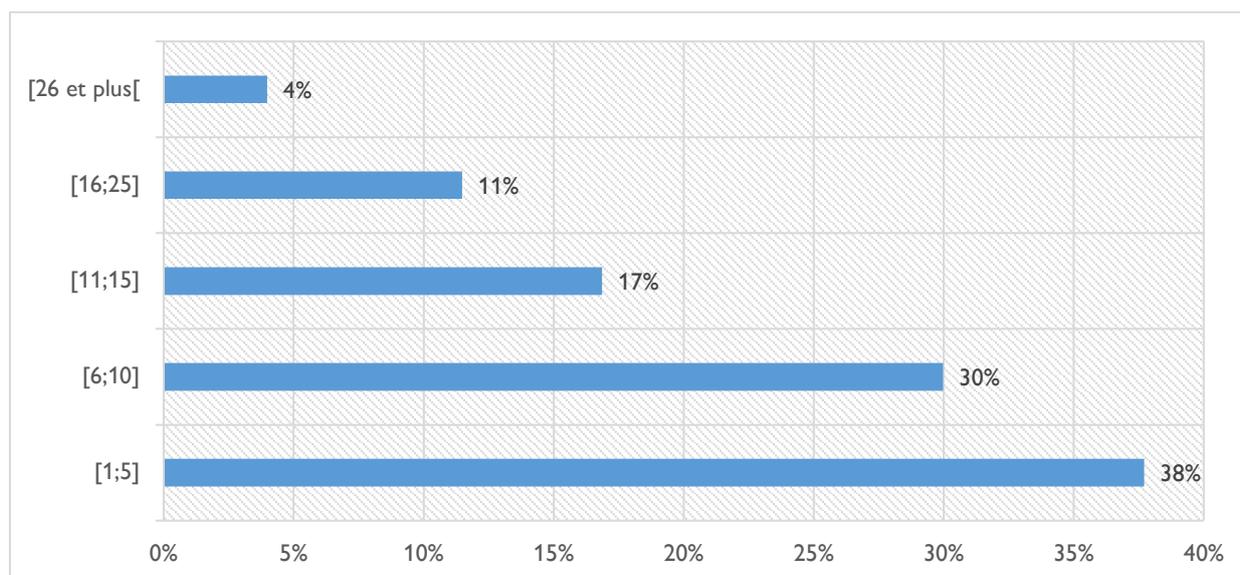
[Graphique 20](#) Répartition en pourcentage du bétail détenu par les producteurs



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

En ce qui concerne les ovins, l'étude révèle que 38% des producteurs possèdent entre 1 et 5 ovins et 30% des enquêtés ont entre 6 et 10 têtes (Graphique 21). Nonobstant, seulement 4% des producteurs ont au moins 26 moutons, contre 17% de ceux qui ont entre 11 et 15 moutons et 11% des producteurs qui ont entre 16 et 25 moutons.

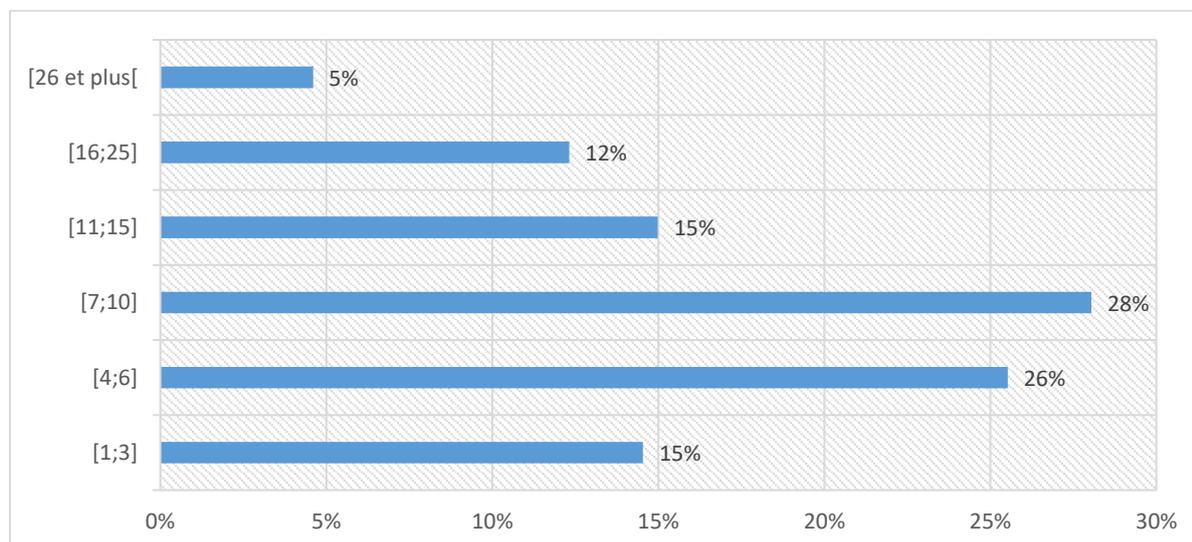
**Graphique 21** Répartition en pourcentage du nombre d'ovins détenus par les producteurs



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Sur le Graphique 22 ci-après, une grande partie des producteurs détient entre 7 et 10 caprins soit environ 28% de producteurs. D'autre part, 26% de ces producteurs ont entre 4 et 6 caprins. Par ailleurs, 5% de producteurs possèdent au moins 26 caprins ; 12% d'entre eux détiennent entre 16 et 25 caprins puis 15% ont entre 1 et 3 caprins.

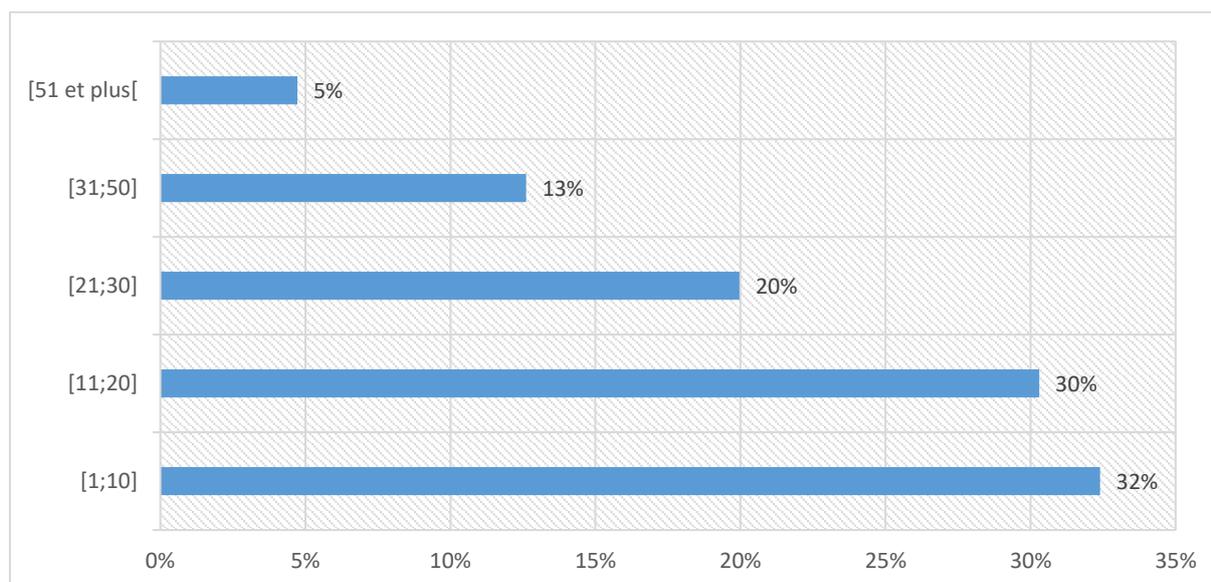
**Graphique 22** : Répartition en pourcentage du nombre de chèvres possédées par les producteurs



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

D'après le Graphique, seulement 5% des producteurs ont plus de 50 volailles contre 32% et 30% de producteurs qui détiennent respectivement entre 1 à 10 volailles et 11 à 20 volailles. De plus, 20% de ces producteurs ont entre 16 à 30 volailles et 12% ont 31 à 50 volailles.

**Graphique 23 : Répartition en pourcentage du nombre de volailles détenues par les producteurs**



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

## 5.5. Appartenance à une AV et Recours à des groupes de travail

### 5.5.1. Appartenance à une AV (Association Villageoise)

Au fil des années, beaucoup d'agriculteurs à travers l'Afrique ont découvert les avantages du travail en groupement ou en coopératif. C'est dans ce contexte que nous assistons aujourd'hui à un foisonnement d'organisations à caractère coopératif dans nos milieux ruraux, notamment des Associations Villageoises (AV) qui font l'objet de notre analyse. Désormais, ces organisations qui sont présentes dans notre zone d'étude sont responsables du crédit agricole, de l'accès des producteurs aux intrants, des opérations culturales (défrichage, labour, semis, désherbage, moisson/récolte, commercialisation, etc.) et enfin du développement communautaire.

Pour l'étude, les résultats d'analyse révèlent que 87% des enquêtés appartiennent à une association villageoise comparativement à 13% seulement qui ne font pas partis d'une AV (Tableau 17). Ces résultats témoigneraient ainsi de l'importance des AV comme canal d'accès aux services ruraux, notamment à la formation professionnelle agricole et aux services financiers. Par ailleurs, les raisons avancées pour le non adhésion des 13% des producteurs à aucune AV, sont révélées à travers le graphique 24 qui suit.

**Tableau 16 : Appartenance à une AV**

Appartient à une AV?	Effectif	Fréquence
Non	185	12,7%
Oui	1277	87,3%
<b>Total</b>	<b>1462</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Souvent le fruit des initiatives de la CotonTchad SN ou des cotonculteurs eux-mêmes, ces AV sont connues sous deux (2) appellations dans notre zone d'étude : Association Villageoise Ordinaire (AVO) et Association Villageoise Autonome (AVA). Nous clarifions ici ces concepts clés suivant lesquelles nous envisageons cette étude. Pour le concept de l'AVO, nous le définissons comme un "ensemble de producteurs qui produisent le coton sur une superficie totale inférieure à 75 ha avec un rendement de moins 650 kg/ha". Quant au concept de l'AVA c'est cet ensemble qui produit le coton sur des superficies allant de 75 à 100 ha avec des rendements de 650 kg/ha ou plus'. Il convient par ailleurs de noter que l'un des rôles de la CTSN est de renforcer les capacités des cotonculteurs à passer de situation de AVO à AVA.

Sur le terrain, l'étude révèle que 67% des enquêtés appartiennent à des AVO et 33% des AVA (Tableau 18). En effet, cette étude est beaucoup plus protégée sur les petits producteurs même si on y recense un nombre signifiant (33%) des grands producteurs. Une bonne partie de ces derniers seraient des petits producteurs qui auraient été devenus grands producteurs au fil des années suite à leur performance dans la production cotonnière. D'autre part, il est à noter également que les AVO et AVA facilitent la collecte des données au niveau des producteurs qui sont transmises à la Coton Tchad SN et qui servent de base à l'établissement des plans de campagne : superficie cotonnière par AV, programme de distribution de semences, engrais, produits phytosanitaires, etc.

[Tableau 17](#) Type d'association villageoise

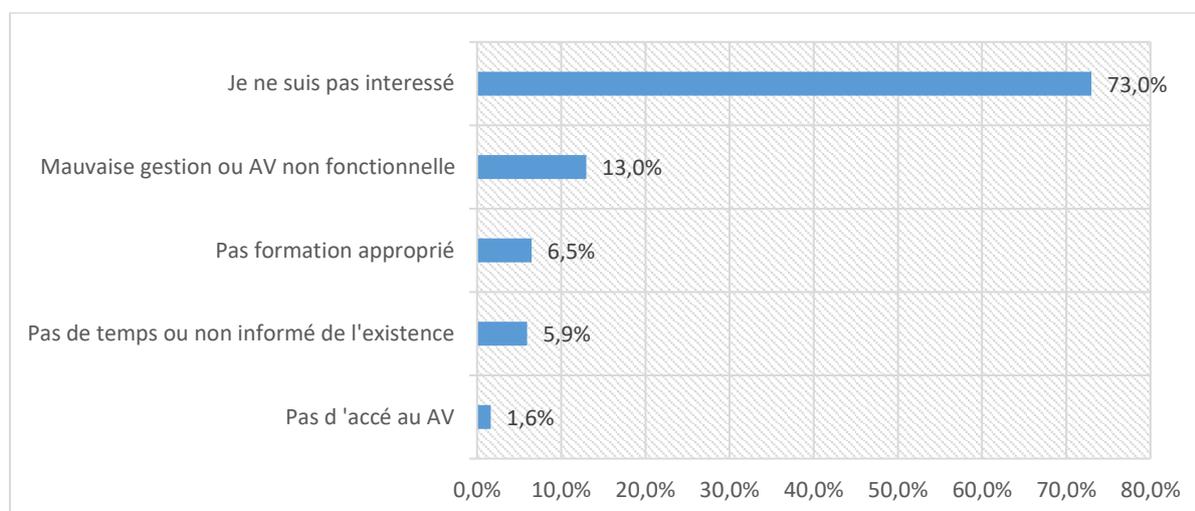
Type AV	Effectif	Fréquence
Association Villageoise (AV)	859	67,3%
Association Villageoise Autonome (AVA)	418	32,7%
<b>Total général</b>	<b>1277</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Cinq (5) principales raisons sont avancées par les cotonculteurs pour évoquer leur non adhésion à une AV (Graphique 24) :

1. Le désintéressement. La plupart (73%) de ceux qui n'ont adhéré à aucune AV ne porterait aucun intérêt à ces organisations et préféreraient évoluer en solitaire ;
2. La mauvaise gestion des AV ou leur non fonctionnalité amèneraient également (13%) des enquêtés à refuser ou à ne faire partie d'une AV ;
3. Pour (6%) des répondants, c'est la formation inappropriée des AV qui empêcherait leur adhésion à une AV ;
4. D'autre part, le dysfonctionnement d'information et la mauvaise communication autour des AV exclurait (6%) de l'adhésion à ce stade ;
5. Enfin, l'inaccessibilité physique aux AV serait aussi la cause de non adhésion de (2%) des enquêtés n'appartenant pas à une AV.

**Graphique 24 : Répartition selon les différentes raisons de ne pas adhérer à une AV**

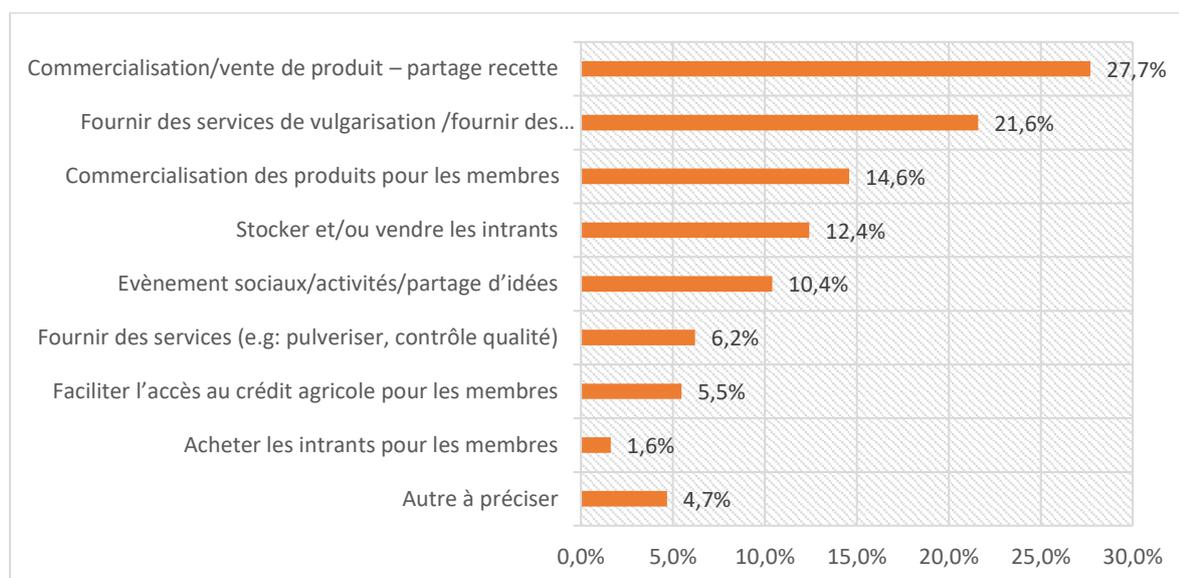


Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Dans la zone Soudanienne couverte par la Coton Tchad SN, les objectifs assignés à ces AV qui sont considérés comme des structures coopératives de service peuvent être classés en trois catégories (Graphique 25) :

- ✧ Les objectifs économiques visant à amener les associations villageoises à assurer la collecte et la vente des produits agricoles de leurs membres (28%), la fourniture d'intrants et de crédits aux membres sous la responsabilité du groupement (caution solidaire, 5%). Ces objectifs sont aussi d'ordre psychologique puisqu'on visait une satisfaction morale des paysans qui étaient fatigués de se voir exploités par les agents de développement rural et par les commerçants véreux (achat, stockage et vente d'intrants pour les membres 14%).
- ✧ Les objectifs techniques et visant l'éducation coopérative des membres et l'allègement des activités des agents de vulgarisation qui s'occupaient jusque-là, en plus des activités de vulgarisation, de toutes les activités visées par la création de ces groupements (service de vulgarisation 22%, fourniture de service 6%).
- ✧ Les objectifs sociaux pour le développement communautaire. Il s'agit des événements sociaux, du partage d'idées et d'activités (10%).

**Graphique 25 : Différents services fournis par l'AV**



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

**Tableau 18 : Autres services fournis**

Autre à préciser	Effectif	Fréquence
Faciliter l'accès aux intrants (semences, engrais et pesticides)	39	41,1%
Aucun service	32	33,7%
Conseil pour la vulgarisation du coton	12	12,6%
Développement du village (construction forage et école)	11	11,6%
Convoyeur de coton	1	1,1%

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

### 5.5.2. Recours à des groupes de travail

Ce sont des travailleurs rémunérés parce qu'ils ne possèdent pas ou ne louent pas la terre sur laquelle ils ne travaillent, ni les outils ou les équipements qu'ils utilisent. Ils représentent donc un groupe distinct de celui des agriculteurs. Ces travailleurs ne forment pas un groupe homogène. Leurs modalités et leurs conditions de travail sont extrêmement variables, créant ainsi différentes catégories : travailleurs agricoles à plein temps, travailleurs agricoles provisoires, travailleurs agricoles saisonniers, travailleurs agricoles migrants, travailleurs payés à la tâche ou travailleurs payés « en nature ». On trouve également de nombreux travailleurs agricoles autochtones dans la main-d'œuvre employée.

Les résultats de l'étude montrent que 80% des enquêtés font appel à des groupes de travail pour leurs activités (Tableau 20). Seulement 19% des répondants n'ont jamais eu à faire recours à un groupe de travail. Ces travailleurs agricoles exercent une activité en échange d'un revenu, que ce soit un paiement en espèces, en nature ou une combinaison des deux. Ils travaillent dans le cadre d'une relation de travail avec des

agriculteurs dans des exploitations ou plantations agricoles ou encore pour des fournisseurs de main-d'œuvre ou des sous-traitants. La demande de travail agricole varie selon les saisons et se reflète dans la nature de la population active.

[Tableau 19](#) : Proportion des producteurs ayant participé au groupe de travail

Appel au groupe de travail	Effectif	Fréquence
Oui, souvent	582	39,8%
Oui, mais rarement	346	23,7%
Non, jamais	282	19,3%
Oui, toujours	252	17,2%
<b>Total général</b>	<b>1462</b>	<b>100,0%</b>

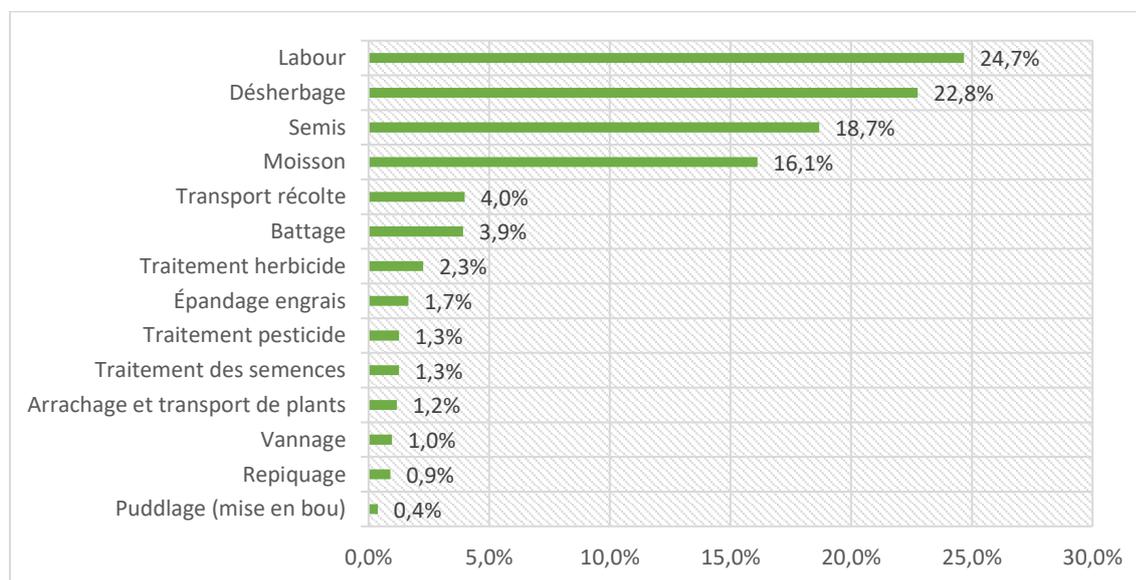
Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Les principaux types de travaux (Graphique 26) pour lesquels les exploitations font appel à des groupes de travail sont :

- ✧ Le labour (25%) ;
- ✧ Le désherbage pour une meilleure productivité des cultures (23%) ;
- ✧ Le semis (19%) ;
- ✧ La récolte pour la qualité du produit (16%).

À noter que certains travaux comme les traitements agrochimiques, le vannage, l'arrachage et le transport des plants, et le repiquage ne suscitent pas un grand intérêt au recours à des groupes de travail.

[Graphique 26](#) : Les répartitions des tâches faisant appel au groupe de travail



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

## VI. COÛTS ET FACTEURS DE PRODUCTION AGRICOLE

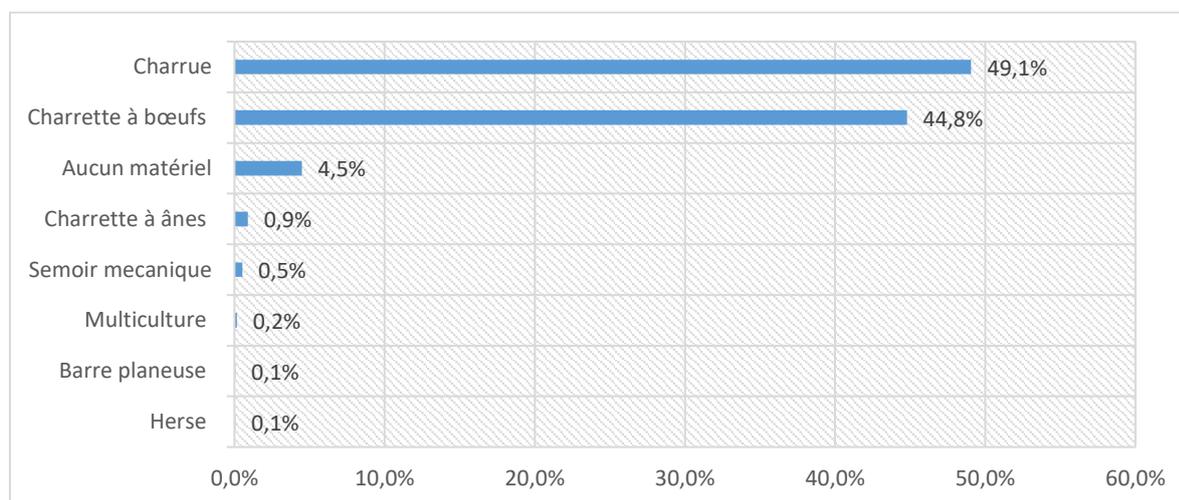
### 6.1. Matériels et équipements

En plus de son caractère informel, les moyens de production agricole au Tchad demeurent encore rudimentaires. En effet, les matériels agricoles demeurent quasiment non-mécanisé et demandent plus d'efforts pour leurs utilisations. D'après le graphique 27 ci-dessous, les matériels non motorisés les plus utilisés sont la charrue à traction animale (âne, cheval ou bœuf) pour le labour (49,1%) et la charrette à bœufs (44,1%), destiné au transport des biens et personnes. À cela, il faut ajouter que la disponibilité et l'accessibilité des matériels et équipements adaptés aux systèmes de production locaux constituent un défi permanent pour les petits producteurs. Les machines produites localement sont généralement de moindre qualité et à prix élevé et le soutien de l'État dans les efforts d'acquisition des équipements agricoles restent faibles.

Le problème d'équipements, d'intrants et de moyens financiers des petits producteurs ont aussi été confirmés par un extrait d'un producteur enquêté :

**« Je me contente de produire le mil, puisque je n'ai pas de moyen pour faire d'autres cultures. Je n'ai pas de matériels de production, ni de fumier pour prétendre à d'autres cultures où élargir la surface à cultiver. Ce que je produits avec mes enfants, c'est pour la nourriture du ménage, rien d'autres », Extrait ESD, membre AV de Koumra.**

**Graphique 27 : Répartition des producteurs selon le type d'équipement agricole non motorisé utilisé au cours des 12 derniers mois,**

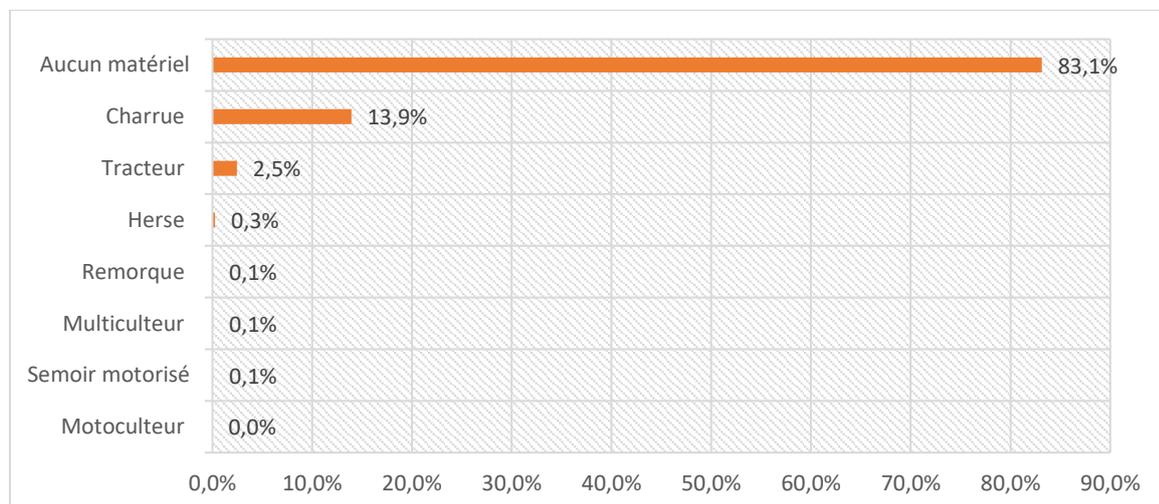


Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Globalement, l'utilisation d'équipements agricoles pour la mécanisation au Tchad est difficile, ce que révèle cette étude. En effet, plus de 80% des répondants affirment n'utiliser aucun équipement agricole motorisé au cours des 12 derniers mois lors des opérations culturales (graphique 28). La charrue motorisée (13,9%) et le tracteur (2,5%) sont utilisés que faiblement par les enquêtés pour le labour. Le coût élevé de leurs services, l'indisponibilité de leurs pièces

détachées et les conseils après-vente souvent peu développés, seraient la cause de ce faible taux d'utilisation d'équipements motorisés. À cela, il faudrait souligner en partie la faiblesse de l'État qui n'est pas souvent prêt à soutenir les politiques de subvention des équipements bien que celles-ci soient rentables. Pour le privé (secteur financier), la disponibilité limitée d'instruments de gestion des risques, les vastes contraintes collatérales, les problèmes d'exécution des contrats et une culture de remboursement de prêts peu développée chez le producteur réduisent aussi l'envie de s'aventurer dans le financement des équipements dans l'agriculture. Par conséquent, l'inaccessibilité des exploitations à la mécanisation aux stades cruciaux du cycle de production pourrait lourdement pénaliser les rendements. Par ailleurs, lors des entretiens de groupe (focus group de discussion), les enquêtés font remarquer aussi que la disponibilité des équipements de plus petite taille, mieux adaptés à leurs exploitations agricoles et à leurs besoins demeure une nécessité absolue.

**Graphique 28 :** Répartition des producteurs selon le type d'équipement agricole motorisé utilisé au cours des 12 derniers mois



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

## 6.2. Analyse sur les intrants agricoles

À côté du faible taux accès aux équipements agricoles, l'utilisation d'intrants (engrais, semences et pesticides) par les petites exploitations agricoles se fait de manière irrégulière et moyennement. Ce qui pourrait être l'une des principales causes de la faible productivité de ces exploitations. L'analyse du taux d'accessibilité sur la période d'enquête a révélé que les producteurs ayant accès aux intrants et services pour les cultures alternatives représentaient que 40% de la population étudiée (Tableau 1). Pourtant, malgré la rentabilité des cultures alternatives pour les producteurs, celles-ci sont souvent considérées comme 'risquées' (peu structurées) par l'Etat et à caractère "vivrier" (ne permettent pas de sécuriser le remboursement des prêts), et par ricochet ne bénéficieraient que de peu d'intérêt (subvention, etc.) de la part des gouvernants. D'autre part, la défaillance du crédit agricole et la pauvreté des répondants pourraient être aussi l'une des contraintes principales de l'accès à ces intrants.

**Tableau 20 :** Proportion des producteurs qui déclarent avoir accès aux intrants et services pour les cultures alternatives

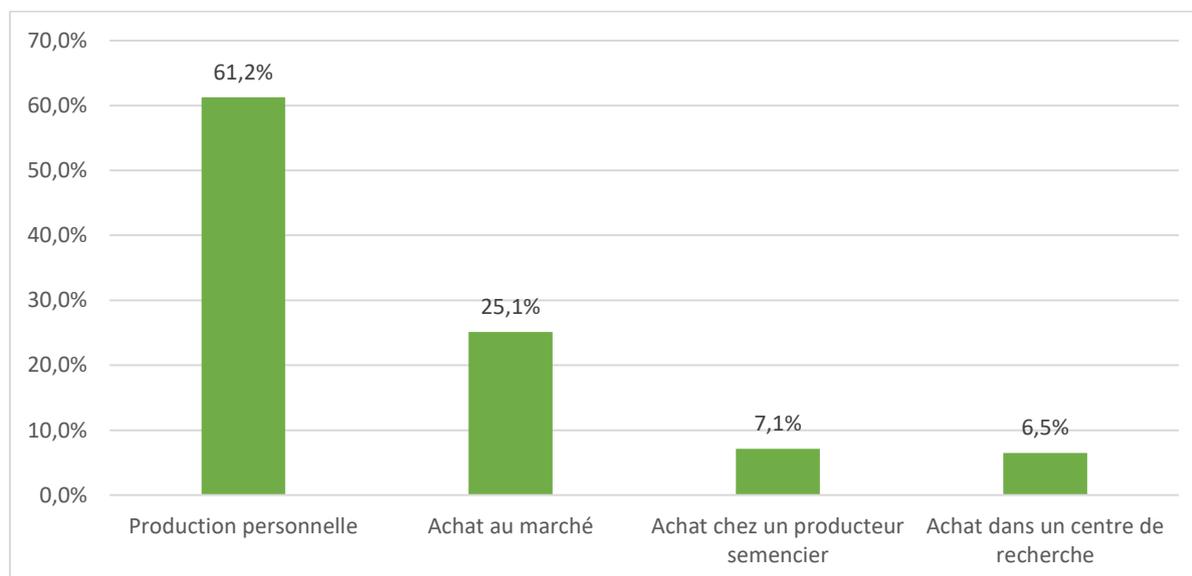
Accès aux intrants et aux services pour la culture des cultures alternatives	Effectif	Fréquence
Non	867	59,3%
Oui	595	40,7%
<b>Total général</b>	<b>1462</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

De part ces faiblesses, l'utilisation de semences améliorées reste marginale chez les petits producteurs. L'immense majorité de producteurs sont seuls et ne bénéficient d'aucuns instruments de politique publique pour les accompagner au cours des campagnes agricoles et appuyer la modernisation de leurs exploitations. Seul 6,5% de la population enquêtée peut s'offrir le luxe de s'acheter des semences certifiées provenant des centres de recherche et 7% chez les producteurs commerciaux de semences (graphique 3). Généralement, les producteurs font en grande partie usage systématiquement des semences de leur propre production (61,2%) suivi des achats aléatoires sur le marché (25,1%).

**« Nos semences locales sont aussi meilleures, elles produisent bien et nous aide à lutter contre la faim. Elles ont une très bonne valeur nutritionnelle et nous donne la force nécessaire pour nos travaux. Je trouve que les semences améliorées n'ont pas de force nutritionnelle », Extrait ESD, membre AV de Kyabé.**

**Graphique 29 :** Répartition des producteurs selon la provenance de leurs semences pour les cultures alternatives et du maraichage



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

En dehors de la faible mobilisation des intrants et des équipements agricoles, l'utilisation d'engrais pour accroître la productivité des cultures est cependant croissante. Ce regain d'utilisation d'engrais (Tableau 2) expliquerait l'appauvrissement des terres cultivables au fil

des années mais aussi de l'emblavure des petites superficies (en majorité moins de cinq hectares). Lorsque les agriculteurs cultivent les mêmes champs, saison après saison, et ne peuvent se permettre de remplacer les éléments nutritifs du sol absorbés par leurs cultures, le sol se vide en fait de sa substance. C'est ainsi, pour améliorer la quantité et la qualité des rendements agricoles sur ces terres déjà affaiblies par faute d'amendement ou de mise en jachère, les petites exploitations choisiraient l'option d'intensification de l'agriculture par l'apport régulier d'engrais même si l'emploi moyen d'engrais par hectare est souvent faible.

**« Oui, nous savons que ces produits sont toxiques. Mais c'est parce qu'ils sont toxiques qu'ils nous épargnent des chenilles et des autres ennemis de culture. Nous sauvons nos productions agricoles avec produits, alors autant les utilisés », FG avec les membres des AV de Kelo.**

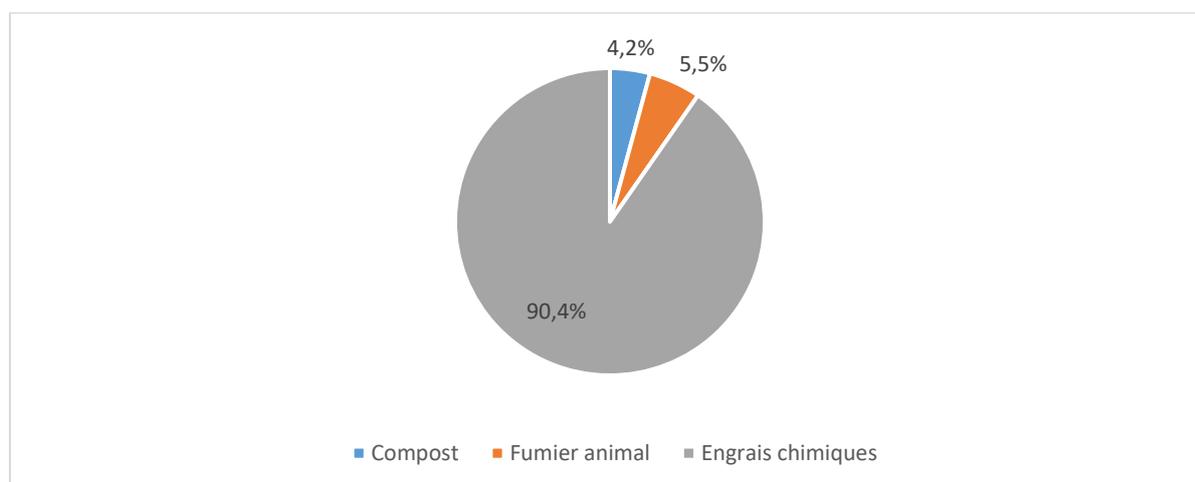
Tableau 21 : Proportion des producteurs qui déclarent utiliser des engrais pour la production agricole

Utilisez-vous des engrais pour vos productions agricoles	Effectif	Fréquence
Non	104	7,1%
Oui	1358	92,9%
<b>Total général</b>	<b>1462</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Ces engrais utilisés sont majoritairement des engrais minéraux ou chimiques (graphique 4). Ils sont les plus accessibles sur les marchés locaux, les plus disponibles en quantité suffisante mais surtout ils agiraient le plus rapidement sur les cultures. A côté, malgré leur importance, les engrais d'origine organique ont cependant certaines limites et donc sont très peu utilisés (moins de 10%) par les répondants. En fait, la qualité du fumier animal et du compost dépendent de la qualité de l'alimentation des animaux et des déchets organiques ménagers respectivement. Les sols étant souvent gravement appauvris, le fourrage contiendrait peu de nutriments dont auraient besoin les récoltes. Les engrais organiques ne suffiraient donc pas (disponibilité en quantité et qualité) à répondre aux graves problèmes de fertilité des sols. Ce qui oriente le choix des producteurs sur l'utilisation des engrais minéraux. La hausse d'utilisation de ces derniers pourrait être également le reflet d'un accès subventionné aux engrais minéraux, résultat des grandes initiatives d'intensification agricole lancées par l'Etat en réponse à la recrudescence des crises alimentaires et à la montée des prix alimentaires mondiaux.

**Graphique 30 : Répartition des producteurs selon le type d'engrais utilisés**

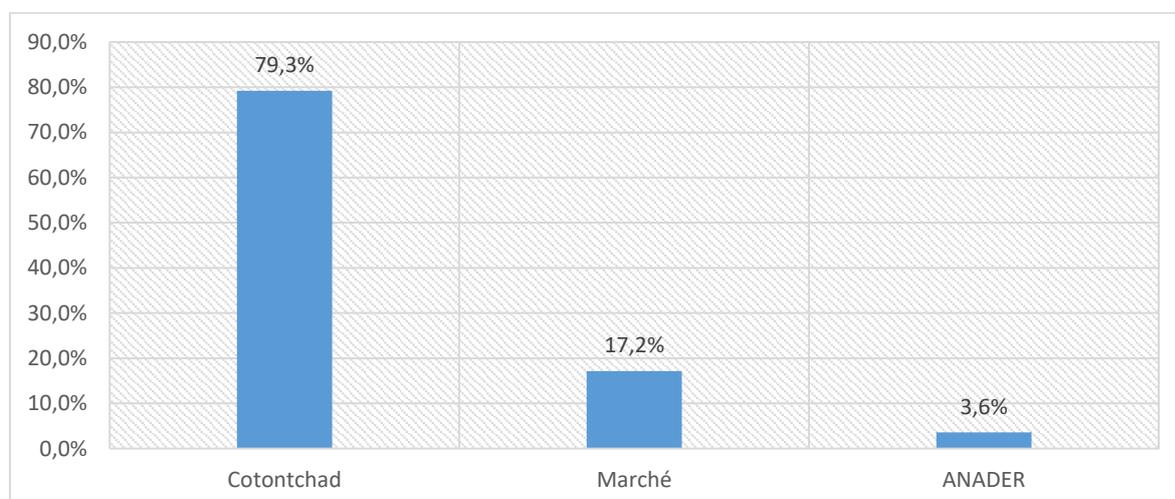


Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Au Tchad, la Coton Tchad SN (fourniture en intrant pour le coton) et l'ANADER (fourniture en intrant pour les cultures vivrières) représentent officiellement les deux principaux distributeurs des engrais minéraux. Dans sa politique de soutenir le programme de subventions aux engrais, notamment au profit des agriculteurs pauvres, le gouvernement a pris l'engagement d'injecter chaque année à compter de 2020 plus de 3 milliards de FCFA sur les cinq prochaines campagnes cotonnières afin de réduire le prix des engrais. Ce qui a pour conséquence les données du graphique 5. Il indique que près de 80% des engrais proviennent de la Coton Tchad SN, 17% de l'offre du marché (hebdomadaire, local, etc.) et seulement 3,6% de l'ANADER, même si cette dernière fait partie des deux principaux fournisseurs d'engrais au Tchad. Concrètement, le prix des engrais livrés aux producteurs devra diminuer et passer de 7000 à 6 000 FCFA le sac de 50 kg. Les prix de cession de ces engrais coton sont inchangés et fixés dès le début de campagne agricole. Cette démarche de l'exécutif vise à stimuler l'utilisation d'engrais par les exploitants de coton pour renforcer leur production. Les formules d'engrais utilisées sont l'urée et le NPK : 19-12-19 +5S +1,2B.

**« Nous achetons de fois les semences aux marchés, mais rien ne nous garantit que ce sont de bonnes semences. Leurs sources de provenances sont douteuses et leur réussite est peu probable », Extrait ESD, petit producteur de Bebougaye.**

**Graphique 31 : Répartition selon la provenance des engrais par origine**



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

**Tableau 22 : Dépenses moyennes en intrant pour une superficie d'un hectare selon la zone d'usine**

Zone usine	Moyenne de Cout des intrants/hectare
Doba	54 513
Kyabé	60 254
Kélo	64 821
Moundou	67 343
Sarh	72 214
Koumra	79 067
Pala	79 167
Léré	80 254
Gaya	80 258
<b>Ensemble</b>	<b>71 720</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Les résultats du tableau 32 montrent que les dépenses moyennes en intrants sont fortement corrélées avec les superficies emblavées. En effet, plus l'agriculteur emblave une superficie supplémentaire ou additionnelle, plus ses dépenses moyennes en intrants s'accroissent. Par ailleurs, ces chiffres obéissent au principe d'économie d'échelle. C'est-à-dire, en choisissant l'option de produire une unité additionnelle d'hectare, l'agriculteur baisse de son coût de production unitaire et par ricochet bénéficierait d'économie d'échelle. De ce fait, les exploitations agricoles gagneraient plus à cultiver sur plusieurs ha (3 à 5) que de se contenter sur des petites portions (1 à 2 ha) dans le but de réduire les dépenses moyennes en intrants.

**Tableau 23** Dépenses moyennes en intrant pour la production du coton par superficie emblavée

Superficie de production par hectare	Dépenses moyennes en intrant (ha)
1	71 720
[1-2[	72 561
[2-3[	96 166
[3-4[	105 364

[4-5]	201 715
-------	---------

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Comme souligner précédemment, les intrants agricoles pour les cultures sont disponibles même en ce qui concerne les cultures alternatives. Plus de la moitié des répondants (58%) reconnaissent la disponibilité de ces intrants agricoles (Tableau 33). La principale contrainte liée à ces intrants est leur accessibilité physique qui est surtout financière. En effet, les entretiens de groupe révèlent que c'est le pouvoir d'achat qui reste le puissant facteur influant l'accessibilité des intrants et matériels agricoles.

Tableau 24 : Disponibilité des intrants agricoles pour les cultures alternatives

les intrants agricoles pour les cultures alternatives sont disponibles	Effectif	Fréquence
Non	849	58,1%
Oui	613	41,9%
Total général	1462	100,0%

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Le tableau 34 suivant révèle les modes d'acquisition des intrants agricoles estimés selon trois critères distincts : (1) achat à crédit, (2) achat au comptant et (3) dons. Selon ces estimations, le mode d'acquisition des intrants le plus couramment utilisé est l'achat à crédit (86%). Vu le pouvoir d'achat limité de la majorité des petits producteurs, ces derniers font recours souvent à des commerçants d'intrants, à des organisations étatiques (ANADER) et paraétatiques (Coton Tchad SN) pour bénéficier des intrants à crédit. En contrepartie, les agriculteurs garantiraient après récolte, une partie de leur production estimée en valeur de l'intrant reçu. Cependant, pour bénéficier de ces crédits-intrants, il faudrait faire partie d'une Association Villageoise (AV), ou être un grand producteur (emblaver une superficie supérieure à 5 ha) ou encore avoir des garanties (bétails, terrains, engins roulants, etc.) pour s'assurer du remboursement du crédit, affirment les participants du focus group de discussion. Pour le Les écarts entre les deux principaux modes de paiement d'intrants : achat à crédit (86%) et achat au comptant (13%) témoignent à la fois de la position de faiblesse de la compétitivité de l'agriculture tchadienne mais aussi de l'énorme potentiel d'amélioration de celle-ci (agriculture extensive/ subsistance) pour la rendre une activité économique tout en valorisant le métier d'agriculteur.

Tableau 25 : Principaux modes de paiement des intrants agricoles

Le principale mode de paiement des intrants que vous utilisez	Effectif	Fréquence
Achat à crédit	1263	86,4%
Achat au comptant	196	13,4%
Don	3	0,2%
Total général	1462	100,0%

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

### 6.3. Coût de la main d'œuvre

L'étude révèle que la croissance agricole chez les enquêtés s'appuie essentiellement sur la mise en culture davantage de terres et sur l'utilisation modérée d'intrants, quand bien même les rendements progressent faiblement. Ces différentes opérations d'ensemble nécessitent une forte mobilisation de la main-d'œuvre associée à leur coût. Le Tableau 6 ci-dessous expose ainsi, les coûts des différentes mains-d'œuvre en lien avec les activités culturales. Ces coûts pourraient varier considérablement d'une activité à une autre, d'une superficie à une autre, d'un producteur à un autre. A l'exemple du coton, ce sont les opérations de désherbage qui emploieraient le plus de la main-d'œuvre avec les coûts les plus élevés, suivis des autres activités et du labour. L'intérêt est plus porté sur le désherbage car il s'avère très important pour lutter contre mauvaises herbes en compétition avec les plantes cultivées et permet également de prévenir les attaques des maladies. Si le désherbage n'est pas aussi fait à temps, il influencerait négativement sur le rendement des plantes cultivées. Le labour aussi quant à lui ne cesse d'aviver l'intérêt de la main-d'œuvre à cause du respect du timing du calendrier agricole (pour faire le semis à temps) mais surtout du besoin en force physique. De manière globale lorsque l'agriculteur décide d'augmenter une superficie additionnelle (ha) de coton, ses charges supplémentaires en main-d'œuvre aussi augmentent. Cependant, son coût de production unitaire additionnel (main-d'œuvre) diminuerait. Un schéma de croissance économique qui permettrait de ce fait, aux cotonculteurs de gagner plus en cultivant sur plusieurs ha (3 à 5) que de se contenter sur des petites portions (1 à 2 ha) dans le but de réduire les dépenses moyennes en mains-d'œuvre.

Tableau 26 : Coût de la main-d'œuvre lors des différentes opérations de culture du coton en FCFA

Superficie en ha	Préparation du sol	le Labour	le Semis	le Désherbage	Traitements insecticides	la Coupe de chaumes et mises en gerbe	l'Emballage/sacherie	le Stockage	Autre activité	Total
1	6 464	11 000	5 773	17 450	2 150	7 650	7 408	5 550	12 000	75 445
[1-2[	6 574	11 056	5 731	17 175	2 088	5 912	7 150	4 047	7 990	67 723
[2-3[	7 000	15 000	5 500	16 200	2 325	7 190	6 500	4 150	11 700	75 565
[3-4[	8 251	13 200	6 900	17 000	3 750	6 050	9 600	7 050	20 000	91 801
[4-5]	11 200	17 000	9 500	47 850	3 800	14 620	15 700	9 200	19 900	148 770

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Les mêmes constats du tableau 26 précédent s'appliquent au tableau 27 ci-dessous. Deux tendances se dégagent : premièrement, lorsque l'agriculteur emblave une superficie supplémentaire des cultures alternatives à l'exception de l'intervalle [1-2[, ses dépenses moyennes s'accroissent. Deuxièmement, en choisissant l'option de produire une unité additionnelle d'hectare, l'agriculteur baisse son coût de production unitaire et par conséquent bénéficierait d'économie d'échelle. D'autre part, de manière globale, les dépenses moyennes des cultures alternatives sont faibles comparativement au coton (tableau 26). En effet, les

cultures alternatives comme étant « favorables aux petits exploitants » parce que, leur production est fortement tributaire de la main-d'œuvre, avec un faible niveau de mécanisation. Aussi, les petites exploitations bénéficieraient d'une main-d'œuvre bon marché (essentiellement familiale), d'une absence des impôts et réduiraient ainsi les charges supplémentaires. Selon l'analyse ci-dessous, les exploitants agricoles produisant des cultures alternatives gagneraient plus à cultiver sur plusieurs ha (3 à 5) que de se limiter sur des petites portions (1 à 2 ha) afin de baisser leur coût de production unitaire.

**Tableau 27 :** Dépense moyenne en main d'œuvre pour les cultures alternatives par superficie emblavée

Superficie de production (ha)	Dépenses moyennes pour les cultures alternatives (FCFA)
1	50 225
[1-2[	49 450
[2-3[	51 450
[3-4[	52750
[4-5]	67962

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

**Tableau 28 :** Dépense moyenne en main d'œuvre pour les cultures alternatives par superficie emblavée

Zone usine	Moyenne de Cout main d'œuvre culture alternative/hectare
Pala	20 479
Gaya	25 509
Léré	27 852
Kélo	31 595
Moundou	38 671
Doba	56 995
Kyabé	63 362
Sarh	68 148
Koumra	73 199
<b>Ensemble</b>	<b>50 209</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

## VII. ANALYSE DES REVENUS

### 7.1. Impact de la production du coton sur les moyens d'existences

D'après le tableau 29 suivant, le revenu moyen brut issue du coton a relativement baissé passant de 271 533 FCFA lors de la campagne 2020/2021 à 253 240 FCFA lors de la campagne 2021/2022. Cela peut être tributaire non seulement à la mauvaise qualité des intrants notamment l'engrais distribué lors de la campagne 2021/2022 mais aussi aux contraintes climatiques notamment la mauvaise pluviométrie et les ennemis de cultures comme les chenilles. Cette baisse est également constatée pour le revenu maximum où on note une régression passant de 2 300 000 en 2021/2022 à 2 006 000 en 2021/2022 contrairement au revenu minimum où on note plutôt une augmentation passant de 22 184 en 2020/2021 à

23 600 en 2021/2022.

[Tableau 29](#) : Revenu brut moyen par saison

	Campagne 2020/2021 (F CFA)	Campagne 2021/2022 (F CFA)
Revenu moyen brut (F CFA)	271 533	253 240
Revenu Min (F CFA)	22 184	23 600
Revenu max (F CFA)	2 300 000	2 006 000

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Pour ce qui est du revenu moyen du coton en fonction de la superficie cultivée, le tableau 30 ci-dessous montre qu'il a baissé à l'hectare passant de 271 533 FCFA en 2020/2021 à 253 240 FCFA en 2021/2022. Cependant, on peut constater que lorsque la superficie plantée augmente, le revenu moyen augmente également pour les deux saisons 2020/2021 et 2021/2022. Cependant, en comparant les deux dernières saisons, le niveau de revenu par superficie cultivée a suivi une tendance à la baisse en 2021/2022 même si pour les superficies de 1 hectare et [2-3[hectares, le revenu a connu une petite amélioration.

[Tableau 30](#) : Revenu brut moyen par surface par hectare et par saison

Superficie de coton	Revenu moyen 2020/2021 (F CFA)	Revenu moyen 2021/2022 (F CFA)
1	145 186	148 526
[1-2[	153 179	147 161
[2-3[	249 886	253 234
[3-4[	540 279	377 706
[4-5]	741 761	665 562
Ensemble	271 533	253 240

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Selon le tableau 31 ci-dessous, le coût moyen de production des cultures du coton augmente avec la superficie, ce qui est évident et il en va de même pour le revenu moyen net. Cependant, on remarque qu'à partir de 2 hectares cultivés, le revenu net augmente plus fortement que pour les superficies de moins de 2 hectares. En effet, certains cultivateurs "véreux" prennent les intrants mais l'utilisent pour d'autres cultures, ce qui fait que le revenu net lié au coton est très bas du fait des remboursements des dettes sur les intrants.

[Tableau 31](#) : Revenu net moyen des cultures du coton par tranche d'hectare de production

Superficie de production	Coût moyen total de production	Revenu moyen brute de production 2021/2022	Marge moyenne de production
1	147 165	148 526	1 361
[1-2[	140 284	147 161	6 877
[2-3[	171 731	253 234	81 503
[3-4[	197 165	377 706	180 541
[4-5]	350 485	665 562	315 077

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Tableau 32 : Revenu net moyen par hectare selon la zone de production

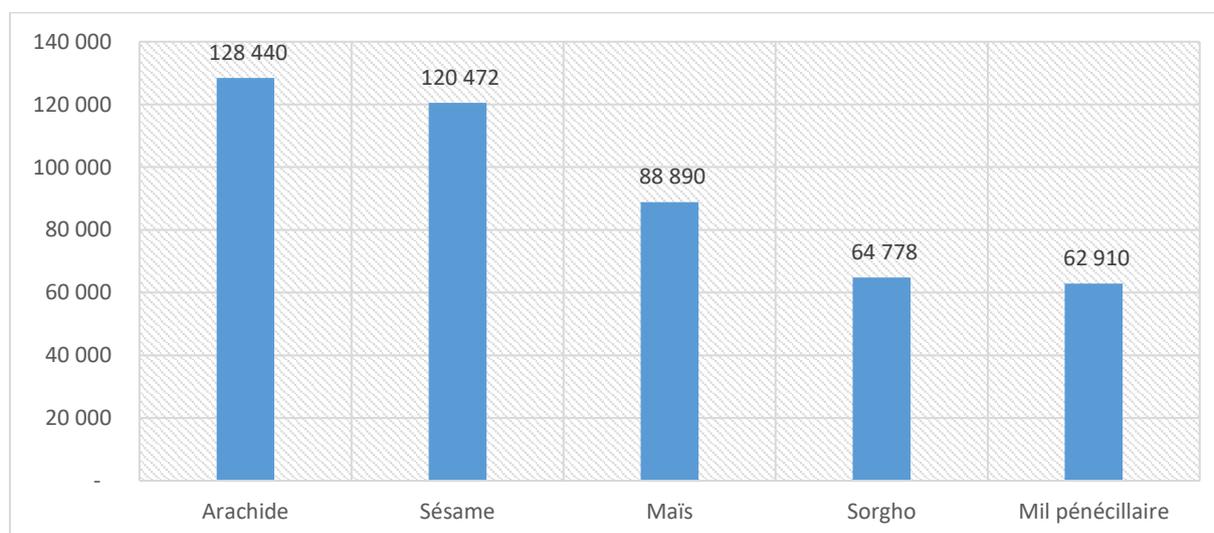
Zone usine	Revenu moyen brut par hectare
Doba	144 875
Gaya	155 516
Kélo	117 396
Koumra	141 662
Kyabé	157 121
Léré	169 510
Moundou	155 642
Pala	163 407
Sarh	143 016
Sur l'ensemble	148 526

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

## 7.2. Impacte de la production des cultures alternatives sur les moyens d'existences

Les cultures alternatives qui rapportent le plus aux producteurs sont l'Arachide et le Sésame. En effet, ces cultures sont plus destinées à la vente contrairement aux céréales qui sont destinés plus pour la consommation du ménage. Il faut noter que ces revenus sont qu'une partie de la production totale car, une partie est destinée à la consommation et n'a pas été valorisée.

Graphique 32 : Revenu moyen à l'hectare par spéculacion agricole



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

### ✧ Arachide

La culture d'arachide, est globalement destinée à la commercialisation puisque sur les 1135 producteurs qui en cultivent, seulement 1 producteur sur 10 (12,3%) ne vend pas ses productions. Ceux qui en vendent représentent plus de 8 producteurs sur 10 (87,7%) avec une prépondérance des producteurs qui vendent entre 50% et 75% de leur production (33,6%) d'une part et ceux qui vendent entre 75% et 100% de leur production (27,9%) d'autre part. Par ailleurs, le nombre moyen de sacs d'arachide vendus est de 6. Le revenu maximal qu'un

producteur peut gagner pour ce nombre de sacs s'élève à 390 000 FCFA pour un prix unitaire maximum de 65 000 FCFA (prix généralement observé pendant la période de soudure). Le revenu minimal qu'un producteur peut gagner pour ce nombre de sac se situe à 120 000 FCFA pour un prix unitaire minimum de 20 000FCFA (prix généralement observé pendant la période de récolte). Par ailleurs le revenu moyen se situe à 198 000 FCFA pour ce nombre de sac pour un prix unitaire moyen de 33 000 FCFA.

**Tableau 33 : Répartition de l'arachide par part de la quantité vendue et produite**

Part vendu Arachide	Effectif	Fréquence
0%	140	12,3%
[10-25[	67	5,9%
[1-10[	8	0,7%
[25-50[	222	19,6%
[50-75[	381	33,6%
[75-100]	317	27,9%
<b>Total</b>	<b>1135</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

**Tableau 34 : Revenu moyen issu de la production de l'arachide**

Niveau de prix	Prix	Quantité Moyenne vendue (en sac de 100Kg)	Revenu brute vente arachide (F CFA)
Prix Minimum	20 000	6	120 000
Prix moyen	33 000	6	198 000
Prix maximum	65 000	6	390 000

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

#### ✧ Mil

Contrairement à la culture d'arachide, celle du mil un peu moins destinée à la commercialisation puisque sur les 796 producteurs qui en cultivent, près de 5 producteurs sur 10 (47,4%) ne vendent pas leurs productions. Parmi les 56,6% des producteurs qui en vendent, on observe une prépondérance des producteurs qui vendent entre 25% et 50% de leurs productions soit 2 producteurs sur 10 (20,2%) d'une part en ceux qui vendent entre 50% et 75% d'autre part soit près de 2 producteurs sur 10 (16,8%).

Le nombre moyen de sacs de mil vendu lors de la dernière campagne agricole est de 5. Le revenu maximal qu'un producteur peut gagner pour ce nombre de sacs se situe à 150 000 FCFA pour un prix unitaire maximum de 30 000 FCFA (prix généralement observé pendant la période de soudure). Le revenu minimal qu'un producteur peut gagner pour ce nombre de sac est limité à 40 000 FCFA pour un prix unitaire minimum de 8 000FCFA (prix généralement observé pendant la période de récolte). Par ailleurs le revenu moyen se situe à 90 000 FCFA pour ce nombre de sac pour un prix unitaire moyen de 18.000 FCFA.

Tableau 35 Répartition par part du mil vendu et produit

Part vendu Mil	Effectif	Fréquence
0%	377	47,4%
[1-10%[	5	0,6%
[10-25%[	80	10,1%
[25-50%[	161	20,2%
[50-75%[	134	16,8%
[75-100%]	39	4,9%
Total	796	100,0%

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Tableau 36 : Revenu moyen issu de la production de mil

Niveau de prix	Prix	Quantité Moyenne vendue (en sac de 100Kg)	Revenu brute vente Mil (F CFA)
Prix Minimum	8 000	5	40 000
Prix moyen	18 000	5	90 000
Prix Maximum	30 000	5	150 000

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

### ✧ Maïs

Comme le mil, et contrairement à la culture d'arachide, celle du maïs est aussi un peu moins destinée à la commercialisation puisque sur les 634 producteurs qui en cultivent, 3 producteurs sur 10 (30,6%) ne vendent pas leurs productions. Parmi les 59,4% des producteurs qui en vendent, on observe une prépondérance des producteurs qui vendent entre 25% et 50% de leurs productions soit 2 producteurs sur 10 (24,8%) d'une part et ceux qui vendent entre 50% et 75% d'autre part soit près de 2 producteurs sur 10 (23,2%).

Le nombre moyen de sacs de maïs vendu est de 9 au cours de la dernière campagne agricole. Le revenu maximal qu'un producteur peut gagner pour ce nombre de sacs se situe à 252 000 FCFA pour un prix unitaire maximum de 28 000 FCFA (prix généralement observé pendant la période de soudure). Le revenu minimal qu'un producteur peut gagner pour ce nombre de sac se limite à 72 000 FCFA pour un prix unitaire minimum de 8 000 FCFA (prix généralement observé pendant la période de récolte). Par ailleurs le revenu moyen se situe à 167 400 FCFA pour ce nombre de sac pour un prix unitaire moyen de 18 600 FCFA.

**Tableau 37 : Répartition selon la part de la quantité vendue et produite de Maïs**

Part vendu Maïs	Effectif	Fréquence
0%	194	30,6%
[1-10%[	10	1,6%
[10-25%[	70	11,0%
[25-50%[	157	24,8%
[50-75%[	147	23,2%
[75-100%]	56	8,8%
<b>Total</b>	<b>634</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

**Tableau 38 : Revenu moyen issu de la production de maïs**

Niveau de prix	Prix	Quantité Moyenne vendue (en sac de 100Kg)	Revenu brute vente Maïs (F CFA)
Prix Minimum	8 000	9	72 000
Prix moyen	18 600	9	167 400
Prix Maximum	28 000	9	252 000

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

### ✧ Sésame

La culture du sésame, comme celle d'arachide, est globalement destinée à la commercialisation puisque sur les 550 producteurs qui en cultivent, seulement 1 producteurs sur 10 (10%) ne vendent pas leurs productions. Par ailleurs, pour ceux qui en vendent, on observe une prépondérance des producteurs qui vendent plus de la moitié de leurs productions soit plus de 8 producteurs sur 10 (81,8%) avec un peu plus de 2 producteurs sur 10 (26,5%) qui vendent entre 50% et 75% de leur production et un peu plus de 5 producteurs sur 10 (55,3%) qui vendent plus de 75% de leurs productions.

En outre, le nombre moyen de sacs de sésame vendu est de 4 lors de la dernière campagne agricole. Le revenu maximal qu'un producteur peut gagner pour ce nombre de sacs se situe à 240 000 FCFA pour un prix unitaire maximum de 60 000 FCFA (prix généralement observé pendant la période de soudure). Le revenu minimal qu'un producteur peut gagner pour ce nombre de sac est de 100 000 FCFA pour un prix unitaire minimum de 25 000 FCFA (prix généralement observé pendant la période de récolte). Par ailleurs le revenu moyen se situe à 173 200 FCFA pour ce nombre de sac pour un prix unitaire moyen de 43 300 FCFA.

**Tableau 39 : Répartition selon la part de la quantité vendue et produite de sésame**

Part vendu Sésame	Effectif	Fréquence
0%	55	10,0%
[1-10%[	2	0,4%
[10-25%[	6	1,1%
[25-50%[	37	6,7%
[50-75%[	146	26,5%
[75-100%]	304	55,3%
<b>Total</b>	<b>550</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Tableau 40 : Revenu moyen issu de la production de sésame

Niveau de prix	Prix	Quantité Moyenne vendue (en sac de 100Kg)	Revenu brute vente Sésame (F CFA)
Prix Minimum	25 000	4	100 000
Prix moyen	43 300	4	173 200
Prix Maximum	60 000	4	240 000

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

## ❖ Sorgho

Comme le maïs et le mil, la culture du sorgho est beaucoup plus destinée à la consommation puisque sur les 403 producteurs qui en cultivent, 5 producteurs sur 10 (51,9%) ne vendent pas leurs productions. Parmi les 48,1% des producteurs qui en vendent on observe une prépondérance des producteurs qui vendent entre 25% et 50% de leurs productions soit 2 producteurs sur 10 (20,3%) d'une part en ceux qui vendent entre 50% et 75% d'autre part soit un peu plus d'un producteur sur 10 (15,1%).

Lors de la dernière campagne agricole, le nombre moyen de sacs de sorgho vendu est de 5. Le revenu maximal qu'un producteur peut gagner pour ce nombre de sacs se situe à 150 000 FCFA pour un prix unitaire maximum de 30 000 FCFA (prix généralement observé pendant la période de soudure). Le revenu minimal qu'un producteur peut gagner pour ce nombre de sac se limite 50 000 FCFA pour un prix unitaire minimum de 10 000 FCFA (prix généralement observé pendant la période de récolte). Par ailleurs le revenu moyen se situe à 94 250 FCFA pour ce nombre de sac pour un prix unitaire moyen de 18 850 FCFA.

Tableau 41 : Répartition selon la part de la quantité vendue et produite de sorgho

Part vendu Sorgho	Effectif	Fréquence
0%	209	51,9%
[1-10%[	2	0,5%
[10-25%[	25	6,2%
[25-50%[	82	20,3%
[50-75%[	61	15,1%
[75-100%[	24	6,0%
Total	403	100,0%

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Tableau 42 : Revenu moyen issu de la production de sorgho

Niveau de prix	Prix	Quantité Moyenne vendue (en sac de 100Kg)	Revenu brute vente Sorgho (F CFA)
Prix Minimum	10 000	5	50 000
Prix moyen	18 850	5	94 250
Prix Maximum	30 000	5	150 000

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Contrairement à la culture du coton, les producteurs semblent dépenser moins pour les cultures alternatives en coût de production, ce qui donne un revenu net supérieur à celui issu de la culture du coton. Cependant même si le revenu net semble augmenter avec la superficie cultivée, le coût de production quant à lui semble peu augmenter avec la superficie. En effet, contrairement à la culture du coton, les cultures alternatives exigent moins de soins notamment les engrais, les insecticides et autres.

**Tableau 43** : Revenu net moyen de la production de cultures alternatives dans l'ensemble

Superficie de production en hectare	Coût de production des cultures alternatives (hectare)	Marge moyenne de production
1	50 225	192 110
[1-2[	49 450	190 741
[2-3[	51 450	313 966
[3-4[	52750	389 963
[4-5]	67962	640 147

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

### 7.3. Revenu issu des spéculations maraichères

Les spéculations qui rapportent le plus aux producteurs parmi les cultures maraichères pratiquées semblent être l'oignon suivi de la patate et de la tomate avec des revenus moyens de 307 658,72 FCFA, 159 796,87 FCFA et 103 715,52 FCFA respectivement. Cela démontre que dans la constitution du revenu des producteurs, les cultures maraichères ne sont pas à négliger. Cependant, contrairement au revenu moyen, le nombre moyen de sacs de 100kg vendus par les producteurs est plus élevé pour la patate que pour l'oignon soit 23,22 et 15,49 respectivement. Cela s'explique par le fait que globalement le sac d'oignon est plus cher que celui de la patate.

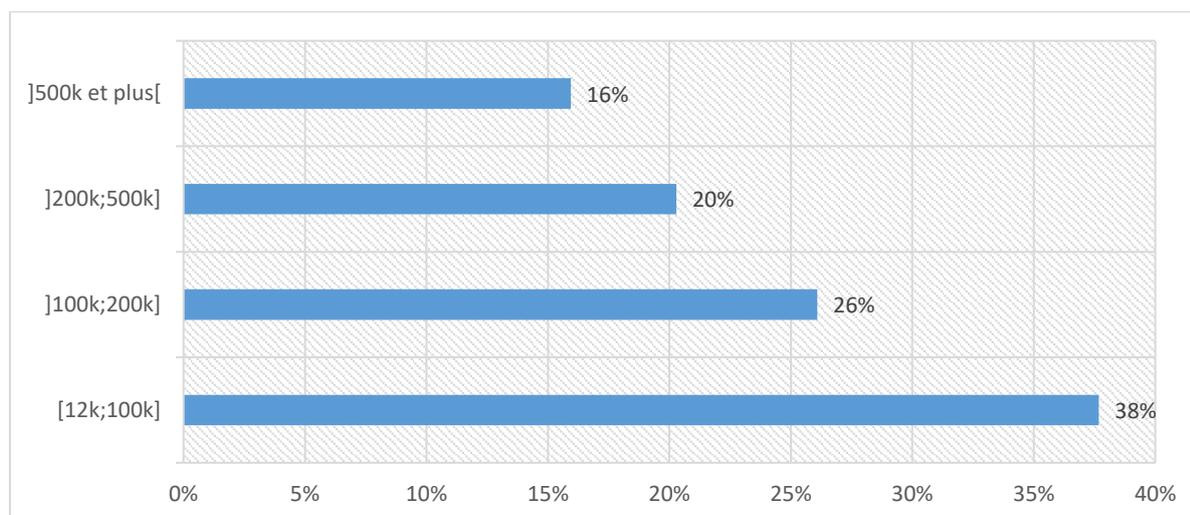
**Tableau 44** : Répartition du nombre moyen de sacs de produits maraichères vendus par les producteurs et du revenu moyen issu de cette vente pour les quatre principales cultures maraichères

Spéculations	Nombre moyen de sacs de 100kg vendus	Revenu moyen issu de la vente
Oignon	15,49	307658,72
Tomate	7,72	103715,52
Légumes	7,27	50621,21
Patate	23,22	159796,87

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Pour ce qui est du revenu issu de la culture d'oignon, le graphique ci-dessous montre que plus de 6 producteurs sur 10 (64%) qui vendent gagnent jusqu'à 200 000 FCFA avec 38% qui gagnent jusqu'à 100 000 FCFA. En plus un peu plus d'un producteur sur 10 gagne plus de 500 000 FCFA. Cela démontre une fois de plus que la culture d'oignon est très rentable pour les producteurs par rapport aux autres cultures maraichères.

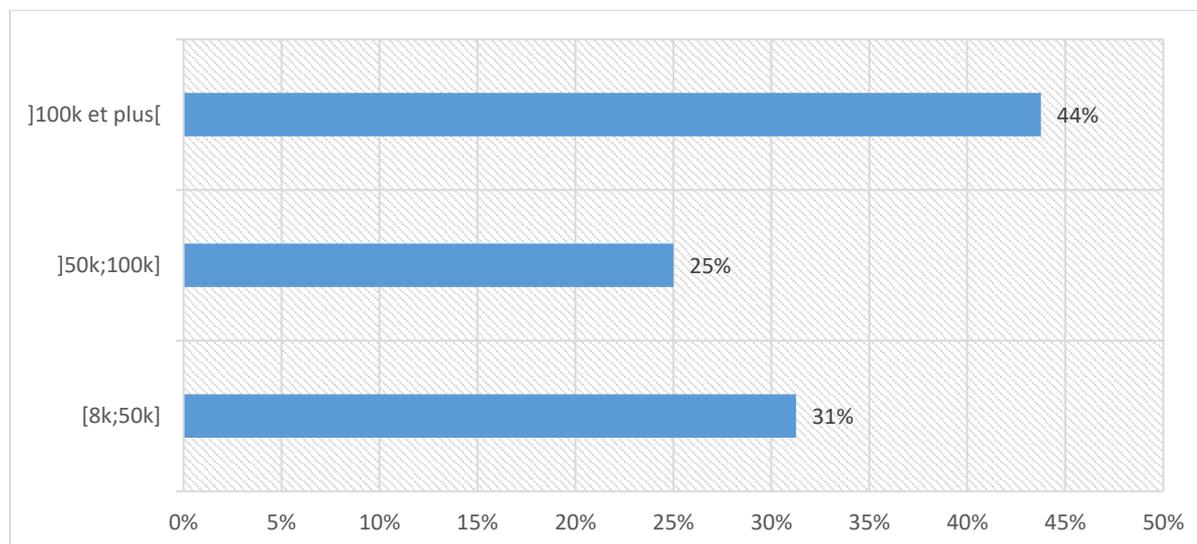
**Graphique 33** : Répartition en pourcentage des revenus (en milliers de FCFA) issus de la vente d'oignons par les producteurs.



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Comme pour la culture d'oignon, parmi les producteurs qui vendent leurs productions de patates, plus de la moitié (56%) gagnent jusqu'à 100 000 FCFA et 44% en gagent plus. Cependant contrairement à la culture d'oignon, le revenu des producteurs issus de la culture de patate est moins étendu que celui issu de la culture d'oignon.

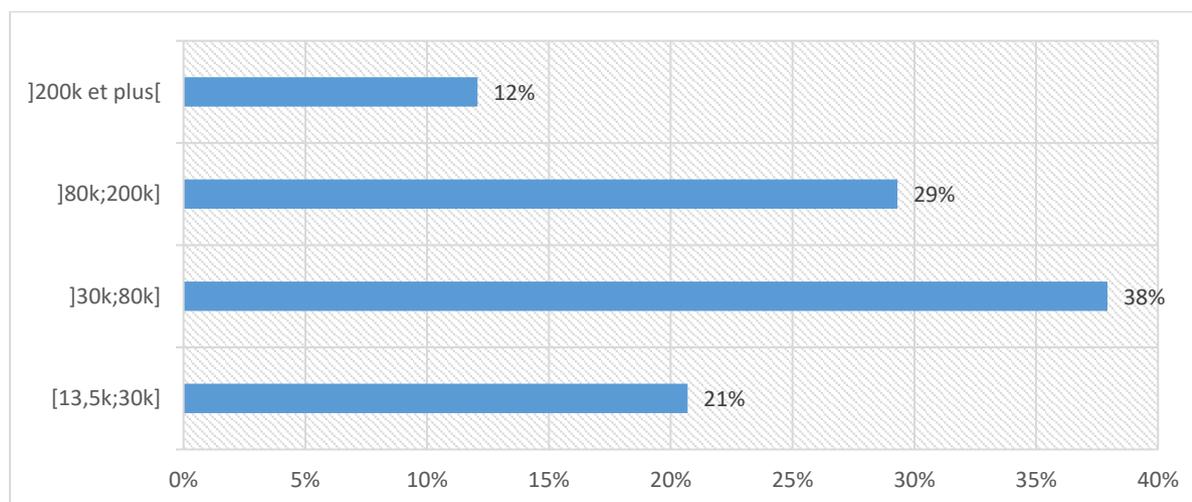
**Graphique 34** : Répartition en pourcentage des revenus (en milliers de francs CFA) issus de la vente de pommes de terre par les producteurs.



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Pour les producteurs qui vendent leurs productions de tomates, plus de 6 producteurs sur 10 d'entre eux gagnent entre 30 000 FCFA et 200 000 FCFA soit 67%. Ceux qui gagnent plus de 200 000 FCFA et ceux qui gagnent au plus 30 000 FCFA sont les moins représentés avec une proportion de 12% et 21% respectivement.

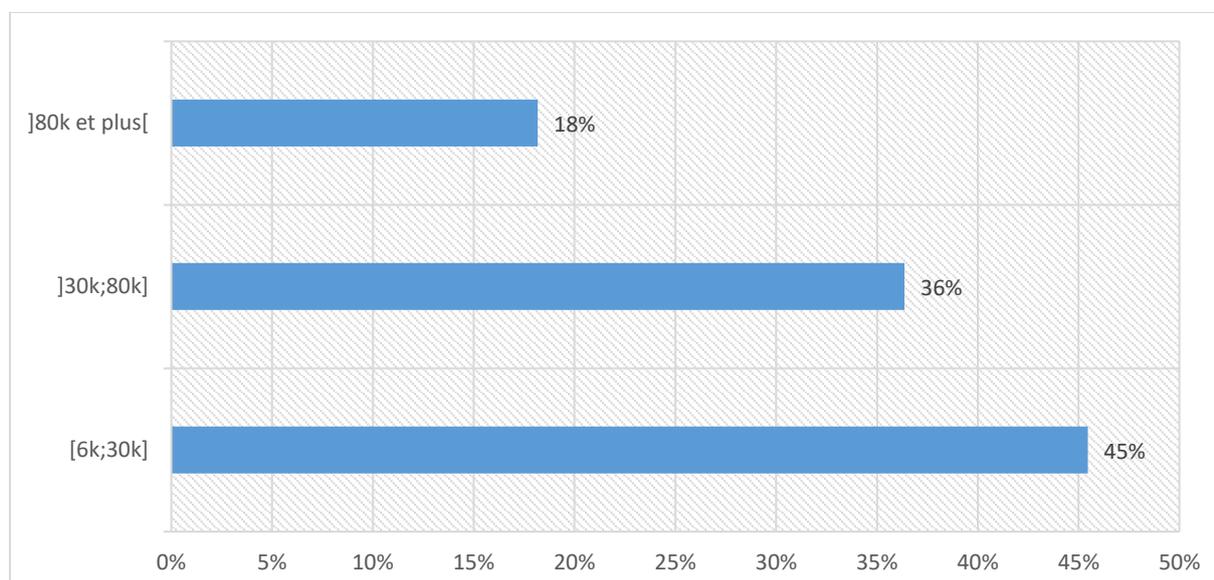
**Graphique 35** : Répartition en pourcentage des revenus (en milliers de francs CFA) issus de la vente de tomates par les producteurs.



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Pour la culture des légumes, parmi les producteurs qui vendent leurs productions, la grande majorité (82%) gagnent entre 6 000 FCFA et 80 000 FCFA avec 45% qui gagnent au plus 30 000 FCFA et 36% qui gagnent entre 30 000 FCFA et 80 000 FCFA. Cependant, seulement 18% des producteurs qui vendent leurs productions gagnent plus de 80 000 FCFA.

**Graphique 36** : Répartition en pourcentage des revenus (en milliers de francs CFA) provenant de la vente de légumes par les producteurs.



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

#### 7.4. Revenu issu de l'élevage

Le revenu des producteurs de coton issus de l'élevage reste très mitigé au niveau du type d'animal vendu. D'après le tableau 44, les catégories d'animaux les plus vendus sont les volailles, les porcins et les caprins soit un nombre moyen vendu par agropasteurs de 6, 3 et 3 respectivement. C'est les bovins qui sont la classe d'animaux les moins vendus pour un nombre

moyen vendu par agropasteur de 2. Même si les porcins font partie des animaux les plus vendus par les agropasteurs, c'est les bovins qui rapportent le plus pour un revenu moyen issu de la vente qui se situe à 457 104 alors que celui du porc est à 103 635. L'animal qui rapporte le moins en termes de revenu moyen issu de la vente est la volaille étant donné que l'unité coûte moins cher que les autres animaux alors que le bœuf est l'animal qui coûte le plus cher à l'unité.

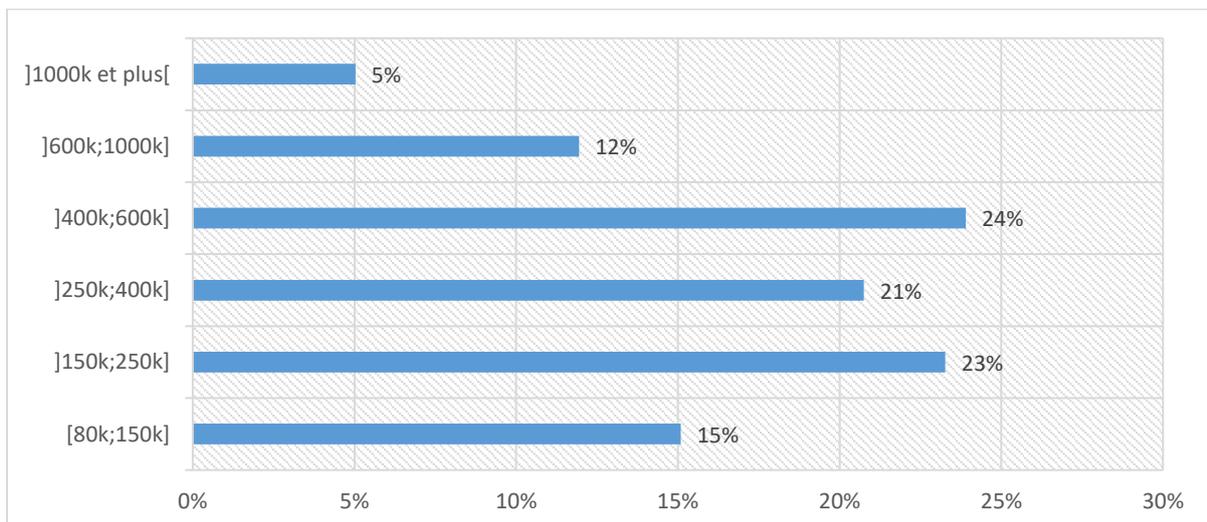
**Tableau 45** : Répartition du nombre moyen d'animaux vendus par les producteurs et du revenu moyen de cette vente

Animaux	Nombre moyen vendus	Revenu moyen issu de la vente
Bovins	1,89	457 103,77
Ovins	2,76	59 044,20
Caprins	3,04	59 919,25
Volailles	6,47	13 135,31
Porcins	3,23	103 634,61

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Pour les agropasteurs qui ont vendu leurs bœufs, le graphique ci-dessous montre que plus de la moitié d'entre eux (68%) ont gagné entre 150 000 FCFA et 600 000 FCFA. Seulement 5% de agropasteurs qui ont vendu les bœufs ont gagné plus de 1 000 000 FCFA et 15% d'autres ont gagné au plus 150 000 FCFA. Cela démontre que l'élevage des bœufs constitue pour les producteurs de coton une véritable source de revenu.

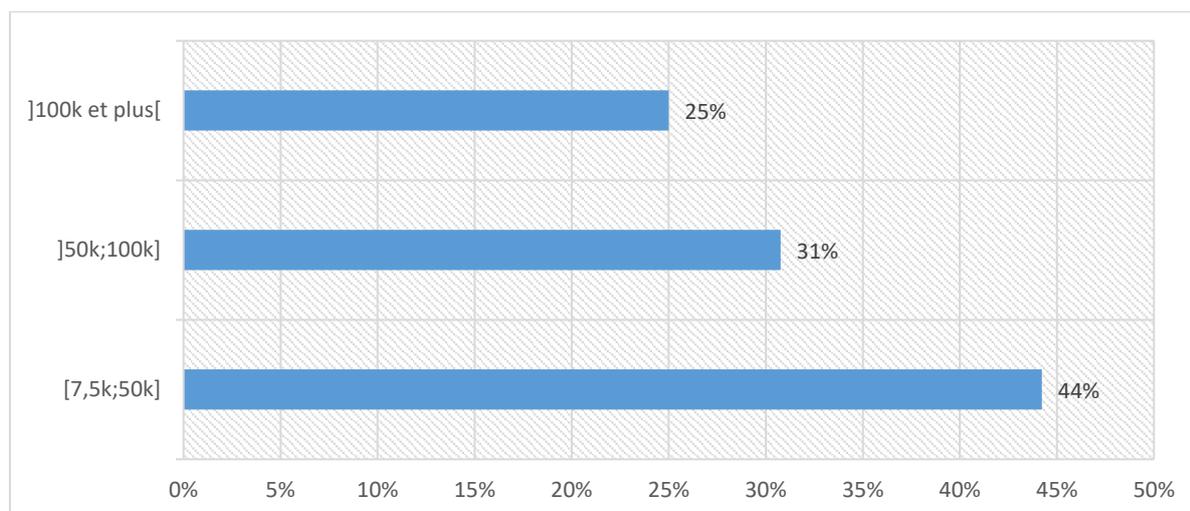
**Graphique 37** : Répartition en pourcentage des revenus (en milliers de francs CFA) issus de la vente de bovins par les producteurs.



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Pour ceux qui ont vendu leurs porcs, le graphique ci-dessous montre que 3 agropasteurs sur 4 ont gagné jusqu'à 100 000 FCFA avec 44% qui ont gagné jusqu'à 50 000 FCFA et 31% qui ont gagné entre 50 000 FCFA et 100 000 FCFA. Aussi, 25% des agropasteurs qui ont vendus leurs cochons ont gagné plus de 100 000 FCFA.

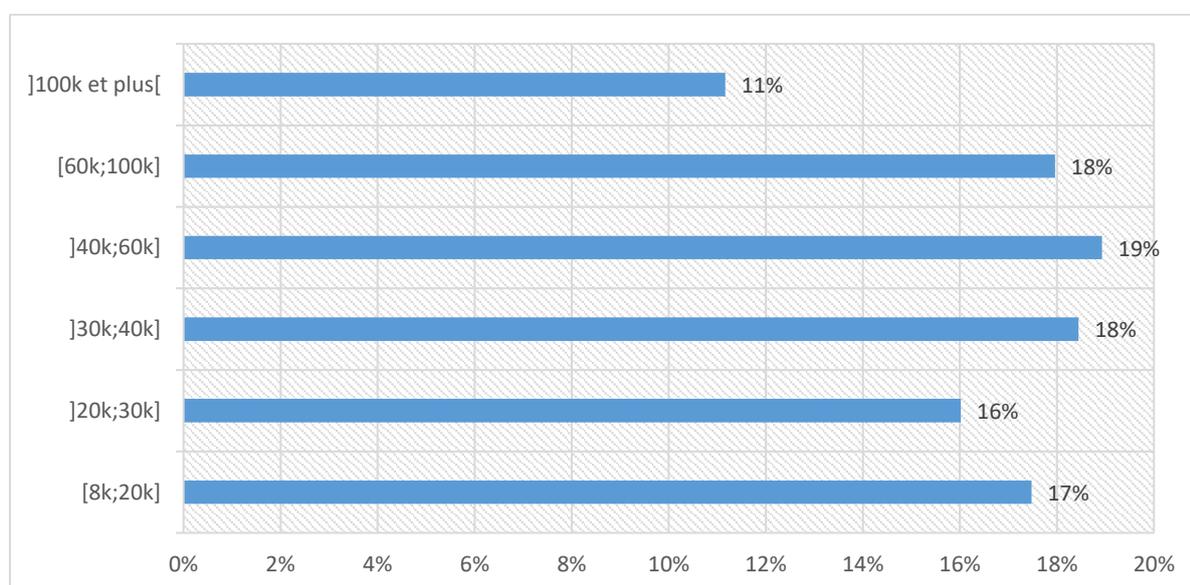
**Graphique 38** : Répartition en pourcentage des recettes (en milliers de francs CFA) provenant de la vente de porcs par les producteurs



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Pour les agropasteurs qui ont eu à vendre leurs moutons, le Graphique 38 ci-dessous montre que la plupart d'entre eux ont gagné entre 30 000 FCFA et 100 000 FCFA soit 55% des agropasteurs. Ceux qui ont gagné entre 20 000 FCFA et 30 000 FCFA et ceux qui ont gagné plus de 100 000 FCFA sont les moins présents avec une proportion de 16% et 11% respectivement.

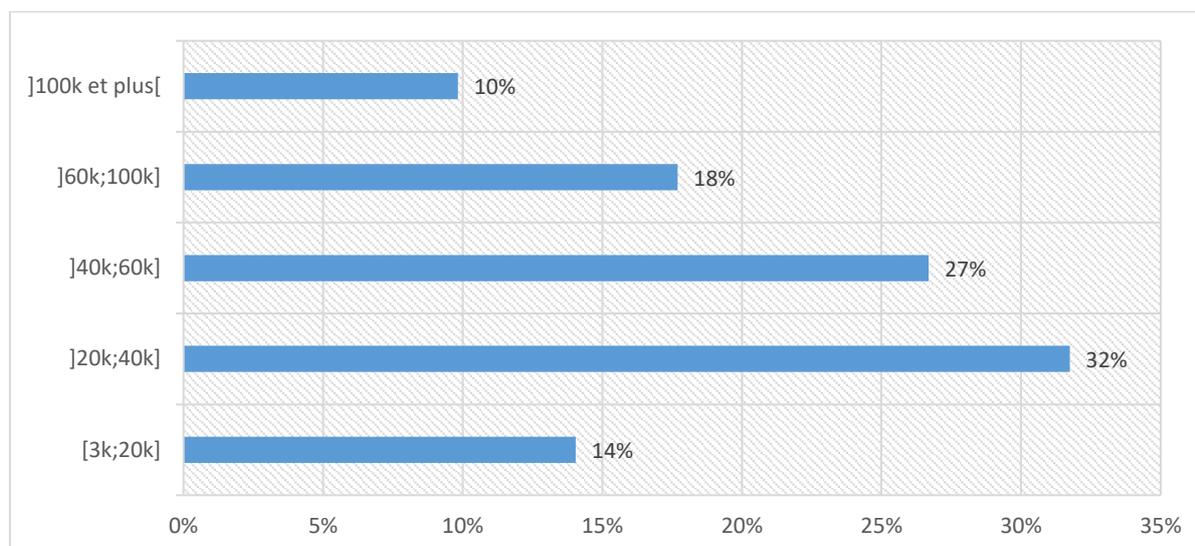
**Graphique 39** : Répartition en pourcentage des revenus (en milliers de francs CFA) issus de la vente de moutons par les producteurs.



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Pour ceux qui ont vendu leurs moutons, le graphique ci-dessous montre que la majorité des agropasteurs a gagné entre 20 000 FCFA et 60 000 FCFA soit 59% des agropasteurs. Ceux qui ont gagné au plus 20 000 et ceux qui ont gagné plus de 100 000 FCFA sont les moins présents avec une proportion de 14% et 10% respectivement.

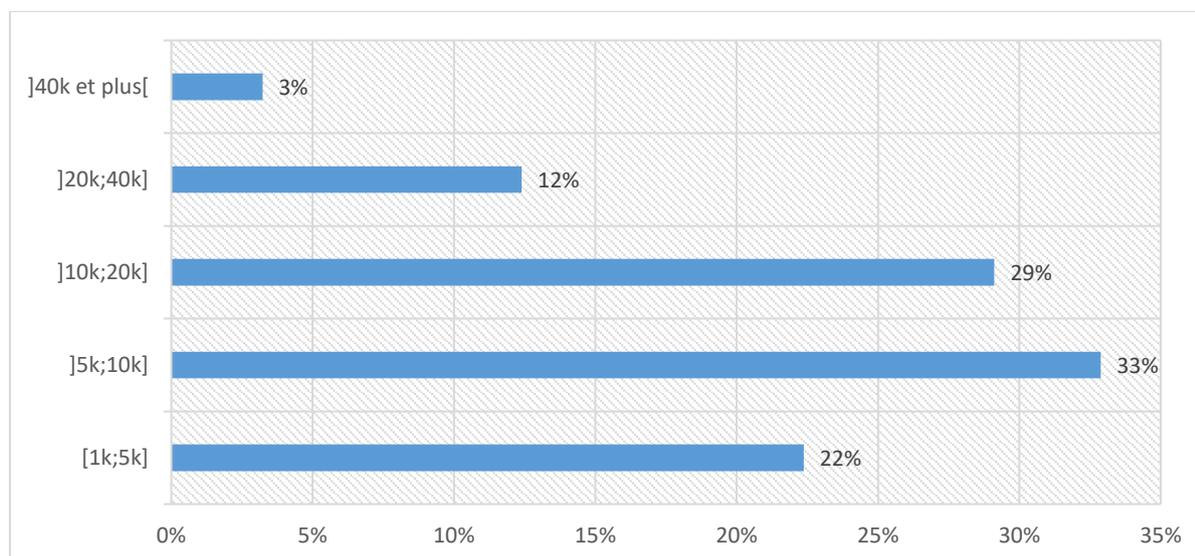
**Graphique 40** : Répartition en pourcentage des revenus (en milliers de francs CFA) issus de la vente de chèvres par les producteurs.



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Enfin pour ceux qui ont vendu leurs volailles, la majorité des agropasteurs ont gagné jusqu'à 20 000 FCFA soit 84% des producteurs. Ceux qui ont gagné plus de 40 000 FCFA sont les moins présents avec une proportion de 15%.

**Graphique 41** : Répartition en pourcentage des revenus (en milliers de francs CFA) provenant de la vente de volailles par les producteurs.



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

## 7.5. Satisfaction du revenu des producteurs

S'agissant de la satisfaction des producteurs sur le revenu du coton, le tableau 45 ci-dessous montre que moins de la moitié des producteurs (43%) sont satisfaits du revenu issu de la culture du coton. En effet, étant donné que certains cultivateurs n'arrivent à payer leurs dettes (surtout pour les instants distribués) du fait qu'ils utilisent ces intrants pour les cultures

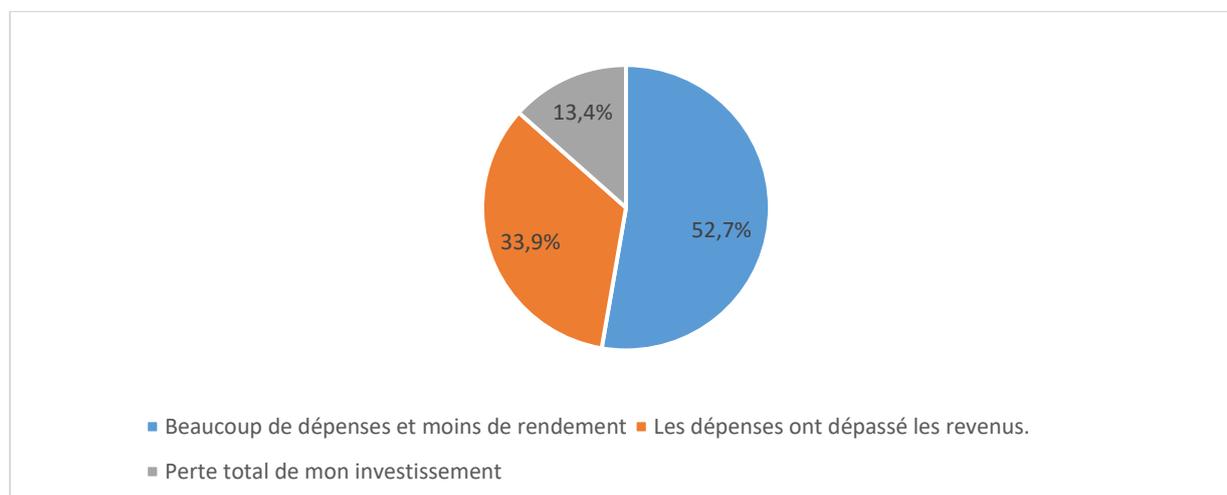
alternatives, ce sont les autres contonculteurs de la même Association Villageoise de ce dernier qui les paient. C'est ce qui déflate le revenu de certains producteurs et c'est la principale raison de leur non satisfaction puisque selon le graphique qui suit 52,7% des producteurs qui pensent être non satisfaits partagent cet avis.

**Tableau 46 :** Proportion des producteurs sur la satisfaction du revenu du coton

Satisfaction revenu	Effectif	Fréquence
Non	829	57%
Oui	633	43%
<b>Total général</b>	<b>1462</b>	<b>100%</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

**Graphique 42 :** Répartitions des raisons invoquées par les producteurs pour ne pas être satisfaits de leurs revenus issus de la production de coton



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Les périodes d'achat du coton semblent peu uniformes puisque pour la moitié des producteurs, cette période se situe généralement entre janvier et mars alors que pour 32,4% d'autres, cette période est plutôt située entre octobre et décembre. Cependant, on remarque qu'il y a des producteurs qui voient leurs cotons achetés aux mois de Juillet à septembre, ce qui n'est pas une période optimale à cause des pluies surtout pour le transport et le stockage du coton.

**Tableau 47 :** Périodes d'achat du coton

Période d'achat de coton	Effectif	Fréquence
Avril-Juin	191	13,1%
Janvier-Mars	777	53,1%
Juillet-Septembre	20	1,4%
Octobre-Décembre	474	32,4%
<b>Total général</b>	<b>1462</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Par ailleurs, presque tous les producteurs de coton estiment avoir de retard dans le paiement puisque selon le tableau 55 ci-dessous, plus de 9 producteurs sur 10 (94,4%) déclarent recevoir le paiement avec retard. Par ailleurs, pour plus de la moitié des producteurs (77,2%) ce retard est généralement situé entre 2 et 4 mois. Cependant très peu de producteurs ont connu seulement 1 seul mois de retard soit seulement moins d'un producteur sur 10 (4,3%). Aussi, on note des producteurs qui ont connu plus de 6 mois de retard et ils représentent 8,5% des producteurs soit aussi moins d'un producteur sur 10.

**Tableau 48 : Répartition des producteurs ayant des retards de paiement**

Retard de paiement	Effectif	Fréquence
Non	82	5,6%
Oui	1380	94,4%
<b>Total général</b>	<b>1462</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

**Tableau 49 : Répartition du nombre de mois de retard accusé par les producteurs**

Temps de retard (en mois)	Effectif	Fréquence
1	59	4,3%
2	263	19,1%
3	513	37,2%
4	289	20,9%
5	139	10,1%
6	66	4,8%
7	29	2,1%
8 et plus	22	1,6%
<b>Total</b>	<b>1380</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Contrairement à la culture du coton les producteurs qui cultivent aussi d'autres cultures alternatives sont globalement satisfaits du revenu généré par ces cultures. En effet, d'après le tableau ci-dessous, plus de 7 producteurs sur 10 (73,1%) qui cultivent aussi d'autres cultures alternatives sont satisfaits du revenu généré par ces dernières.

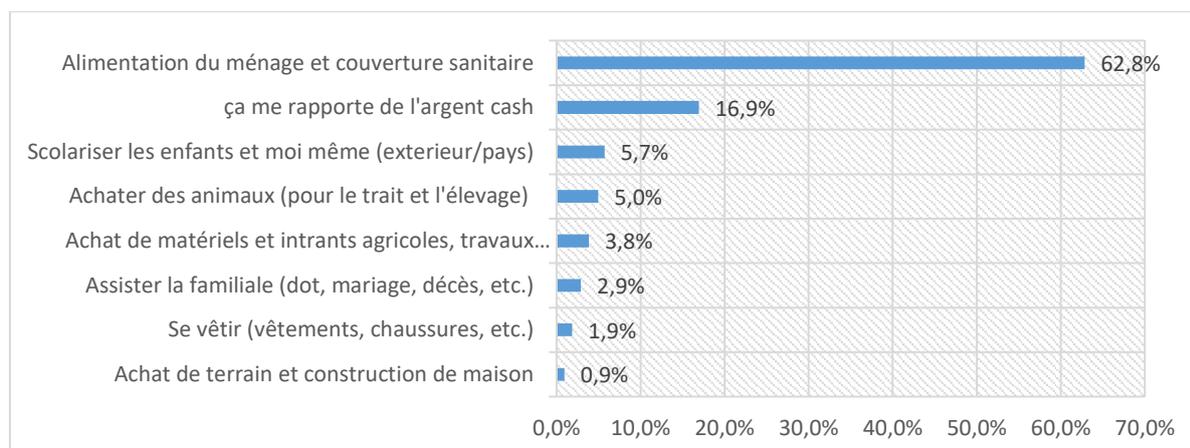
Les principales raisons de leur satisfaction sont globalement focalisées sur le fait que les revenus issus de ces cultures permettent de couvrir les principaux postes de dépenses du ménage notamment l'alimentation, la santé humaine comme animale, l'éducation... comme le montre le graphique ci-après.

**Tableau 50 : Proportion des producteurs sur la satisfaction du revenu provenant des cultures alternatives**

Etes-vous satisfait du revenu généré de votre activité de culture alternative ?	Effectif	Fréquence
Non	394	26,9%
Oui	1068	73,1%
<b>Total général</b>	<b>1462</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

**Graphique 43 : Répartitions des raisons invoquées par les producteurs pour expliquer leur satisfaction à l'égard des revenus tirés de la production de cultures alternatives**



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Par ailleurs, pour ceux qui ne sont pas satisfait du revenu généré par les cultures alternatives, les raisons les plus évoquées par les producteurs sont le prix qui est trop bas à la récolte d'une part (66,2%) et, d'autre part le fait que ces cultures ne sont pas juste rentables (33,8%).

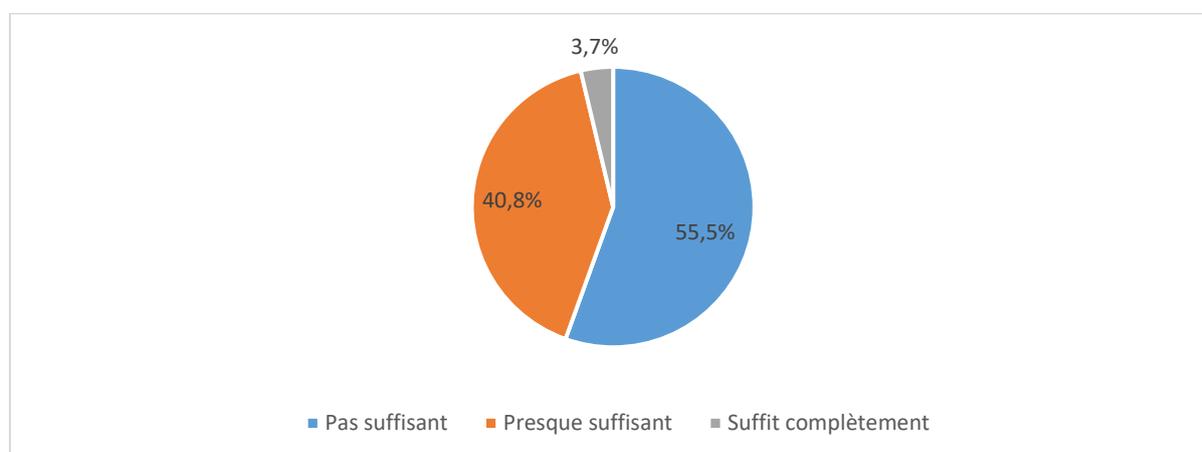
**Tableau 51: Répartitions des raisons invoquées par les producteurs pour ne pas être satisfaits de leur revenu provenant de la production de coton**

Non satisfaction revenu alternative	Effectif	Fréquence
Pas rentable	123	33,8%
Prix de vente au Kg trop bas	241	66,2%
<b>Total général</b>	<b>364</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Pour ce qui est de savoir comment les producteurs apprécient leurs besoins de nourriture et le revenu généré par la culture du coton, très peu de producteurs pensent que cela suffit complètement soit moins d'un producteur sur 10 (3,7%). Par ailleurs plus de la moitié des producteurs trouvent que le revenu issu du coton ne suffit pas à couvrir les besoins de leurs ménages même si 40,8% d'autres pensent cela est presque suffisant.

**Graphique 44 : Appréciation des besoins par rapport à la nourriture et aux revenus de la production de coton**



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Même si on combine la nourriture et le revenu générés par la culture du coton à ceux générés par les cultures alternatives, 40,2% des producteurs trouvent toujours que cela n'est pas suffisant. Ils sont près de 5 producteurs sur 10, ceux qui pensent que cela semble presque suffisant alors que seulement 8,7% d'autre eux trouvent que cela suffit complètement.

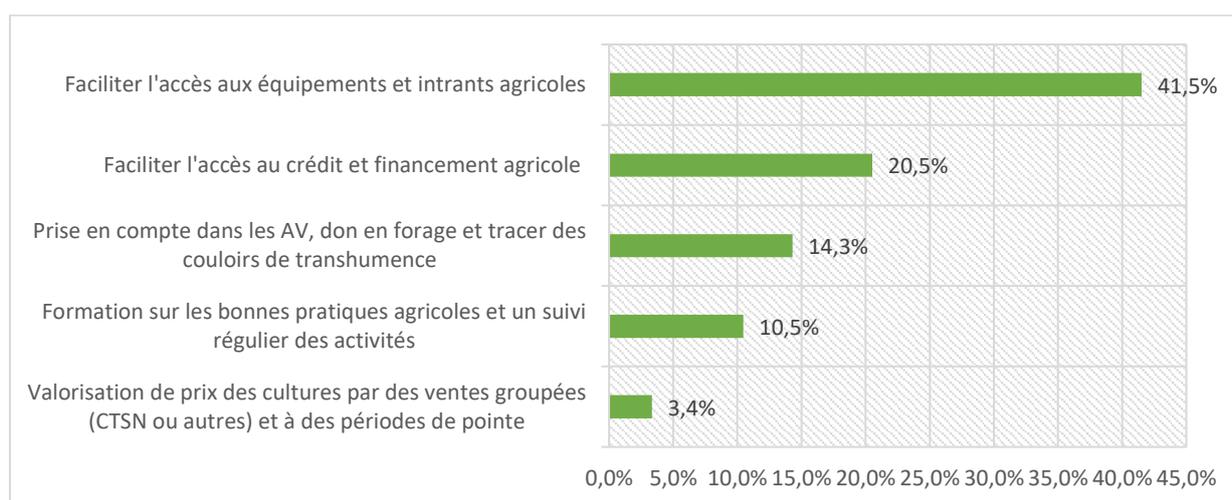
**Tableau 52 :** Appréciation des besoins par rapport à la nourriture et aux revenus issus de la production combinée et des autres sources de revenus

Comment trouvez la nourriture et le revenu de votre exploitation par rapport à v	Effectif	Fréquence
Pas d'autres sources	32	2,2%
Pas suffisant	587	40,2%
Presque suffisant	716	49,0%
Suffit complètement	127	8,7%
<b>Total général</b>	<b>1462</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Afin d'améliorer la production des cultures alternatives, les deux propositions les plus fréquentes rencontrées chez les producteurs sont principalement faciliter l'accès aux équipements et intrants agricoles et faciliter l'accès au crédit et financements agricoles soit pour 41,5% et 20,5% des producteurs respectivement. L'utilisation peu importante et irrégulière des intrants améliorés (semences, engrais, pesticides) et des équipements reste la cause la plus directe de la faible productivité des enquêtés. En effet, les engrais et équipements sont souvent importés et les prix auxquels ils sont achetés sont élevés en raison des coûts de transport. Par ailleurs, la promotion de l'agriculture chez ces petits exploitants passe également par l'accès au crédit pour faciliter l'accès aux équipements, à l'aménagement des terres, aux intrants améliorés et aux services d'appui-conseil.

**Graphique 45** Répartition des raisons invoquées par les producteurs pour améliorer la production de cultures alternatives



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

## VIII. ANALYSES DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

### 8.1. Consommation et dépenses alimentaires

#### 8.1.1. Analyse du Score de diversité alimentaire (SDAM) des ménages

La diversité alimentaire est une mesure qualitative de la consommation alimentaire, qui rend compte de la variété des aliments auxquels les ménages ont accès. Elle constitue au niveau individuel une mesure approchée de l'adéquation nutritionnelle du régime alimentaire. L'outil de diversité alimentaire de la FAO permet de recueillir les informations sur tous les aliments et boissons consommés par un individu ou un ménage au cours de 24 heures précédant l'enquête. Il comprend donc des aliments qui nécessitent des dépenses de la part des ménages, comme les condiments, le sucre et les aliments sucrés, ou encore les boissons. Il comprend 16 groupes d'aliments.

Les données montrent que la plupart des ménages des producteurs ont une alimentation moyenne diversifiée. Ils représentent 70,5% des producteurs contre 15,6% d'autres qui ont plutôt une alimentation diversifiée et 13,5 autres qui ont une alimentation peu diversifiée.

Tableau 53 : Score de Diversification alimentaire des ménages des producteurs

SDAM_recode	Freq.	Effectif	Fréquence
Peu diversifié		199	13,6%
Moyennement diversifié		1031	70,5%
Diversifié		232	15,9%
Total		1462	100,0%

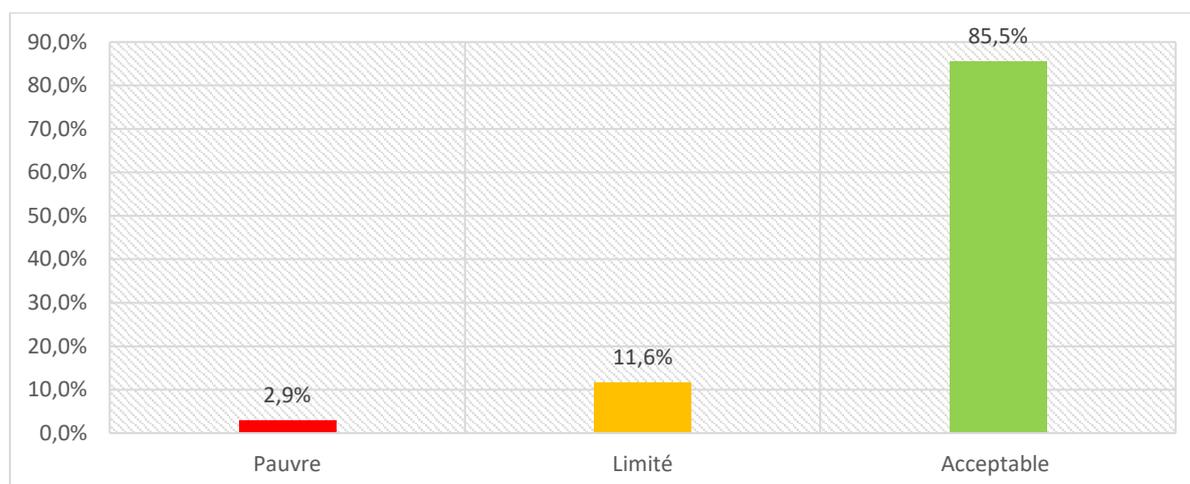
Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

#### 8.1.2. Analyse du Score de Consommation Alimentaire (SCA) des ménages

Le Score de Consommation Alimentaire (SCA) est un indicateur proxy qui reflète la quantité et la qualité de l'alimentation. Il est basé sur un rappel des 7 jours sur les groupes d'aliments et la fréquence de consommation. C'est une somme pondérée des groupes d'aliments avec leur poids respectif. Selon les résultats de l'analyse, plus de 8 ménages sur 10 ont un score de consommation acceptable.

L'analyse de ce score montre que globalement les ménages des producteurs ont une alimentation acceptable en quantité et en qualité puisqu'un peu de plus de 8 ménages producteurs sur 10 se trouvent dans cette situation. Toutefois, il y a une partie de producteurs qui ont une alimentation pauvre et limitée, soit respectivement 2,9% et 11,65% des producteurs.

#### Graphique 46 Score de consommation alimentaire



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

### 8.1.3. Analyse de l'indice de stratégie d'adaptation réduit (RCSI) des ménages

L'indice de stratégie d'adaptation réduit est un indicateur de substitution de l'accès aux aliments. Il révèle la sévérité des stratégies auxquelles les ménages ont recours pour faire face à des déficits dans leur consommation alimentaire. Il est construit sur cinq mécanismes d'adaptation alimentaire communs avec des pondérations standardisées.

Le score se calcule pour chaque stratégie en fonction de la réponse du ménage à savoir le nombre de jours auxquels la stratégie a été utilisée, pondérée par son poids.

L'analyse de cet indice montre que même si une bonne partie des producteurs se trouvent dans une situation normale (45,2%), il y a encore des producteurs qui sont dans une situation de crise et de pression, respectivement 10,5% et 44,3% des producteurs.

Tableau 54 : l'indice de stratégie d'adaptation

CSI_recode	Freq.	Effectif	Fréquence
Normal		661	45,2%
Pression		647	44,3%
Crise		154	10,5%
Total		1462	100,0%

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Pour ce qui est de la part des dépenses alimentaires dans les ménages des producteurs, les données montrent que plus de la moitié des ménages producteurs allouent plus de 65% de leurs dépenses à la consommation avec 27,8% des producteurs qui en allouent plus de 75%, 23,3% qui en allouent entre 65% et 75%. Il faut également noter qu'un peu plus de 2 ménages sur 10 allouent moins de 50% de leurs dépenses à la consommation.

Tableau 55 Part des dépenses alimentaires (FES) dans le ménage

PartDepensAlim30j	Effectif	Fréquence
0-50%	348	23,8%
50-65%	368	25,2%
65-75%	340	23,3%
75% et plus	406	27,8%
Total général	1462	100,0%

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

## 8.2. Echelles de la faim des ménages

## 8.3. Stratégies d'adaptation

Afin de faire face aux difficultés alimentaires dont souffrent les ménages, ces derniers devraient mettre en place des stratégies pour s'adapter à la situation ou du moins à surmonter cette difficulté. Malheureusement les données présentées dans le tableau ci-dessous montre que plus de la moitié des ménages producteurs n'ont aucune stratégie d'adaptation. Cependant la stratégie la plus fréquente est la stratégie de crise puisque adoptée par 15,9% des producteurs suivi de la stratégie de stress et de la stratégie d'urgence adoptées par les mêmes proportions par les producteurs (7%).

Tableau 56 : Répartitions des ménages selon les différentes stratégies d'adaptation

ISM_ISA	Effectifs	Pourcentage
Aucune stratégie	1015	69,4%
Stratégie de stress	108	7%
Stratégie de crise	232	15,9%
Stratégie urgence	107	7%
Total	1462	100%

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

# IX. PERSPECTIVES DES MENAGES DANS LA PRODUCTION AGRICOLE

La production agricole revêt une importance capitale pour les ménages au Tchad car elle est source de revenu nécessaire à leur situation socioéconomique. Malheureusement, leur intensification est peu poussée. L'une des contraintes majeures de l'amélioration de la production agricole est le déficit presque permanent en intrants agricoles, plus particulièrement des semences améliorées et de qualité. Afin d'augmenter la production et la productivité des cultures et compte tenu des aléas climatiques, il est important non seulement que les producteurs soient informés et sensibilisés sur les types de semences améliorées adaptées aux zones agro climatiques, mais aussi sur les techniques de production et de conservation des semences améliorées.

## 9.1. Les réponses actuelles

En dépit de la diversité des opinions concernant les mécanismes d'approvisionnement en intrants agricoles, il ne fait aucun doute qu'une bonne gestion du secteur d'intrants peut considérablement améliorer les revenus et la sécurité alimentaire de tous les petits producteurs du coton, qu'ils relèvent de l'agriculture de rente ou de l'agriculture de subsistance. La mise des intrants (par l'ITRAD, le Cotontchad, l'ANADER) est un mécanisme

essentiel pour augmenter la productivité et les intrants constituent le support grâce auquel ce progrès est transféré aux petits producteurs rencontrés. Les intrants sont les outils de vulgarisation des programmes d'amélioration des plantes et elles assurent le lien entre les chercheurs, promoteurs, et les agriculteurs.

## 9.2. Cadre de gouvernance du secteur agricole au Tchad

La gouvernance dans le secteur agricole est assurée par les institutions formellement établit tant au niveau national et local dans le but de développer des stratégies de développement rural. Elles déterminent l'exercice du pouvoir et les mécanismes de prise de décision devant résoudre des problèmes de sécurité alimentaire.

### ❖ Politique agricole au Tchad

Le Tchad s'est doté de plusieurs outils de développement depuis le boum pétrolier. Cela a permis de prioriser des orientations dans les secteurs clés. À la stratégie nationale de réduction de la pauvreté (2003–2006) a succédé la stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté (2008–2011), puis est intervenue une longue période de transition avant la mise en place du Plan National de Développement (PND 2017–2021).

L'un des atouts récurrents des instruments des politiques est la croissance économique dans les secteurs de l'agriculture et du développement rural. La période de mise en œuvre de ces instruments politiques coïncide avec celle des OMD dont le Tchad a été partie prenante. Il faut toutefois noter que le cadre législatif du secteur rural est encore incomplet (FIDA, 2017) car il n'y a pas encore de code foncier, facteur principale de production agricole. Seul le code de l'eau est aujourd'hui mis en application. Néanmoins il existe des initiatives nationales qui permettent de soutenir le secteur agricole dont voici quelques principaux :

- **Plan national de développement (PND)**. Il fait suite au document de Stratégie nationale de réduction de la pauvreté, et jette les jalons de développement à court terme pour les 3 prochaines années. Le PND assure la cohérence avec la Vision du Tchad à l'horizon 2025, qui vise à faire du Tchad une puissance régionale émergente à l'horizon 2025, portée par des sources de croissance diversifiées et durables ;
- **Programme national d'investissement du secteur rural (PNISR, 2014-2020)**. Le document de référence pour les interventions en milieu rural est le PNISR 2014-20 (programme national d'investissement du secteur rural) ;
- **La Stratégie Nationale de la Microfinance (SNMF)** : la Stratégie Nationale de la Microfinance vise à construire au Tchad un secteur de la microfinance viable et pérenne où les populations les plus pauvres accèdent de façon durable à des services financiers adaptés à leurs besoins afin d'améliorer leurs conditions de vie ;
- **Plan Quinquennal de Développement de l'Agriculture au Tchad (PQDAT, 2013-2018)** : le document du plan quinquennal qui se veut un cadre de référence actualisé, qui tient

compte des évolutions récentes de l'économie nationale de la nécessité de prioriser les investissements dans le sous-secteur agriculture, en quête de la sécurité alimentaire ;

- **Le Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA, 2014-2021).** Le Programme National de Sécurité Alimentaire a pour objectif global de contribuer à vaincre la faim et favoriser la création d'un environnement favorable à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de toute la population sans aucune discrimination à l'échelon national.

#### ❖ **Au niveau national**

Au niveau national, le développement rural et la lutte contre la pauvreté au Tchad est régie par la constitution et confiée à quelques ministères suivants :

- Ministère de l'agriculture et de l'irrigation ;
- Le Ministère de l'environnement ;
- Le Ministère de l'élevage
- Le Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement,

En dehors de ces ministères, il y a des instances publiques qui sont sous tutelle du Ministère d'Agriculture notamment L'ANADER, ONASA et le SODELAC qui sont chargés de l'encadrement des producteurs et de la lutte contre l'insécurité alimentaire. On note aussi l'existence des institutions des recherches comme l'ITRAD et le DSP qui mettent à la disposition des producteurs des nouvelles variétés boostant leur rendement. Hormis ces institutions de l'Etat il y a aussi des organisations comme la fédération nationale des organisations des producteurs semenciers (FENOPS).

#### ❖ **Au niveau local**

Il existe au niveau local des structures déconcentrées de sécurité qui dépendent de ces Ministères. Il s'agit de la délégation de l'agriculture, de l'environnement et de l'élevage, les antennes de l'ITRAD et de la DSP. Ces différentes corporations assurent au côté des ONG de développement rural la gouvernance de la production agricole.

C'est avec ces instances de gouvernance que la GIZ met en œuvre le projet PROFISEM dans les différents bassins identifiés. Le projet vise à établir une base juridique solide qui permettra aux institutions publiques et privées de régler plus facilement le secteur semencier. Il appuie également l'Institut tchadien de recherche agronomique pour le développement (ITRAD) et la Direction des semences et plants (DSP). Ces différentes institutions acquièrent de meilleures connaissances et de nouvelles compétences en la matière, qui leur facilitent la sélection des variétés, la production et le contrôle de semences de haute qualité à partir de variétés locales.

### 9.3. Proposer des pistes de collaboration innovante des systèmes d'exploitation familiale agricole (vente, consommation, transformation, etc.) des cultures alternatives

Au niveau des d'achat d'intrants, de vente des produits agricoles et même de financement, les producteurs sont à la merci des commerçants et sont toujours lésés dans les transactions. Les prix des produits agricoles doivent être fixés par les producteurs car c'est eux qui connaissent leur coût de production et donc peuvent fixer les prix pour avoir une marge bénéficiaire. Ce qui n'est pas le cas actuellement. Pour régler cette question, seule une organisation forte des producteurs est la solution. Et la forme de l'organisation la plus appropriée est la coopérative.

En effet, les organisations actuelles ont des faiblesses qui ne leur permettent pas de jouer ce rôle Il s'agit de :

- Participation insuffisante des membres de l'AV à la vie associative de l'organisation ;
- Absence de véritable projet d'entreprise ;
- Faible capacité opérationnelle en vue de la mobilisation des ressources financières nécessaires ;
- Gestion des ressources financières souvent peu transparentes (absence de manuels de procédures) et mauvaise tenue de la comptabilité ;
- Absence de financement ;
- etc.

La coopérative, par ses principes, résout ces questions et est à même d'avoir des boutiques d'approvisionnement en intrants, de faire des crédits à ses membres sous forme de warrantage, de réguler les prix des produits agricoles.

C'est pourquoi, une collaboration innovante serait l'appui à la mise en place des coopératives paysannes.

Au niveau de la transformation, beaucoup se fait mais dans des conditions hygiéniques qui ne permettent pas de valoriser les produits au niveau des villes et à l'exportation. Le second aspect est le caractère manuel de la transformation qui est consommatrice en temps et ne permet pas de transformer de grandes quantités. L'adoption d'une technologie est motivée par un objectif de maximisation d'utilité (Rahm et Huffman, 1984)

Pour cela, un appui en équipement et en emballage serait un atout pour booster ce secteur. Il existe des équipements fabriqués localement par les artisans.

Par exemple le séchoir solaire peut permettre de produire des mangues, des tomates, des piments séchés dans des conditions hygiéniques acceptables.

Le Mandoul et le Moyen Chari sont des grands producteurs de manioc avec transformation en cossettes manuelle. Des rrapeuses artisanales et motorisées peuvent permettre d'augmenter la production et de manière plus hygiénique.

## X. NIVEAU DE TRAVAIL DES MEMBRES DE MANAGE PAR CATEGORIE

### 10.1. Culture du coton

Le tableau ci-dessus met en évidence le niveau de travail des membres de ménage par catégorie. Près de la totalité des hommes enquêtés (93,2%) travaillent le plus pour la culture de coton contre, (46,6%) des femmes enquêtées (presque la moitié de la proportion des hommes). En ce concerne l'implication des enfants dans le travail de la culture de coton, seulement 25% des enfants filles sont plus impliqués dans la production du coton contre 61,4% des enfants garçons travaillent plus dans la production du coton.

De manière générale, en termes de sexe on constate plus l'implication des hommes et enfants garçons dans la culture du coton. En termes d'âge, les jeunes sont moins impliqués dans la culture du coton (38,6% de garçons et 74,7% de filles) que les personnes adultes (6,8% d'hommes et 53,4% de femmes).

Tableau 57 : Echelle de travaille pour la culture du coton selon les membres du ménage

Activité	Echelle	Homme	Femme	Enfant (Garçon)	Enfant (Fille)
Sur une échelle 1-5 avec 1=celui qui travaille le plus, et 5 celui qui travaille le moins pour culture de coton?	Celui qui travaille le moins	6,8%	53,4%	38,6%	74,7%
	Celui qui travail le plus	93,2%	46,6%	61,4%	25,3%

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

### 10.2. Pâturage des animaux

L'observation du graphique ci-après montre que 45% des producteurs hommes sont plus impliqués dans l'activité pâturage d'animaux contre 9,9% des productrices sont plus impliquées dans l'activité pâturage d'animaux. Par à l'implication des jeunes dans l'activité de pâturage d'animaux, on constate que 79% des garçons sont plus impliqués contre 22,4% des filles sont plus impliquées. Globalement, l'activité pâturage d'animaux occupe plus des jeunes que les personnes adultes.

Tableau 58 : Echelle de travaille pour le pâturage des animaux selon les membres du ménage

Activité	Echelle	Homme	Femme	Enfant (Garçon)	Enfant (Fille)
Sur une échelle 1-5 avec 1=celui qui travaille le plus, et 5 celui qui travaille le moins pour le pâturage des animaux ?	Celui qui travaille le moins	55,0%	90,1%	20,9%	77,6%
	Celui qui travail le plus	45,0%	9,9%	79,1%	22,4%

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

### 10.3. Travail hors agriculture

L'analyse sur les producteurs qui travaillent sur les activités hors agricoles nous montre dans le tableau suivant que la proportion des femmes (72%) qui travaillent plus dans les activités hors agricoles est supérieure à celle des hommes (66,4%). Chez les Enfants, nous constatons

également que les enfants filles (40,1%) sont plus impliquées dans activités hors agricoles que les enfants garçons (38%).

De manière générale, en termes de sexe on constate plus l'implication des femmes et enfants filles dans le travail hors agriculture. En termes d'âge, les jeunes sont moins impliqués dans le travail hors agriculture (62% des enfants garçons et 59,9% des enfants filles) que de personnes adultes (33,6% d'hommes et 28% de femmes).

**Tableau 59 : Echelle de travaille pour le travail hors agriculture selon les membres du ménage**

Activité	Echelle	Homme	Femme	Enfant (Garçon)	Enfant (Fille)
Sur une échelle 1-5 avec 1=celui qui travaille le plus, et 5 celui qui travaille le moins pour le travail hors agriculture ?	Celui qui travaille le moins	33,6%	28,0%	62,0%	59,9%
	Celui qui travail le plus	66,4%	72,0%	38,0%	40,1%

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

#### 10.4. Les travaux ménagers

Les résultats statistiques du tableau 59 montrent que plus de 90% des femmes font les travaux ménagers contre seulement moins de 10% des hommes qui font les travaux ménagers. Par ailleurs, cette proportion est aussi bien supérieure chez les enfants filles (79,5%) que les enfants garçons (24%). Ces résultats témoignent le fait qu'en Afrique en général et qu'au Tchad en particulier que de nombreuses cultures considèrent que c'est essentiellement aux femmes qu'incombe la responsabilité de travaux ménagers, les hommes n'étant pas censés s'acquitter de travaux ménagers.

Au niveau de chaque ménage, les travaux domestiques à effectuer sont nombreuses et variées : puiser de l'eau, ramasser du bois, nettoyage, lessive, préparation, cuisine et garde des jeunes enfants et vieux.

Ces travaux domestiques indispensables à la vie du ménage fait par les femmes et les enfants filles contribuent au revenu familial et libère du temps aux hommes et enfants garçons, qui peuvent s'employer dans d'autres activités plus productives et nécessitent la force physique. D'autre part, ces tâches domestiques peuvent inclure des travaux pénibles comme le ramassage du bois et le puisage de l'eau, qui pourrait avoir d'impact sur la santé et le temps d'étude des enfants filles.

**Tableau 60 : Echelle de travaille pour les travaux ménagers selon les membres du ménage**

Activité	Echelle	Homme	Femme	Enfant (Garçon)	Enfant (Fille)
Sur une échelle 1-5 avec 1=celui qui travaille le plus, et 5 celui qui travaille le moins pour les travaux ménagers incluant puiser l'eau, ramasser du bois, cuisine ?	Celui qui travaille le moins	90,7%	8,6%	76,0%	20,5%
	Celui qui travail le plus	9,3%	91,4%	24,0%	79,5%

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

## 10.5. Commercialisation

Le tableau ci-dessous présente la proportion l'activité commerciale pratiquée par les ménages enquêtés. Sur l'ensemble, 75,5% des femmes pratiquent plus le commerce contre 42,5% des hommes. Ces statistiques sont moins reluisantes chez enfants avec 83,7% des enfants filles contre 16,3% chez les enfants garçons. Ces résultats viennent témoigner que la femme est au centre des activités économiques.

Tableau 61 : Echelle de travaille pour la commercialisation selon les membres du ménage

Activité	Echelle	Homme	Femme	Enfant (Garçon)	Enfant (Fille)
Sur une échelle 1-5 avec 1=celui qui travaille le plus, et 5 celui qui travaille le moins pour la commercialisation ?	Celui qui travaille le moins	42,5%	24,5%	83,7%	63,4%
	Celui qui travail le plus	57,5%	75,5%	16,3%	36,6%

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

## 10.6. Garde des jeunes enfants

Nous observons dans le tableau 61 que les femmes et les filles qui assurent plus la garde des enfants avec respectivement 83,6% des femmes et 77,3% des enfants filles. Comparer ces données à celles des hommes et des enfants garçons, on observe une proportion moins importante avec 5% des hommes et 21,8% des enfants garçons. Dans la plupart des cultures de ces zones, la responsabilité de la garde des enfants revient aux femmes et enfants filles.

Tableau 62 : Echelle de travaille pour l'accueil de la petite enfance par les membres du ménage

Activité	Echelle	Homme	Femme	Enfant (Garçon)	Enfant (Fille)
Sur une échelle 1-5 avec 1=celui qui travaille le plus, et 5 celui qui travaille le moins pour la garde des jeunes enfants ?	Celui qui travaille le moins	95,0%	16,4%	78,2%	22,7%
	Celui qui travail le plus	5,0%	83,6%	21,8%	77,3%

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

## 10.7. Gestion du revenu

En ce qui concerne la gestion des revenus, on constate que c'est les hommes qui assurent le plus (83%) cette fonction contre seulement 50% des femmes. Les garçons, tout comme les filles sont moins (83% et 81,9%) impliqués dans la gestion de revenu.

Tableau 63 : Echelle de travaille pour la gestion des revenus par les membres du ménage

Activité	Echelle	Homme	Femme	Enfant (Garçon)	Enfant (Fille)
Sur une échelle 1-5 avec 1=celui qui travaille le plus, et 5 celui qui travaille le moins pour la gestion revenu ?	Celui qui travaille le moins	17,0%	45,3%	83,7%	81,9%
	Celui qui travail le plus	83,0%	54,7%	16,3%	18,1%

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

## XI. ORGANISATIONS AGRICOLES, ENTREPRISES COTON TCHAD, ADHESION A LA COOPERATIVE

### 11.1. Relation Cotontchad et producteurs

Ce Tableau nous renseigne que sur 1462 producteurs enquêtés presque 9/10 d'entre eux connaissent l'existence de Coton Tchad soit exactement 88,2%. Par contre 9,4 % n'ont pas entendu parler de Coton Tchad puis 2,3% n'ont aucune connaissance de coton Tchad ou encore ne savent pas son existence.

**Tableau 64 :** Proportion des producteurs ayant entendu parler de la Cotontchad

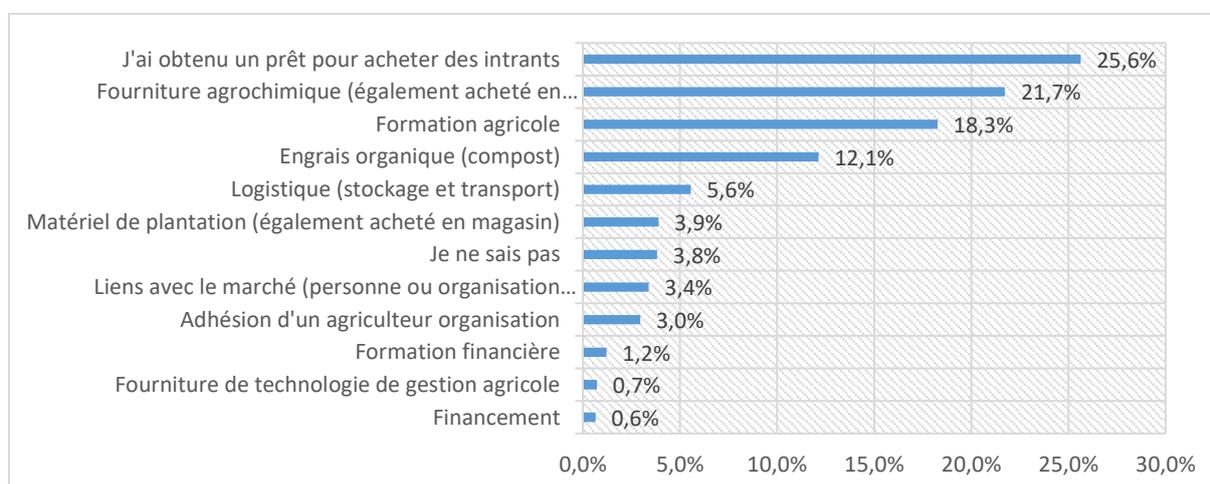
Entendu parler de Cotontchad	Effectif	Fréquence
Oui	1290	88,2%
Non	138	9,4%
Je ne sais pas	34	2,3%
Total général	1462	100,0%

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

### 11.2. Services offerts par la Cotontchad

Le graphique ci-après donne la répartition des producteurs ayant reçu de services rendus par la Cotontchad. Pour cela, 25,6% ont déclaré avoir reçu un prêt avec Cotontchad pour l'achat des intrants, 21,7% d'entre eux ont reçu de fourniture agrochimique, 18,3% ont bénéficié une formation agricole, 12,1% ont également reçu des engrais organique (compost). Toutefois, il faut noter que 5,6% des producteurs disent qu'ils n'ont reçu aucun service de Cotontchad.

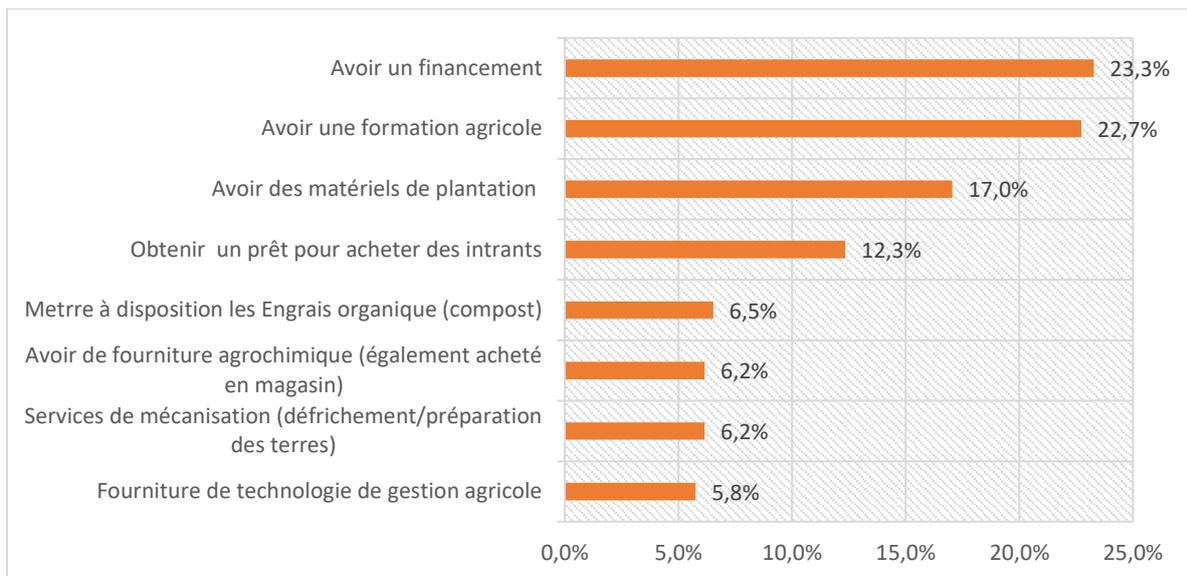
**Graphique 47 :** Repartitions des producteurs selon les services de la Cotontchad



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

S'agissant de la répartition des producteurs selon le service attendu ou besoin pertinent, le graphique nous montre que 23,3% de producteurs souhaitent avoir un financement, 22,7% d'entre eux veulent avoir une formation agricole et 17,0% s'attendent à avoir des matériels de plantations de la part de Coton Tchad.

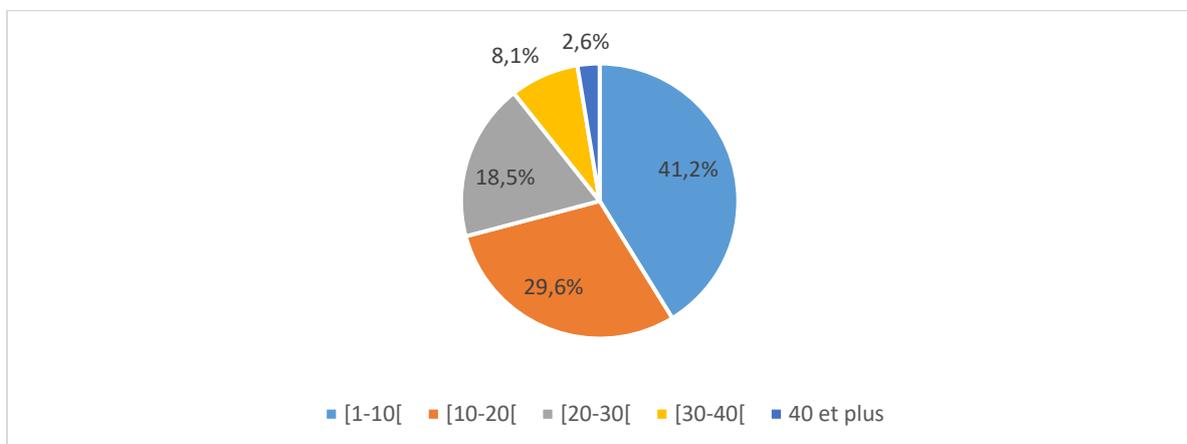
**Graphique 48 : Repartitions des producteurs selon les services souhaités**



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

En s'intéressant au nombre d'année de service rendu par la Cotontchad aux producteurs bénéficiaires depuis sa création, on remarque que 41,2% de producteurs n'ont bénéficié qu'entre 1 à 9 années de service de la Cotontchad contre seulement 29,6% de producteurs qui ont bénéficié entre 10 et 19 ans.

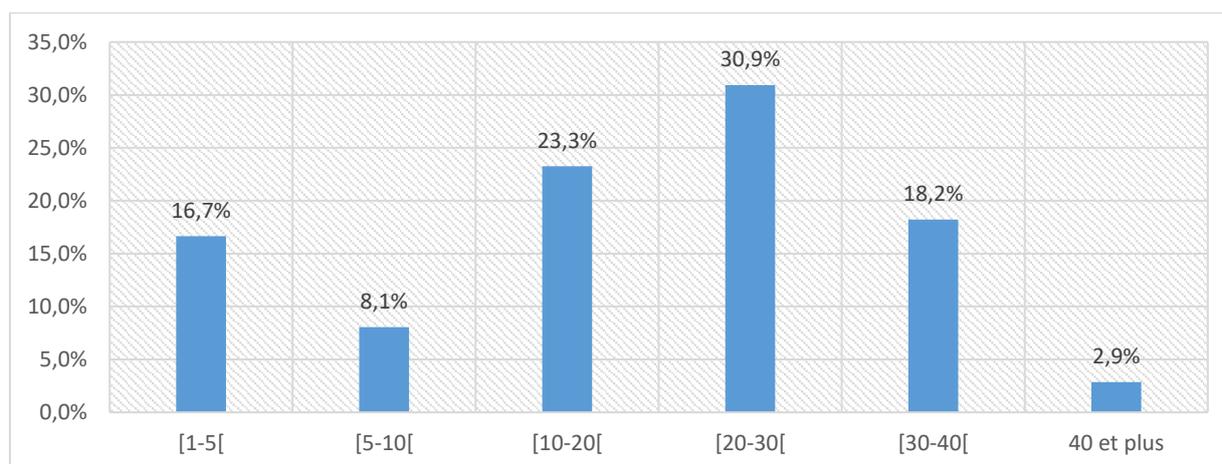
**Graphique 49 : Répartition des producteurs selon le nombre d'années pendant lesquelles ils ont bénéficié des services de la Cotontchad**



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Ce Graphique nous montre que 75,3% de producteurs vendent leur produit du coton à la Cotontchad depuis plus de 10 ans, 24,7% d'entre ont commercé avec le Cotontchad il y'a moins de 10 ans.

**Graphique 50 : Répartition des producteurs selon le nombre d'années de vente à la Cotontchad**



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

En observant le Tableau ci-après, il ressort que, plus de 9/10 n'ont aucun contrat de service avec la Cotontchad soit 93,1% contre seulement 5,1% disposent un contrat de service avec la Coton Tchad et 1,4% n'ont aucune connaissance sur ce type de contrat.

**Tableau 65 : Proportion des producteurs ayant un contrat avec la Cotontchad**

Avez-vous un contrat de services avec Cotontchad	Effectif	Fréquence
Oui	66	5,1%
Non	1201	93,1%
Je ne sais pas	23	1,8%
<b>Total général</b>	<b>1290</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

S'agissant de la répartition de producteurs selon la durée du contrat, ce Tableau nous renseigne que sur un effectif de 66 producteurs, 14 producteurs ont un contrat d'une durée de 5 ans soit 21,2%, 52 d'entre eux ont un contrat de durée de plus 5 année soit 78,2%.

**Tableau 66 : Répartition des producteurs en fonction de la durée du contrat**

Durée (en Année)	Effectif	Fréquence
2	1	1,5%
3	5	7,6%
5	8	12,1%
6	11	16,7%
7	31	47,0%
12	2	3,0%
24	5	7,6%
36	1	1,5%
48	2	3,0%
<b>Total général</b>	<b>66</b>	<b>100%</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

### 11.3. Recommandation des services de la Cotontchad

Ce tableau présente la répartition des probabilités des producteurs à recommander la Coton Tchad à un pair ou ami. Il ressort que sur 1290 producteurs, 34,2% dénotent qu'il est peu probable qu'ils recommandent la coton Tchad à un pair ou ami, 34,8% prétendent qu'il est probable et 21,9% sont assez probable de recommander la Cotontchad à un ami ou à un pair.

Tableau 67 : Répartition des producteurs selon leur opinion sur la recommandation de la Cotontchad à un pair

Probabilité que vous recommandiez Cotontchad à un ami ou à un pair	Effectif	Fréquence
Peu probable	441	34,2%
Assez probable	282	21,9%
Probable	449	34,8%
Très probable	21	1,6%
Je ne sais pas	97	7,5%
<b>Total général</b>	<b>1290</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Selon le tableau ci-après qui montre la répartition des producteurs selon leurs avis sur la recommandation d'utilisation des services de la Cotontchad, Il ressort que 72,2% de ces producteurs sont enclins à recommander l'utilisation des services de la Cotontchad contre 27,8% qui ne recommande pas l'utilisation de service de la coton Tchad.

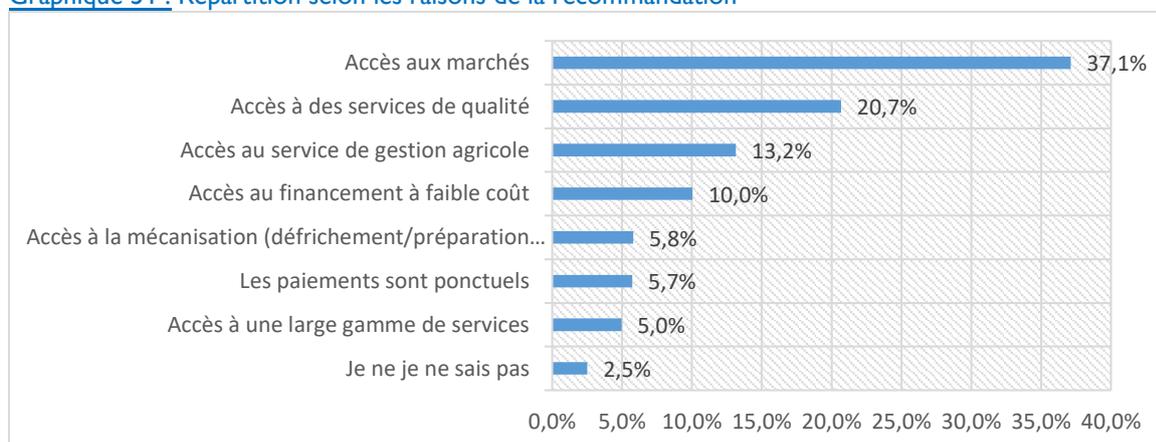
Tableau 68 : Répartition des producteurs en fonction de leur opinion sur la recommandation d'utiliser les services de la Cotontchad

Recommanderiez-vous d'utiliser les services de Cotontchad	Effectif	Fréquence
Non	359	27,8%
Oui	931	72,2%
<b>Total général</b>	<b>1290</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Le Graphique 52 ressort les raisons avancées pour la recommandation de l'utilisation des services de la Coton Tchad. Sur ce, 37,1% des producteurs donnent comme raison l'accès aux marchés, 20,7% soutiennent d'avoir accès à des services de qualité ; 13,2% mentionnent l'accès au service de gestion agricole d'autres encore soulignent l'accès au financement à faible coût (10%). Une autre catégorie d'environ plus 5% soutiennent le bénéfice d'avoir accès à la mécanisation et aux paiements ponctuels.

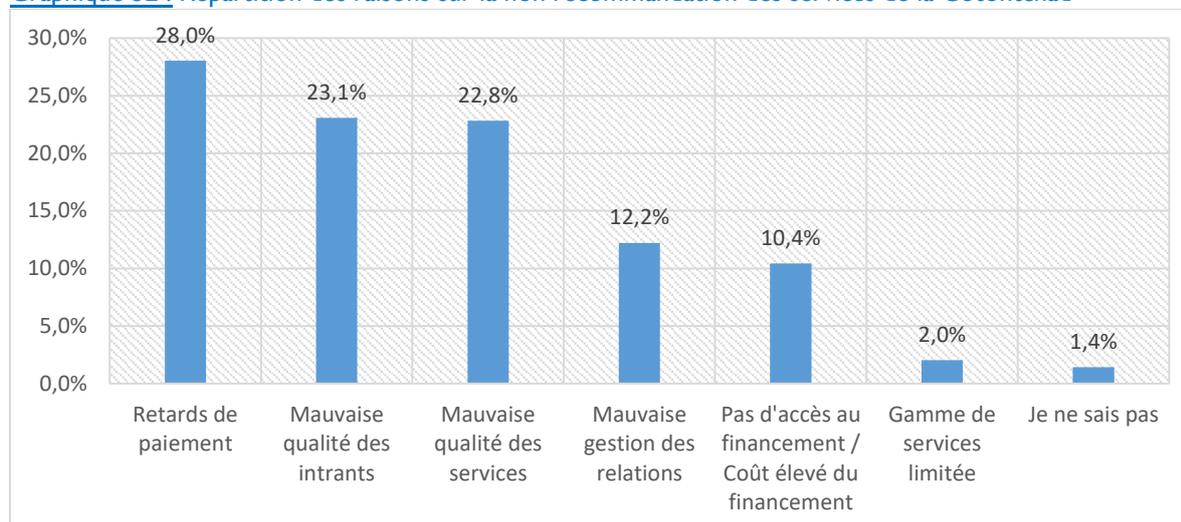
Graphique 51 : Répartition selon les raisons de la recommandation



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Le graphique ci-dessous quant à lui, ressort les raisons pour lesquelles les producteurs ne recommandent pas l'utilisation des services de la Coton Tchad. 28% de producteurs avance comme raison primordiale le retard de paiement suivi de 23,1% d'entre eux soulignent la mauvaise qualité des intrants et 22,8% qui dénoncent également la mauvaise qualité des services, 10,4% de producteurs articulent le cout élevé ou le manque d'accès au financement et 2% pensent que la gamme de service est limitée.

**Graphique 52 : Répartition des raisons sur la non recommandation des services de la Cotontchad**



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

#### 11.4. Système de paiement de la Cotontchad et bancarisation

Le Tableau 68 nous montre le retard ou la durée du paiement à temps par Coton Tchad aux producteurs. Sur les 1462 producteurs interrogés, 38,1% pensent que Coton Tchad ne paie jamais à temps et 36,6% pensent également qu'elle paie mais presque jamais à temps. Par contre, 21,3% de ces producteurs soutiennent que la société paie à temps la plupart du temps et seulement 1,7% qui apprécient qu'elle paie toujours à temps.

**Tableau 69 Répartition des déclarations des producteurs selon que la Cotontchad les paie à temps ou non**

Coton Tchad paie à temps	Effectif	Fréquence
Non, presque jamais	469	36,4%
Non, jamais	496	38,4%
Oui, la plupart du temps	296	22,9%
Oui, toujours	20	1,6%
Je ne sais pas	9	0,7%
<b>Total général</b>	<b>1290</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Sur un échantillon de 1462 producteurs, plus de 90% n'ont aucun compte bancaire ou encore n'a pas un compte dans une micro finance contre seulement 4% qui soutiennent détenir un compte bancaire.

**Tableau 70 : Proportion des producteurs disposants d'un compte bancaire/microfinance**

Un compte bancaire/Microfinance	Effectif	Fréquence
Je ne sais pas	30	2,1%
Non	1373	93,9%
Oui	59	4,0%
<b>Total général</b>	<b>1462</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Au cours des 12 derniers mois, un peu plus de la moitié des producteurs ont connu un problème de liquidité (argent en espèce) soit exactement 50,4% de producteurs en situation de pénurie d'argent espèce contre 46,5% qui prétendent ne pas avoir connu une pénurie d'argent en espèces durant les 12 derniers mois. Toutefois, 3,1% de producteurs disent qu'ils ignorent ou alors n'ont aucune connaissance d'une situation de pénurie de liquidité.

**Tableau 71 : Proportion des producteurs ayant connu un manque de liquidités/argent**

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous connu une pénurie d'espèces/argent	Effectif	Fréquence
Je ne sais pas	45	3,1%
Non	680	46,5%
Oui	737	50,4%
<b>Total général</b>	<b>1462</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Ce Tableau nous renseigne sur l'accès ou l'octroi de crédit/ emprunt accordé aux producteurs. Sur les 12 derniers mois passés, seulement 15,6% de producteurs qui ont pu avoir accès au crédit contre 74,8% qui n'ont pas accédé au crédit. 6,8% d'entre eux ne savent rien du canal de financement par crédit et 2,8% préfèrent ne pas en parler.

**Tableau 72 : Proportion des producteurs ayant pu accéder au crédit ou aux prêts**

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous pu accéder au crédit ou emprunter	Effectif	Fréquence
Je ne sais pas	100	6,8%
Je préfère ne pas dire	41	2,8%
Non	1093	74,8%
Oui	228	15,6%
<b>Total général</b>	<b>1462</b>	<b>100,0%</b>

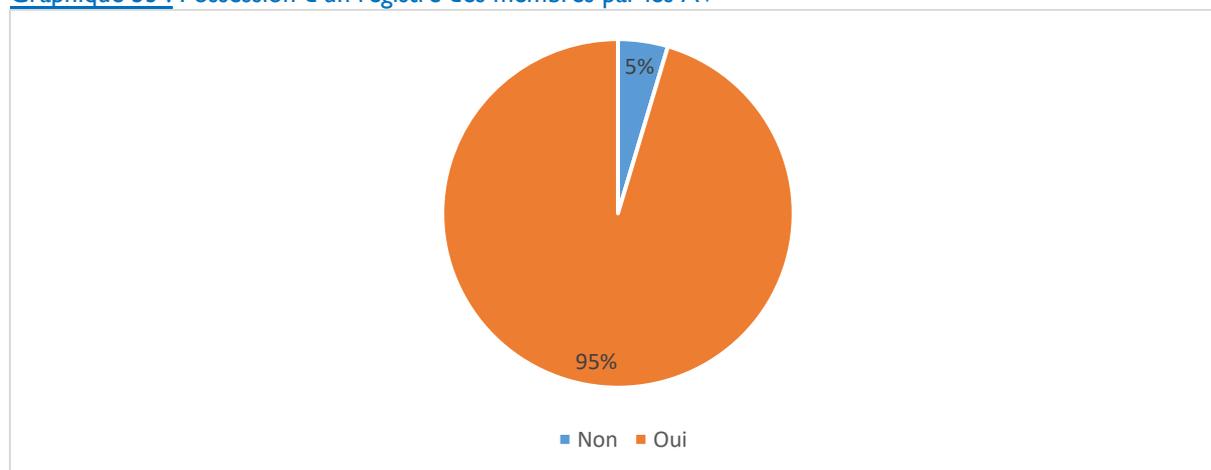
Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

## XII. SYSTEME ORGANISATIONNEL DES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES

### 12.1. Cadre institutionnel des associations

Cette figure nous montre que 95% des Associations Villageoises ayant fait l'objet d'enquête possèdent un registre de leur membre contre seulement 5% qui n'en detiennent pas.

**Graphique 53 : Possession d'un registre des membres par les AV**



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Le tableau 72 nous renseigne sur la répartition du nombre de producteurs selon la campagne agricole. Il ressort qu'en termes de nombre moyen des producteurs et de nombre maximum de producteurs, la campagne 2020/2021 arrive en tête avec 158 producteurs pour un nombre maximum de 800 producteurs, suivie de la campagne 2021/2022 avec une moyenne de 122 producteurs contre une moyenne de 109 producteurs avec un maximum de 700 producteurs pour la campagne 2022/2023. Cependant, la campagne 2020/2021 ne compte qu'un minimum de 7 producteurs contre 12 et 13 producteurs respectivement en 2021/2022 et 2022/2023.

[Tableau 73 Répartition du nombre de producteur](#)

Campagne agricole	Moyenne	Minimum	Maximum
2022/2023	109	13	700
2021/2022	122	12	540
2020/2021	158	7	800

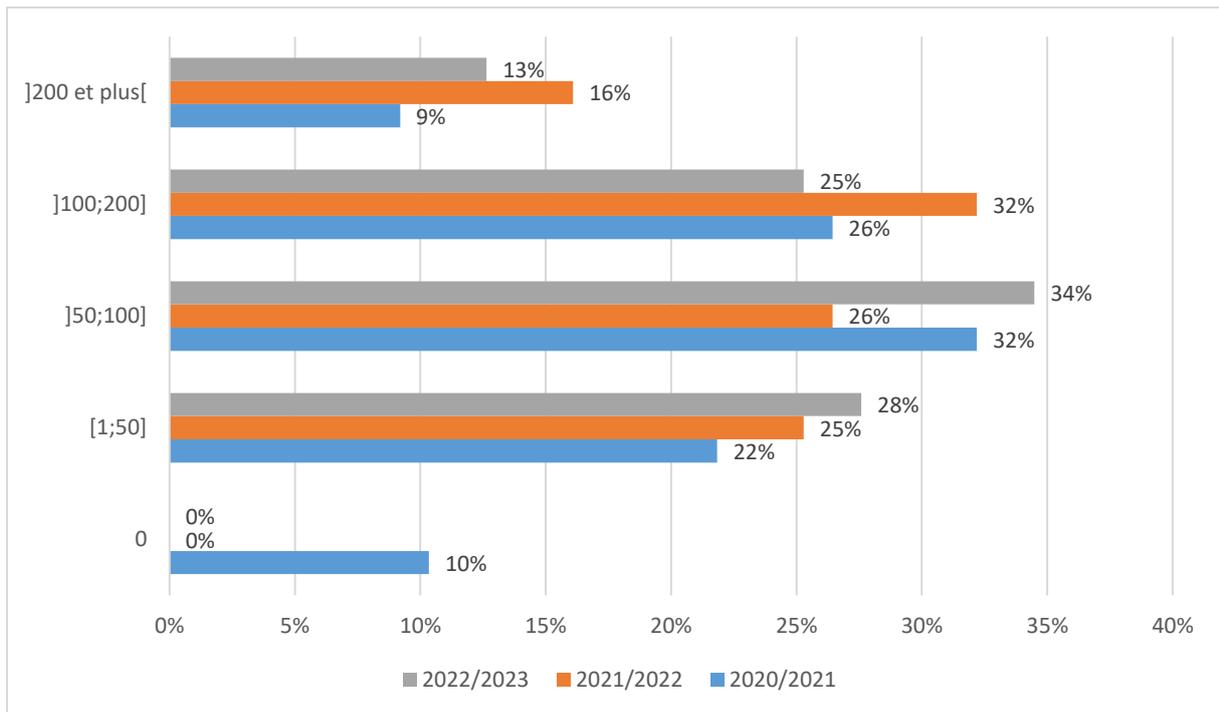
Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

La figure 55 montre la répartition du nombre de producteurs dans les AV au cours des trois dernières saisons. En termes de pourcentage, lors des trois dernières saisons, plus de 25% des producteurs appartiennent à des AV de 51 à 100 producteurs, c'est-à-dire exactement en 2022/2023 (34%), 2021/2022 (26%) et 2020/2021 (32%).

Dans des AV de 101 à 200 membres, il y a plus l'adhésion des producteurs en 2021/2022(32%) que les campagnes de 2020/2021(26%) et 2022/2023(25%) ce qui n'est pas le cas lorsque le nombre des membres varie entre 1 à 50 soit respectivement 28%, 25% et 22% de producteurs en 2022/2023,2022/2021 et 2020/2021.

Par ailleurs, on remarque que lorsque la taille (à partir de 200) des membres ou des producteurs dans les AV augmente le pourcentage d'adhésion ou des producteurs diminue dans les trois campagnes, ce qu'illustre la figure lorsque la taille des producteurs dans les AV varie entre 201 et plus soit exactement en 2023/2022(13%), 2022/2021(16%) et 2020/2021(9%).

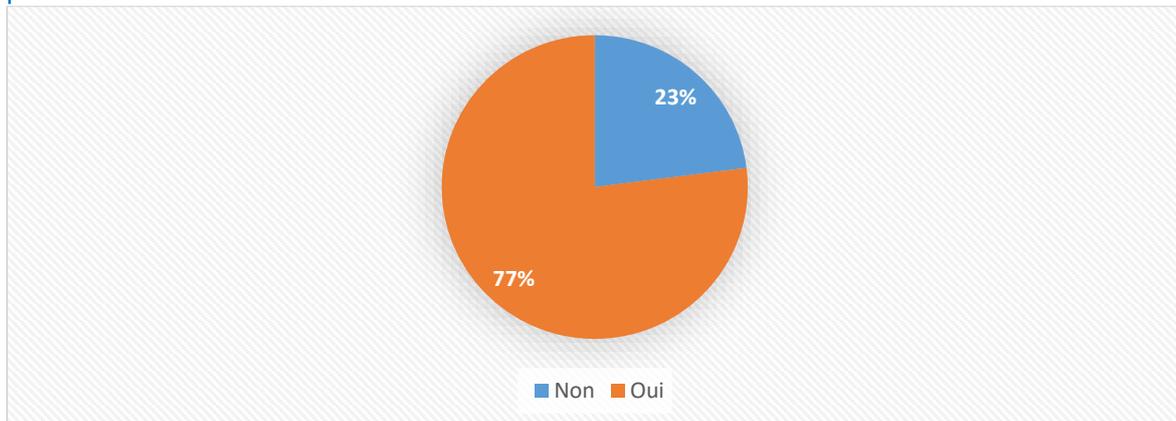
[Graphique 54 : Répartition du nombre des producteurs dans les AV les trois dernières campagnes](#)



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

S'agissant de la mise en place des comités pour les tâches relatives à la production et à la commercialisation du coton, cette figure nous montre que plus de  $\frac{3}{4}$  des producteurs disposent un tel comité dans leur association contre un peu moins de  $\frac{1}{4}$  qui n'en possèdent pas ce genre de comité.

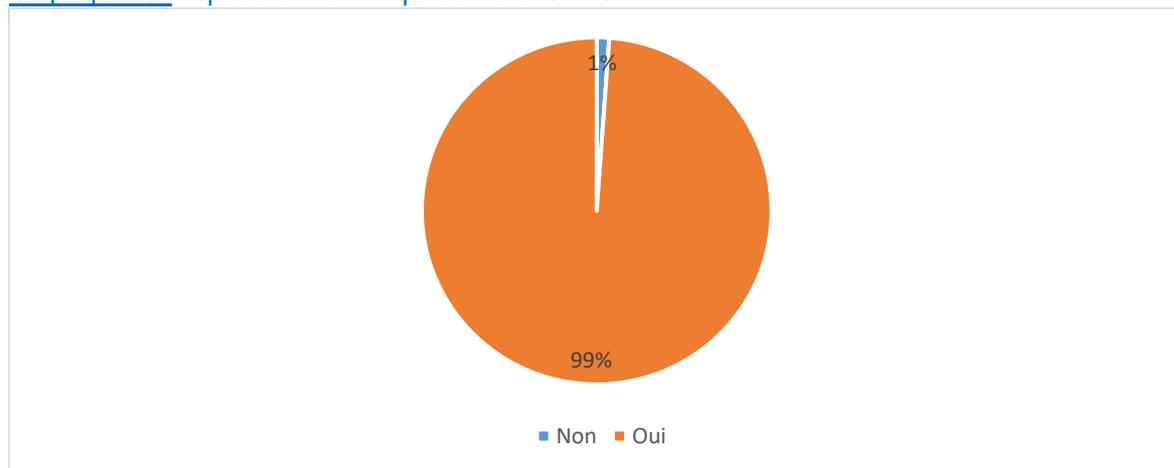
Graphique 55 : Proportion des AV qui ont mis en place des comités pour des tâches spécifiques relatifs à la production et à la commercialisation du coton



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

La figure 57 quant à elle donne la répartition des Associations villageoises qui tiennent des Assemblées Générales. Elle montre que 99% des AV tiennent des assises ou alors des AG contre seulement 1% des AV qui ne font pas des AG.

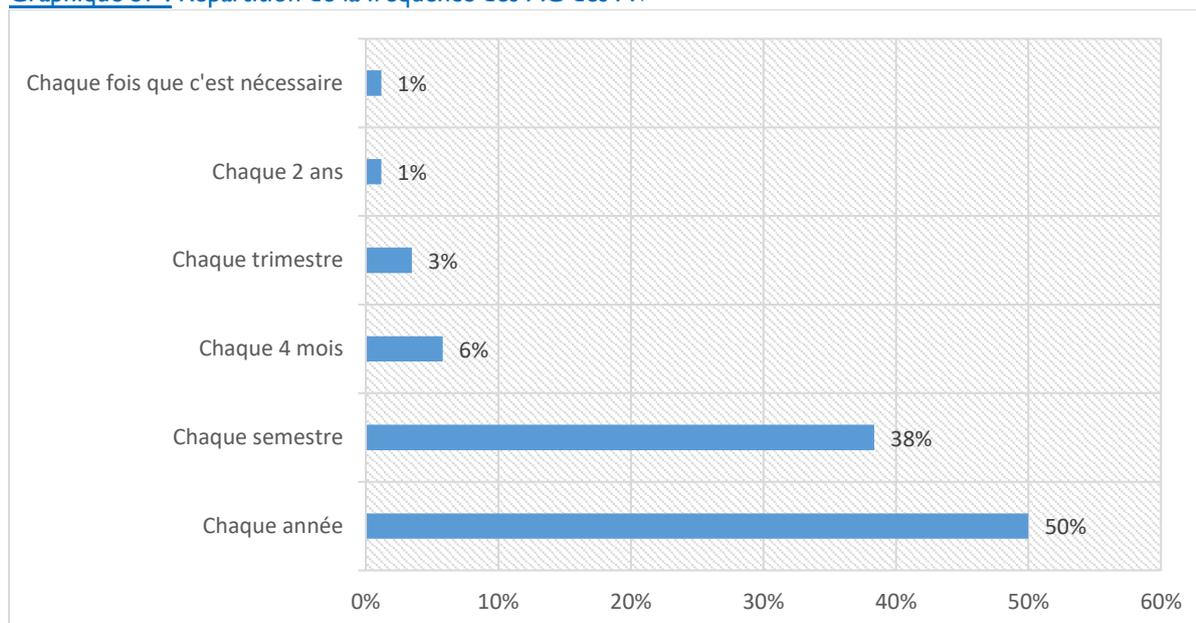
Graphique 56 : Répartition des AV qui tiennent des AG



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

En s'intéressant à la fréquence des AG tenues par les AV, cette figure montre que la moitié (50%) des AV tient leur AG chaque année, 38% d'entre eux en font tous les 6 mois et seulement 1% qui se réunissent à chaque fois que c'est nécessaire. Hormis ces dernières, il y a également 6% d'AV qui font leur AG chaque 4 mois et 3% chaque trimestre.

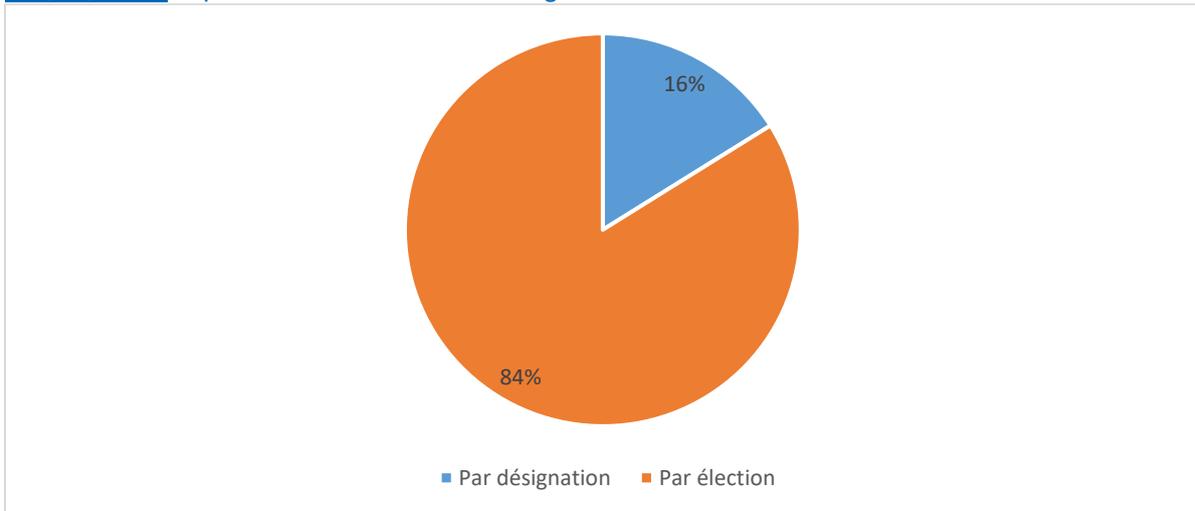
Graphique 57 : Répartition de la fréquence des AG des AV



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

S'agissant de la procédure de sélection des membres du bureau des AV, la figure 56 nous renseigne que plus 80% des AV sélectionnent les membres de leur bureau par les élections contre seulement 16% des AV qui procèdent à la sélection des membres de leur bureau par désignation.

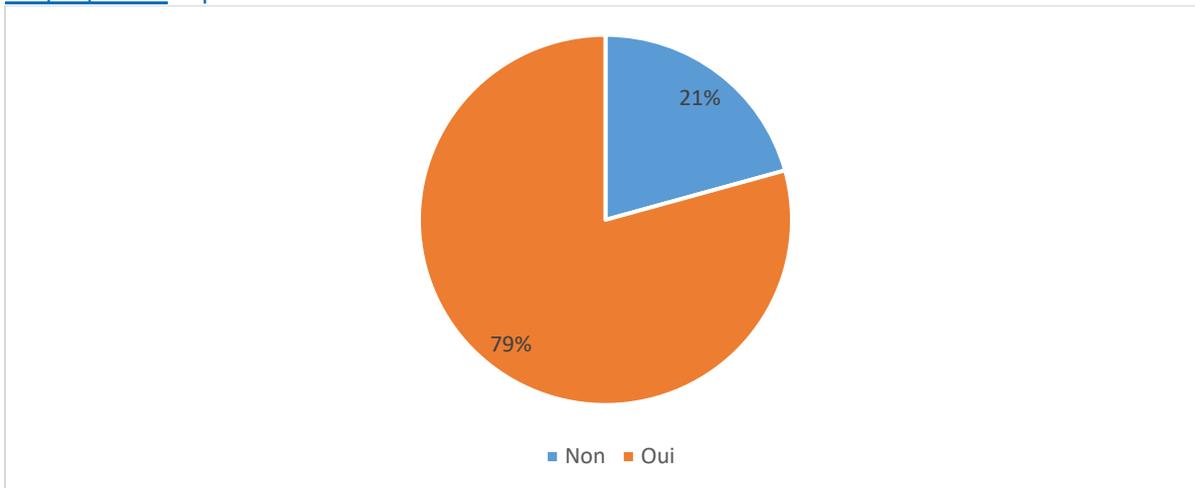
Graphique 58 : Répartition de la méthode de désignation des membres du bureau des AV



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Pour ce qui est de la limitation des mandats dans les AV, 79% des producteurs rétorquent que la limite du mandat est imposée par les AV contre 21% d'enquêtés qui prétendent qu'il n'y a pas une imposition de limite de mandat.

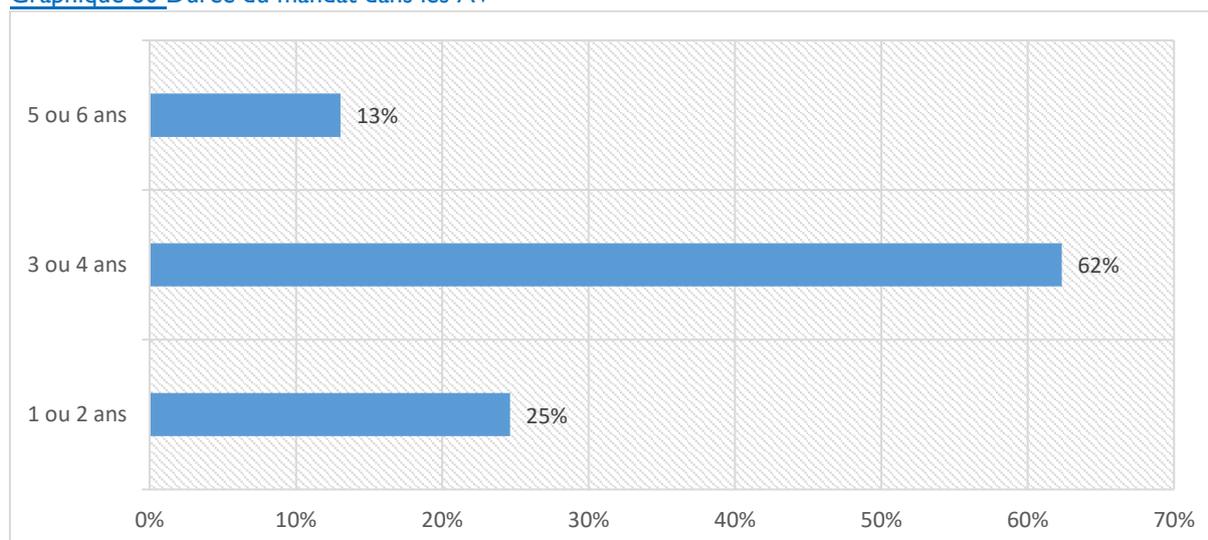
Graphique 59 : Imposition de la limite des mandats dans les AV



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

La figure 61 nous montre que la durée du mandat dans les AV. Elle illustre que 62% des producteurs disent que la durée du mandat varie entre 3 ou 4 ans et 25% qui disent qu'elle est annuelle ou bisannuelle contre seulement 13% qui disent que le mandat dans leur association varie entre 3 et 6 ans.

Graphique 60 Durée du mandat dans les AV



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

## 12.2. Système de production des associations

Le tableau 73 montre la répartition de la superficie de coton cultivée les trois dernières campagnes agricoles. On remarque qu'en 2020/2021 avec une superficie maximale 545 hectares, en moyenne 99 d'hectares de coton ont été cultivés pour au moins 25 hectares de coton cultivé. En 2021/2022, avec une superficie maximale de 480 hectares, en moyenne 115 et un minimum de 16 hectares de coton ont été cultivés. Par ailleurs la campagne de 2022/2023 est moins intéressante par rapport l'année dernière, sur une superficie de 450 hectares en moyenne 103 hectares de coton ont été cultivés pour un minimum 10 hectare.

Tableau 74 : Répartition de la superficie (en hectare) de coton cultivée les trois dernières campagnes agricoles

Campagne agricole	Moyenne	Minimum	Maximum
2022/2023	103	10	450
2021/2022	115	16	480
2020/2021	99	25	545

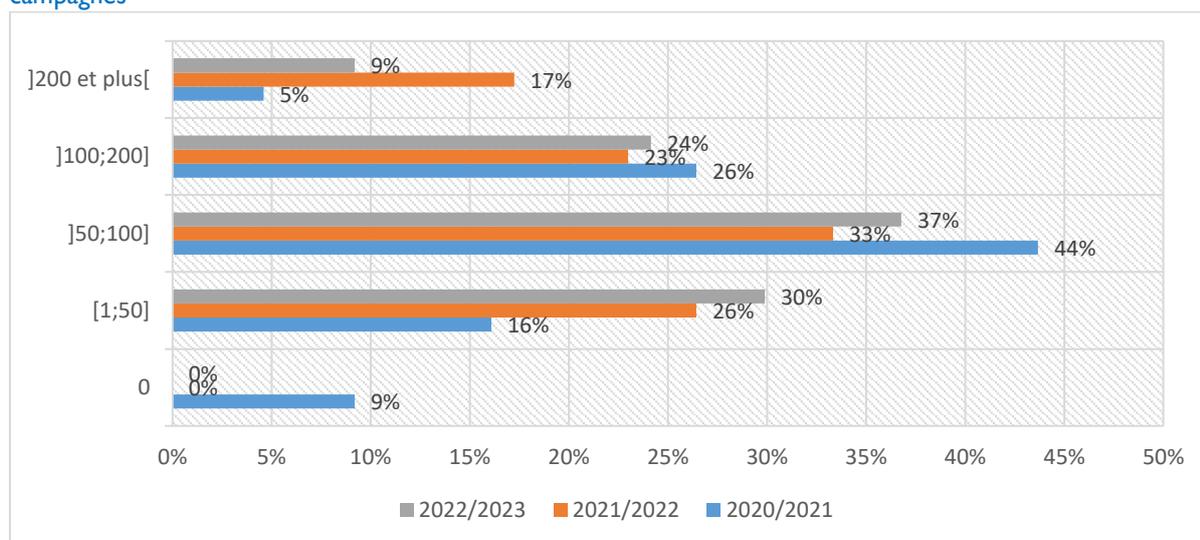
Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

La figure 63 illustre la répartition de la superficie du coton cultivé dans les AV dans les trois dernières campagnes. Sur une superficie de 200 et plus d'hectares du coton cultivés pendant les campagnes de 2022/2023(9%), de 2021/2022 (17%) et de 2020/2021 (5%) seulement des AV ont cultivé les contons. Par contre lorsque la superficie diminue entre 101 et 200 hectares du coton cultivés, le pourcentage des AV ayant cultivé le coton augmente de 24% (2022/2023), 23% (2022/2021) et 26% (2020/2021). De plus lorsque cette superficie est comprise 51 et 100 le pourcentage des AV ayant cultivés le coton est en augmentation soit 37% en 2022/2023, 33% en 2022/2021 et 44% en 2020/2021.

Par ailleurs lorsque la superficie est comprise entre 1 à 50 hectares, il y a respectivement 30% d'AV qui ont cultivé le coton en 2022/2023, 26% en 2022/2021 et 16% en 2020/2021.

Nous pourrions conclure que la superficie optimale qui regroupe plus d'AV est comprise entre 51 et 100 hectares.

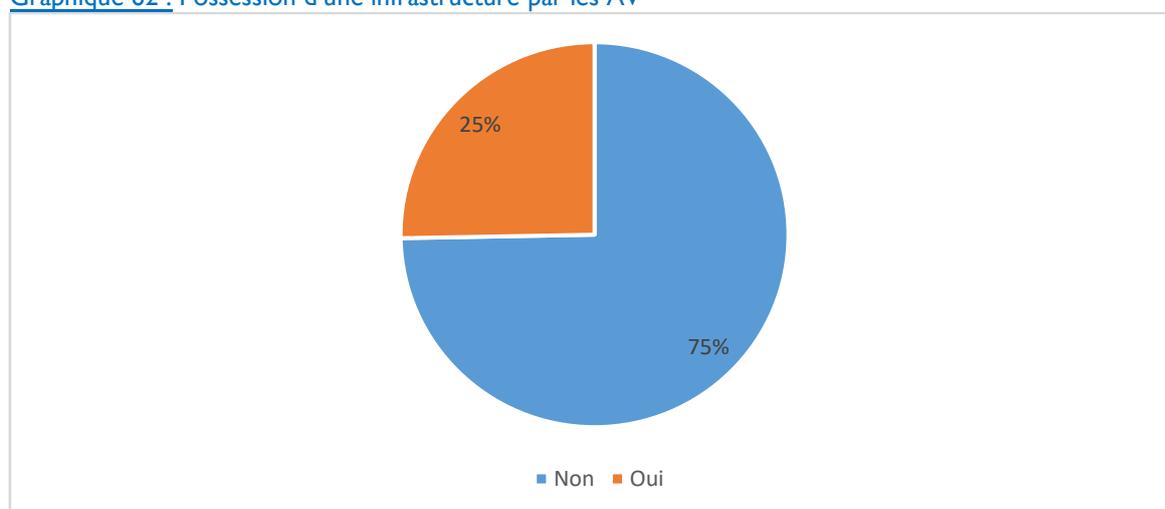
**Graphique 61 :** Répartition de la superficie (en hectares) du coton cultivé dans les AV les trois dernières campagnes



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

La figure 63 nous renseigne sur la possession ou non d'une infrastructure par les AV. Sur ce, à la question de savoir votre AV dispose-t-elle d'une infrastructure,  $\frac{3}{4}$  des producteurs répondent à la négation, c'est-à-dire leur association n'a pas une infrastructure. Par contre 25% des producteurs soutiennent que leur association possède une infrastructure.

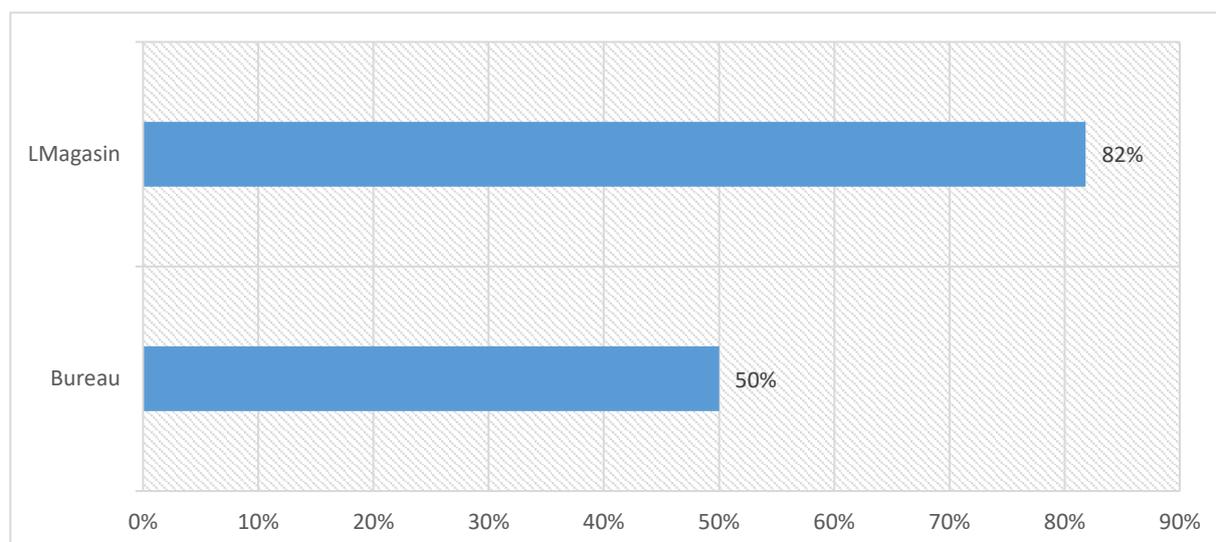
**Graphique 62 :** Possession d'une infrastructure par les AV



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Le graphique 64 nous renseigne sur le type d'infrastructure dont disposent les AV. 82% des AV ont des magasins, contre la moitié (50%) qui ont un bureau.

**Graphique 63 :** Type d'infrastructure appartenant aux AV



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Dans les trois dernières campagnes les AV ont produit en moyenne 70 tonnes de coton en 2019/2020, 64 tonnes en 2020/2021 et 56 tonnes en 2021/2022 pour des productions maximales respectives de 235 tonnes, 204 tonnes et 556 tonnes. Ce qui nous permet de dire que la production moyenne a augmenté entre la campagne de 2019/2020 et 2021/2022.

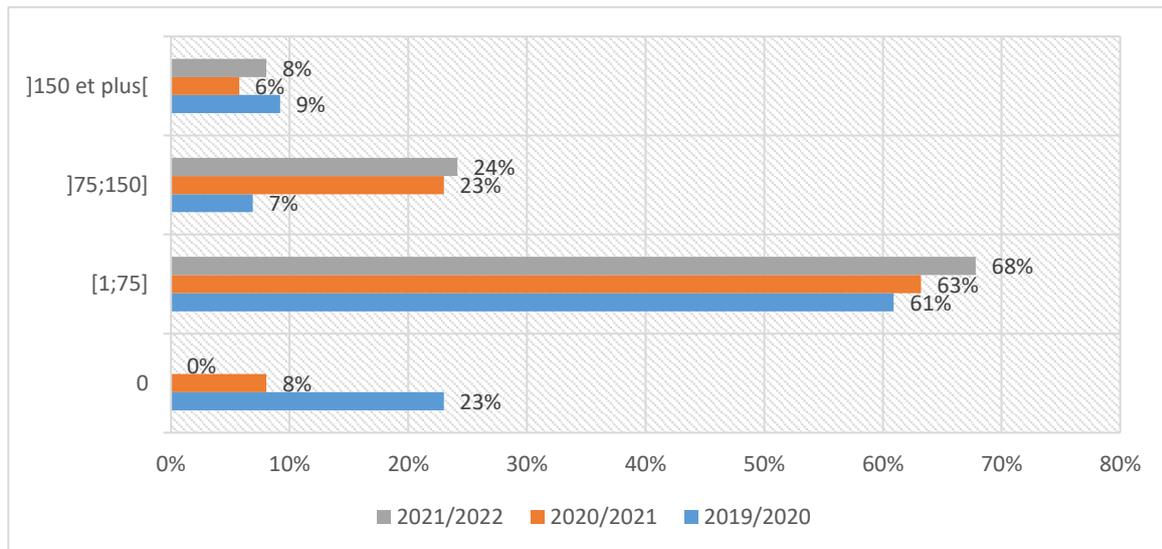
**Tableau 75 :** Répartition de la production du coton (en tonne) des AV dans les trois dernières campagnes

Campagne agricole	Moyenne	Minimum	Maximum
2021/2022	70	2	556
2020/2021	64	5	204
2019/2020	59	2	235

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Le graphique 65 montre la répartition de la production de coton des AV pour les trois dernières saisons. Pour la production entre 1 et 75 tonnes, on retrouve 68% des AV lors de la campagne 2021/2022, 63% en 2020/2021 et 61% en 2019/2020. En revanche, 24% (2021/2022), 23% (2020/2021) et 7% (2019/2020) des AV ont produit entre 71 et 150 tonnes de coton au cours de ces campagnes. Par ailleurs, seuls 8%, 6% et 9% des AV ont respectivement produit 151 tonnes et plus de coton au cours de ces campagnes en 2021/2022, 2020/2021 et 2019/2020.

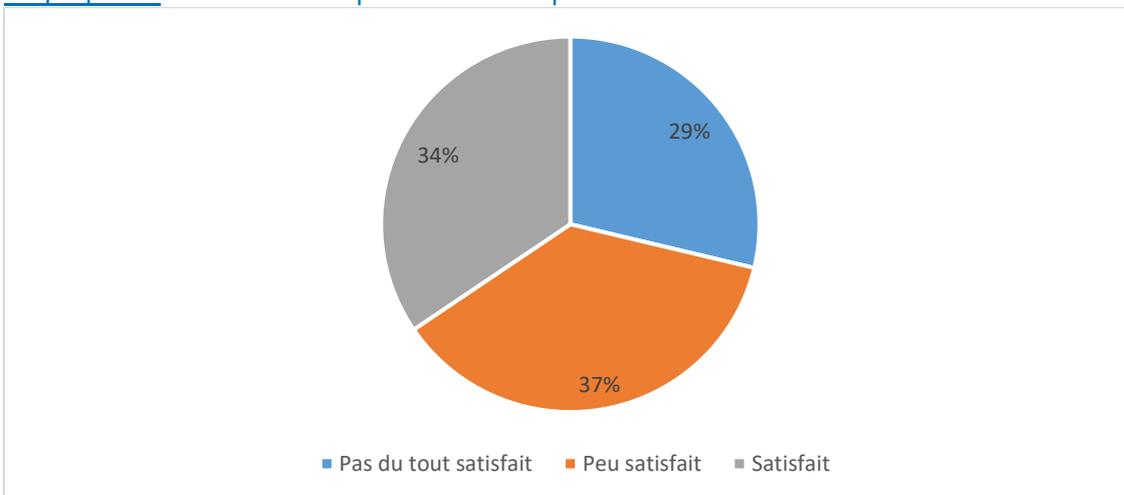
**Graphique 64 Répartition de la production du coton (en tonne) des AV**



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Le graphique 63 nous renseigne sur le degré de satisfaction ou d'insatisfaction des AV par rapport à la quantité de coton produite au cours des deux dernières années. 29% des AV déclarent ne pas être du tout satisfaites de la quantité de coton produite au cours des deux dernières années. D'autre part, 34% des AV se disent satisfaites de leur production tandis que 37% des AV ne sont pas très satisfaites.

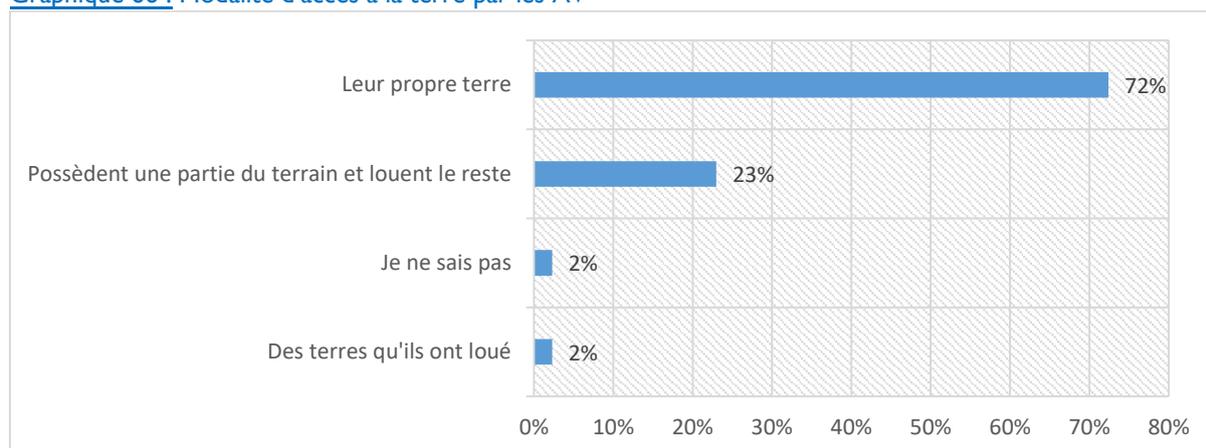
**Graphique 65 Satisfaction de la quantité du coton produite ces deux dernières années**



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

S'agissant de la modalité la plus utilisée par les producteurs pour avoir accès de terre agricole, la figure nous montre que 72% des producteurs ont leur propre terre et 23% possèdent une partie du terrain et louent le reste. Par ailleurs 2% des producteurs des AV louent leur terrain.

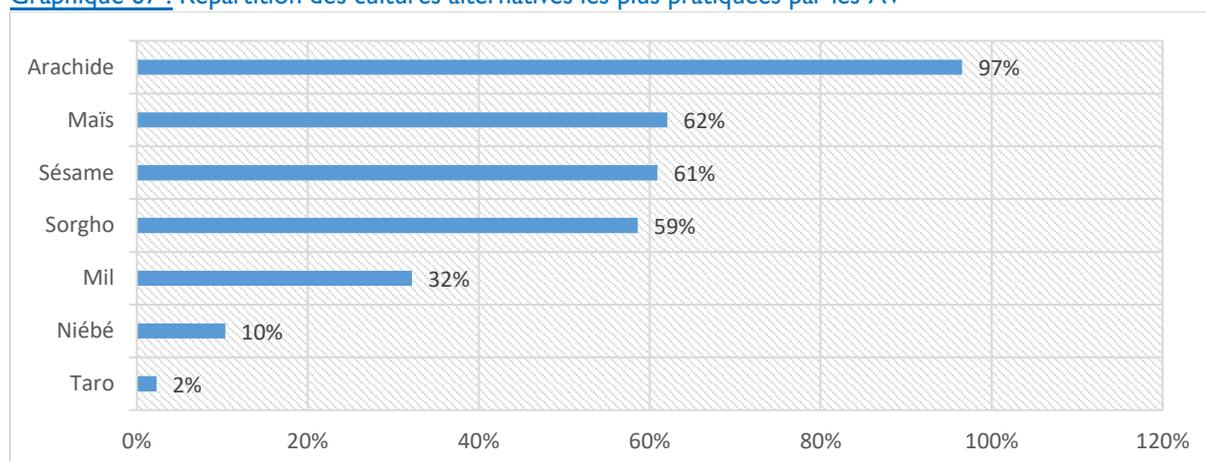
**Graphique 66 : Modalité d'accès à la terre par les AV**



**Source :** Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

S'agissant des cultures alternatives les plus pratiquées par les AV, cette figure renseigne que 97% des AV cultivent l'arachide comme culture alternative. Ensuite respectivement 62%, 61% et 59% d'AV produisent le maïs, le sésame et le sorgho. Toutefois, il n'y que 2% des AV qui cultivent le taro et 10% des producteurs d'AV font le niébé comme culture alternative.

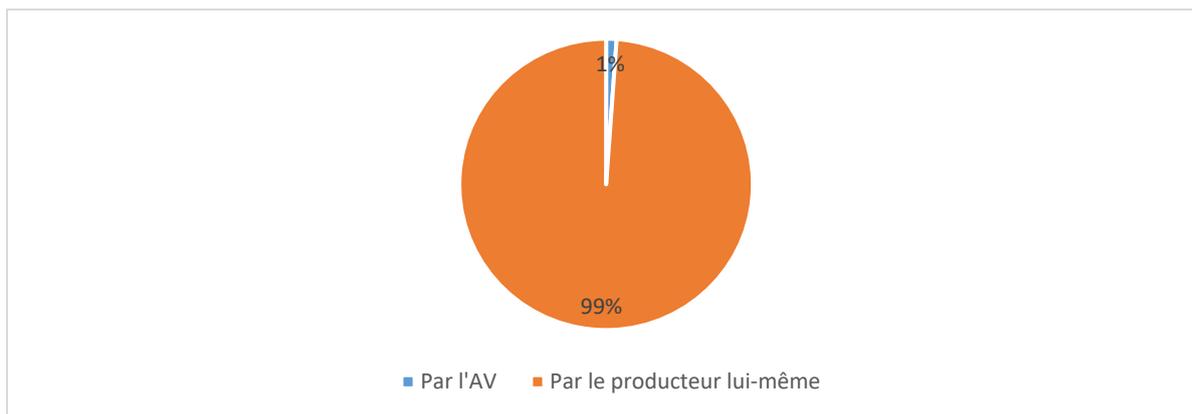
**Graphique 67 : Répartition des cultures alternatives les plus pratiquées par les AV**



**Source :** Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

S'agissant du mode d'approvisionnement en intrants et la commercialisation des cultures, 99% des producteurs des AV traitent et commercialisent eux-mêmes leur culture contre seulement 1% des producteurs qui font traiter et commercialiser leur culture par les AV

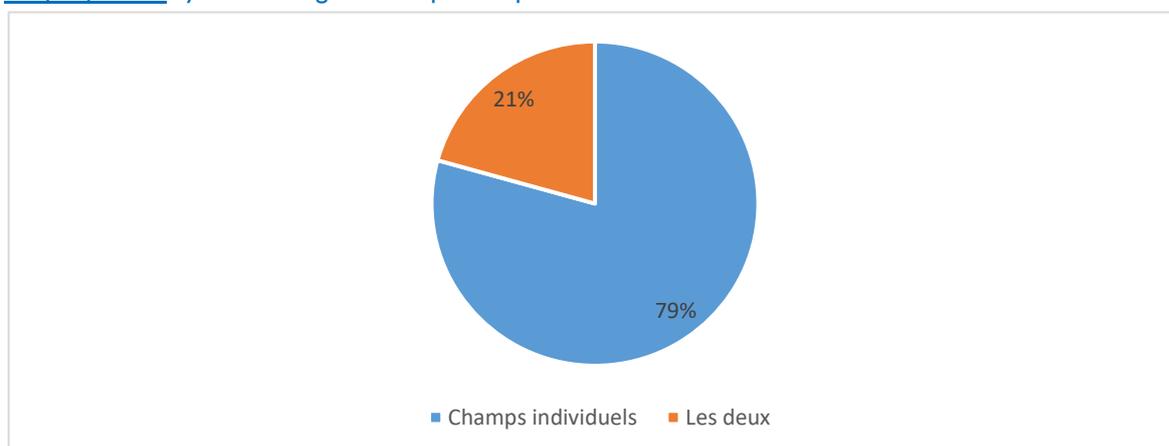
**Graphique 68 : Mode de gestion de l'approvisionnement en intrants et la commercialisation des autres spéculations produites par les membres des AV**



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Pour le système d'organisation pour la production du coton dans les AV, 79% des productions des AV s'organisent individuellement ou font individuellement leur champ par contre 21% préfèrent s'associer à deux.

Graphique 69 : Système d'organisation pour la production de coton dans les AVs

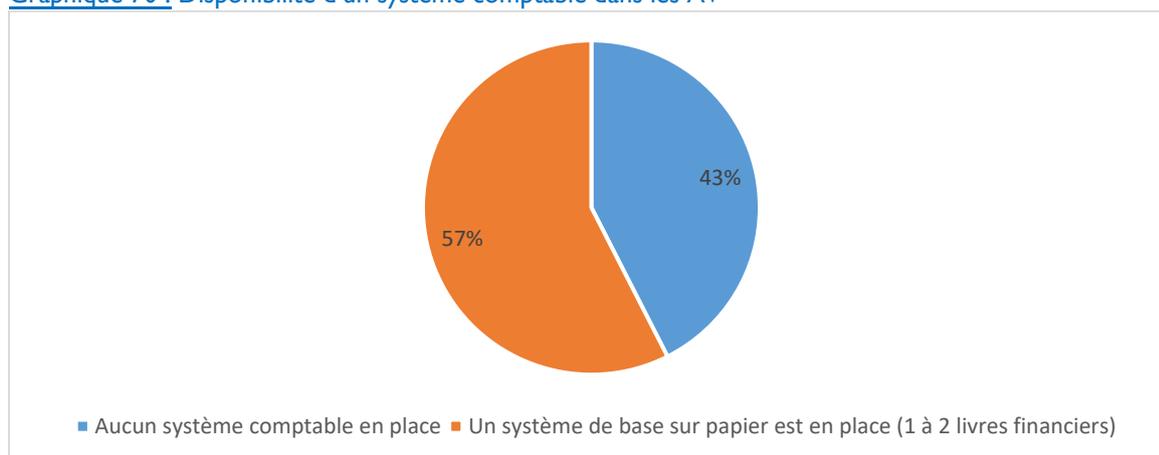


Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

### 12.3. Revenu et organisation financière des associations

Le graphique 68 nous montre que plus de la moitié des AV disposent un système comptable. Elle ressort que exactement 57% des AV soutiennent avoir un système de base sur papier (1 à 2 livres financiers). Par contre 43% des AV ne disposent aucun système comptable en place.

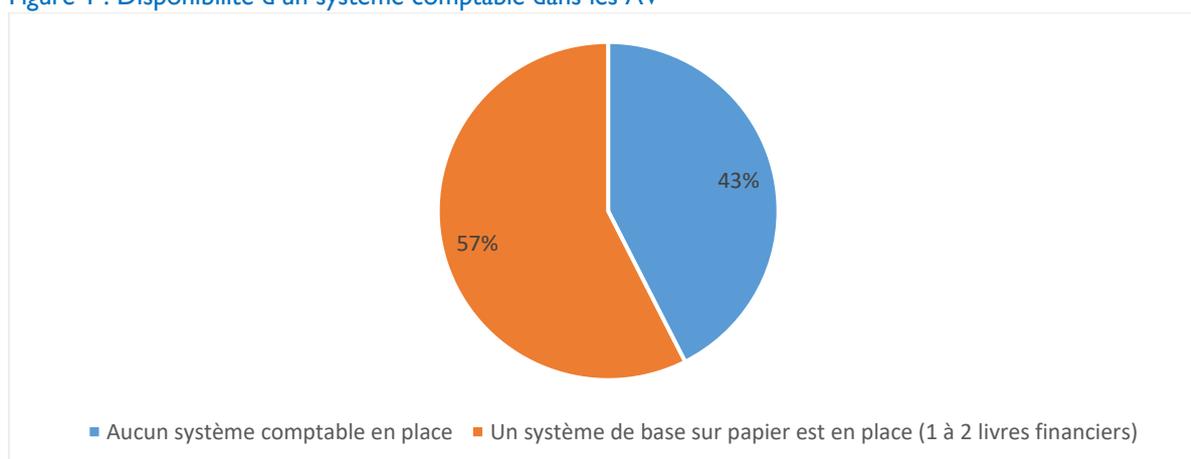
Graphique 70 : Disponibilité d'un système comptable dans les AV



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Les exploitants agricoles au Tchad dans les associations ou groupements n'ont souvent ni connaissance ni accès aux meilleures pratiques relatives aux fonctions opérationnelles clés telles que la comptabilité analytique, la gestion financière, la logistique de la distribution et du développement de la chaîne d'approvisionnement, la conception du produit et son image de marque. Ce qui conduit inéluctablement à ce que plus de 40% des AV lors de cette étude n'ont pas installé de système comptable au sein de leurs organisations (Figure 18). Cependant, même pour les AV qui disposent d'un système comptable (57%), c'est en effet, juste l'inventaire du stock des produits suivi des recettes et dépenses liées aux transactions financières qui sont transcrites sur du papier (focus group de discussion). Ce système comptable peu transparent serait l'une des raisons des conflits inhérents aux relations entre les membres des AV avec leurs responsables. D'autre part, l'opacité des systèmes comptables des AV cotonnières poserait aussi des difficultés pour estimer avec fiabilité les coûts de production et par ricochet améliorer les performances des exploitants agricoles.

Figure 1 : Disponibilité d'un système comptable dans les AV



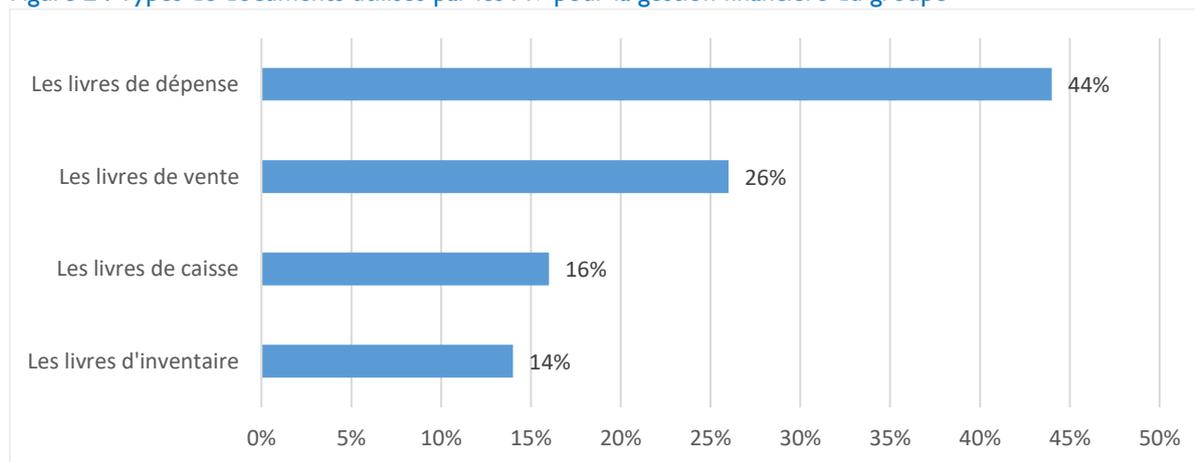
Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Pour la gestion financière, les responsables des AV, soit le président ou le trésorier détiennent des documents comptables. Selon la Figure 19 ci-après, ces documents sont essentiellement constitués de : livres de dépenses (44%), livres de vente (26%), livres de caisse (16%) et livres d'inventaire (14%). Aucune différenciation claire n'est cependant faite par les tenants de ces

documents de comptabilité. Cependant, à la compréhension des échanges lors des entretiens, ces différents papiers pourraient jouer le même rôle. Il s'agit des registres dans lesquels sont consignés tous les inventaires et mouvements financiers de l'Association Villageoise par ordre chronologique. Par ailleurs, pour les AV mieux structurées, ces livres comportent généralement les indications suivantes :

1. Origine des recettes (dénomination du client), montant des recettes,
2. Modalités de règlement (par chèque, espèces, etc.), références des justificatifs (les numéros des factures, les notes et tickets).

Figure 2 : Types de documents utilisés par les AV pour la gestion financière du groupe



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Quant aux revenus générés par les AV au cours des deux dernières campagnes agricoles (2020/2021 et 2021/2022), le constat observé sur le revenu du coton dans les paragraphes précédents est le même : en régression. En effet, le revenu moyen est passé de 9 412 052 FCFA (2020/2021) à 8 950 392 (2021/2022), une pareille diminution en ce qui concerne le revenu maximum (Tableau 82). La mauvaise répartition des pluies pour la campagne 2020/2021 ainsi que l'instabilité des marchés (en particulier pour les produits agricoles) contribueraient à cette diminution

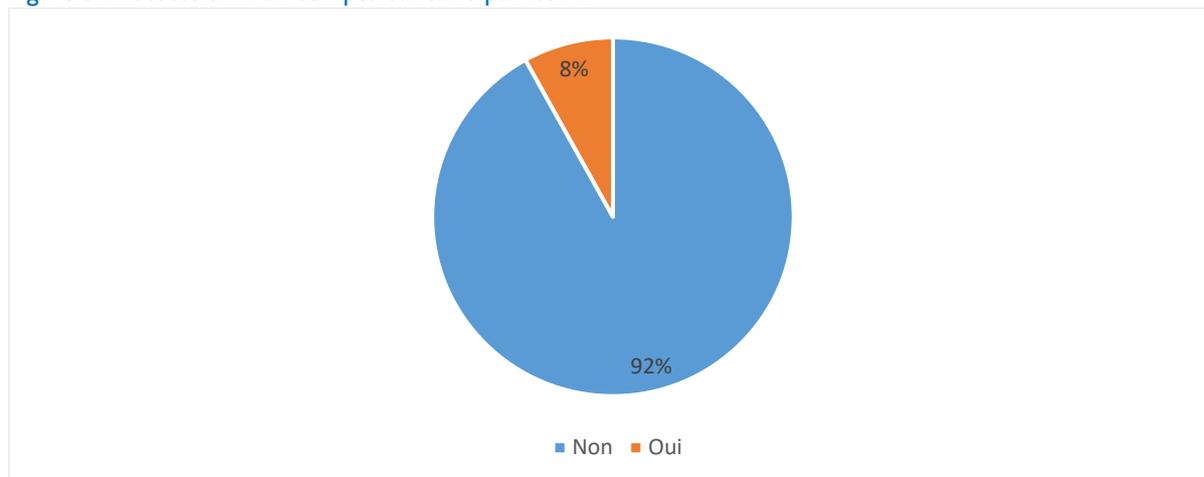
Tableau 76 : Revenu des AV au cours des deux dernières saisons

Campagne agricole	Moyenne (en FCFA)	Minimum (en FCFA)	Maximum (en FCFA)
2021/2022	8 950 392	0	90 500 000
2020/2021	9 412 052	0	104 120 000

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

De ce qui précède, plus de 90% des AV ne disposent pas de compte bancaire pour le dépôt de leurs fonds/recettes ou même pour la gestion de leur solde (Figure 20). En général, l'argent est gardé par le trésorier ou le responsable le plus influent qui est le président. Cette pratique serait la source de plusieurs tensions au sein des AV, car les gestionnaires de ces fonds pourraient les utiliser de fois à leur bon gré.

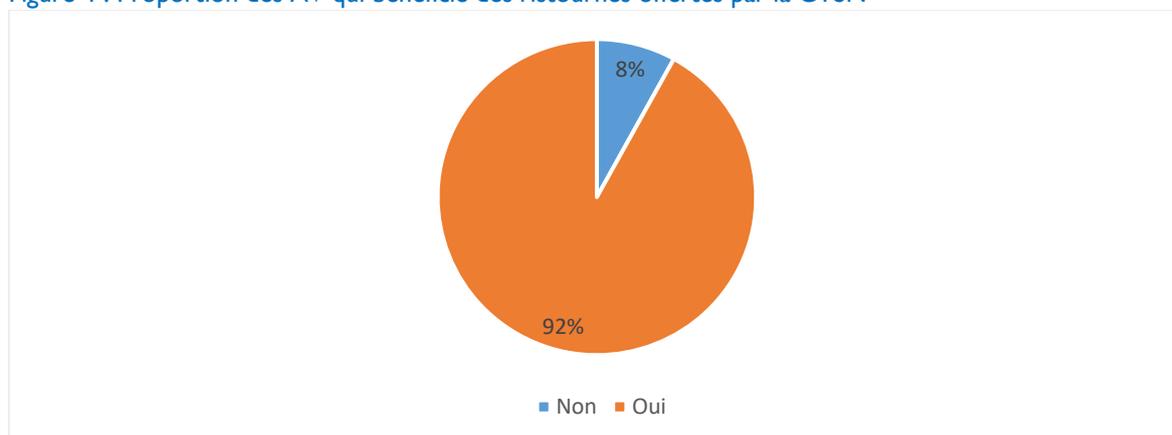
Figure 3 : Possession d'un compte bancaire par les AV



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Dans le but de stimuler davantage la production du coton, la CTSN offre des ristournes aux AV les plus performants. La Figure 21 indique que plus de 90% des AV ont déjà eu à bénéficier des ristournes de la part de la CTSN. Ces ristournes logées au niveau des AV permettent d'une part le bon fonctionnement de celle-ci en renforçant la cohésion sociale à travers les organisations des producteurs de coton. Et d'autre part, lorsque leur valeur est élevée (plus de 500 000 FCFA), les ristournes participent à la réalisation des ouvrages d'intérêt collectif (forage, centre de santé, école, etc.). Cependant, pour bénéficier de ces ristournes, la CTSN fait la promotion de la production totale du coton obtenue par les AV ces dernières années (50 à 100 milles tonnes/AV).

Figure 4 : Proportion des AV qui bénéficie des ristournes offertes par la CTSN



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Les ristournes ou remise accordée aux cotonculteurs sont en général (99%) de l'argent en espèce (Figure 22). A titre d'exemple, 26 meilleurs producteurs de différentes AV ont été primés pour avoir produit plus de coton graine lors de la campagne 2020-2021. Le montant global des primes décernées à ceux-ci s'élève à 3 340 000 FCFA. En effet, cette politique de la Coton Tchad est "la traduction dans les faits des dispositions salutaires prises par le Gouvernement pour sensibiliser et mobiliser les planteurs afin de stimuler leur production de coton et d'atteindre

300.000 tonnes pour le quinquennat à venir" souligne le superviseur de la zone sud lors de la remise.

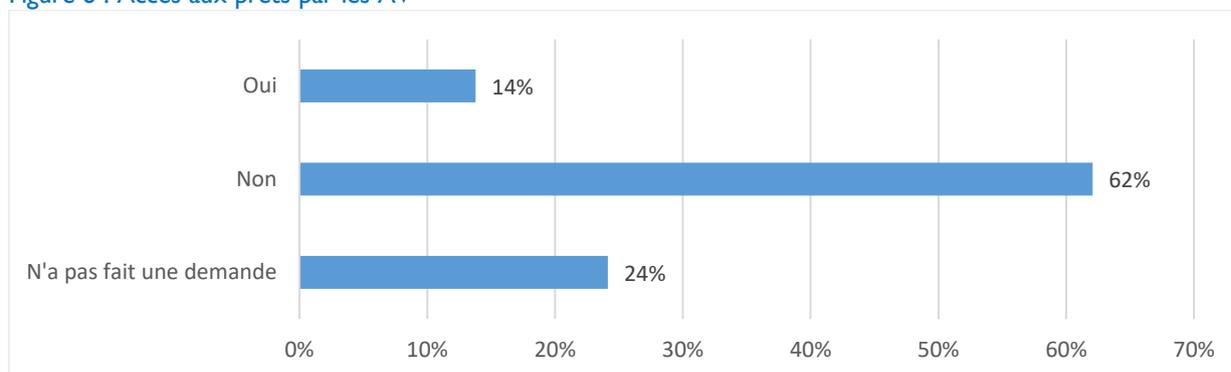
Figure 5 : Le type de ristourne offert pour ceux qui en bénéficient



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Les résultats de cette enquête dans le secteur cotonnier révèlent une quasi-absence de systèmes de crédit pour l'immense majorité des exploitations agricoles. Plus de 60% des AV reconnaissent la difficulté dans l'accessibilité au prêt lors des 12 derniers mois (Figure 23). Aussi, parfois faute de vulgarisation des systèmes de crédit existant et des conditions d'accès, une part non négligeable des AV (24%) ne fait aucune demande pour en bénéficier. Alors qu'un cadre juridique, réglementaire et institutionnel favorable au crédit, pourrait débloquer encore plus de financement pour les AV. Pour ce qui est des 14% qui ont accès au prêt, ce serait essentiellement des grands producteurs avec une capacité de remboursement des dettes élevés. Comme le dit l'adage populaire « on ne prête qu'aux riches ».

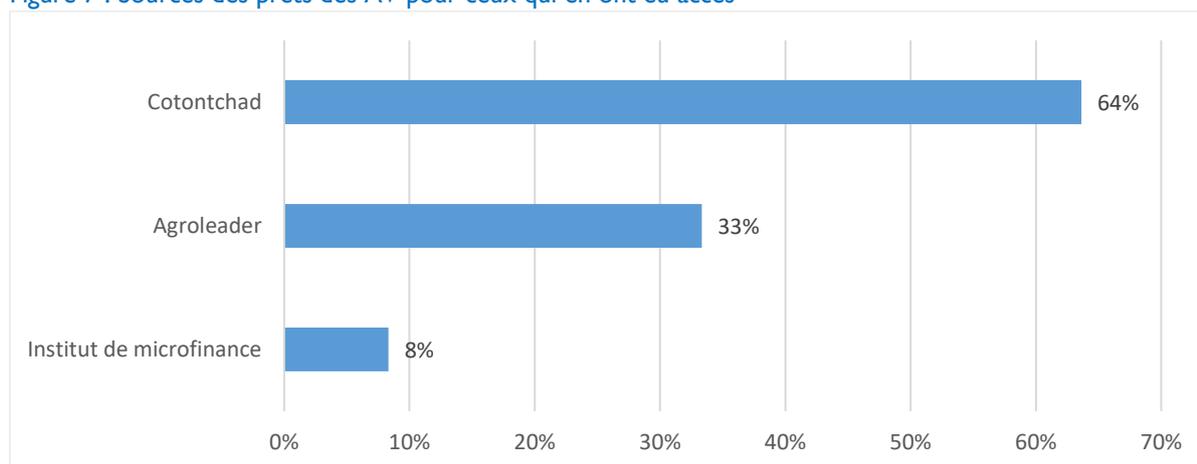
Figure 6 : Accès aux prêts par les AV



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Par ailleurs, pour la majorité des AV bénéficiaires du crédit agricole, la provenance de leur prêt vient de la Coton Tchad SN avec 64% des répondants (Figure 24). A côté, on trouve des agro dealers qui sont des entrepreneurs dans le domaine de l'agriculture qui ont offert du crédit 33% de la population cible. A part l'octroi du crédit agricole, ces entrepreneurs vendent aussi des semences, des engrais et des pesticides aux petits producteurs.

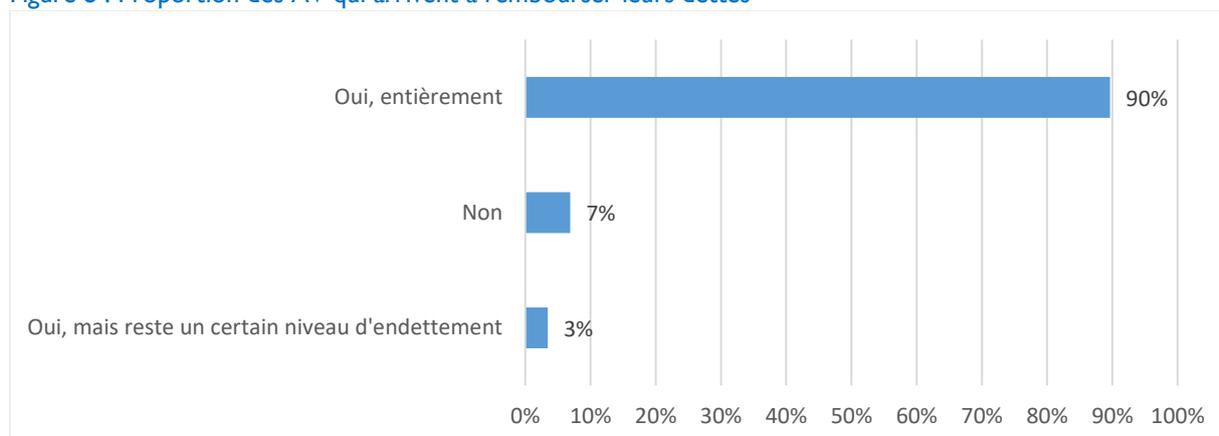
Figure 7 : Sources des prêts des AV pour ceux qui en ont eu accès



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Quant au crédit octroyé par ces structures, leur taux de remboursement est nettement appréciable. Globalement, les résultats de l'étude indiquent que 90% des AV arrivent à rembourser leurs dettes et cela de manière intégrale (Figure 25). Par ailleurs, la mauvaise répartition des pluies ainsi que l'utilisation du crédit agricole à d'autres fins non agricoles par les membres (cérémonies, assistance sociale, etc.) pourraient être les raisons qui ont contribué au non remboursement du crédit par les AV.

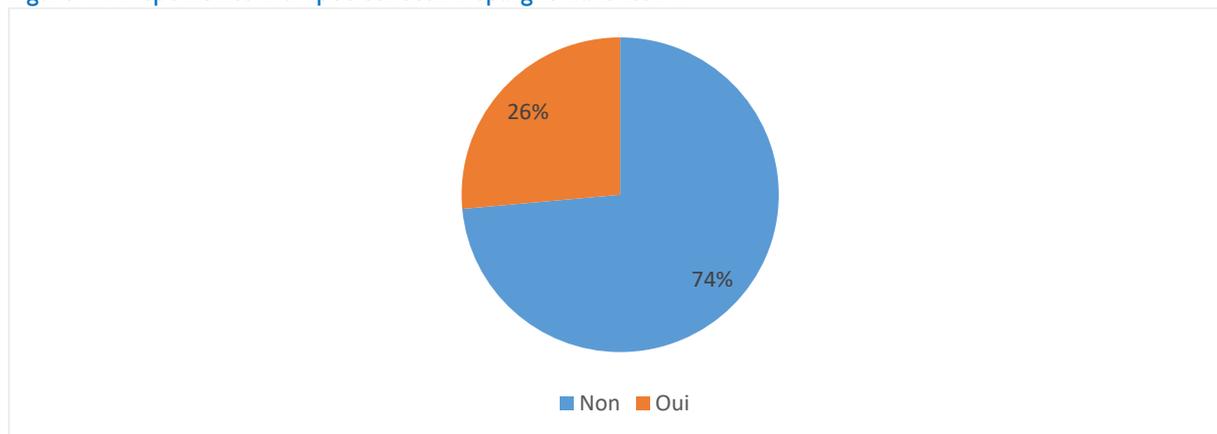
Figure 8 : Proportion des AV qui arrivent à rembourser leurs dettes



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Après la vente de leurs produits récoltés au champ, certaines AV mettent en place des pots collectifs où elles demandent aux membres d'y contribuer avec des montants forfaitaires et consensuels du groupe (Figure 26). Ces pots collectifs servent d'assistance sociale (décès, maladie, etc.) au besoin, à la réalisation de certains projets collectifs (réfection de magasin, puits, école, etc.) mais aussi à renforcer les liens entre membres de l'AV par l'organisation quelques fois des fêtes. Cependant, pour la majorité des AV (74%), la gestion des recettes issues de la production agricole des membres est laissée au bon soin de ces derniers.

Figure 9 : Disponibilité d'un pot collectif d'épargne dans les AV

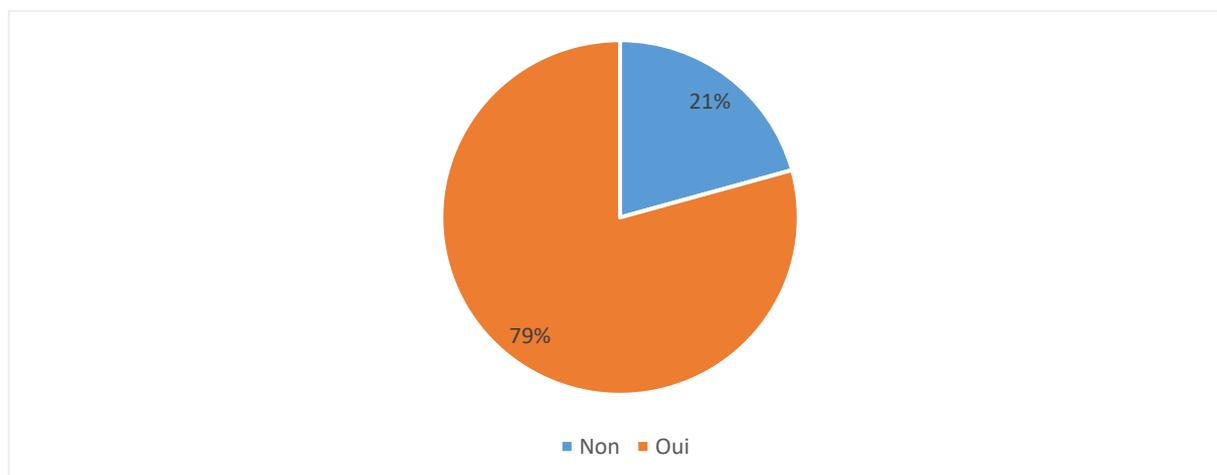


Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

#### 12.4. Appui au renforcement des capacités

Dans le souci d'accompagner les cotonculteurs à produire davantage les différentes cultures tout en maximisant leur revenu, la CTSN leur vient en appui sous diverses formes au travers de leurs AV (Figures 27). Près de 80% des AV ont reçu les appuis de la part de la CTSN selon l'étude. Par ailleurs, l'accessibilité difficile des villages, les routes peu praticables et les distances éloignées d'avec la CTSN seraient les principales raisons pour les 21% des AV n'ayant pas bénéficié des appuis de la CTSN.

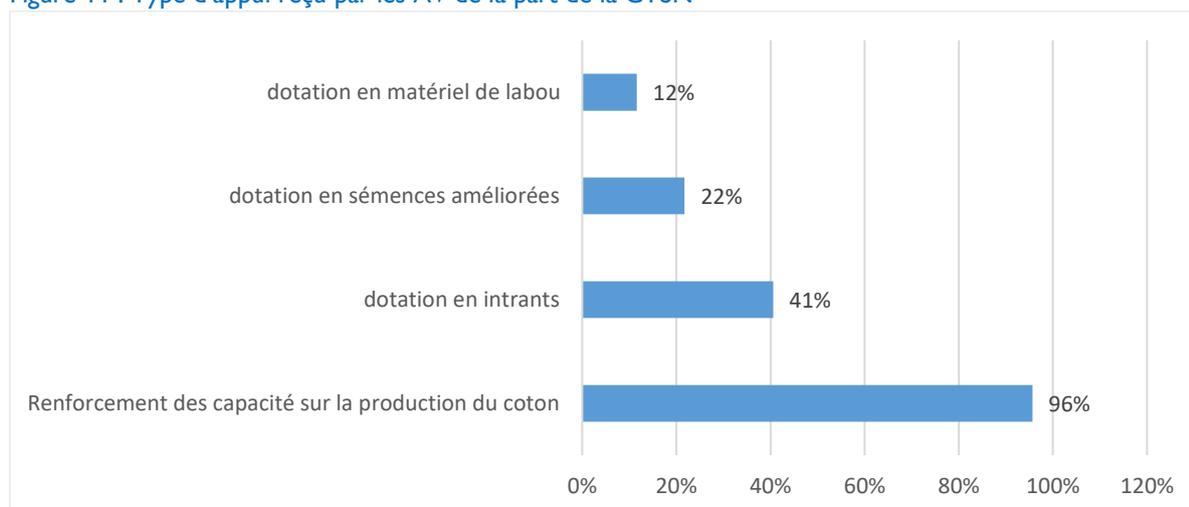
Figure 10 : Proportion des AV qui reçoivent des appuis de la part de la CTSN



Source : Enquête de marché sur les moyens de subsistance et les opportunités de revenus des petits exploitants de coton au Tchad, 2022.

Les types d'appui reçu par les AV sont essentiellement par ordre d'importance : le renforcement des capacités de production du coton (96%), la dotation en intrant principalement des engrais (41%), la dotation en semences améliorées (22%) et la dotation en matériel de labour (12%). D'après la figure 28, la CTSN met plus l'accent sur le renforcement des compétences des cotonculteurs afin qu'ils s'adaptent et prospèrent dans cette filière en évolution permanente. Les dotations en intrants agricoles (engrais et semences améliorées) ne sont pas aussi négligeables

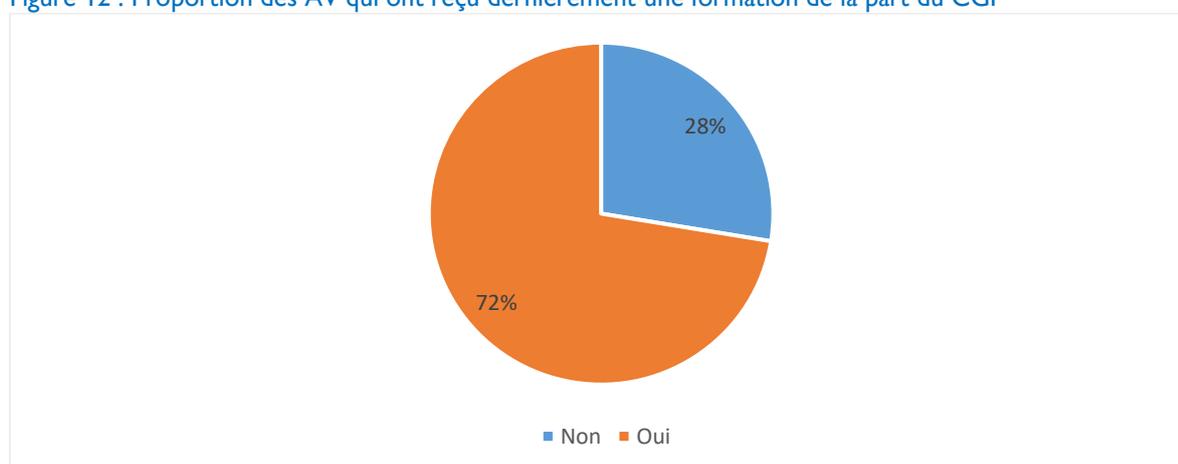
Figure 11 : Type d'appui reçu par les AV de la part de la CTSN



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Ce renforcement de capacité passe par des centres de gestion bien établis à l'avance. Communément appelés CGI (Centre de Gestion d'Intrants), ces centres sont gérés par des agents de la CTSN qui dispensent des formations sur les bonnes pratiques agricoles du coton. Selon le Figure 29 ci-dessous, plus de 70% des AV enquêtées ont déjà bénéficié de ces formations au cours des 12 derniers mois. D'autre part, les tendances observées (Figure 27) dans les villages difficiles d'accès, avec des distances éloignées avec la CTSN seraient également les principales raisons pour les 28% des AV n'ayant pas bénéficié des formations de la part du CGI.

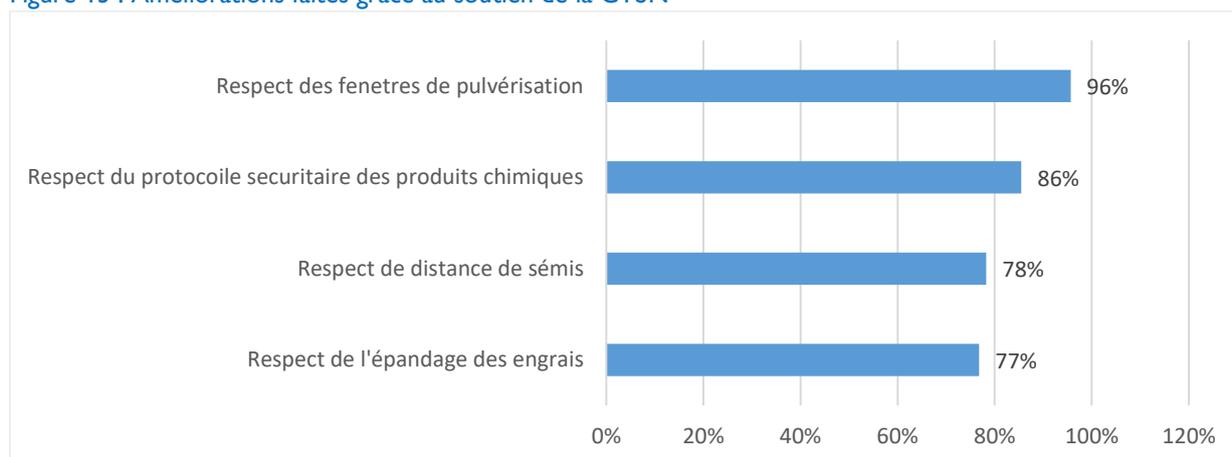
Figure 12 : Proportion des AV qui ont reçu dernièrement une formation de la part du CGI



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Les résultats observés auprès des AV après ces formations du CGI sont notamment : le respect des fenêtres de pulvérisation (96%), le respect du protocole sécuritaire des produits chimiques (86%), le respect des distances de semis (78%) et le respect des techniques d'épandage d'engrais (77%). L'application et le respect de ces différents protocoles techniques dans la production cotonnière permettraient alors aux différents membres des AV d'être plus compétitifs pour les marchés domestiques.

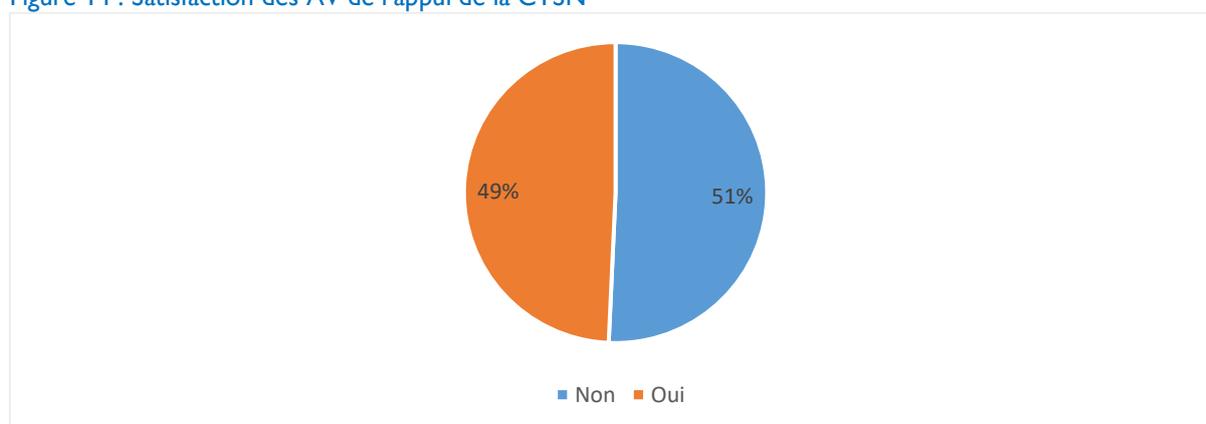
Figure 13 : Améliorations faites grâce au soutien de la CTSN



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Cependant la satisfaction après le passage des CGI reste mitigée au niveau des AV. D'après l'analyse de la Figure 31 ci-après, on remarque que les avis sont partagés au niveau des AV : 49% dit être satisfait de l'appui de la CTSN et 50% dit le contraire. Pourtant, la figure 30 précédente montrait une amélioration au niveau des protocoles techniques grâce aux formations des CGI. En effet, l'appui du CGI étant à caractère intellectuel et cognitif, les producteurs y gagneraient moins en biens matériels ou services, ce qui pourrait traduire leur mécontentement.

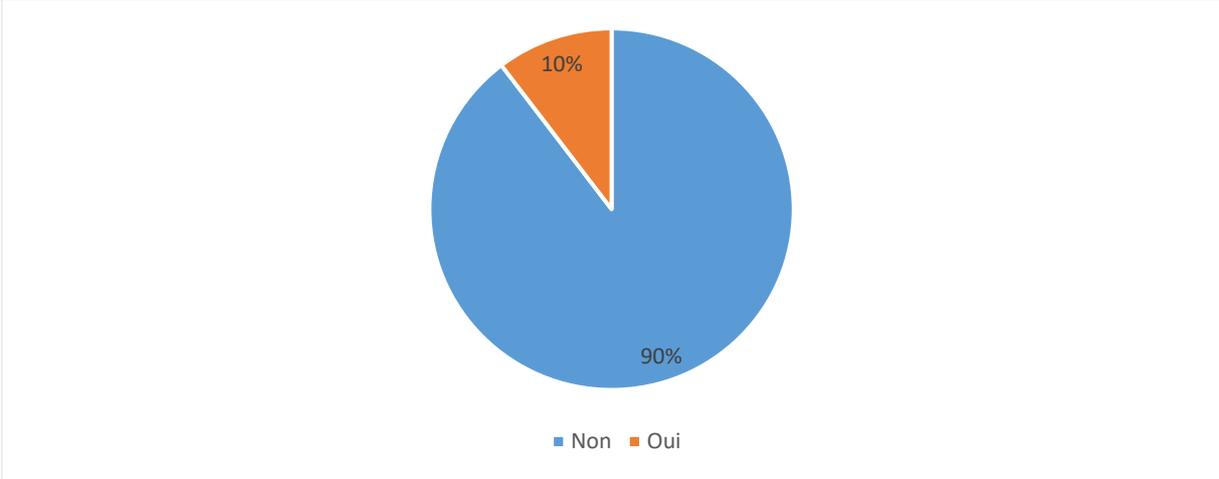
Figure 14 : Satisfaction des AV de l'appui de la CTSN



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Quant aux soutiens dont peuvent potentiellement bénéficier les AV auprès des autres organisations, les résultats d'analyse de l'étude indiquent que, dans sa grande majorité (90%) les AV *volent de leurs propres ailes* (Figure 32). En effet, seul 10% des AV affirment avoir bénéficié de soutien d'une autre organisation (ONG nationale ou internationale, etc.). Ces soutiens pourraient être des dons en nature constitués des kits agricoles (pioche, houe, arrosoir, motopompe etc.) ou de noyaux reproducteurs (chèvres et bouc) en appui aux activités génératrices des revenus (AGR) des AV.

Figure 15 : Proportion des AV qui ont reçu le soutien d'une autre organisation



## XIII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

---

### 13.1. Conclusion

L'organisation sociale du travail agricole des petits producteurs dans la zone d'étude, se caractérise par une main d'œuvre familiale essentiellement non rémunérée, des matériels rudimentaires et une faible utilisation des intrants agricoles. Ainsi, l'élément fondamental de leur production agricole est le lien entre les dimensions alimentaires, sociales et culturelles.

Il faut noter en effet, que l'exploitation agricole encore sur des superficies très réduites ne permettant pas une production à grande échelle. Les petits producteurs sont encore très limités dans leur exploitation et la gestion de leur économie qui serve essentielle aux besoins alimentaires de leur ménage.

En ce qui concerne les intrants, les caractéristiques des demandes sont difficiles à établir de façon précise aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif. L'offre de ces intrants est encore mal structurée dans les localités visitées surtout des engrais et des produits phytosanitaires.

Sur le plan socio-économique et en comparaison avec l'agriculture commerciale, même si la production pour la consommation prime au sein des ménages des petits producteurs la production pour la vente prend de plus en plus de l'importance en raison des besoins croissants en liquidité. Aussi parce que les grains procurent aux ménages à la fois des aliments et des revenus, en plus des autres activités comme le commerce et l'élevage.

En réponse à ces défis majeurs, beaucoup de petits producteurs ont placé leur espoir sur le système d'innovation agricole qu'apportent les organisations privées, publiques et les OP à travers des programmes et projets. Des nombreuses politiques ont été initiées pour appuyer ces innovations afin de booster la production agricole et de lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Au-delà de la maîtrise technique que les producteurs ont des innovations agricoles, les réflexions engagées avec les acteurs (étatiques et non-étatiques) autour des différents contextes, révèlent l'importance d'une prise en compte de l'environnement économique lié à l'utilisation de celles-ci. Il s'agit notamment des facteurs nécessaires pour l'application des innovations agricoles comme les intrants et autres facteurs de production, mais surtout des opportunités de marché pouvant justifier ou inciter les producteurs à investir dans l'innovation agricole.

### 13.2. Recommandation

Les recommandations de l'étude au regard des principales conclusions du rapport sont :

#### **CREER UN ENVIRONNEMENT POLITIQUE FAVORABLE**

- ↗ Réviser les politiques et les programmes agricoles. Il s'agit d'intégrer la problématique des importations des produits agricoles et de la gestion des frontières (surtout le Cameroun) dans les documents de politique pertinents de développement agricole, de sécurité alimentaire et de renforcement des filières agroalimentaires. C'est-à-dire limiter l'importation des denrées

alimentaires produites localement par des taxes pour favoriser l'offre domestique. Elle doit être cohérente avec les autres politiques et plans de développement sectoriels existants ;

- Mettre en place les conditions favorables au commerce et à l'investissement, les mécanismes de financements des activités agricoles (par exemple sur les taxes, etc.) et encourager les partenariats public-privé ;
- Faciliter l'accès aux produits et services adaptés (ex: crédit, subvention) pour les producteurs/productrices et les AV (achat des intrants, des équipements de production et de transport, appui à la transformation des grains), pour les fournisseurs d'équipements (faciliter la distribution d'équipements dans les zones isolées) ;
- Renforcer les études et les bases de données statistiques (enquêtes permanentes agricoles annuelles, prévisions annuelles sur la sécurité alimentaire) en intégrant dans le mandat des AV concernées, la collecte de données panel sur toutes les cultures pour suivre l'évolution des situations financières et alimentaires

## **AMELIORER LA PERFORMANCE DES FILIERES COTON ET AUTRES SPECULATIONS**

### **Investissements, appui aux marchés et à la commercialisation**

- Moderniser les infrastructures clés en particulier, les services connexes (transport, marchés, etc.) pour assurer l'efficacité des chaînes d'approvisionnement des produits. Investir de manière opportune dans les infrastructures de transport et de commercialisation contribuera à améliorer l'efficacité des marchés, la qualité des produits agricoles et l'accès des producteurs à des informations commerciales fiables et à des marchés plus rémunérateurs ;
- Promouvoir le développement d'installations de stockage dans les principaux marchés, la formation sur la gestion des stocks et la réhabilitation des entrepôts. Cela impliquera la surveillance sanitaire des entrepôts (veiller pour cela à ce que les instructions soient données aux opérateurs sanitaires concernés);
- Créer une centrale d'achat (meilleur système de gestion des stocks, fixation des prix, gestion de la qualité, meilleures concertation et coordination). Ceci passe par la mise en place d'un système de **warrantage** pour le coton et surtout les cultures alternatives. En effet, seulement 15% des enquêtés ont eu accès au crédit agricoles sur les 12 derniers mois et ceci uniquement pour la culture du coton. Pour lever ainsi cette méfiance des institutions de financement vis-à-vis des producteurs, l'on recommande le **warrantage**. C'est une opération de crédit de quelques mois dont la particularité est la remise en garantie d'un stock de marchandises cessibles par la banque en cas de défaillance du client emprunteur. Ce dispositif permettra de stocker les denrées (coton, céréales, arachide, sésame, etc.) dans de bonnes conditions pour réduire les pertes et permettrait aux petits producteurs et productrices de profiter des variations de la valeur des produits entreposés qui peut augmenter à hauteur de 30 à 40 % quatre à six mois après la récolte. Ce système fera intervenir: des AV de producteurs qui empruntent pour le compte des exploitants en utilisant les produits stockés comme nantissement; des institutions financières locales (CTSN, agro dealers, etc.) qui prêtent aux organisations de producteurs sur la base de la valeur des produits entreposés; et des gérants/opérateurs locaux d'entrepôts qui fournissent les installations de stockage. Un montant sera déduit des prêts accordés aux producteurs pour financer les coûts de transaction.

## **Renforcement des capacités techniques, opérationnelles et organisationnelles des acteurs/actrices individuels et des organisations professionnelles (AV, commerçants, CTSN, ANADER, CTSN, etc.)**

- ✈ Appuyer l'acquisition de technologies adaptées pour les différentes cultures, en collaboration avec les parties prenantes (notamment AV, commerçants, CTSN, ANADER, CTSN, etc), et la construction de magasins de stockage au profit des AV pour la conservation de leurs produits en vue de la commercialisation. . En effet, même si, la production moyenne à l'hectare a légèrement augmenté passant de 632 Kg en 2020/2021 à 641 Kg en 2021/2022, ce rendement du coton reste loin des performances réalisées dans d'autres pays qui peuvent atteindre 2 à 4 tonnes à l'hectare ;
- ✈ Eviter la distribution gratuite d'équipements qui n'est pas une approche durable et veiller à la prise en compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes ;
- ✈ En partenariat avec le secteur privé, soutenir la fabrication au niveau local d'équipements agricoles adaptés aux petits producteurs surtout pour les opérations culturales auxquelles ils font plus recours à la main-d'œuvre ou aux groupes de travail qui sont : le labour, le désherbage, le semis et la récolte ;
- ✈ Quand cela est préférable, améliorer les techniques traditionnelles de lutte contre les ennemis de culture (chenille, les invasions acridiennes, etc.) ;
- ✈ Encourager et habiliter les agriculteurs (hommes et femmes) sceptiques ou distants à rejoindre ou former des AV pour la conduite d'actions communes : échanges d'expériences, coopération accrue, achats ou locations de machines et équipements, groupage des produits en vue de faciliter la commercialisation groupée, accompagnement de la professionnalisation des membres, appui des initiatives locales d'aide financière. Accompagner et encadrer les petits exploitants à travers les faitières ;
- ✈ Pour une meilleure valorisation de la production, renforcer les organisations professionnelles existantes en termes d'accès aux marchés, aux intrants et aux services techniques. Fournir un appui technique aux AV en matière de production, transformation des cultures alternatives, etc.
- ✈ Favoriser la communication et la coopération entre les AV de producteurs (trices) ;
- ✈ L'ANADER et la CTSN doivent s'assurer, au niveau local, de la qualité des intrants, de l'environnement de travail et des équipements mis sur le marché ;
- ✈ Mettre en place une plateforme interprofessionnelle pour une meilleure concertation et coordination entre les acteurs. Encourager à travers cette plateforme la contractualisation entre les producteurs/productrices, les fournisseurs de technologies (fabricants, revendeurs locaux), les commerçants de produits agricoles et d'intrants.

## **Gestion de la connaissance et système organisationnel des AV**

- ✈ En coopération avec les institutions de recherche (ITRAD, Faculté d'agronomie, etc), soutenir les efforts de recherche et de développement (variétés et technologies adaptées, itinéraires techniques, etc.) répondant à des besoins spécifiques identifiés par l'étude au niveau local aux efforts d'atténuation des risques liés aux aléas climatiques selon les sensibilités des différentes localités ;
- ✈ Soutenir la conduite d'études sur le terrain pour renforcer les données/améliorer la disponibilité de données fiables, indispensables à l'élaboration de stratégies et programmes

ciblés. Les résultats de la recherche seront diffusés par les services de dissémination au niveau décentralisé et devront être organisés et répertoriés dans des bases de données des AV ;

- Renforcer les capacités des producteurs sur la gestion d'un système comptable, de la tenue d'un registre de membres, et encourager à la sélection des membres du bureau exécutif des AV, par un processus électoral transparent ;
- Promouvoir (CTSN et ANADER) la vulgarisation et la diffusion des bonnes pratiques culturelles incluant la protection phytosanitaire ;
- Pour le maraîchage, former les agriculteurs à la mise en place des aménagements hydroagricoles et faciliter le partage d'espace au bord des cours d'eau pour l'activité ;
- Promouvoir l'adoption des équipements de production au profit des petits exploitants par des démonstrations sur le terrain et la dissémination d'informations techniques et économiques (spécificités, disponibilité, coûts) ;
- Favoriser les échanges au niveau local entre les utilisateurs et les artisans fabricants d'équipements permettant des améliorations progressives au niveau local. L'adoption des technologies ne sera durable que si elles répondent à des besoins spécifiques identifiés au niveau local ;
- Sur la base de l'existant, développer des supports de communication et de vulgarisation adaptées (fiches techniques, posters, guide de bonnes pratiques, supports audiovisuels) à diffuser via les différents d'information et les services d'extension pour sensibiliser et améliorer les connaissances des différents acteurs ;
- Développer un plan de communication média: il sera important de mener des campagnes de sensibilisation et de communication à travers la réalisation de reportages dans les médias (audio, visuels) sur l'ampleur des PAR, leurs causes, y compris celles liées aux inégalités entre les hommes et les femmes, et leur impact ;
- Pour éviter la divagation des animaux qui détruisent les champs et pouvant découler à des conflits meurtriers entre les agriculteurs et éleveurs, les autorités locales (administratives et coutumières) doivent veiller à l'application stricte de **la loi n°4 du 31 octobre 1959** portant l'aménagement de corridor (couloirs de transhumance) ayant pour but de sécuriser la mobilité des animaux et le pâturage, les champs et autres.

## **AMELIORATION DES REVENUS**

### **Production agricole à promouvoir**

- En plus du coton, les neuf principales cultures alternatives à promouvoir au vu de leur productivité et de leur rentabilité économique pour améliorer le revenu des producteurs sont l'arachide, le sésame, les céréales (le mil, le maïs et le sorgho). En ce qui concerne le maraîchage, les spéculations qui rapporteraient le plus aux producteurs au vu de leurs revenus moyens sont l'oignon suivi de la patate douce et de la tomate respectivement.

### **Production animale à promouvoir**

- L'élevage de la volaille (facile à vendre et entretenir comparativement aux porcins, bovins, ovins et caprins) devrait être principalement encouragé suivi de l'élevage des caprins, des ovins et des porcins pour soutenir les producteurs dans leur élan d'autosuffisance financière et alimentaire.

### **Soutenir les efforts de production agricoles sur plus de 2 hectares**

- ✈ L'étude a révélée qu'au-delà de 2 hectares, les coûts et les facteurs de productions sont faibles et par ricochet, le producteur gagnerait plus sur son revenu net comparativement à celui qui se contenterait d'une superficie inférieure à 2 hectares. De ce fait, les bailleurs ou le privé qui souhaiterait aider significativement et durablement les petits producteurs doit encourager ou soutenir les initiatives visant à produire les spéculations sur des superficies supérieures à 2 hectares.

### **Piste d'amélioration de la sécurité alimentaire**

- ✈ La plupart des ménages enquêtés ont une alimentation moyennement diversifiée alors que ces ménages vivent dans la partie méridionale du pays où l'on peut compléter son alimentation avec les produits non ligneux issus de la cueillette des arbres sauvages. C'est par exemple la consommation des fruits de néré ou sa farine qui sont très nutritifs pour l'organisme. Une sensibilisation sur le changement d'habitudes alimentaires par des ONG œuvrant dans le développement local en partenariat avec le ministère en charge de la sécurité alimentaire est alors nécessaire.

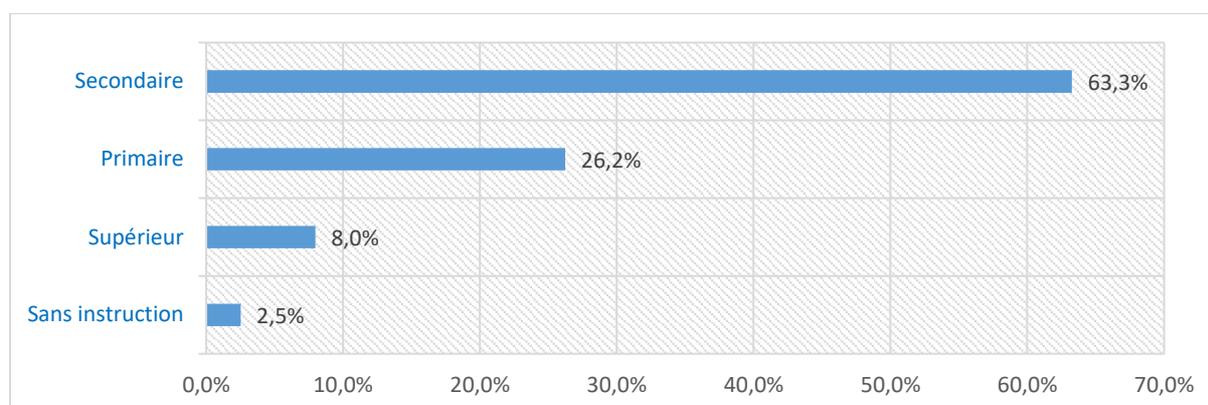
### **Division du travail par sexe au niveau du ménage**

- ✈ Globalement l'étude indique que le volume de travail assigné aux femmes et aux filles est plus élevé que celui des hommes et des garçons même si ces derniers travailleraient le plus dans la culture du coton. Ainsi, compte tenu de leur rôle crucial dans les activités de champ et de leurs responsabilités en matière d'alimentation des ménages, d'hygiène, de santé et de nutrition, il est primordial de placer les femmes au cœur des actions qui seront mises en œuvre pour l'amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire. Les autorités locales (chefs de terre, etc.) sous tutelle de l'Etat pourraient établir un régime foncier clair en offrant des opportunités et un meilleur accès à la propriété terrien aux femmes, qui représentent la part importante de la main-d'œuvre agricole dans cette étude. Les AV pourraient à leur niveau garantir les droits fonciers aux femmes. Une sensibilisation pour déconstruire les mentalités en ce qui concerne les tâches qualifiées de « féminines » est également nécessaire pour le partage des tâches (ménagères, alimentaires, etc.) afin d'équilibrer les temps de repos pour les deux sexes.

## ANNEXE

### Graphiques et tableaux

Graphique 71 : Répartition des producteurs selon le niveau d'instruction



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Tableau 77 : Possession des terres cultivables (ha)

Possession terre cultivable ha	Effectif	Fréquence
1-5	573	39,2%
6-10	576	39,4%
11-15	175	12,0%
16-20	71	4,9%
Plus de 20	67	4,6%
<b>Total général</b>	<b>1462</b>	<b>100,0%</b>

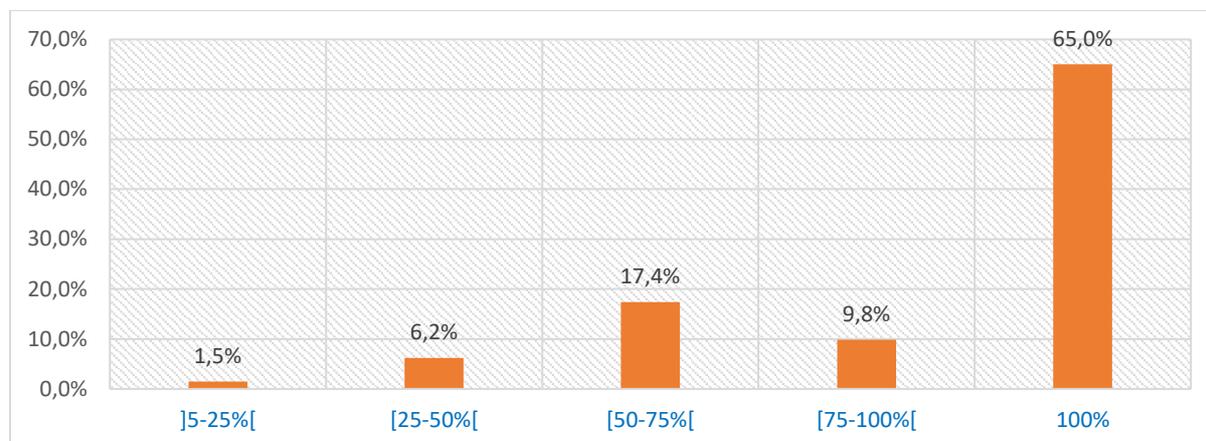
Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Tableau 78 : Proportion de terres allouées à l'agriculture pluviale

Terre allouée à la culture pluviale	Effectif	Fréquence
1-5	802	54,9%
6-10	469	32,1%
11-15	112	7,7%
16-20	51	3,5%
Plus de 20	28	1,9%
<b>Total général</b>	<b>1462</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

**Graphique 72 :** Répartition des producteurs selon la proportion de la superficie des terres cultivables exploitées par rapport au total de superficie totale qu'ils possèdent



Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

**Tableau 79 :** Production moyenne/ha au Kg pour les deux dernières campagnes agricoles

Hectare de coton avec cultivé	Production moyenne 2020/2021 (en Kg)	Production moyenne 2021/2022 (En Kg)
1	632	641
[1-2[	649	624
[2-3[	1059	1073
[3-4[	2289	1600
[4-5[	3143	2820
<b>Ensemble</b>	<b>1151</b>	<b>1438</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

**Tableau 80** Répartition selon les autres difficultés rencontrées

Autres difficultés	Effectif	Fréquence
Retard d'octroi d'engrais et semence	49	36,8%
Manque de moyens	23	17,3%
Manque d'engrais	17	12,8%
Retard dans le paiement du coton	13	9,8%
Mauvaise pluviométrie	10	7,5%
Forte pluviométrie/Inondation	9	6,8%
Manque d'équipements et matériel	8	6,0%
Insuffisance de semences de coton et des intrants	4	3,0%
<b>Total</b>	<b>133</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

**Tableau 81 :** Autres spéculations agricoles produites

Autre spéculation	Effectif	Fréquence
Riz	84	85,7%
Pois de terre	6	6,1%
Courge	5	5,1%

patate	3	3,1%
Total	98	100,0%

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

## Arachide

Tableau 82 : Répartition selon la superficie de production d'arachide

Superficie emblavée de production de l'Arachide pour la campagne 2020/2022	Effectif	Fréquence	Production moyenne (en sac de 100Kg)
[0,5-1[	21	1,8%	3
[1-2[	617	54,2%	7
[2-3[	329	28,9%	11
[3-4[	87	7,6%	15
[4-5[	44	3,9%	18
[5-10[	38	3,3%	30
[10-12]	2	0,2%	44
Total général	1138	100,0%	10

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

## Mil

Tableau 83 : Répartition selon la superficie de production de mil

Superficie emblavée de production de Mil pour la campagne 2020/2022	Effectif	Fréquence	Production moyenne (en sac de 100Kg)
[0,5-1[	9	1,1%	3
[1-2[	435	54,4%	7
[2-3[	238	29,8%	11
[3-4[	55	6,9%	10
[4-5[	19	2,4%	13
[5-10[	37	4,6%	23
[10-18[	7	0,9%	12
Total	800	100,0%	10

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

## Maïs

Tableau 84 : Répartition selon la superficie de production de maïs

Superficie emblavée de production de Maïs pour la campagne 2020/2022	Effectif	Fréquence	Production moyenne (en sac de 100Kg)
[0,5-1[	27	4,2%	4
[1-2[	352	54,8%	10
[2-3[	164	25,5%	17
[3-4[	48	7,5%	37
[4-5[	22	3,4%	40
[5-10[	21	3,3%	39
[10-12]	8	1,2%	26
Total général	642	100,0%	15

## 📍 Sésame

Tableau 85 : Réparation selon la superficie de production du sésame

Superficie emblavée de production de Sésame pour la campagne 2020/2022	Effectif	Fréquence	Production moyenne
[0,5-1[	27	4,9%	2
[1-2[	309	56,0%	4
[2-3[	123	22,3%	6
[3-4[	33	6,0%	9
[4-5[	32	5,8%	10
[5-10]	28	5,1%	14
<b>Total</b>	<b>552</b>	<b>100,0%</b>	<b>6</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

## 📍 Sorgho

Tableau 86 : Réparation selon la superficie de production de sorgho

Superficie emblavée de production de Sorgho pour la campagne 2020/2022	Effectif	Fréquence	Production moyenne
[0,5-1[	4	1,0%	3
[1-2[	224	55,0%	6
[2-3[	106	26,0%	10
[3-4[	41	10,1%	12
[4-5[	16	3,9%	17
[5-10]	16	3,9%	14
<b>Total</b>	<b>407</b>	<b>100,0%</b>	<b>9</b>

Source : Enquête sur les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et marché d'opportunités de revenus au Tchad, 2022

Tableau 87 : Réparation selon la superficie de production de sorgho

Stratégies de stress (relatives aux moyens d'existence)
Vendre des biens non productifs (ex. mobilier, bijoux, etc.) en raison d'un manque de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture,
Acheter de la nourriture à crédit (emprunter) en raison d'un manque de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture,
Dépenser l'épargne du ménage en raison d'un manque de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture,
Vente d'animaux (déstockage c'est-à-dire vendre plus que d'habitude) en raison d'un manque de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture,
Stratégies de crise (relatives aux moyens d'existence)
Récolter des cultures immatures en raison d'un manque de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture,
Vendre des biens productifs (ex. charrette, charrue, semences, etc.) en raison d'un manque de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture,
Réduire les dépenses de santé et d'éducation en raison d'un manque de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture

Stratégies d'urgence (relatives aux moyens d'existence)

Envoyer des membres des ménages mendier en raison d'un manque de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture

Vendre des parcelles de terrain en raison d'un manque de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture

Vendre les dernières femelles reproductrices en raison d'un manque de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture

## Termes de référence

### Initiative de commerce durable de l'IDH

#### 1 Évaluer les moyens de subsistance des petits producteurs de coton et explorer le marché

#### Opportunités de revenus diversifiés au Tchad

2 9 mars 2022

#### 1.Introduction

Initiative de commerce durable de l'IDH ("IDH") accélère et développe le commerce durable en créant des coalitions axées sur l'impact d'entreprises de premier plan, de la société civile, de gouvernements, d'institutions du savoir et d'autres parties prenantes dans plusieurs secteurs de produits de base. Nous rassemblons les intérêts, les forces et les connaissances des partenaires publics et privés dans des programmes de produits de base durables qui visent à intégrer les marchés internationaux et nationaux des produits de base. Nous formulons conjointement des plans d'intervention stratégiques avec des partenaires publics et privés, et nous co-investissons avec des partenaires dans des activités génératrices de biens publics.

Dans de nombreuses chaînes d'approvisionnement où opère IDH, les petits exploitants agricoles produisent les produits de base, mais manquent d'un accès fiable, adéquat et abordable aux services essentiels. Le manque d'accès aux services les empêche de développer leurs systèmes agricoles et d'augmenter les revenus des ménages. Pour améliorer l'accès aux services, les entreprises, la société civile et les gouvernements doivent innover ensemble, développer de nouveaux modèles commerciaux et forger de nouvelles collaborations dans la chaîne d'approvisionnement.

Dans l'industrie du textile et de l'habillement, le coton est une culture commerciale importante pour les petits exploitants. Au Tchad, IDH soutient la production et l'approvisionnement durables avec le principal transformateur et négociant de coton du pays. Sur la base de ces termes de référence ("**Tor**") IDH vise à sélectionner une partie

pour **évaluer les sources de revenus actuelles ainsi que les avantages économiques et environnementaux potentiels de la production de cultures alternatives (non cotonnières) et les opportunités de marché associées.**

## 2.Arrière plan

Le secteur du coton au Tchad est en déclin depuis des décennies. Bien qu'il protège les petits exploitants de la volatilité des prix du marché mondial, le secteur a souffert de sous-investissements chroniques et de la dégradation des terres, exposant les producteurs de coton aux effets du changement climatique. Cela a un impact significatif sur les rendements et les revenus des agriculteurs.

Dans cette structure de marché concentrée avec un seul acheteur et une exploitation et une logistique difficiles, **Cotontchad (CTSN)** joue un rôle clé dans l'accès aux intrants agricoles, au crédit et aux services de vulgarisation. CTSN contracte chaque année plus de 200 000 petits exploitants agricoles du sud du Tchad pour la production et la vente de coton fibre.

Les récentes politiques de privatisation en 2018 ont débloqué d'importants investissements dans le secteur du coton. La société a l'intention de rendre la culture du coton financièrement viable pour les agriculteurs en mettant en place un mécanisme de prestation de services efficace pour améliorer la culture du coton et en aidant simultanément les agriculteurs à cultiver d'autres cultures à la fois pour la sécurité alimentaire et la diversification des revenus. Cela devrait conduire à une meilleure résilience des systèmes agricoles basés sur le coton en termes d'adaptation au changement climatique et de rendement économique.

## 3.Affectation

### 3 Objectifs

IDH et CTSN ont signé un protocole d'accord pour améliorer durablement la production de coton au Tchad. La résilience climatique, la gestion durable des paysages et la diversification des systèmes de culture à base de coton sont des éléments importants de la coopération. Dans le cadre du plan de travail conjoint 2022, l>IDH et le CTSN ont décidé d'explorer les opportunités les plus réalisables pour diversifier les systèmes de culture à base de coton. Celui-ci couvrira deux éléments principaux :

**UNE)** Évaluer les sources de revenus alternatives actuelles (autres que le coton fibre) et les niveaux de sécurité alimentaire des ménages producteurs de coton dans le sud du Tchad. Cela comprend une analyse des activités génératrices de revenus à la ferme et hors ferme. L'évaluation de la situation de la sécurité alimentaire couvrira les quatre principales dimensions de la sécurité alimentaire : disponibilité, accessibilité, utilisation

et résilience.

b) Évaluer les sources de revenus alternatives potentielles pour augmenter et stabiliser les niveaux de revenu agricole net et améliorer la sécurité alimentaire des ménages. Cela comprend une analyse du revenu potentiel d'autres activités agricoles (cultures cultivées dans le cadre des systèmes agricoles basés sur le coton), sur la base des calculs de la marge brute de ces cultures alternatives, un examen de l'adéquation des cultures en tant que culture de rotation, et l'identification des liens commerciaux disponibles (acheteurs et autres entreprises agroalimentaires susceptibles de fournir des intrants et des services).

La mission nécessitera une collecte de données au niveau du terrain : des données qualitatives et quantitatives par le biais d'une enquête auprès des agriculteurs (entretien individuel ainsi que des discussions de groupe). Il aura également besoin d'interactions avec le partenaire du projet (CTSN) et les entreprises du secteur privé dans d'autres chaînes de valeur. Cela sera complété par une étude de marché pour saisir la génération de revenus potentiels d'autres produits non cotonniers (tels que le sésame, les arachides, le maïs, le niébé, le millet, le sorgho), ainsi que ses liens commerciaux existants et possibles (intermédiaires, acheteurs, commerçants, processeurs, etc.).

La collecte de données doit fournir suffisamment de preuves pour répondre aux questions de recherche suivantes

1. Quels sont le niveau et la composition actuels des revenus (sources de revenus) des ménages agricoles (à la ferme et hors ferme) ?
2. Quel est le niveau actuel de sécurité alimentaire parmi les différentes catégories de ménages agricoles, y compris également une évaluation de la dépendance du ménage vis-à-vis de sa propre production alimentaire et de sa capacité à acheter de la nourriture sur les marchés locaux.
3. Quelles autres cultures sont réalisables pour les producteurs de coton, compte tenu des exigences agronomiques, de la main-d'œuvre disponible (familiale et/ou salariée) et des autres intrants et services agricoles, des connaissances sur la culture ?
4. Quels seront les coûts de production estimés et les potentiels de rendement de chaque culture alternative ?
5. Quel revenu net potentiel les petits exploitants peuvent-ils tirer des cultures alternatives au coton, compte tenu de l'accès et des prix actuels au marché, ainsi que de l'accès potentiel au marché (s'il est stimulé) ?
6. Dans quelle mesure ces cultures alternatives pourraient-elles contribuer à

améliorer la santé des sols ? Les cultures alternatives respectives ont-elles d'autres avantages agronomiques potentiels dans le contexte des systèmes agricoles basés sur le coton ?

7. Quels sont les principaux acteurs et maillons du marché pour ces chaînes de valeur alternatives ? (acheteurs et autres agro-entreprises qui pourraient fournir des intrants et des services)

8. Quelle est la division sociale du travail dans les ménages ruraux (en tenant compte des aspects sexospécifiques et générationnels) et quel sera l'impact de la possible diversification des systèmes agricoles sur les différents membres du ménage ?

#### 4 Livrables

Les livrables de cette mission seront :

Livrables de la mission	Date limite
A. Rapport initial avec stratégie et méthodologie de collecte de données	06 mai 2022
B. Formulaires de collecte de données / questions d'entretien (pour discussion)	16 mai 2022
C. Enquête auprès des agriculteurs – Rapport d'exécution	15 juillet 2022
D. Rapport d'évaluation du marché	29 juillet 2022
G. Rapport final avec les enseignements tirés et les recommandations	12 août 2022

#### 4. Procédure de sélection

5 La procédure sera la suivante :

1. Publier les termes de référence et inviter les prestataires de services à soumettre une proposition basée sur ces termes de référence.
2. Évaluation des propositions par le comité d'évaluation. Le comité d'évaluation évaluera les propositions sur la base des critères de sélection tels que publiés dans les présents termes de référence.
3. Décision sur la sélection du prestataire de services.
4. Réunion de lancement avec le prestataire de services sélectionné.

Le calendrier ci-dessous indique les délais de la procédure d'appel d'offres :

Processus d'appel d'offres	Chronologie
Termes de référence publiés	10 mars 2022
Date limite de soumission des propositions*	25 mars 2022

Sélection du fournisseur de services	Le premier avrilst, 2022
Début de mission	15 avril 2022

\* Les propositions soumises après la date limite seront retournées et ne seront pas prises en compte dans la procédure d'appel d'offres.

Après la date limite de soumission d'une proposition, le comité d'évaluation évaluera les propositions. Les propositions seront évaluées par rapport aux critères définis dans les présents termes de référence et la mission sera attribuée au prestataire de services présentant l'offre économiquement la plus avantageuse. Celui-ci est déterminé sur la base des critères d'évaluation du prix et de la qualité

**IDH rejettera la proposition si des pratiques illégales ou de corruption ont eu lieu dans le cadre de l'attribution ou de la procédure d'appel d'offres.**

### Des questions

Les questions concernant la mission ou les termes de référence peuvent être soumises jusqu'au 18 mars 2022 CET, par e-mail à [viecili@idhtrade.org](mailto:viecili@idhtrade.org) . Avec la mention expresse dans l'objet : « Questions : Assessing the

moyens de subsistance des petits producteurs de coton et explorer les opportunités de marché pour des revenus diversifiés au Tchad ».

6 La responsabilité de la soumission opportune et précise des questions incombe au fournisseur de services. Lorsque IDH indique que les questions n'ont pas été reçues par IDH avant la date limite indiquée, le prestataire de services doit démontrer que les questions ont été envoyées dans les délais.

## 5. Exigences de la proposition

IDH demande aux prestataires de services de remettre une proposition de 10 (dix) pages maximum, hors biographies d'entreprises, CV, exemples de travail et références. La proposition doit être remise en version MS Word ou PowerPoint avec une soumission PDF pour faciliter tout copier-coller de contenu dont nous pourrions avoir besoin lors de l'évaluation.

### La proposition doit comprendre au minimum :

une. Description des objectifs de la mission, ainsi qu'une approche succincte qui explique comment la proposition correspond aux exigences.

7 b. Description des activités faisant partie de la mission.

c. Lister et préciser (critères de qualité) les livrables (ex. rapports, événements, etc.).

ré. Budget basé sur l'activité ou le livrable en EUR, y compris la TVA et/ou d'autres taxes lorsqu'elles sont applicables.

e. Description de l'équipe de consultants qui effectuera la mission, y compris un CV ou un court paragraphe décrivant l'ancienneté et l'expérience.

8 F. Calendrier de la mission, y compris le calendrier des activités et les délais pour les livrables.

g. Maximum de trois références de clients et/ou un échantillon de travaux antérieurs pertinents pour les livrables de ce mandat.

9 h. Un aperçu de l'équipe du projet, y compris les CV des membres de l'équipe du projet

je. Budget présenté en Euros (hors TVA) avec une répartition jours/tarif par membre de l'équipe projet

J. Description de l'approche de sauvegarde<sup>1</sup>(le consultant a-t-il une politique de sauvegarde en place, et si ce n'est pas le cas, est-il capable et engagé à se conformer et à mettre en œuvre la politique de sauvegarde d'IDH (à trouver [ici](#) ); mesures (à) prendre pour identifier les risques liés à la sauvegarde dans le projet en cours et description de l'approche pour atténuer ces risques de sauvegarde (le cas échéant))]

k. Déclaration sur le motif d'exclusion (voir la section 6 ci-dessous)

La proposition doit être soumise à Leandro Viecili à [viecil@idhtrade.org](mailto:viecil@idhtrade.org) avant de **25/03/2022 à 12h CET (heure d'Europe centrale)**.

## 6. Appréciation et évaluation

La mission sera attribuée au prestataire de services présentant l'offre économiquement la plus avantageuse. L'offre économiquement la plus avantageuse est déterminée sur la base du prix et de la qualité.

### Motifs d'exclusion

1. Les prestataires de services sont exclus de la participation à la présente procédure d'appel d'offres si :

---

1 L'approche de sauvegarde d'IDH signifie prendre toutes les mesures raisonnables pour identifier et minimiser le risque de préjudice causé par l'exploitation, les abus, le harcèlement sexuels ("**Préjudice**") aux enfants et aux adultes vulnérables résultant d'un contact avec notre personnel, nos partenaires ou notre travail. En outre, la sauvegarde signifie protéger notre personnel lui-même contre un tel préjudice. Pour plus d'informations, veuillez consulter la politique de sauvegarde d'IDH [ici](#) .

a) elles sont en faillite ou en liquidation, font l'objet d'un règlement judiciaire, ont conclu un concordat préventif, ont suspendu leurs activités commerciales, font l'objet d'une procédure à ce sujet ou se trouvent dans toute situation analogue résultant d'une situation similaire procédure prévue par la législation ou la réglementation nationale;

b) lui-même ou les personnes ayant sur lui le pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle ont été condamnés pour un délit affectant leur

- moralité professionnelle par un jugement ayant autorité de chose jugée ;
  - c) avoir commis une faute professionnelle grave constatée par tout moyen justifiable par l'IDH ;
  - d) ils n'ont pas rempli les obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou au paiement des impôts conformément aux dispositions légales du pays dans lequel ils sont établis, ou à celles des Pays-Bas ou à celles du pays où le contrat est conclu être réalisé;
  - e) eux-mêmes ou des personnes ayant des pouvoirs de représentation, de décision ou de contrôle sur eux ont fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle, blanchiment d'argent ou toute autre activité illégale.
- 2. Les prestataires de services ne doivent pas recourir au travail des enfants ou au travail forcé et/ou pratiquer la discrimination et ils doivent respecter le droit à la liberté d'association et le droit d'organisation et de négociation collective, conformément aux conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail ( OIT).

**Les fournisseurs de services doivent confirmer par écrit qu'ils ne se trouvent pas dans l'une des situations énumérées ci-dessus.**

#### Critères minimaux

Les prestataires de services ou les propositions ne remplissant pas les critères minimaux seront exclus de la procédure d'appel d'offres et ne seront pas évalués par rapport aux autres critères.

- 1 *Expérience professionnelle antérieure en Afrique subsaharienne* Expérience
- 2 *professionnelle antérieure dans la conduite d'enquêtes auprès des agriculteurs*
- 3 *Maîtrise du français au sein de l'équipe de collecte de données*

#### Notation et pesée

10 Les critères d'évaluation sont comparés et pondérés selon la procédure ci-dessous. Il s'agit d'un aperçu général de la méthodologie de notation et d'une explication de la manière dont le prestataire de services peut démontrer la conformité aux exigences.

#### *Étape 1 - Qualité du critère*

Des notes d'évaluation seront attribuées pour chacune des composantes. Le comité d'évaluation notera chaque composante à l'unanimité.

La proposition sera évaluée sur la base des critères de sélection suivants :

Composant	Critères	Max. Classement
-----------	----------	-----------------

1	<b>Proposition globalement</b>	La mesure dans laquelle la proposition répond aux exigences énoncées à la section 3 ci-dessus et tout au long de ce document. Le fournisseur de services peut-il fournir les livrables requis ? Le fournisseur de services sera-t-il en mesure de fournir une solution complète ?	5
---	--------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

2	<b>Antécédents</b>	<p>La mesure dans laquelle le fournisseur de services présente le niveau d'expertise et de connaissances requis pour répondre aux exigences tant au niveau des membres de l'équipe qu'au niveau de l'entreprise.</p> <p>Dans la mesure où les prestataires de services donnent une description claire de l'équipe de projet, de l'expérience pertinente (réalisation de projets similaires) des membres de l'équipe et de la répartition du temps par membre de l'équipe.</p>	5
---	--------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

11 Le comité d'évaluation notera à l'unanimité chaque composante en attribuant des notes de 1 à la note maximale, la note maximale représentant une performance optimale sur la composante et 1 représentant une performance extrêmement médiocre sur la composante respective.

### Étape 2 - Prix du critère

Un prix combiné en euros (hors TVA) doit être présenté. Cela doit être ventilé par taux et heures des membres de l'équipe, activités ou livrables.

12 Le critère d'appréciation est « le meilleur prix pour le niveau de qualité proposé » avec une note maximale de 10.

### Étape 3 - Pondération

La note finale sera pondérée à 50 % sur la qualité et à 50 % sur le prix.

13 Si les scores des prestataires de services sont égaux, la priorité sera basée sur les scores totaux qui ont été attribués pour le critère de qualité. La mission sera attribuée au prestataire ayant obtenu la note la plus élevée pour le Critère Qualité. Si l'évaluation du Critère Qualité n'aboutit pas à une distinction, la note de la composante « Proposition globale » sera déterminante. Si cela ne donne pas lieu à une distinction, le classement sera déterminé par tirage au sort.

### Décerner

Une fois qu'IDH a décidé à quel prestataire de services elle entend attribuer la mission, une notification écrite en est envoyée à tous les prestataires de services participant à la procédure d'appel d'offres.

14 Le Prestataire est contracté via une lettre de mission, suivant le modèle d'IDH (Annexe 2).

## 7. Communication et confidentialité

15 Le Prestataire veillera à ce que tous ses contacts avec IDH, en ce qui concerne la sélection, se fassent exclusivement par écrit par e-mail à Leandro Viecili via [viecil@idhtrade.org](mailto:viecil@idhtrade.org) . Le Prestataire s'interdit donc expressément, afin d'éviter toute discrimination des autres Prestataires et d'assurer la diligence de la procédure, d'avoir quelque contact que ce soit au sujet de l'offre avec toute autre personne d'IDH que la personne visée à la première phrase du présent paragraphe. .

Les documents fournis par ou au nom d'IDH seront traités de manière confidentielle. Le Prestataire imposera également un devoir de confidentialité aux parties qu'il engage. Tout manquement au devoir de confidentialité par le Prestataire ou ses tiers engagés entraînera l'exclusion du Prestataire par IDH, sans qu'aucun avertissement écrit ou verbal préalable ne soit nécessaire.

Toutes les informations, documents et autres données demandées ou fournies par les prestataires de services seront traités avec soin et confidentialité par IDH. Les informations fournies seront, après évaluation par IDH, classées confidentielles. Les informations fournies ne seront pas restituées au Prestataire.

## **8. Clause de non-responsabilité**

IDH se réserve le droit de mettre à jour, modifier, prolonger, reporter, retirer ou suspendre les Termes de référence, cette procédure d'appel d'offres ou toute décision concernant la sélection ou l'attribution du contrat. IDH n'est pas obligée dans cette procédure d'appel d'offres de prendre une décision d'attribution de contrat ou de conclure un contrat avec un participant.

Les participants à la procédure d'appel d'offres ne peuvent en aucun cas réclamer une indemnisation à IDH, à toute personne ou entité affiliée, au cas où l'une des situations susmentionnées se produirait.

En remettant une proposition, les participants acceptent toutes les conditions et réserves formulées dans les présents Termes de référence, ainsi que les informations et documents ultérieurs dans cette procédure d'appel d'offres, ainsi que dans les Conditions générales de services IDH.

## **9. Annexes**

Annexe 1 : Lettre de mission

Annexe 2 : Conditions Générales de Services IDH



**« Enquête d'Évaluation des moyens de subsistance des petits producteurs de coton et d'exploration du marché opportunités de revenus diversifiés au Tchad ».**

**QUESTIONNAIRE (1436 PRODUCTEURS)**

**I- IDENTIFICATION ET CARACTERISTIQUE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE**

*Note Introductive*

Bonjour Monsieur, Madame,

Je suis un enquêteur de IHDL, ONG nationale mandatée par l'IDH, pour mener une enquête sur les thématiques tels que :

- La production des petits producteurs du coton sur d'autres cultures réalisables ;
- Sur leur revenu ;
- Leur niveau de sécurité alimentaire.

Vous avez été sélectionné au hasard parmi tous les habitants de votre localité. Pourriez-vous nous accorder quelques minutes pour répondre à quelques questions et ainsi collaborer par vos réponses à mieux connaître le niveau et la composition actuels des revenus des ménages agricoles.

- SECTION 0 : IDENTIFICATION DU MENAGE

<b>Zones usines</b>		
<b>S0Q01</b>	<p>1=Léré 2=Pala 3=Gaya 4=Kélo 5=Moundou 6=Doba 7=Koumra 8=Sarah 9=Kyabé</p>	_ _
<b>S0Q02</b>	Date de l'enquête _____	_ _ _ _ _2_ _2_
<b>S0Q03</b>	Nom de l'enquêteur : _____	_ _ _ _
<b>S0Q04</b>	Nom du superviseur : _____	_ _ _ _
<b>S0Q05</b>	Nom et code du Département : _____	_ _ _ _
<b>S0Q06</b>	Nom et code du Canton : _____	_ _ _ _
<b>S0Q07</b>	Nom et code du Village/Quartier : _____	_ _ _ _
<b>S0Q08</b>	Nom et code du Ménage : _____	_ _ _ _



	10 = Sans activité	
<b>S1Q09</b>	Combien y a-t-il des membres dans votre ménage ?	_ _
<b>S1Q10</b>	Quelle est la composition de votre ménage ? (Demander le nombre des membres)  Masculins enfants moins de 5 ans :  _ _       Féminins enfants moins de 5 ans :  _ _  Masculins adolescents :  _ _       Féminins adolescents :  _ _  Masculins plus de 18 ans :  _ _       Féminins plus de 18 ans :  _ _	_ _
<b>S1Q11</b>	Quelle est la principale source d'énergie pour la cuisson des aliments dans votre ménage ?  <div style="text-align: right;">           1 = Bois            2 = Charbon de bois            3 = Gaz            4 = Electricité            5 = Déchets des animaux            778 = Autre, à spécifier _____         </div>	_ _
<b>S1Q12</b>	Quelle est la principale source d'eau de boisson de votre ménage ?  <div style="text-align: right;">           1 = robinet eau courante            2 = forage/pompe            3 = puits amélioré            4 = Eau de surface            5 = Puit traditionnel         </div>	_ _
<b>S1Q13</b>	Avez-vous une autre source de revenu à part celle issue de l'agriculture (salaire, paiement, bénéfice...)  <div style="text-align: right;">           1 = Oui            0 = Non         </div>	_ _
<b>S1Q14</b>	Si oui, laquelle ? (1 seule réponse possible)  <div style="text-align: right;">           1 = Salaire/pension            2 = Transfert de fonds familiale            3 = Bénéfice issu du commerce            4 = Aide des ONG            778 = Autre (à préciser)         </div>	_ _
<b>S1Q15</b>	A combien vous estimez votre revenu non agricole sur la campagne 2021/2022 ? (en FCFA)	_____   -

- SECTION 2 : PRODUCTION AGRICOLE

<b>ACCES A LA TERRE</b>		
<b>S2Q01</b>	Quelle est la modalité utilisée pour accéder aux terres agricoles ?	_ _
	1= Votre propre terre	

	<p>2= La terre de votre famille/gratuit/prêtée  3= Une terre que vous louez  4= Possède une partie du terrain et je loue le reste  5= Ne suis ni propriétaire ni locataire du terrain (gardien)  99= Je ne sais pas</p>	
<b>S2Q02</b>	<p>Votre culture principale du coton se pratique-t-elle sur :</p> <p>1= Votre propre terre  2= La terre de votre famille/gratuit/prêtée  3= Une terre que vous louez</p>	__
<b>S2Q03</b>	De quelle superficie cultivable dispose le ménage au total ?(ha)	__
<b>S2Q04</b>	Superficie allouée aux cultures pluviales sur le total des superficies que possède le ménage (ha)	__
<b>S2Q05</b>	Superficie exploitée par l'homme sur le total des superficies que possède le ménage (ha)	__
<b>S2Q06</b>	Superficie exploitée par la femme sur le total des superficies que possède le ménage (ha)	__
<b>PRODUCTION AGRICOLE</b>		
<b>S2Q07</b>	Pendant la campagne 2019/2020 combien d'hectare de coton avez cultivé ?	__
<b>S2Q08</b>	Pendant la campagne 2020/2021 combien d'hectare de coton avez cultivé ?	__
<b>S2Q09</b>	Quelle quantité de coton vous avez produit pendant la campagne 2020/2021 ? (en Kg)	__
<b>S2Q10</b>	Quelle quantité de coton vous avez produit pendant la campagne 2021/2022 ? (en Kg)	__
<b>S2Q11</b>	<p>Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans la production du coton ? (Plusieurs réponses possible)</p> <p>1 = Sécheresse  2 = Attaque de nuisible et maladie de cultures  3 = Manque de terre  4 = Manque de matériels et équipements agricoles  5 = Petite taille des parcelles exploitées  6 = Mauvaise qualité des aménagements  7 = Dégradation des sols/ baisse de fertilité des terres  8 = Insuffisance de main d'œuvre familiale  9 = Prix élevé des intrants  10 = Coût élevé de la main d'œuvre extérieure</p> <p>778 = Autres (à préciser) _____</p>	__
<b>S2Q44</b>	Au cours des 12 derniers mois, , quelle quantité de coton avez-vous perdu (en Kg) par rapport à la production totale (perte après récolte) ?	__

<b>S2Q12</b>	Est-ce que votre ménage appartient-il à un groupement, une association ou une coopérative ?  1 = Oui 0 = Non	___
	Si oui, de quel type d'association ?  1= Association Villageoise (AV) 2= Association Villageoise Autonome (AVA)	
<b>S2Q13</b>	Si oui, quelles sont les services que fournies le(s) groupement(s) ? (Plusieurs réponses possible)  1 = Commercialisation/vente de produit – l'argent est reçu à travers le groupe et partagé après 2 = Commercialisation des produits pour les membres 3 = Fournir des services de vulgarisation /fournir des informations/formation des paysans 4 = Stocker et/ou vendre les intrants 5 = Acheter les intrants pour les membres 6 = Faciliter l'accès au crédit agricole pour les membres 7 = Fournir des services (e.g: pulveriser, contrôle qualité) 8 = Evènement sociaux/activités/partage d'idées 778 = Autre à préciser_____	___
<b>S2Q14</b>	Si _____ non pourquoi ? _____ _____	___
<b>S2Q15</b>	Pour vos travaux agricoles, faites-vous souvent appel à des groupes de travail ?  1 = Oui, toujours 2 = Oui, souvent 3 = Oui, mais rarement 4 = Non, jamais	___
<b>S2Q16</b>	Si S2Q15=1 ou 2 ou 3 alors, pour quels travaux ? (Plusieurs réponses possible)  1 = Traitement herbicide 2 = Labour 3 = Puddlage 4 = Arrachage et transport de plants 5 = Repiquage 6 = Traitement des semences 7 = Semis 8 = Épandage engrais 9 = Désherbage 10 = Traitement pesticide 11 = Moisson 12 = Battage	___

				13 = Vannage 14 = Transport récolte	
<b>S2Q17</b>	En plus de la culture du coton, quelles autres spéculations agricoles avez-vous produits pendant la campagne 2020/2021 ? (Plusieurs réponses possible)			1 = Arachide 2 = Mil 3 = Maïs 4 = Niébé 5 = Sésame 6 = Sorgho 7 = Manioc 8 = Taro 9 = Aucune 778= Autres (à préciser)	__
<b>S2Q18</b>	Sur quelle superficie emblavée avez-vous produit votre semence pour la campagne considérée (spécifier par spéculation et variétés)				__
	Spéculation	Superficie par hectare	Variétés		
<b>S2Q18a</b>	1. Arachide	__	__		
<b>S2Q18b</b>	2. Mil	__	__		
<b>S2Q18c</b>	3. Maïs	__	__		
<b>S2Q18d</b>	4. Niébé	__	__		
<b>S2Q18e</b>	5. Sésame	__	__		
<b>S2Q18f</b>	6. Sorgho	__	__		
<b>S2Q18g</b>	7. Manioc	__	__		
<b>S2Q18g</b>	8. Taro	__	__		
<b>S2Q18h</b>	9. Autres (à préciser)	__	__		
<b>S2Q19</b>	Quelle quantité totale récoltez-vous par hectare ?				
	Spéculation	Quantité après tri (en sac de 100Kg)			
<b>S2Q19a</b>	1. Arachide	__			
<b>S2Q19b</b>	2. Mil	__			
<b>S2Q19c</b>	3. Maïs	__			
<b>S2Q19d</b>	4. Niébé	__			
<b>S2Q19e</b>	5. Sésame	__			
<b>S2Q19f</b>	6. Sorgho	__			
<b>S2Q19g</b>	7. Manioc	__			
<b>S2Q18g</b>	8. Taro	__			
<b>S2Q19h</b>	9. Autres (à préciser)				
<b>S2Q20</b>	Au cours des 12 derniers mois, quelle quantité de culture alternative (en Kg) avez-vous perdu par rapport à la production totale (perte après récolte) ?				__
<b>S2Q21</b>	Au cours des 12 derniers mois, quel type d'équipement agricole non mécanisé avez-vous utilisé ? Je vais lire une liste.				__
			1=Charrue 2=Semoir		

		<p>3=Herse 4=multiculture 5=Barre planeuse 6=Charrette à ânes 7=Charrette à bœufs</p> <p>8=Autre matériel traction animale à préciser_____</p>	
<b>S2Q22</b>	<p>Au cours des 12 derniers mois, quel type d'équipement agricole mécanisé avez-vous utilisé ? Je vais lire une liste.</p>	<p>1=Tracteur 2=Motoculteur 3=Charrue 4=Semoir 5=Herse 6=Multiculteur 7=Remorque</p> <p>8=Autre matériel tract motorisée à préciser_____</p>	__
<b>S2Q16</b>	<p>Quand vous estimez que le sol est pauvre pour la culture du coton, pratiquez-vous la culture alternative (Arachide, Mil, Maïs, Niébé, Sésame, Sorgho) pour enrichir le sol ?</p>	<p>1 = Oui 0 = Non</p>	__
<b>S2Q17</b>	<p>Si oui, quelle culture pratiquez-vous pour enrichir le sol ?</p>	<p>1 = Arachide 2 = Mil 3 = Maïs 4 = Niébé 5 = Sésame 6 = Sorgho 7 = Manioc</p>	__
<b>S2Q18</b>	<p>Comment ces cultures permettent d'enrichir le sol ?</p>		__
<b>S2Q19</b>	<p>Si S2Q17= 9, quelles autres spéculations agricoles auriez-vous voulu produire ?</p>	<p>1 = Arachide 2 = Mil 3 = Maïs 4 = Niébé 5 = Sésame 6 = Sorgho</p> <p>7 = Manioc</p>	__
<b>S2Q20</b>	<p>Quelles sont les raisons pour lesquelles vous n'avez pas pu produire ces spéculations agricoles ? (Plusieurs réponses possibles)</p>	<p>1 = Sécheresse 2 = Attaque de nuisible et maladie de cultures 3 = Manque de terre 4 = Manque de matériels et équipements agricoles 5 = Petite taille des parcelles exploitées 6 = Mauvaise qualité des aménagements</p>	__

	<p>7 = Dégradation des sols/ baisse de fertilité des terres  8 = Insuffisance de main d'œuvre familiale  9 = Trop de personnes à nourrir  10 = Bas prix des produits agricoles  11 = Pas de travail hors exploitation  12= Manque de connaissance sur la façon de cultiver la plante  778 = Autres (à préciser) _____</p>	
<b>S2Q21</b>	<p>Quel est le changement climatique le plus notable dans l'environnement que vous avez rencontré les trois dernières campagnes agricoles ?</p> <p>1 = Sécheresse  2 = Pluies précoces  3 = Pluies tardives  4 = Très forte pluviométrie (inondation)  778 = Autres (à préciser)</p>	___
<b>S2Q22</b>	<p>Au cours de la campagne 2021/2022, avez-vous perdu votre récolte à cause d'un problème climatique ?</p> <p>1 = Oui  0 = Non</p>	___
<b>S2Q23</b>	<p>Si OUI, qu'avez-vous pu faire pour empêcher une partie de la perte de récolte ?</p> <p>1 = J'ai utilisé de l'argent liquide/mobile disponible  2 = J'ai utilisé de l'épargne ou des actifs  3 = J'ai utilisé de l'argent d'assurance  4 = J'ai utilisé des intrants agricoles (cultures/semis modifiés ou résistants au climat)  5 = J'ai utilisé des techniques apprises lors d'une formation (bonnes pratiques agricoles, paillage, arbres d'ombrage /cultures de couverture, agriculture de conservation, rotation des cultures, agroforesterie)  6= J'ai utilisé des formes de communication spécifiques (par exemple, des systèmes d'alerte précoce, des prévisions météorologiques)  7= Aucune de ces réponses  8 = Je ne sais pas</p>	___
<b>S2Q24</b>	<p>Est-ce que votre ménage pratique le maraichage ?</p> <p>1 = Oui  0 = Non</p>	___
<b>S2Q25</b>	<p>Si oui, quelles sont les différentes spéculations que vous produisez ?</p> <p>1 = Tomate  2 = Laitue  3 = Carotte  4 = Aubergine  5 = Choux  6 = Oignon  7 = Légume feuille vert  8 = Patate</p> <p>778 = Autres (à préciser) _____</p>	___
<b>S2Q26</b>	<p>Combien de parcelle de cette avez-vous semé ? _____</p>	
<b>S2Q27</b>	<p>Quelle quantité totale récoltez-vous pour toutes les parcelles ?</p>	

<b>S2Q27a</b>	Spéculation	Quantité après tri (en sac)		
<b>S2Q27b</b>	Tomate	_ _		
<b>S2Q27c</b>	Laitue	_ _		
<b>S2Q27d</b>	Carotte	_ _		
<b>S2Q27e</b>	Aubergine	_ _		
<b>S2Q27f</b>	Choux	_ _		
<b>S2Q27g</b>	Oignon	_ _		
<b>S2Q27h</b>	Légume feuille vert	_ _		
<b>S2Q27i</b>	Patate	_ _		
<b>S2Q27j</b>	Autres (à préciser)	_ _		
<b>S2Q28</b>	Dans quel but principal faites-vous cette production maraichère ?			_ _
	1 = Consommation familiale 2 = Commercialisation			
<b>S2Q29</b>	Si la production maraichère est destinée à la commercialisation, à qui est-elle vendue en particulier ?			_ _
	1 = Autre agriculteur 2 = Les vendeuses de légumes au marché 3 = Les grossistes 4 = Magasin du village			
<b>S2Q30</b>	D'où proviennent vos semences que vous utilisez ? (Plusieurs réponses possible)			_ _
	1= Production personnelle 2= Achat au marché 3= Achat chez un producteur semencier 4= Achat dans un centre de recherche			
<b>S2Q31</b>	Utilisez-vous des engrais pour vos productions agricoles ?			_ _
	1 = Oui 0 = Non			
<b>S2Q32</b>	Si oui, lesquelles ?			_ _
	1= Compost 2= Fumier animal 3= Engrais chimiques			
<b>S2Q33</b>	Si le ménage utilise les engrais chimiques, où est ce que ce dernier les procure-t-il ?			_ _
	1= Marché 2= ONG 3= ANADER 4= Cotontchad 778= Autre à préciser _____			
<b>S2Q34</b>	A combien procurez-vous ces engrais au Kg ?			_ _
<b>S2Q34a</b>	Pouvez-vous nous estimer la quantité et le prix des intrants que vous utilisez pour la campagne 2020/2021			
<b>S2Q34b</b>	Intrants	Unité	Quantité	Prix unitaire
<b>S2Q34c</b>	Les semences	_ _	_ _	_ _
<b>S2Q34d</b>	Engrais chimiques	_ _	_ _	_ _
<b>S2Q34e</b>	Pesticide	_ _	_ _	_ _
<b>S2Q34f</b>	Herbicide	_ _	_ _	_ _
<b>S2Q35</b>	Quel est la principale mode de paiement des intrants que vous utilisez ?			_ _

		1= Achat au comptant 2= Achat à crédit 3= Don	
<b>S2Q36</b>	Est-ce que les intrants agricoles pour les cultures alternatives sont disponibles au niveau local ?	1 = Oui 0 = Non	__
<b>S2Q37</b>	Est-ce que vous avez accès aux intrants et aux services pour la culture des produits alternatives ?	1 = Oui 0 = Non	__
<b>S2Q38</b>	Votre ménage pratique-t-il habituellement l'élevage ?	1 = Oui 0 = Non	__
<b>S2Q39</b>	Si S2Q38=1, quel type d'élevage pratique le ménage ?	1 = Sédentaire 2 = Transhumant	__
<b>S2Q40</b>	Si S2Q38=1 quel est le nombre de bétail possédé actuellement par votre ménage (Juin 2021) ?		__
<b>S2Q40a</b>	Bétail	Nombre totale	
<b>S2Q40b</b>	Bovins	__	
<b>S2Q40c</b>	Ovins	__	
<b>S2Q40d</b>	Caprins	__	
<b>S2Q40e</b>	Volailles	__	
<b>S2Q40f</b>	Camelins	__	
<b>S2Q40g</b>	Equins	__	
<b>S2Q40h</b>	Asins	__	
<b>S2Q40i</b>	Porcins	__	
<b>S2Q41</b>	Selon vous, globalement, comment appréciez-vous l'évolution de votre bétail par rapport à la même période l'année dernière (Juin 2020) ?	1 = A plus de bétail 2 = A moins de bétail 3 = Nombre identique	__
<b>S2Q42</b>	S'il y a moins de bétail actuellement comparé à l'année dernière, donner la raison. 1 = Meilleures ventes que d'habitude 2 = Mortalité plus élevée en raison du manque de services vétérinaires 3 = Ventes de détresse pour de l'argent dont le ménage avait urgemment besoin 4 = Bétail vendus car incapables de les nourrir 5 = Bétaills a battu pour la consommation du ménage 778 = Autre à préciser _____		__
<b>S2Q43</b>	Avez-vous un contrat pour vendre l'une de vos récoltes ou votre bétail ?	1= Oui 2= Non, il n'y a pas d'option disponible ou je ne suis pas au courant 3= Non, il y a une option disponible mais je ne suis pas intéressé 99= Je ne sais pas	__

- SECTION 3 : COMPOSITION ET UTILISATION DE LA MAIN D'ŒUVRE  
AGRICOLE

<b>S3Q01</b>	Au cours de la Campagne Agricole de 2021/2022 , combien de personnes ont travaillé avec vous sur la ferme au total ? (approximatif)		_
<b>S3Q02</b>	Parmis ces personness combien sont des membres de votre famille?		
<b>S3Q03</b>	Parmis ces personness combien sont des membre extérieur?		
<b>S3Q04</b>	Au cours de la Campagne Agricole de 2021/2022, combien de personnes qui travaillaient avec vous à la ferme étaient des femmes ?		_
<b>S3Q05</b>	Au cours de cette période, combien avez-vous dépensé en avantages supplémentaires (en plus des salaires) pour les personnes que vous avez embauchées ? Pensez aux paiements pour la nourriture ou le transport de la main-d'œuvre salariée.??????????		_
<b>S3Q06</b>	Au cours de la Campagne Agricole de 2021/2022, combien de personnes avez-vous embauché comme main-d'œuvre pour vous aider dans la production du coton et quel a été le coût ?		_
	Activité	Nombre de main d'œuvre pour la saison (1 ha)	Coût par personne pour la saison (en FCFA)
	Preparation du sol	_	_ _ _ _ _
	Labour	_	_ _ _ _ _
	Semis	_	_ _ _ _ _
	Sarclages	_	_ _ _ _ _
	Traitements insecticides	_	_ _ _ _ _
	Coupe de chaumes et mises en gerbe	_	_ _ _ _ _
	Battage/Vannage	_	_ _ _ _ _
	Emballage/sacherie	_	_ _ _ _ _
	Stockage	_	_ _ _ _ _
	Autres activités	_	_ _ _ _ _
<b>S3Q07</b>	Au cours de la Campagne Agricole de 2021/2022, combien de personnes avez-vous embauché comme main-d'œuvre pour vous aider dans la production des cultures alternatives et quel a été le coût ?		

	Activité	Nombre de main d'œuvre (1 ha)	Coût par personne (1 ha)	
	Préparation du sol	__	_____	
	Labour	__	_____	
	Semis	__	_____	
	Sarclages	__	_____	
	Sarclages	__	_____	
	Traitements insecticides	__	_____	
	Coupe de chaumes et mises en gerbe	__	_____	
	Battage/Vannage	__	_____	
	Emballage/sacherie	__	_____	
	Stockage	__	_____	
	Autres activités	__	_____	
<b>S3Q08</b>	Au cours des 12 derniers mois, combien avez-vous payé pour le transport pour vendre la [culture ciblée] à un acheteur ? (Par exemple, transport vers le marché local en camion ou en bus).			__

- SECTION 4 : REVENU

<b>S4Q00</b>	Avez-vous déjà vendu votre production de coton de la campagne 2021/2022 ? 1 = Oui 0 = Non	
<b>S4Q01</b>	Quel est le revenu que vous avez obtenu de la vente de votre coton pendant la campagne 2021/2022 ? (en FCFA)	__
<b>S4Q02</b>	Quel bénéfice estimez-vous après déduction de toutes vos dépenses de production pendant la campagne 2021/2022 ? (en FCFA) ?	__
	Si NON à S4Q00, pourquoi ?	
<b>S4Q03</b>	Etes-vous satisfait du revenu généré de votre activité de production du coton ?	__

						1 = Oui 0 = Non	
<b>S4Q04</b>	Si non pourquoi _____ _____						__
<b>S4Q05</b>	A quelle période de l'année la Coton Tchad achète votre coton ? 1 = Janvier-Mars 2 = Avril-Juin 3 = Juillet-Septembre 4 = Octobre-Décembre						__
<b>S4Q06</b>	Est-ce que vous rencontrez de retard dans le paiement de votre coton ? 1 = Oui 0 = Non						__
<b>S4Q07</b>	Si oui, pendant combien de temps ?						__
<b>S4Q08</b>	Quelle quantité de spéculations agricoles suivantes avez-vous vendu au cours de la campagne 2021/2022, consommé ?						
	Spéculation	Quantité totale vendue après tri (certifiée) (Q)	Quantité consommée	Prix de vente (P) par sac	CA=P.Q		
	<b>S4Q08a</b>	1. Arachide	__	__	__	__	__
	<b>S4Q08b</b>	2. Mil	__	__	__	__	__
	<b>S4Q08c</b>	3. Maïs	__	__	__	__	__
	<b>S4Q08d</b>	4. Niébé	__	__	__	__	__
	<b>S4Q08e</b>	5. Sésame	__	__	__	__	__
	<b>S4Q08f</b>	6. Sorgho	__	__	__	__	__
	<b>S4Q08g</b>	7. Manioc	__	__	__	__	__
<b>S4Q08h</b>	8. Autres (à préciser)	__	__	__	__	__	
<b>S4Q09</b>	Qui sont les principaux acheteurs de vos produits agricoles alternatifs ? 1= Ménages 2= Commerçants grossistes 3= Commerçants détaillants 778= Autre à préciser _____						__
<b>S4Q10</b>	Pouvez-vous nous donner le nom de ces grossistes ou commerçant détaillant ? _____						__
<b>S4Q11</b>	Etes-vous satisfait du revenu généré de votre activité de culture alternative ? 1 = Oui 0 = Non						__
<b>S4Q12</b>	Si oui, pourquoi ?						__
<b>S4Q13</b>	Si non pourquoi						__

<b>S4Q14</b>	Quelles propositions pourriez-vous faire pour améliorer activité de culture alternative ?					__
<b>S4Q15</b>	Au cours de la campagne 2021/2022 combien des animaux avez-vous consommé et vendu ?					
		Nombre totale vendue	Nombre totale consommé	Prix de vente (P) par tête	CA=P.Q	
<b>S4Q15a</b>	Bovins	__	__	__	__	
<b>S4Q15b</b>	Ovins	__	__	__	__	
<b>S4Q15c</b>	Caprins	__	__	__	__	
<b>S4Q15d</b>	Volailles	__	__	__	__	
<b>S4Q15e</b>	Camelins	__	__	__	__	
<b>S4Q15f</b>	Equins	__	__	__	__	
<b>S4Q15g</b>	Asins	__	__	__	__	
<b>S4Q15h</b>	Porcins	__	__	__	__	
<b>S4Q16</b>	Au cours de la campagne 2021/2022 combien avez-vous obtenu de la vente des produits maraichers ?					
<b>S4Q17</b>	Au cours de la campagne 2021/2022 quantité des produits maraichers vous avez vendu et consommé					
	Spéculation	Quantité totale vendue après tri (certifiée) (Q)	Quantité consommée (sac)	Quantité vendue (sac)	Chiffre d'affaire	
<b>S4Q17a</b>	Tomate	__	__	__	__	
<b>S4Q17b</b>	Laitue	__	__	__	__	
<b>S4Q17c</b>	Carotte	__	__	__	__	
<b>S4Q17d</b>	Aubergine	__	__	__	__	
<b>S4Q17e</b>	Choux	__	__	__	__	
<b>S4Q17f</b>	Oignon	__	__	__	__	
<b>S4Q17g</b>	Légume feuille vert	__	__	__	__	
<b>S4Q17h</b>	Patate	__	__	__	__	
<b>S4Q17k</b>	Autres (à préciser)	__	__	__	__	
<b>S4Q17</b>	Comment trouvez-vous la nourriture et le revenu qui sont produits dans votre exploitation du coton par rapport à vos besoins ? 1 = suffit complètement 2 = Presque suffisant 3 = pas suffisant					
<b>S4Q19</b>	Comment trouvez la nourriture et le revenu de votre exploitation par rapport à vos besoins si ceux-ci sont combinés à d'autres sources de revenus ?					__

		1 = suffit complètement 2 = Presque suffisant 3 = Pas suffisant 4 = Pas d'autres sources	
<b>S4Q20</b>	Est-ce que vous ou l'un des membres de votre ménage gagnez de l'argent en gérant une (des) entreprise(s) locale(s) ?	1 = Oui 0 = Non	__
<b>S4Q21</b>	Quel est le nombre total d'entreprises locales gérées par vous ou les membres de votre ménage ?		__
<b>S4Q22</b>	Au cours des 12 derniers mois, combien de salaire vous ou l'un des membres de votre ménage avez-vous gagné grâce à un emploi non agricole (par exemple en travaillant pour un autre employeur en échange d'argent) ?		__

- SECTION 5 : CONSOMMATION ET DEPENSES ALIMENTAIRES

<b>Consommation et dépenses alimentaire du ménage</b>					
	<b>Produit alimentaire</b>	<b>Combien de jours avez-vous consommé [NOM] au cours des 7 derniers jours ?</b>	<b>Quelle est la valeur de [NOM] qui provient de votre propre production ?</b>	<b>Quelle est la valeur de l'achat de [NOM] ?</b>	<b>Quelle est la valeur de [NOM] que vous avez reçu en cadeau ?</b>
<b>S5Q01</b>	Céréales (le Riz, pâtes, pain, sorgho, millet, maïs)	__	__	__	__
	Tubercules (pomme de terre, igname, manioc, patate douce blanche, etc.)	__	__	__	__
	Oléagineux/ Légumineuses (arachides, haricot, lentilles, etc.)	__	__	__	__
	Légumes de couleur orange (carotte, poivron rouge, patate douce orange, etc.)	__	__	__	__
	Légumes feuilles vert foncé	__	__	__	__
	Fruit de couleur orange : mangue, papaye, etc	__	__	__	__
	Viande muscle) : ovin, caprin, bovin, camelin, volaille, etc.	__	__	__	__

	Abats, foie, rognon, cœur, etc	__	__	__	__
	Poisson et sardine	__	__	__	__
	Œuf	__	__	__	__
	Lait / Yaourt / Produits laitiers	__	__	__	__
	Sucre, miel, chocolat et confiserie	__	__	__	__
	Huile et graisse	__	__	__	__
	Épices, condiments et autres, Boissons	__	__	__	__

**Dépenses en biens non alimentaires**

**Dépenses des 30 derniers jours**

	<b>Biens non alimentaires</b>	<b>Avez-vous dépensé pour [NOM] au cours des 30 derniers jours ?</b>	<b>Quelles est la valeur de vos dépenses de [NOM] en cash et/ou à crédit (en FCFA) ?</b>
<b>S5Q02</b>	Savon & articles ménagers		
	Transport (de biens et de personnes)		
	Combustibles (bois, pétrole, etc.)		
	Eau		
	Électricité/Éclairage		
	Communication (téléphone)		
	Loyer		
	Les locations diverses (matériel/équipement)		
	Mouture de céréales et autres produits alimentaires		
	Alcool/Vin/Whisky & tabac ?		
	Insecticide, tortillon anti-moustiques		
	Carburant et lubrifiants		
	Autres dépenses non enregistrées		

**Dépenses des 6 derniers mois**

<b>S5Q03</b>	<b>Biens non alimentaire</b>	<b>Avez-vous dépensé pour [NOM] au</b>	<b>Quelles est la valeur de vos dépenses de [NOM] en cash</b>

		cours des 6 derniers mois ?	et/ou à crédit (en FCFA) ?	
	santé (les frais médicaux, soins de santé, ...)			
	habillement (achat des vêtements, chaussures, ...)			
	éducation (frais scolaires, uniformes, etc.)			
	rembourser les dettes ?			
	les fêtes, évènements sociaux			
	intrants et outils agricoles			
	épargné			
	constructions/réparation du logement			
	assistance familiale			
	soin et alimentation du bétail (vétérinaire, médicaments, nourriture, ...)			
	soins des plantes (traitements phytosanitaires)			
	la main d'œuvre agricole			
	autres dépenses non enregistrées			

- SECTION 6 : ÉCHELLE DE LA FAIM DU MÉNAGE

Échelle de la faim du ménage		
<b>S6Q01</b>	Au cours des [4 dernières semaines/30 jours], n'y avait-il aucun aliment à manger à la maison, de quelque nature que ce soit à cause du manque de ressources ?	1 = Oui 0 = Non
<b>S6Q02</b>	Si <b>Q501=1</b> , Combien de fois est-ce arrivé au cours des [4 dernières semaines/30 jours] ?	1 = Rarement (1 à 2 fois) 2 = Parfois (3 à 10 fois) 3 = Souvent (Plus de 10 fois)

*Échelle de la faim du ménage*

<b>S6Q03</b>	<p>Au cours des [4 dernières semaines/30 jours], étiez-vous ou tout membre de votre ménage obligé de dormir affamer le soir parce qu'il n'y avait pas assez de nourriture ?</p> <p align="right">1 = Oui 0 = Non</p>	__
<b>S6Q04</b>	<p>Si <b>Q503=1</b>, Combien de fois est-ce arrivé au cours des [4 dernières semaines/30 jours] ?</p> <p align="right">1 = Rarement (1 à 2 fois) 2 = 2 = Parfois (3 à 10 fois) 3 = Souvent (Plus de 10 fois)</p>	__
<b>S6Q05</b>	<p>Au cours des [4 dernières semaines/30 jours], avez-vous ou tout membre de votre ménage passé un jour et une nuit entière sans rien manger parce qu'il n'y avait pas assez de nourriture ?</p> <p align="right">1 = Oui 0 = Non</p>	__
<b>S6Q06</b>	<p>Si <b>Q505=1</b>, Combien de fois est-ce arrivé au cours des [4 dernières semaines/30 jours] ?</p> <p align="right">1 = Rarement (1 à 2 fois) 2 = 2 = Parfois (3 à 10 fois) 3 = Souvent (Plus de 10 fois)</p>	__
<b>S6Q06</b>	<p>Au cours des 12 derniers mois, y a-t-il eu des mois pendant lesquels vous (et votre famille) n'avez pas eu assez de nourriture pour répondre aux besoins de votre famille ? « Assez » peut être défini comme trois repas par jour.</p> <p align="right">1 = Oui 2 = Non 99 = Ne sait pas</p>	__
<b>S6Q06</b>	<p>Quels sont ces mois ? A partir du mois en cours</p> <p>1= Janvier 2 = Février 3= Mars 4= Avril 5= Mai 6= Juin 7= Juillet 8= Août 9= Septembre 10= Octobre 11= Novembre 12= Décembre 13= je ne sais pas</p>	__

Chocs subis par le ménage		
<b>S6Q07</b>	Pendant les 6 derniers mois, le ménage a-t-il subi un choc suite à un risque ? 1 = Oui 0 = Non	__
<b>S6Q508</b>	Si <b>S5Q07=1</b> , quel est le principal choc qui a affecté votre ménage au cours des 6 derniers mois ? (Ne pas lire les options, écrire le code du risque) 1= Sécheresse 2= Inondations 3= Incendie 4= Vent/ensablement 5= Maladies/ennemis des cultures 6= Maladies des animaux (épizootie) 7= Dévastation des champs par les animaux domestiques 8= Insécurité 9= Cas de COVID – 19 778= Autre choc à préciser_____	__
<b>S6Q509</b>	Si <b>autre choc (S5Q08=10)</b> , préciser la nature de ce choc 1. Feux de brousse 2. Pillage/vols 3. Hausse des prix 4. Baisse des prix aux producteurs 5. Perte d'emploi/Chômage 6. Epidémie 7. Maladies chroniques 8. Décès de chef de ménages/ membre important 9. Guerre 10. Conflit local 11. Déplacement forcé des populations/ Réfugiés/IDPs 12. Afflux des populations/Réfugiés/IDPs 13. Fermeture de frontière 778= Autre à préciser_____	__
<b>S6Q510</b>	Si <b>S5Q07=1</b> , quelle est la principale source de revenus affectée par ce risque ? 01 = Agriculture/Vente de produits agricole 02 = Elevage/Vente d'animaux/dérivés 03 = Maraichage 04 = La pêche 05 = Chasse/Cueillette 06 = Commerce des produits alimentaires ou animaux 07 = Commerce de produits non alimentaires 08 = Artisanat/Petits métiers 09 = Travail journalier 10 = Salaire/Pension 11 = Transport 12 = Aides/dons et transfert d'argent 778= Autre à préciser_____	__

## SECTION 7 : STRATÉGIES D'ADAPTATION UTILISÉES PAR LES MÉNAGES

<b>Stratégies d'adaptation utilisées par les ménages</b>		
<b>S7Q01</b>	<p>Au cours des 30 derniers jours, est-ce que vous-même ou quelqu'un dans votre ménage a dû faire l'une des choses suivantes parce que vous n'avez pas eu assez de nourriture ou assez d'argent pour en acheter, pour couvrir les dépenses d'éducation, de santé, pour améliorer votre abri, pour avoir accès à l'eau ou autres besoins essentiels ?</p> <p style="text-align: right;">1= Oui</p> <p>2 = Non, car je n'ai pas manqué de nourriture et je n'ai pas de problèmes d'accès aux autres besoins essentiels</p> <p>3 = Non, car j'ai déjà vendu ces avoirs ou mené cette activité au cours des 12 derniers mois et je ne peux pas continuer à le faire</p> <p style="text-align: right;">4= Non applicable</p>	__
<b>Stratégies de stress (relatives aux moyens d'existence)</b>		
<b>S7Q01a</b>	Vendre des biens non productifs (ex. mobilier, bijoux, etc.) en raison d'un manque de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture,	__
<b>S7Q01a</b>	Acheter de la nourriture à crédit (emprunter) en raison d'un manque de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture,	__
<b>S7Q01b</b>	Dépenser l'épargne du ménage en raison d'un manque de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture,	__
<b>S7Q01c</b>	Vente d'animaux (déstockage c'est-à-dire vendre plus que d'habitude) en raison d'un manque de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture,	__
<b>Stratégies de crise (relatives aux moyens d'existence)</b>		
<b>S7Q01d</b>	Récolter des cultures immatures en raison d'un manque de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture,	__
<b>S7Q01e</b>	Vendre des biens productifs (ex. charrette, charrue, semences, etc.) en raison d'un manque de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture,	__
<b>S7Q01f</b>	Réduire les dépenses de santé et d'éducation en raison d'un manque de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture	__
<b>Stratégies d'urgence (relatives aux moyens d'existence)</b>		
<b>S7Q01g</b>	Envoyer des membres des ménages mendier en raison d'un manque de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture	__

<i>Stratégies d'adaptation utilisées par les ménages</i>		
<b>S7Q01h</b>	Vendre des parcelles de terrain en raison d'un manque de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture	__
<b>S7Q01i</b>	Vendre les dernières femelles reproductrices en raison d'un manque de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture	__

<b>Stratégies alimentaires</b>		
<b>S7Q02</b>	- Au cours des 7 derniers jours, s'il y a eu des périodes où vous n'avez pas eu assez de nourriture ou assez d'argent pour acheter de la nourriture, combien de fois votre ménage a eu recours aux pratiques suivantes ?	Fréquence (en nombre de jours de 0 à 7)
<b>S7Q02a</b>	Consommer des aliments moins préférés et moins chers parce que vous n'aviez pas assez de nourriture ou de l'argent pour acheter de la nourriture ?	1 = Oui 0 = Non <input type="text"/>
<b>S7Q02b</b>	Emprunter de la nourriture ou compter sur l'aide des parents/amis parce que vous n'aviez pas assez de nourriture ou de l'argent pour acheter de la nourriture	<input type="text"/>
<b>S7Q02c</b>	Diminuer la quantité consommée pendant les repas parce que vous n'aviez pas assez de nourriture ou de l'argent pour acheter de la nourriture	<input type="text"/>
<b>S7Q02d</b>	Restreindre la consommation des adultes pour nourrir les enfants parce que vous n'aviez pas assez de nourriture ou de l'argent pour acheter de la nourriture ?	<input type="text"/>
<b>S7Q02e</b>	Diminuer le nombre de repas par jour parce que vous n'aviez pas assez de nourriture ou de l'argent pour acheter de la nourriture ?	<input type="text"/>
<b>Cycle de la dette</b>		
<b>S7Q10</b>	Quelle sont les périodes de l'année ou vous avez épuisé votre revenu et vous êtes obligé d'emprunter de l'argent ?	1 = Janvier-Mars 2 = Avril-Juin 3 = Juillet-Septembre 4 = Octobre-Décembre <input type="text"/>
<b>S7Q11</b>	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous contracté des emprunts ? (par exemple d'un prêteur local, d'une banque de microfinance, d'une ONG, d'un parent, d'une coopérative)	1= Oui, en espèces ou en argent mobile 2= Oui, en nature 3= Non 99= Je ne sais pas <input type="text"/>
<b>S7Q12</b>	Quelles sont les périodes de l'année où vous avez des rentrées d'argent et pouvez rembourser vos dettes ?	1 = Janvier-Mars 2 = Avril-Juin 3 = Juillet-Septembre 4 = Octobre-Décembre <input type="text"/>
<b>S7Q13</b>	Pouvez-vous toujours rembourser entièrement vos dettes, ou restent-ils toujours avec un certain niveau d'endettement ?	1= Oui, entièrement 2 = Oui, mais reste un certain niveau d'endettement 0= Non <input type="text"/>

Stratégies alimentaires		
<b>S7Q14</b>	<p>Avec qui empruntez-vous de l'argent</p> <p style="text-align: right;">1 = membres de la famille 2 = Voisins 3 = Usurier 5 = Banque 6= Etablissement de microfinance 778 = Autres (à préciser)_____</p>	_

- SECTION 8 : REPARTITION DU TRAVAIL FERMIER AU SEIN DU MENAGE

Sur une échelle 1-5 avec 1=celui qui travaille le plus, et 5 celui qui travaille le moins pour la culture du coton et la culture des produits alternatives.						
		Homme	Femme	Enfant (garçons)	Enfant (filles)	
<b>S7Q01</b>	Champ/culture	_	_	_	_	
<b>S7Q02</b>	Animaux (précisez lesquels)	_	_	_	_	
<b>S7Q03</b>	Travail hors agriculture	_	_	_	_	
<b>S7Q04</b>	Gestion des revenus agricoles	_	_	_	_	
<b>S7Q05</b>	Travaux ménagers incluant puiser l'eau, ramasser du bois, cuisine	_	_	_	_	
<b>S7Q06</b>	Commercialisation	_	_	_	_	

<b>S7Q07</b>	La Garde des jeunes enfants	__	__	__	__	
--------------	-----------------------------	----	----	----	----	--

**- SECTION 9 : ORGANISATION AGRICOLE, ENTREPRISE COTONTCHAD ADHÉSION À LA COOPÉRATIVE**

<b>S8Q01</b>	Avez-vous entendu parler de Cotontchad ? (si l'agriculteur reçoit un financement pour les intrants de Cotontchad vous pouvez répondre oui sans poser la question)	__
	<p align="right">1= Oui 2= Non 99=Je ne sais pas</p>	
<b>S8Q02</b>	<p>Avez-vous reçu l'un des services suivants de Cotontchad?</p> <p align="center">1= J'ai obtenu un prêt pour acheter des intrants 2= Formation financière 3= Formation agricole 4= Matériel de plantation (également acheté en magasin) 5= Engrais organique (compost) 6= Fourniture agrochimique (également acheté en magasin) 7= Financement 8= Assurance 9= Adhésion d'un agriculteur organisation 10= Liens avec le marché (personne ou organisation externe reliant l'agriculteur au marché) 11= Services de mécanisation (défrichage/préparation des terres) 12= Cartographie du sol, de la végétation et du drainage 13= Cartographie des données climatiques 14= météo 15= Logistique (stockage et transport) 16= Fourniture de technologie de gestion agricole 17= Infrastructure d'irrigation et approvisionnement en eau <del>18= Financement</del> 18= Aucune de ces réponses 99= Je ne sais pas</p>	__
<b>S8Q02</b>	<p>Quels services aimeriez-vous recevoir de Cotontchad à l'avenir ?</p> <p align="center">1= J'ai obtenu un prêt pour acheter des intrants 2= Formation financière 3= Formation agricole 4= Matériel de plantation (également acheté en magasin) 5= Engrais organique (compost) 6= Fourniture agrochimique (également acheté en magasin)</p>	__

	<p>7= Financement  8= Assurance  9= Adhésion d'un agriculteur organisation  10= Liens avec le marché (personne ou organisation externe reliant l'agriculteur au marché)  11= Services de mécanisation (défrichage/préparation des terres)  12= Cartographie du sol, de la végétation et du drainage  13= Cartographie des données climatiques  14= météo  15= Logistique (stockage et transport)  16= Fourniture de technologie de gestion agricole  17= Infrastructure d'irrigation et approvisionnement en eau  18= Financement  19= Aucune de ces réponses  99= Je ne sais pas</p>		
<b>S8Q03</b>	Depuis combien d'années avez-vous reçu des services de Cotontchad?	__	
<b>S8Q04</b>	Depuis combien d'années vendez-vous à Cotontchad?	__	
<b>S8Q05</b>	Avez-vous un contrat de services avec Cotontchad?	<p>1= Oui  0= Non  99= Je ne sais pas</p>	__
<b>S8Q06</b>	Si OUI, quelle est la durée totale du contrat avec Cotontchad ? (mois)	__	
<b>S8Q07</b>	Quelle est la probabilité que vous recommandiez Cotontchad à un ami ou à un pair ?	<p>1= Peu probable  2= Assez probable  3= Probable  4= Très probable  99= Je ne sais pas</p>	__
<b>S8Q08</b>	Recommanderiez-vous d'utiliser les services de Cotontchad?	<p>1= OUI  0= NON</p>	__
<b>S8Q09</b>	Si OUI, pourquoi recommanderiez-vous d'utiliser les services de Cotontchad?	<p>1= Accès à des services de qualité  2= Accès à la mécanisation (défrichage/préparation des terres, récolte)  3= Accès au financement à faible coût  4= Accès au service de gestion agricole  5= Accès à une large gamme de services  6= Accès aux marchés  7= Les paiements sont ponctuels  99= Je ne sais pas</p>	__

<b>S8Q10</b>	<p>Si NON, pourquoi ne recommanderiez-vous pas d'utiliser les services de Cotontchad ?</p> <p>1= Mauvaise qualité des intrants  2= Mauvaise qualité des services  3= Pas d'accès au financement / Coût élevé du financement  4= Gamme de services limitée  5= Retards de paiement  6= Mauvaise gestion des relations  99= Je ne sais pas</p>	_
<b>S8Q11</b>	<p>Est-ce que Cotontchad paie à temps ?</p> <p>1= Oui, toujours  2= Oui, la plupart du temps  3= Non, presque jamais  4= Non, jamais  99= Je ne sais pas</p>	_
<b>S8Q12</b>	<p>Avez-vous un compte bancaire/Microfinance ?</p> <p>1= Oui  2= Non  99= Je ne sais pas</p>	_
<b>S8Q14</b>	<p>Au cours des 12 derniers mois, avez-vous connu une pénurie d'espèces/argent mobile à prévoir dans les besoins de base de votre ménage ?</p> <p>1= Oui  2= Non  99= Je ne sais pas</p>	_
<b>S8Q15</b>	<p>Au cours des 12 derniers mois, au cours de quel(s) mois avez-vous connu une pénurie d'argent liquide/mobile ?</p> <p>1= janvier  2= février  3= mars  4= avril  5= mai  6= juin  7= juillet  8= août  9= septembre  10= octobre  11= novembre  12= décembre  99= je ne sais pas</p>	_
<b>S8Q16</b>	<p>Au cours des 12 derniers mois, avez-vous pu accéder au crédit ou emprunter autant que vous le souhaitiez?</p> <p>1= Oui  2= Non</p>	_

	3= Je préfère ne pas dire 99= Je ne sais pas	
<b>S8Q17</b>		—

Nous vous remercions pour le temps que vous avez bien voulu prendre pour répondre à nos questions

Avec nos cordiales salutations

~ MERCI ~



the sustainable  
trade initiative

« Enquête d'Évaluation des moyens de subsistance des petits producteurs de coton et d'exploration du marché opportunités de revenus diversifiés au Tchad ».

## GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES COMMERÇANTS DE SEMENCES ET D'INTRANTS AGRICOLES

### Section 1 : Identification

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Age : \_\_\_\_\_

Genre sexe : \_\_\_\_\_

Date de l'entretien : \_\_\_\_\_.\_\_\_\_\_.\_\_\_\_\_

Province : \_\_\_\_\_

Département : \_\_\_\_\_

Sous-préfecture : \_\_\_\_\_

Canton : \_\_\_\_\_

Village : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

### Section 2 : informations sur le commerce des semences

1- Depuis combien d'années exercez-vous dans le commerce des semences ?

---

2- Êtes-vous à plein temps dans votre entreprise ?

---

3- Quel type de semence vendez-vous ? A) céréales (maïs, riz, sorgho, etc.) ; B) ; Oléagineux (arachide, sésame, etc.) ; C) maraichère (tomate, laitue, carotte, aubergine, choux, etc.)

---

### **Section 3 : Offre et demande des semences**

1- Pour quelles cultures et variétés les agriculteurs achètent le plus de semences et quelle est la quantité moyenne (koro, kg, sac)?

---

2- Offrez-vous parfois des crédits aux petits producteurs qui veulent des semences pendant la saison de semis ?

---

3- Avez-vous parfois échangé des semences contre d'autres marchandises avec les agriculteurs durant la saison agricole ?

---

4- Quelles sont les variétés les plus demandées ?

---

### **Section 4 : Demande d'engrais et approvisionnement**

1- Vendez-vous aussi des engrais et des pesticides ? Si oui lesquels ? A quel prix ?

---

2- Quantité moyenne (kg, koro, sac) couramment achetées par les agriculteurs ?

---

3- Quantité (kg) vendue pendant la saison de culture ?

---

4- Classement des types d'engrais selon la demande ?

---

5- Où faites-vous vos approvisionnements en semences ?

---

### **Section 5 : Défis et perspectives**

1- Quelles sont les trois principaux défis que rencontre votre entreprise de vente de semences ?

---

2- Avez-vous des suggestions pour améliorer l'accès des agriculteurs (agriculteurs plus pauvres) aux semences et aux engrais

---

---

---

---

*Merci pour votre collaboration*



the sustainable  
trade initiative

« Enquête d'Évaluation des moyens de subsistance des petits producteurs de coton et d'exploration du marché opportunités de revenus diversifiés au Tchad ».

## GUIDE D'ENTRETIEN PRODUCTEUR (Focus group)

### **Section 1 : Identification**

Nom de l'animateur : \_\_\_\_\_

Nom du rapporteur : \_\_\_\_\_

Date de l'entretien : \_\_\_\_\_.\_\_\_\_\_.\_\_\_\_\_

Province : \_\_\_\_\_

Département : \_\_\_\_\_

Sous-préfecture : \_\_\_\_\_

Nombre des participants : \_\_\_\_\_

### **Section 2 : Sources de revenus alternatifs et acteurs des chaînes de valeur**

1- De quelle AV (1 AV comporte plusieurs groupements) êtes-vous membres ?

\_\_\_\_\_

2- Quelle est l'année de création de votre AV (Association Villageoise) ?

\_\_\_\_\_

3- Durant la campagne 2020/2021, en plus de la culture du coton, quelles sont les autres spéculations que vous produisez ?

---

4- Depuis combien d'année produisez-vous ces cultures alternatives ?

---

5- Pourquoi produisez-vous ces cultures ?

---

6- Parmi ces différentes spéculations, quelles sont les trois principales cultures les plus importantes ?

---

7- Par rapport au coton, quelle est l'importance de ces spéculations dans le revenu de votre ménage ?

---

8- Par rapport au coton, êtes-vous satisfait du rendement des cultures alternatives ? si oui, pourquoi ? si non, Pourquoi ?

---

9- Etes-vous satisfait des revenus issus des cultures alternatives ? si oui, pourquoi ? si non, Pourquoi ?

---

10- Quelles sont les deux principales contraintes aux activités génératrices de revenus (cultures alternatives) ?

---

11- À quelle distance se situe le : marché local, régional, national ou international ?

---

12- Quelles sont les difficultés rencontrées pour atteindre ces marchés ?

---

13- Le marché (culture alternatives) est-il en expansion, en stagnation ou en déclin ?

---

14- Où souhaitez-vous vendre vos productions ?

---

15- A quel moment souhaiteriez-vous vendre vos produits ?

---

16- Quels sont les principaux acheteurs ?

---

17- Selon vous, quelles sont les contraintes liées à la production des cultures alternatives ?

---

18- Quelles recommandations pourriez-vous formuler pour améliorer la production des cultures alternatives ?

---

19- Etes-vous satisfaits de votre source d'approvisionnement de semence ?

---

### **Section 3 : Sécurité alimentaire**

1- A combien estimez-vous, pour votre ménage, le montant minimum nécessaire par mois pour vivre ? (en francs CFA)

---

2- Ce montant est-il assuré par le revenu du coton ou le revenu des cultures alternatives ?

---

3- Pensez-vous que sans la production des cultures alternatives, pouvez-vous vivre sans problème ?

---

4- Quel sera l'apport des cultures alternatives dans la consommation alimentaire ?

---

### **Section 4 : Environnement**

1- Quelles sont les différents types d'engrais et de produits phytosanitaires que vous utilisez généralement pour vos productions agricoles ?

---

2- Où procurez-vous ces engrais et à quel prix ?

---

3- Ces engrais sont-ils efficaces pour votre production ?

---

4- Avez-vous des techniques locales de fertilisation du sol ? si oui comment cela se fait-il ?

---

5- Ces techniques sont-elles favorables pour votre production ? Si oui expliquez, si non pourquoi ?

---

6- Quelles sont les difficultés liées à l'acquisition des engrais dans votre localité ?

---

7- En quoi ces cultures alternatives peuvent avoir un effet sur le sol comparativement au coton ?

---

8- Lorsque votre sol devient faible, quelles sont les pratiques traditionnelles pour lesquelles faites-vous recours pour enrichir le sol ?

---

9- Quelles recommandations voudriez-vous bien formuler par rapport à l'utilisation des intrants agricoles ?

---

## **Section 5 : Genre**

### **1. La répartition des ménages**

- Quels sont les principaux postes de dépenses du ménage ?
- 

- Comment la responsabilité des finances du ménage est-elle répartie entre les hommes et les femmes ?
- 

- Les hommes et les femmes ont-ils les mêmes chances d'accéder à des comptes bancaires et de demander des prêts ? Ont-ils reçu des prêts ?
-

- Qui gère le ménage, s'occupe des enfants et/ou des personnes âgées ?
- 

- Combien de temps les femmes consacrent-elles aux tâches domestiques et aux soins
- 

- Les hommes et les femmes disposent-ils de téléphones portables, ont-ils accès à la radio, aux journaux, à la télévision ?
- 

## **2. La division du travail**

- Quels sont les différents rôles joués par les femmes et les hommes dans les activités de productions ?
- 

- Quelles sont les cultures pratiquées par les hommes et les femmes ? Les hommes et les femmes pratiquent-ils des cultures différentes ? Qui est chargé de la vente des produits lorsqu'ils sont récoltés et qui garde les revenus issus de la vente ?
- 

- Existe-t-il des différences entre les sexes en matière d'accès (équipements et autres), de contrôle et de connaissance des biens et services agricoles ?
- 

## **3. Régime foncier**

- Quels sont les types de terres (plaines, vallées, pauvres, petites portions, etc.) auxquels les femmes ont accès ou qu'elles contrôlent ?
- 

- Qui détient le titre ou l'acte de propriété de la terre (hommes uniquement, femmes uniquement, les deux) ?
- 

- Existe-t-il des restrictions culturelles qui empêchent les femmes de posséder des terres ou de les gérer (par exemple, en Éthiopie, les femmes ne sont pas autorisées à labourer) ?
- 

- Qui décide si la terre peut être utilisée ou non ? Existe-t-il des règlements, des coutumes ou des droits territoriaux qui imposent des restrictions sur l'utilisation, l'accès ou le contrôle des ressources en fonction du statut socio-économique d'une personne dans cette localité ?

---

**4. Représentation**

- Quel est le pourcentage de femmes occupant des postes de direction dans les associations villageoises (associations regroupant des femmes et des hommes) ?

---

**5. Recommandations et autres points importants.**

---

---

---

---

**Merci pour votre collaboration**